PREMIERE PARTIE

Une longue et brillante carrière,

ou une fresque livresque, depuis les Sumériens

jusqu'aux modernes grammairiens structuralistes.

"L'idée d'un manuel unique ou d'un petit nombre de manuels... est de nos jours une chimère, (en regard de) l'incessante, l'intarissable production de livres classiques... (on ne peut) opposer une digue assez résistante à l'envahissement des livres médiocres lancés dans la circulation...".

F. Buisson, 1879 - Dictionnaire de Pédagogie

"Ils pullulent, se concurrencent, se gonflent, s'embellissent à l'envi... La prolifération de tels ouvrages tendrait... à prouver, soit que le corps enseignant fourmille d'éminentes compétences, soit que cette entreprise apparaisse à beaucoup comme une bonne affaire financière...".

P.B. Marquet, 1973, Est-ce le Français que j'ai enseigné ?

AVANT PROPOS

Le livre de l'écolier est devenu, dans notre environnement scolaire et familial, un objet si familier que l'on est tenté de croire qu'il a toujours existé. A tout le moins, on consent à en faire remonter l'apparition à l'invention de l'imprimerie, vers la fin du XVe siècle. Auparavant, comment imaginer que l'on se servait de manuels ? De même, il est admis que l'élève de l'Ecole Primaire a toujours disposé, au minimum, d'un livre de lecture, d'une arithmétique et, de plus, de manuels d'histoire, de géographie et de sciences. La notion de livre de lecture est, elle-même, bien fixée par le modèle des recueils de morceaux choisis, tels que M. Bonheur les a montrés (1) ou par celui des premiers livrets, avec leurs belles images et leurs phrases aux consonances et allitérations volontairement systématiques. Mais, en fut-il de même aux siècles passés ? Les enfants d'autrefois étaient-ils dotés de livres de même nature et en nombre comparable, compte-tenu, évidemment, des possibilités de fabrication et de diffusion de l'époque ? Bien que le prix de vente des manuels modernes ne soit pas négligeable, les familles ne lésinent pas aujourd'hui sur les achats réclamés par les maîtres, d'autant qu'on a tendance à compter sur une gratuité généralisée des fournitures scolaires de base. Pourrait-on retrouver des indices sur la valeur des livres du temps passé et sur la capacité d'achat des couches populaires ? Une autre interrogation porte sur la rédaction de ces ouvrages : par qui était-elle assurée, en fonction de quels critères ? L'encadrement déjà ancien de recommandations impératives uniformes à caractère national se retrouve-t-il antérieurement ? Comment les grands pédagogues, dont les noms jalonnent l'histoire de l'éducation, ont-ils collaboré à l'application de leurs théories, soit en inspirant des auteurs subalternes, soit en écrivant

---

(1) BONHEUR G., *Qui a cassé le Vase de Soissons ?*, *L'Album de famille de tous les Français.*

.../...

eux-mêmes pour les Ecoles ? Il eût été commode d'esquiver ces nombreuses interrogations en bornant notre étude à celle de l'édition scolaire immédiatement contemporaine. Mais, ce faisant, nous aurions éliminé les variables constituées par les circonstances historiques, qu'elles soient politiques, spirituelles, économiques, sociales, culturelles, institutionnelles ou, tout simplement, pédagogiques. Si nous persistons à vouloir montrer une ascension numérique avec, peut-être, un progrès qualitatif de la production et de la "consommation" des livres didactiques, nous ne pouvons faire l'économie d'un retour dans le passé afin de parcourir avec eux un long chemin, celui-là même de leur lente évolution.

CHAPITRE I : LES MANUELS ONT LARGEMENT DEVANCE L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE

On imagine volontiers que les premières formes d'enseignement furent uniquement orales et le demeurèrent, pour l'essentiel, jusqu'à l'invention de l'imprimerie qui, dans les manuels d'histoire élémentaire, marque traditionnellement l'essor du livre et de la culture. En réalité, si le livre scolaire que nous connaissons s'est lentement perfectionné, pendant cinq cents ans, l'usage des manuscrits à des fins didactiques semble avoir précédé d'un temps six fois plus long l'époque de GUTENBERG et la "surmultiplication" de toutes les catégories de livres, selon l'expression de M. CHAUNU (1). M. PERONCEL-HUGOZ signale que le très riche musée de DAMAS abrite cette rare merveille qu'est l'Abécédaire d'Ugarit, le plus ancien que l'on connaisse au monde (14e siècle avant Jésus-Christ) (2). Ainsi, d'Ugarit à "Gridi, lapin des bois", la dernière méthode publiée pour l'apprentissage de la lecture, presque 34 siècles se sont écoulés, et l'on débat encore avec passion des meilleures voies pour cette première et fondamentale étape scolaire. Cet exemple est une bonne illustration du paradoxe du manuel qui, connu dans les temps les plus reculés, répandu, par la suite, à des centaines de millions d'exemplaires, n'a jamais réussi à faire la preuve incontestable de sa valeur éducative.

1. *L'Antiquité*

Les peuples d'Asie et d'Afrique qui, les premiers, ont imaginé un système graphique, l'ont utilisé non seulement pour le commerce et la codification des lois, mais, aussi, pour l'instruction des jeunes. En Mésopotamie, écrit Mme ASSA, on utilisait des disques d'argile, et des tablettes de calcaire en Egypte (3). Les disques sumériens seraient le modèle de nos méthodes de

---

(1) CHAUNU (P), *Le Temps des Réformes*

(2) PERONCEL-HUGOZ J.P., *Syrie, Sur les Remparts des Châteaux Français*, Le Monde, 30 Octobre 1976, p. 16

(3) ASSA J., *L'Antiquité, in Debesse et Mialaret, Traité des Sciences Pédagogiques*, II, pp. 19, 21, 36

.../...

lecture et d'écriture, puisqu'on y trouve "des signes élémentaires, puis syllabaires, avec des mots débutant tous par la même syllabe, des phrases complètes tirées d'auteurs classiques" (1).

En Grèce, les poèmes homériques "servaient comme premier livre de lecture, comme morceaux choisis de poésie, comme précis de littérature, comme livres d'histoire et de géographie, et, aussi, comme catéchisme (1).

A Athènes, "les syllabaires retrouvés font penser à ceux que l'on a découverts aussi en pays sumérien ; les listes de mots sont assemblées en fonction de leur longueur et sans tenir compte de leur sens. Les débuts de la lecture n'en étaient pas moins encore pénibles, car les Anciens ignoraient la ponctuation et, plus simplement encore, la séparation entre les mots. L'usage de la *"scriptio continua"* obligeait à un long temps de lecture syllabique ; ... Les premiers textes continus présentaient des syllabes séparées, puis on en venait enfin à la lecture normale de textes tirés des poètes". (1).

Mme ASSA analyse ensuite le contenu du *Livre d'écolier du IIIe siècle en Egypte*, PAPYRUS décrit par GUERAUD et JOUGUET en 1938 (2). L'exécution matérielle n'en est ni très soignée, ni très jolie. Son contenu est à la fois sommaire et général ; au fond, il préfigure le livre unique que l'on a connu il y a quelque cent ans, puisqu'on y rencontre à la fois le syllabaire, des morceaux choisis, des notions d'arithmétique, le calendrier, une liste de rois macédoniens, une liste de divinités grecques, des fleuves, une petite anthologie poétique d'après des auteurs grecs (l'Egypte en était alors à la période hellénistique). La bibliographie publiée par Mme ASSA cite encore un manuel de la même origine géographique : une tablette d'écolier égyptien, décrite par KANYON en 1909.

---

(1) ASSA J., *L'Antiquité, in Debesse et Mialaret, Traité des Sciences Pédagogiques*, II, pp. 19, 21,36

(2) MARROU H.I., *Histoire de l'Education dans l'Antiquité*, pp. 234-235

.../...

Les enfants de plus de 12 ans, à la même époque et sur le pourtour du Bassin méditerranéen, vont chez le grammairien pour y poursuivre ce qu'on peut comparer à nos études secondaires. Il fallait surmonter les difficultés matérielles de la copie manuscrite pour mettre à l'étude les auteurs fondamentaux : HOMERE, EURIPIDE, MENANDRE, THUCYDIDE, XENOPHON, HERODOTE, DEMOSTHENE. Maîtres et élèves collationnaient leurs copies respectives afin de fixer un texte commun. Les documents découverts montrent certaines pratiques : disposition du lexique en deux colonnes, l'une pour le mot homérique (déjà très archaïque pour des écoliers des premiers siècles avant Jésus-Christ), l'autre pour le sens dans la langue moderne ; notation d'indications conventionnelles pour la diction poétique, car il fallait vraisemblablement déclamer les textes et les apprendre par coeur.

Jusque-là, il est hasardeux d'avancer que tel document est plutôt un livre, ou plutôt un cahier. Il tient souvent des deux, mais les modernes lycéens ne sont-ils pas quelquefois contraints de prendre un cours sous la dictée, alors qu'ils disposent d'un manuel inutilisé ?

L'apprentissage de la grammaire pour elle-même n'apparaît que fort tardivement, au 1er siècle avant notre ère, avec le manuel de DENYS DE THRACE qui devient le bréviaire incontesté de la langue grecque jusqu'au XIIe siècle (1). M. MARROU cite un passage d'un catéchisme associé au traité de DENYS DE THRACE :

"*Question* : - Qui était le roi des Troyens ?

Réponse : - (par ordre alphabétique) ARES, APHRODITE, APOLION, ARTEMIS, LETO, SKAMANDROS.

Question : - Qui était le roi des Troyens ?

Réponse : - PRIAM

Question : - Leur général ?

Réponse : - HECTOR

---

(1) DEBESSE, MIALARET, *Traité des Sciences Pédagogiques*, p. 64

.../...

Question : - Leurs conseillers ?

Réponse : - POLYDAMAS et AGENOR

Question : - Leurs devins ?

Réponse : - HELENOS et CASSANDRE, enfants de PRIAM

Question : - Leurs hérauts ?

Réponse : - IDAIOS et EUMEDES, père de DOLON ; et aussi DOLON lui-même..." (1)

De même, l'Introduction à l'Arithmétique, de NICOMAQUE de GERASA devient-elle le manuel de base au IIe siècle de notre ère (1). Dans l'enseignement supérieur, l'initiation à la philosophie comportait des notions générales d'histoire de la philosophie transmises par des manuels indéfiniment recopiés les uns sur les autres (2). En marge de l'enseignement classique, M. MARROU signale la vogue de ce qu'on pourrait appeler une formation technique ; l'apprentissage de la sténographie, qui était l'apanage des secrétaires (ou notarii), associés aux empereurs, magistrats, hauts-fonctionnaires, écrivains, dignitaires de l'Eglise primitive, etc... La sténographie... "était l'objet d'un grand intérêt de la part des parents besogneux en quête d'un métier lucratif pour leur fils : ... "avais-je tort de suggérer, au seuil de cette histoire, que l'éducation antique évoluerait vers une culture de scribes ?" (2).

L'influence de la culture hellénistique va se maintenir dans toute l'Europe civilisée de l'époque, et les apports proprement latins s'y ajouteront. L'éducation romaine intègre progressivement les auteurs latins anciens et modernes aux poètes et philosophes grecs entrés dans le fonds culturel commun. Le plus remarquable, on a envie d'écrire le plus étrange, est que ce fonds va être considéré comme essentiel pendant plus de vingt siècles, par des sociétés de plus en plus diversifiées et bien différentes de celles qui avaient vu naître les oeuvres originales.

---

(1) DEBESSE et MIALARET, op-cit, pp. 66 - 70

(2) MARROU, op- cit, pp. 254, 270, 448

.../...

Mme ASSA énumère les livres du jeune HORACE : HOMERE, les tragiques grecs, LIVIUS ANDRONICUS, ENNIUS, NAEVIUS (1). Un siècle plus tard, il sera devenu classique, à son tour, et ses ouvrages figureront dans le bagage scolaire, à côté de l'ILIADE et des oeuvres de VIRGILE et de SALLUSTE.

Un auteur fécond du Bas-Empire, VARRON, nous est décrit par Gabriel COMPAYRE : "Il se répandait sur tous les sujets, sur la géométrie et sur l'histoire, sur la grammaire et sur la rhétorique. Ses livres ont élevé plusieurs générations. Il a composé des précis d'histoire, des résumés scientifiques, tout à fait analogues par l'intention aux ouvrages classiques de notre temps. Les neuf livres intitulés *Disciplinarum libri* étaient un cours complet d'études". (2).

De ces premières notions, que retenir qui soit propre à notre sujet ? D'abord que les manuels, quoique manuscrits, ont été plus répandus dans l'Antiquité qu'on pourrait le penser à première vue. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur les procédures de leur duplication : existait-il des copistes qui tiraient leurs ressources de la vente de leurs travaux aux écoliers et aux maîtres ? Ou bien les élèves assuraient-ils eux-mêmes cette tâche, à partir des modèles prêtés par les professeurs ? Les oeuvres se transmettaient-elles à peu près intégrales d'une génération à l'autre, ou la copie introduisait-elle des variantes volontaires ou non ?

Par leur origine et par leur contenu, par leur mode de fabrication et de diffusion, les manuels participaient des caractères de l'éducation antique : lenteur de la formation, prééminence de l'oral et de la restitution littérale par coeur, rigueur de plus en plus minutieuse dans les procédures, imitation des modèles : les héros légendaires, les grands maîtres de la poésie et de la philosophie, le père de famille. Dès ce temps-là, l'Ecole et le livre s'orientaient davantage vers le respect des valeurs consacrées, que vers tout autre aspiration d'avenir.

---

(1) DEBESSE et MIALARET, op-cit, p. 79

(2) COMPAYRE (G), *Histoire critique des Doctrines de l'Education*, p. 30

.../...

2. *Le Moyen-Age*

La longue et confuse période qu'on englobe commodément sous le terme de "Moyen-Age" connut des alternatives de régression, voire d'obscurité, sur le plan culturel (la nuit du haut Moyen-Age), et de progrès accompagné d'une forte production d'ouvrages didactiques. On ne sait presque rien de l'enseignement élémentaire, toute l'attention étant portée sur la naissance des Universités. Il fallait bien, cependant, que les futurs étudiants apprennent leur rudiment quelque part, avec des outils pédagogiques appropriés. Bien que les historiens attachent une maigre valeur didactique aux manuels de la fin du Moyen-Age, tels qu'ils ont été conservés, on ne peut qu'être étonné par leur réputation et la valeur de référence que certains d'entre eux conservèrent pendant les siècles ultérieurs.

Le "Traité des Sciences pédagogiques" mentionne l'existence de nombreux ouvrages didactiques qui ont eu une étonnante pérennité, si on la compare à l'existence éphémère de nos modernes manuels. Les auteurs de cette longue période de onze siècles, pratiquement tous ecclésiastiques, se sont donné pour tâche de réaliser la synthèse de l'héritage gréco-latin avec le dogme chrétien. La plupart de ces livres s'alignent, évidemment, sur les programmes de l'époque que, en schématisant beaucoup, on identifie au *Trivium* et au *Quadrivium* des Romains (le *Trivium* comprenait la grammaire, la dialectique, la rhétorique ; le *Quadrivium*, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie ; la distinction de ces sept arts libéraux était attribuée à VARRON). Il faut ajouter aussi que ce plan d'étude s'adressait aux futurs prêtres et moines, (ce qui fait dire à M. CLAUSSE qu'il s'agissait d'une sorte d'enseignement professionnel), à quelques rares laïcs, mais ~~et~~ en aucune façon aux enfants des paysans, qui n'étaient pas touchés par l'instruction (1).

Dans les écoles épiscopales comme dans les écoles claustrales, les instruments de travail sont les copies de la Bible, les livres liturgiques, les textes des Pères de l'Eglise et, parmi eux, SAINT-AUGUSTIN, des classiques latins et les oeuvres didactiques d'un certain nombre d'Encyclopédistes.

---

(1) CLAUSSE A., *in Traité des Sciences Pédagogiques*, II, p. 125

.../...

M. CLAUSSE dresse la liste des villes où les *scriptoria* les plus importantes s'étaient fixées, diffusant les copies à partir de manuscrits importés d'Italie (1).

Une pédagogie à l'échelle européenne

Les auteurs pédagogiques les plus féconds, dont la réputation se maintiendra jusqu'au XVIIe siècle, étaient dispersés dans toutes les contrées touchées par la civilisation latino-chrétienne.

Le Donat

Appartenant encore au monde antique, mais renommés dans toutes les écoles chrétiennes, ce sont : *QUINTILIEN*, né en Espagne au 1er siècle, professeur à ROME, avec son Institution oratoire ; *DONAT*, également latin, auteur de l'*Ars grammatica*, tellement célèbre que le nom de son auteur devint synonyme de livre scolaire. Un *donat* était un manuel de grammaire et on trouve même le *donat* de la religion chrétienne (d'après l'Encyclopédie Larousse). Un des premiers livres imprimés, en même temps que la Bible, fut un *donat* de 1455. Si le *donat* était une grammaire élémentaire procédant par questions-réponses, l'*Institutio de arte grammatica*, *de PRISCIEN*, s'adressait au niveau supérieur ; l'auteur, né en Afrique au Ve siècle, enseignait à CONSTANTINOPLE. D'inspiration chrétienne, contemporains, deux Latins de ROME sont cités pour leur importante production de manuels pratiques, "dépourvus d'originalité" : *BOECE et CASSIODORE*.

L'Espagne du VIe siècle vit naître l'évêque *Isidore de SEVILLE*, dont les Etymologies, ou Origines, étaient une somme de toutes les connaissances utiles.

Les brumes du Nord accompagnèrent l'existence discrète et laborieuse du célèbre *BEDE* le vénérable, né à la fin du VIIe siècle dans le NORTHUMBERLAND. Des siècles plus tard, on étudiera encore ses traités de métrique latine, de rhétorique, d'orthographe, d'astronomie, comme le fameux *"De natura rerum"*. M. CLAUSSE cite encore un très ancien traité d'histoire naturelle, le Physiologue ; deux auteurs d'origine irlandaise ou écossaise :

---

(1) ibid, p. 124

SEDULIUS SCOTTUS et *Jean SCOT ERIGENE*, tous deux nés au IXe siècle, et un manuel pour les religieuses novices, *Hortus deliciarum*, par *Herrade de LANDSBERG* (XIIIe siècle). Cette nonne y résumait le savoir de son temps, y compris le jardinage et l'agriculture. (1).

Des traités très particuliers étaient rédigés pour l'éducation des princes et des nobles. Celui que la comtesse *Dhuodà de SEPTIMANIE* écrivit pour son fils Guillaume, au milieu du IXe siècle, nous permet de vérifier l'ancienneté et l'authenticité du terme de manuel appliqué au livre de l'élève. Elle l'intitule en effet : *"Liber manualis"* - L'adjectif d'origine a simplement glissé, depuis, au statut de substantif (2).

Pour la fin de la période considérée, le Bas Moyen-Age, les renseignements de détail se font plus rares. Ce n'est pas que l'enseignement y soit devenu moins livresque, au contraire, et les plaisantes exagérations de RABELAIS ne laisseront rien ignorer sur ce point. A ce sujet, il est curieux de noter l'évolution des connaissances entre la date de publication de l'Histoire critique, de Gabriel COMPAYRE (1879), et celle du moderne Traité des sciences pédagogiques (1971). COMPAYRE insiste beaucoup sur l'une des causes qu'il voit à un relatif ignorantisme du Moyen-Age : "D'abord les livres manquaient. Loup de FERRIERES était obligé d'écrire à ROME et de s'adresser au Pape en personne pour se procurer un ouvrage de CICERON. On citait comme riche la bibliothèque d'une abbaye qui possédait un exemplaire d'HORACE. Mais,surtout,on n'avait pas de loisirs..." (3). Le temps passant, les choses ne vont guère mieux : "Il faut considérer, tout en faisant la part du génie et des qualités personnelles, que, dans ces âges d'ignorance, la parole vivante du professeur avait une importance tout autrement grande qu'aujourd'hui. De notre temps, les livres remplacent les professeurs et dispensent presque des leçons orales. Au temps d'ABELARD, les livres n'existaient pas ou, du moins, étaient fort rares". (4).

---

(1) CLAUSSE A., op-cit p. 142
(2) Cf. DHUODA, *Manuel pour mon fils*, traduction moderne
(3) COMPAYRE, op-cit, Edition Hachette de 1879, p. 46
(4) ibid, p. 49

.../...

En presque un siècle, la recherche et la critique historiques ont fait évoluer des affirmations de ce genre. Il faut même s'étonner que, dans une époque où la distance et le temps avaient des dimensions incomparables à celles que nous connaissons, les livres écrits aux quatre coins de l'Europe, de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, soient parvenus à presque tous les foyers culturels existants, jusqu'en Irlande et aux Flandres.

M. CLAUSSE révèle l'éclat intellectuel des écoles de CHARTRES au XIIe siècle. L'un des Chanceliers, Thierry de CHARTRES, a noté, dans un recueil nommé *Heptacheuchon*, la liste des textes et manuels sur lesquels se fondait son enseignement des arts libéraux. Nous y retrouvons *Donat*, *Priscien*, *Boèce*, *Isidore de Séville* et, de plus, *Cicéron*, *Capelle*, *Aristote*, *Columelle*, *Gerbert*, *Hygin*, *Ptolémée*. Un peu plus tôt, Hugues de SAINT-VICTOR écrivait le *Didascalion*, traité des études où l'auteur veut nous dire ce qu'il faut lire, dans quel ordre, et comment il faut le faire. (1).

L'Aube d'une pensée moderne

Cependant, une évolution considérable s'amorce au XIIIe siècle : à côté de l'éducation purement abstraite et désintéressée des écoles ecclésiastiques et des nouvelles Universités, la classe moyenne, préfiguratrice de la bourgeoisie, réclame des écoles à la fois ouvertes, pratiques, modernes. On y étudie les langues vernaculaires et non plus le latin. On y emploie de petits manuels de conversation conçus en vue de servir à l'enseignement des langues étrangères, dont la connaissance était nécessaire au commerce. Un manuel d'arithmétique réellement pratique est composé par *Léonardo PISANO* au début du XIIIe siècle, à l'usage des marchands. (2).

A l'autre extrémité du *cursus* scolaire, l'Université, de fondation récente, retrouvait la pensée d'ARISTOTE grâce au truchement des auteurs arabes et hébreux. On peut, à la limite, inscrire dans un catalogue des auteurs didactiques des célébrités comme Albert LE GRAND et SAINT-THOMAS, dans la mesure où leurs synthèses de la pensée antique et de la pensée théologique influencèrent durablement tout l'enseignement ultérieur. M. CLAUSSE apporte

---

(1) CLAUSSE, *in Traité des Sciences Pédagogiques*, pp. 152-153
(2) ibid, pp. 156-157

Déjà la tyrannie du livre

des arguments à cette thèse lorsqu'il écrit : "Faire un cours, c'est lire un livre (*legere librum*). Savoir, c'est savoir ce que les écrivains authentiques ont dit sur un sujet déterminé. Tout cours est donc lecture et commentaire d'un livre faisant autorité en la science enseignée. Les programmes d'études fixent, non pas la liste des matières, mais la liste des ouvrages que doit connaître le candidat" (1).

Le Manuel s'oppose déjà au livre

Il n'est pas toujours aisé de discerner, aux époques lointaines, ce qui est le livre de base, ouvrage de fond et d'érudition, création originale, et ce qui est manuel, spécialement ordonné et apprêté à des fins didactiques.(2). Tout laisse penser que, au XIIIe siècle comme plus tard, la fréquentation des grandes oeuvres était réservée, par leur difficulté même et par le coût élevé des manuscrits, à de rares érudits. Les élèves et les étudiants devaient se contenter de résumés, de gloses, de commentaires des grandes oeuvres, d'interprétations de seconde main qui formaient ce qu'on a nommé la production scolastique. COMPAYRE cite les petits traités élémentaires écrits en langue vulgaire par le Chancelier de l'Université, Jean GERSON (1363-1429).

Plus d'un siècle auparavant, Vincent de BEAUVAIS avait produit "la plus vaste encyclopédie du savoir théologique et profane de son temps". Mais ses ouvrages, le Miroir en trois parties, son Traité d'éducation pour les enfants de la noblesse, sont plutôt des manuels selon l'acception de F. BUISSON, c'est-à-dire pour les parents et pour les maîtres (1).

Les derniers auteurs cités par M. CLAUSSE, Gérard de GROOTE, Léonard BRUNI, Victorin de FELTRE, Baptiste GUARINO, sont à la fois des éducateurs et des humanistes, qui réagissent contre les interprétations du Moyen-Age en restituant les oeuvres authentiques des Grecs et des Latins. La deuxième (ou troisième) "Renaissance culturelle" allait se développer (3). Devait-elle s'accompagner d'une révolution pédagogique de même prestige et de même portée ?

---

(1) CLAUSSE, op cit, pp. 173-184
(2) v. supra pp. 10-14
(3) La première Renaissance, fort modeste, correspondrait à l'influence positive de CHARLEMAGNE et d'ALCUIN, la seconde à l'essor intellectuel du XIIIe siècle.

.../...

3. *La Renaissance*

Où la prospective pédagogique devance la pratique

Avec la Renaissance va apparaître, pour s'accuser par la suite, un phénomène qui touche au paradoxe inducteur de notre problématique : il se crée un *hiatus* entre la pensée pédagogique de pointe et la pratique "au ras du sol", et ce *hiatus* ne cessera de s'apparenter à un fossé toujours plus profond. Les savantes Histoires de l'Education font toutes une large place aux Phares que sont RABELAIS, MONTAIGNE, ERASME, Victorin de FELTRE et autres Thomas MORE. Il est permis de considérer que, après eux, tout était dit en pédagogie, qu'il suffisait de perfectionner les applications de leurs intuitions géniales. On sait suffisamment ce qu'il en fut en réalité : ce n'est pas pour rien qu'une mode de l'époque voulait qu'on écrivît des "Utopies".

Dans le domaine propre de l'édition didactique, rien ne permet de penser que des changements décisifs allaient intervenir, sinon celui qu'apportait la multiplication rapide des ateliers d'imprimerie, dès la fin du XIVe siècle. Il y eut, au XVIe siècle, une abondante production, mais essentiellement sous forme de traités d'éducation, donc d'ouvrages théoriques destinés aux maîtres. Or, l'expérience moderne montre qu'ils ont une faible propension à les lire et, à plus forte raison, à en appliquer les préceptes. Dans le Traité des Sciences Pédagogiques, M. DEBESSE cite une source intéressante : le Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVIe siècle, publié en 1886 à la demande de Ferdinand BUISSON. "On y trouve par centaines des ouvrages où domine le souci de la formation de l'homme, depuis ceux des grands auteurs ... jusqu'aux publications d'écrivains tombés dans l'oubli. Les livres pour les élèves et pour les maîtres, grammaire, traductions, géométrie, fables, etc... sont innombrables" (1). Et M. DEBESSE ajoute que, d'après P. PORTEAU, le catalogue est incomplet et qu'on peut lui ajouter de très abondantes et précieuses additions (2). On aimerait connaître la démarche et le contenu de ces innombrables manuels, mais c'est évidemment

---

(1) DEBESSE (M), *in Traité des Sciences Pédagogiques*, op cit, pp. 195-196
(2) PORTEAU (P), *MONTAIGNE et la vie pédagogique de son temps*.

.../...

chose difficile, voire impossible, et il faut s'en rapporter aux témoignages indirects et aux critiques des contemporains, dont les plus célèbres sont évidemment MONTAIGNE et RABELAIS, celui-là très sévère pour la scolastique. La culture de l'esprit s'appuyait sur les *Libri Locurum*, ou cahiers de lieux communs, ces recueils de citations et de proverbes sur tous les sujets, très à la mode au XVIe siècle, et vantés par ERASME (1). M. DEBESSE, à la suite de P. PORTEAU, pense que la vie pédagogique semble avoir été moins mauvaise que le dit MONTAIGNE. On fait aussi, bien entendu, la part de l'amplification bouffonne dans les écrits de RABELAIS mais, à travers la satire, nous pouvons recueillir quelques détails véridiques. C'est ainsi que le grand docteur

RABELAIS

sophiste Thubal HOLOFERNE enseigne sa charte (son syllabaire) à GARGANTUA en cinq ans et trois mois. Il lui donne la fameuse grammaire latine de DONAT, le *Facet* (-traité de civilité puérile et honnête), le *Théodolet* (- histoire sainte en latin, de l'évêque *THEODOLUS*), et *Alamus in Parabolis* (recueil de quatrains moraux), et cette étude va durer treize ans, six mois et deux semaines. Maître HOLOFERNE meurt après la lecture du *De Modis significandi* (- grammaire spéculative) et du *Compost* (- calendrier populaire). Il est remplacé par Maître Jobelin BRIDE, qui fait confiance à *Hugutio* (vocabulaire latin), *Hebrard Grecisme* (lexique gréco-latin), le *Doctrinal* (Traité de grammaire), le *Quid* est (manuel par demandes et réponses), le *Supplementum*, le *Marmotret* (commentaires sur la vie des saints) et un autre traité de civilité en distiques latins, le *De moribus in mensa servandis*. C'est alors que GARGANTUA apparut à son père "fou, niais, resveux et rassoté". RABELAIS nous apprend encore que Jobelin BRIDE enseignait à son élève à écrire gothiquement et lui écrivait tous ses livres, car l'art d'impression n'était pas encore en usage.

Avec les réserves qui conviennent lorsqu'on exploite RABELAIS, en raison de son délire burlesque qui masque de profondes vérités, deux idées se dégagent de ce passage de GARGANTUA (2) : les Scolastiques de son temps

---

(1) DEBESSE, op cit, p. 261
(2) RABELAIS, *La vie très-horrifique du grand GARGANTUA*, chapitre 14

.../...

enseignaient à grand renfort de manuels, tous hérités des auteurs du Moyen-Age, depuis le Donat du IVe siècle jusqu'au Doctrinal du XIIIe.

M. DEBESSE explique, à plusieurs reprises, le succès des faiseurs de manuels qui, en dépit d'un appel véhément des humanistes à la fréquentation directe des grands auteurs de l'Antiquité, assument leur fonction d'intermédiaires :

" Même au début du XVIe siècle, qui est l'âge d'or de l'humanisme, son influence sur la pratique éducative reste faible... Elle était freinée par certains traits de l'humanisme lui-même : c'est un fait, par exemple, que les recherches et publications des humanistes sont très érudites et parfois indigestes. Elles portent fréquemment sur des sujets très restreints..." (1).

Le même auteur évoque une évolution assez positive dans la confection des manuels : "les auteurs ne se contentent pas de décrire, de recommander des procédés à l'usage des parents et des maîtres. Ils cherchent à les expliquer, et, surtout, à les expliquer par des raisons morales, et par une psychologie avant la lettre qui peut aujourd'hui nous paraître sommaire... Sans doute, les préoccupations pratiques demeurent importantes, mais on sent dans les manuels les plus humbles le souci de régler, de coordonner et même de systématiser les procédés pédagogiques dont ils vantent l'efficacité." (2)

La conscience pédagogique européenne

Qui sont ces auteurs de la Renaissance, si nombreux et si peu connus, sans doute parce que l'éclat de quelques grands noms a scotomisé leur existence ?

Victorin de FELTRE (1378-1446) fut assurément un grand éducateur, mais il n'a rien laissé par écrit, si ce n'est un opuscule, *De Orthographia*. N'y aurait-il pas une corrélation entre les deux faits ?

Dans les provinces rhénanes et flamandes, une société religieuse des Frères de la Vie commune (ou Hiéronymites) semble avoir eu une intense activité pédagogique, du XVe à la fin du XVIe siècle. D'abord

---

(1) DEBESSE, op.cit, p. 198

(2) ibid, pp. 202-203

.../...

copistes infatigables, ils se mirent à l'imprimerie pour accroître leurs ressources, consacrées à l'enseignement. L'orientation de leurs productions semble avoir été rigoriste, dévôte (l'Imitation de Jésus-Christ, la Dévotion moderne), d'inspiration médiévale.

Le grand ERASME fut surtout un théoricien de l'éducation, en même temps qu'un moraliste. Cette dernière tendance l'incita à produire un petit manuel de civilité chez l'enfant. Le succès de ces livres de civilité, déjà en usage dans la jeunesse de GARGANTUA, ne se démentira pas. ERASME fut aussi un spécialiste du grec, il composa un Dictionnaire grec, des dialogues sur la bonne prononciation, traduisit une grammaire grecque de Théodore GAZA, ainsi que des oeuvres morales de PLUTARQUE.

Le Despautère

Il faut faire ici une place de choix au Flamand Van PAUTEREN, dont on a fait DESPAUTERE (1460-1520). Sa grammaire, de 1535, régnait assez largement dans les Collèges, malgré les efforts de RAMUS. On y trouvait d'autres grammaires, versifiées, celles d'Alexandre de LA VILLEDIEU et de THEODOLETZ.

Un auxiliaire de LUTHER, SCHWARZERDE, plus connu sous le nom grec de MELANCHTON, rédigea des grammaires grecque et latine, des manuels de rhétorique, de dialectique et de physique (1).

A une époque où les hommes, comme les idées, voyageaient plus facilement qu'aujourd'hui, du moins dans les milieux cultivés et, probablement, parce que le latin et le grec étaient leur moyen commun d'expression, on est conduit à faire un tour d'Europe des foyers pédagogiques. En Angleterre, ce sont Thomas MORE et J.L. VIVES, ce dernier d'origine espagnole, dont les traités d'éducation retiennent l'attention, ainsi que R. ASHAM pour une méthode d'apprentissage de la langue, d'inspiration globaliste et analytique. Mais on ne trouve pas trace de livres destinés aux élèves dans la production de ces érudits.

---

(1) COMPAYRE, op.cit, p. 155

De retour en France, on ne peut manquer d'évoquer, avec COMPAYRE, Pierre LA RAMEE, dit RAMUS, lecteur royal et HUGUENOT, qui fut massacré le jour de la Saint-Barthélémy. Il se signala en invectivant ARISTOTE en 1536. Plus tard, il enseigna avec succès au Collège de France. Il publia une grammaire latine, en 1559, une grammaire grecque en 1560, une grammaire française en 1562, et une dialectique en 1555. COMPAYRE nuance son admiration lorsqu'il rappelle que RAMUS prétendait aussi réformer l'orthographe française. De nos jours, il se rangerait assurément parmi les linguistes novateurs : en 1562, la première édition de sa grammaire française est transcrite : *"gramère"*, et il intitule son erratum : *"Corijé einsi lé fautes"*. Esprit actif et polyvalent, RAMUS a encore rédigé une arithmétique et une géométrie qui demeurèrent longtemps classiques (1).

Déjà l'orthographe phonétique

Vers la fin du XVIe siècle, le système scolaire des siècles suivants était déjà largement préfiguré. Les collèges vont accroître encore leur clientèle au sein de la noblesse et de la bourgeoisie. Les petites écoles ne s'étendront guère, ni en nombre ni en qualité. L'abondante floraison des livres classiques se renouvellera lentement, tant les auteurs consacrés paraissent prestigieux et seront donc indéfiniment réimprimés. Les grammaires grecques et latines, les traductions d'auteurs anciens, seront le principal héritage transmis par les érudits de la Renaissance au siècle suivant, et immédiatement réinvesti. Quant aux anticipations des grands Pédagogues, elles demeureront longtemps à l'état de latence.

---

(1) COMPAYRE, *Histoire critique*, Op.cit, p. 137

CHAPITRE II : LES MANUELS DE L'ANCIEN REGIME (17E ET 18E SIECLES)

Les deux siècles classiques par excellence voient se préciser et se figer, dans sa forme la plus achevée, le type d'enseignement classique qui est peut-être ce qu'a produit de plus cohérent et de plus résistant, malgré ses contradictions, le génie éducatif français. On ne peut lui comparer que l'Ecole primaire de la IIIè République, de ce double point de vue. Mais, malgré quelques tentatives particulières, on était loin de vouloir réaliser concrètement la promotion de l'Ecole populaire qui va demeurer, pour longtemps encore, dans l'obscurité et le marasme, alors que l'instruction et l'éducation des classes privilégiées par la naissance et/ou la fortune seront confiées aux grands ordres religieux enseignants. Logiquement, l'expansion de la littérature pédagogique devrait accompagner cette incontestable prospérité. Sous la diversité des titres et des auteurs, on retrouve des traits constants, attentivement exposés et analysés par M. SNYDERS, parfois rappelés sur le mode anecdotique par G. COMPAYRE et d'autres auteurs (1) (2).

. *L'impérialisme du latin*

Le but premier, notamment dans les collèges, est d'apprendre le latin, par une imprégnation constante, ce qu'on pourrait appeler une méthode directe, par analogie avec ce qu'on a tenté naguère pour améliorer l'enseignement des langues vivantes : "L'immense majorité des heures de classe est consacrée à l'étude de la langue latine et des écrivains latins ; l'exercice fondamental est de composer en latin discours et vers ; ensuite tous les cours sont professés en latin, y compris l'histoire et la philosophie ... C'est dans les grammaires rédigées en latin qu'on doit apprendre les règles du latin ; mais il y a plus, on apprend à lire le français dans des livres latins, on apprend aux petits Français en latin comment se prononcent les mots français" (1). Nous ajouterons que ce dernier usage, qui nous semble aberrant au niveau secondaire, est aussi largement suivi dans les petites écoles, avec des enfants de paysans et d'artisans.

---

(1) SNYDERS G, *la pédagogie en France aux 17è et 18è siècles*, p. 60
(2) COMPAYRE G. *Histoire critique des doctrines de l'éducation*

.../...

2. Le bon ROLLIN

Il faut donc s'attendre à trouver de nombreuses grammaires latines, et de multiples éditions des écrivains latins connus au Moyen-Age ou redécouverts par la Renaissance. Cette hégémonie du latin est mise en lumière par un passage de ROLLIN, illustre auteur pédagogique de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe. Il écrivit, en 1726, un Traité des Etudes qui fut considéré, pendant plus d'un siècle, comme le dernier mot de la pédagogie. Or, il eut la hardiesse de rédiger ce Traité en français, et s'en excusa : "Il aurait peut-être été de mon intérêt de composer mon livre en latin, et j'aurais pu mieux réussir en écrivant une langue à l'étude de laquelle j'ai employé une partie de ma vie, et dont j'ai beaucoup plus d'usage que de la langue française". (1).

. L'imprégnation religieuse

Une autre intention dominante de l'enseignement traditionnel est la formation du chrétien. "Un maître chrétien doit enseigner deux choses : la piété et les belles lettres ; la piété tient le premier rang" (Père de JOUVENCY). "L'Université de PARIS se propose trois grands objets qui sont : la science, les moeurs, la religion (...) Il faut employer le temps du collège à bien faire connaître aux jeunes gens Jésus-Christ" (ROLLIN) (2). Dans les petites écoles, nous le verrons, tout est mis en accord avec cet objectif, mais il faut remarquer, avec M. SNYDERS, que les études littéraires poursuivies dans les Collèges risquaient de propager bien davantage les valeurs du paganisme antique. Certes, on lisait en latin des auteurs chrétiens, mais les classiques latins et grecs tenaient, et de loin, la plus grande place. Il fallut même qu'un arrêt du Parlement, en 1703, imposât cet usage de lire chaque jour des maximes tirées de l'Ecriture sainte, dans les classes. ROLLIN s'exprimait ainsi à ce sujet : "L'Université consent que l'on tire des auteurs païens la délicatesse des expressions et des pensées... elle regarde la lecture de l'Ecriture sainte comme un préservatif salutaire, et comme un remède efficace pour prévenir

. Un contenu paradoxal

---

(1) COMPAYRE, op. cit., p. 463
(2) SNYDERS, op. cit., p. 59

.../...

et fortifier les jeunes gens, au sortir des études, contre les fausses maximes d'un siècle corrompu et contre la contagion des mauvais exemples." (1)

5. Clôture de l'univers scolaire

Troisième principe qui inspirait les ordres enseignants de l'époque, quelles que fussent leurs oppositions respectives, c'était d'isoler l'élève du spectacle du monde extérieur et de la contagion des mauvais exemples, comme s'exprimait ROLLIN. Cette aspiration d'une école close et aseptique demeurera assez constante jusqu'à une époque récente. Comment la concilier avec la licence d'expression de nombreux écrivains de l'antiquité, dont les tableaux réalistes ou voluptueux étaient inconciliables avec la vertu et la chasteté observées dans les collèges ? Les pères ne confiaient à leurs élèves que des morceaux soigneusement choisis et expurgés. Nous rencontrons là l'origine d'une querelle très actuelle : "Saint-Ignace ne se contente pas de vouloir supprimer les endroits dangereux ; il propose de les remplacer par des choses édifiantes, et les Jésuites suivront souvent cette indication. Ils prennent à l'égard des maîtres les mêmes précautions ; ils ne doivent pas lire les écrits de LUCIEN ; HORACE et OVIDE seulement dans les éditions expurgées..." Leurs rivaux de PORT-ROYAL leur font écho : "nous leur marquons ce qu'elles doivent lire, et il ne leur est pas permis de changer d'endroit ni de livres ; car il se rencontre peu de livres où il n'y ait quelque chose à faire passer. Aussitôt que la lecture est faite, on reprend le livre". (2). COMPAYRE insiste sur le même fait : "Les Jésuites ne mettaient le plus souvent entre les mains de la jeunesse que des excerpta, des morceaux choisis... Ne nous moquons pas trop des éditions expurgées. Y-a-t-il beaucoup d'églogues de VIRGILE, beaucoup de satires d'HORACE, beaucoup de dialogues de PLATON qu'on puisse expliquer aux jeunes gens sans en passer une ligne ? Seulement les Jésuites poussaient trop loin les scrupules,quand ils interdisaient, par exemple, le quatrième livre de l'Enéide ou encore les comédies de Térence". (3)

---

(1) COMPAYRE, op. cit., p. 467
(2) d'après M. SNYDERS, p. 48
(3) COMPAYRE, op. cit., p. 189

6. L'Equipement didactique des Collèges

On peut ainsi résumer la littérature scolaire de l'époque : beaucoup de latin et de grec, une religiosité omniprésente, de très rares ouvertures sur le monde contemporain : pas d'écrivains français ; de l'histoire sainte et de l'histoire ancienne, pas d'histoire moderne ; peu de géographie, de mathématiques et de sciences ; des oeuvres tronçonnées et sélectionnées sous forme de morceaux choisis ; des grammaires latines arides et curieusement versifiées pour soutenir la mémoire. Ce procédé mnémotechnique se retrouve dans quelques autres manuels d'histoire et de géographie. Comme nous l'avons fait pour les époques précédentes, nous nous proposons de relever, çà et là, les titres des livres scolaires les plus utilisés, dans la mesure où ils sont révélateurs des traits précédemment décrits.

'. Les Jésuites

Tous les historiens de l'éducation s'accordent sur les principaux auteurs qui ont produit des manuels à l'usage des maîtres : d'abord les rédacteurs jésuites anonymes du règlement des études, le fameux *Ratio studiorum* qui, à peine amendé, était toujours en vigueur au XIXe siècle ; le Père de JOUVENCY, Jésuite ; les Pères LAMY et THOMASSIN chez les Oratoriens ; NICOLE, LANCELOT, à PORT-ROYAL ; BOSSUET et FENELON en tant que précepteurs des Princes, et le fameux ROLLIN, qui semble avoir résumé toute la science pédagogique des époques précédentes. G. COMPAYRE énumère les ouvrages que les Jésuites mettaient entre les mains des élèves : les Epitres de Cicéron, les poèmes, les Epitres et les Elégies d'Ovide ; des extraits de Catulle, Tibulle et Properce ; les Eglogues, les Géorgiques, l'Enéide, de Virgile ; quelques auteurs grecs : Cébès, Chrysostome, Esope, Agapet ; plus tard, ce seront César, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce, Horace et, encore, Isocrate, Saint-Chrysostome, Saint-Basile, Platon, Plutarque, Théognis, Phocylide, Saint-Grégoire de Naziange, Quintilien, Démosthène, Thucydide, Homère, Pindare, Aristote. On utilisait, de plus, un Traité de Rhétorique du Père Cyprien Soarès et une grammaire latine d'Emmanuel Alvarès. On sait que Térence était exclu par le Ratio mais qu'il fut admis, avec des réserves, par le Père de JOUVENCY, à la fin du XVIIe siècle. La philosophie

en était restée à l'engouement médiéval pour Aristote, qu'on étudiait à travers les commentaires de Thomas d'AQUIN et des Pères Jésuites TOLET et FONSECA.

8. L'Oratoire

Chez les Pères de l'Oratoire, COMPAYRE voit quelques tendances plus modernistes : ils utilisaient le français jusqu'à la classe de 4e et continuaient ensuite à enseigner l'histoire en français. Le Père de CONDREN compose, en 1642, une Nouvelle "Méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine", en langue française. Contrairement aux Jésuites, les Oratoriens enseignaient l'histoire : "les pères de la compagnie composaient des livres élémentaires, tels que les abrégés du Père BERTHAULT, les Cahiers dictés à VENDOME par le Père Le COINTE" (1).

L'ambiguité des cahiers

Cette allusion aux "cahiers" mérite une explication. Il s'agit de ces documents qu'on retrouve d'une époque à l'autre et qui ne sont ni des livres ni des cahiers. Serait-il abusif de penser qu'ils sont l'image même du manuel ? En effet, dans son Traité de pédagogie intitulé "Entretien sur les Sciences", le Père LAMY blâme avec vivacité un usage qui était devenu général dans les classes de philosophie, celui de dicter des cahiers composés par les professeurs. C'est d'abord une perte de temps pour les élèves ; mais de plus, les doctrines de ces leçons dictées étaient le plus souvent des opinions mal conçues, mal digérées, mal expliquées, écrites en mauvais latin : "... Dans la vieille Université de PARIS, l'habitude ne s'introduisit que peu à peu d'y donner des écrits. Mais ces écrits ne tardèrent pas à s'étendre hors de toute mesure... Le mal ne fit que s'accroître et, lorsque le P. LAMY le signale, il était à son comble : aux vrais et grands philosophes s'étaient substitués dans les classes de verbeux et indigestes cahiers de professeurs inconnus et sans valeur". (2). Le père LAMY prend ici pour cibles les professeurs de philosophie qui dictent leur propre cours noté sur un cahier, une pratique point si ancienne malgré des interdictions répétées. Mais un autre Oratorien, le P. ADRY,

---

(1) d'après COMPAYRE, p. 221
(2) ibid, pp. 235 - 236

dit que, au Collège de JUILLY, le professeur spécial pour l'histoire remettait des "cahiers d'histoire" aux préfets de pension, pour certaines classes où il n'intervenait pas personnellement. En dehors du procédé de l'impression ou de la reprographie auquel on aurait recours dans nos établissements actuels, ce type de document pédagogique s'apparente bien au manuel. D'ailleurs, vers la fin du XVIIIe siècle, dans un écrit qui justifie une exploitation attentive, le Président Rolland d'ERCEVILLE range explicitement "les cahiers" parmi les livres scolaires dont l'Etat devrait contrôler la rédaction. (1)

Les Oratoriens utilisaient encore d'autres manuels composés par leurs soins : le P. LAMY, lui-même, écrit en 1670 un "Art de Parler" qui eut quatorze éditions, et, aussi, un "Traité de mécanique et des Eléments de géométrie". Il recommandait à ses collègues "l'Introduction à la géographie", de CLUVERE, les Oeuvres (géographies) de SANSON, les Cartes de M. de l'ISLE, le "*Rationarum temporum*", du P. PETAU (chronologie) ; la Grammaire latine de DESPAUTERE, qu'il ne jugeait donc pas aussi barbare que les Messieurs de PORT-ROYAL, la Grammaire grecque, de CLENARD, revue par ANTESIGNAN. Prudence significative, il nous avertit que, à ses yeux, les grammaires de LANCELOT sont meilleures ; c'est pour se conformer à l'usage des collèges qu'il indique les autres (?). Le Père THOMASSIN, "compilateur infatigable, érudit distingué", développe en huit tomes et des milliers de pages, des Méthodes d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement les lettres humaines, les philosophes, la grammaire et les langues, en les réduisant toutes à l'hébreu, l'histoire profane (1681-1690).

). *Port-Royal*

Un troisième grand foyer de réflexion pédagogique se trouve chez les jansénistes de PORT-ROYAL, les fameux Messieurs des petites Ecoles. Leur oeuvre, située chronologiquement avant celle des Pères de l'Oratoire LAMY et THOMASSIN, est jugée d'inspiration plus moderne par COMPAYRE, alors que M. SNYDERS met en garde contre la distance qui sépare encore l'intention et la réalisation effective chez un grammairien comme LANCELOT (2). A PORT-ROYAL, on

---

(1) v. infra, p. 60
(2) SNYDERS, op. cit., p. 70

jugeait absurdes les méthodes en usage, qui faisaient passer l'enfant, sans transition, du parler de la nourrice à l'étude du latin. On lui faisait apprendre à épeler dans des livres latins. Les novateurs jansénistes n'allèrent pas jusqu'à rédiger des syllabaires attrayants s'inspirant de la langue des nourrices mais, du moins, ils traduisirent en un français élégant des auteurs latins : les Fables de PHEDRE, traduites en français, avec le latin à côté, pour servir à bien entendre la langue latine et bien traduire en français ; les Comédies de TERENCE, les Lettres morales et politiques de CICERON à son ami ATTIQUE, la Nouvelle traduction des Bucoliques de VIRGILE, publiées par M. de SACY entre 1647 et 1666. Si, comme le dit COMPAYRE (1), ces ouvrages servaient à l'apprentissage de la lecture, on ne peut que s'étonner de la maturité des enfants de l'époque.

10. Le Siècle de la Grammaire

L'éclat de PORT-ROYAL tient davantage aux recherches grammaticales de LANCELOT. C'est au XVIIe siècle que la grammaire, donc le manuel de grammaire, ont pris une importance qui ne se dément pas. Les abus des siècles précédents et de l'enseignement traditionnel (le Despautère de 1535 est remanié par BEHOURT en 1674) conduisent à des propositions visant à minimiser le rôle du métalangage grammatical au profit d'une pratique directe et intuitive de la langue. NICOLE et LANCELOT ne l'entendent pas de cette oreille, mais ils s'attachent à renouveler en profondeur ce qui leur paraissait dépassé. En 1975, les affrontements entre la grammaire scolaire traditionnelle et les grammaires modernes sont toujours aussi vifs, et il est remarquable que, à cette occasion, on fasse encore référence à la "Grammaire générale et raisonnée", de 1660, oeuvre commune de LANCELOT et ARNOULD. LANCELOT fut aussi l'auteur fécond de : "Une nouvelle méthode pour apprendre la langue latine", (1644), la Méthode pour la langue grecque (1655), le Jardin des racines grecques, les Méthodes pour la langue italienne et pour la langue espagnole (1660). ARNAUD composa des

---

(1) COMPAYRE, op. cit., p. 252

Eléments de géométrie en 1657, puis une Logique en 1661. Le succès des livres de PORT-ROYAL fut considérable, et COMPAYRE précise que le "Jardin des racines grecques" avait résisté pendant deux siècles au goût de la nouveauté, et rendu d'incontestables services à de nombreuses générations, malgré ses erreurs. Quant à la Méthode grecque, si elle fut reconnue partout comme un important progrès, elle ne détrôna pas, dans les Collèges de l'Université, la grammaire de CLENARD, revue et augmentée par VOSSIUS, puis remplacée par celle de FURGAULT (1).

Parmi les ouvrages scolaires originaux de cette époque se place "*l'Orbis sensualium pictus*", de COMENIUS (1658), sorte d'encyclopédie en images, où les mots sont expliqués par des figures. COMPAYRE y voit une anticipation des livres de leçons de choses (1).

1. L'éternelle dialectique du isonéisme et du progrès

De ces titres et de ces noms d'auteurs accumulés se dégagent deux ou trois faits assez constants : d'une part, un mouvement ascendant dans la qualité des méthodes (malgré des réserves et des critiques, M. SNYDERS ne méconnaît pas le progrès que représentent les ouvrages de LANCELOT) (2), d'autre part, un immobilisme certain des milieux enseignants. Seuls, quelques esprits ouverts reconnaissent qu'une méthode nouvelle dépasse celles qui existaient et devrait donc, logiquement, les remplacer. Ailleurs, on persiste à les utiliser ; les livres nouveaux se juxtaposent aux anciens et ne les évacuent pas. Cette constante, toujours actuelle, est commentée par COMPAYRE : "les réformes accomplies par les solitaires attendirent longtemps avant d'être accueillies, avant de tomber dans le domaine commun : quelques-unes attendent encore..." (1)

On ne peut oublier qu'est apparu à PORT-ROYAL le nouveau procédé d'épellation attribué à Blaise et Jacqueline PASCAL. Au lieu de faire prononcer (be, de, ef, es), selon la manière des adultes, LANCELOT propose de dire (bə , də , fə , sə), ce qui devait faciliter la combinaison des

---

(1) COMPAYRE, op. cit., pp. 257, 269, 273
(2) SNYDERS, op. cit., pp. 69 - 70

.../...

syllabes (1). Mais, en 1756, on constatait que la routine avait empêché la méthode de triompher : "Les nouvelles méthodes donnèrent de la jalousie et commencèrent à alarmer les gens qui avaient usurpé la domination entière des belles-lettres". (Supplément au nécrologe) (2).

12. L'Education princière et aristocratique

On n'attacherait qu'un intérêt limité à l'éducation des Princes, à laquelle les Historiens de l'Education consacrent de longs développements, si les précepteurs de la Monarchie n'avaient légué quelques ouvrages qui s'apparentent aux manuels et qui, par la suite, ont été répandus dans les écoles pour tous. C'est ainsi que, vers 1942, étant alors en classe de cinquième, nous avons étudié sans déplaisir le Télémaque de FENELON. C'était peut-être là une limite extrême car nous n'avons pas souvenir de l'avoir revu dans les classes, alors que des tragédies de CORNEILLE, beaucoup plus ennuyeuses, y sévissent encore. Mais, depuis longtemps, les éditions à l'usage du Dauphin, comme le dit COMPAYRE, " sont tombées dans le domaine commun, et les livres composés par BOSSUET pour l'enseignement de son royal élève servent aujourd'hui (en 1879) à préparer le plus modeste aspirant au baccalauréat" (3).

Si l'on a généralement oublié la Mothe le VAYER, HARDOIN de PEREFIXE, précepteurs de Louis XIV, BOSSUET et FENELON ont marqué leur place dans la littérature générale et dans la littérature pédagogique. De BOSSUET, on connaît un recueil de Sentences, des extraits de la morale d'ARISTOTE, une grammaire latine, le Traité de la Connaissance de Dieu. Quant à FENELON, s'il eut un succès durable avec le Télémaque, on verra aussi que, à la fin du XIXe siècle, ses Fables, composées pour l'éducation de Monseigneur le Duc de BOURGOGNE, étaient proposées par un grand nombre de libraires-éditeurs à l'attention des instituteurs. Parmi ses manuels moins connus figurent les Dialogues des morts et l'Histoire de CHARLEMAGNE, qui s'apparentaient à la vulgarisation historique. Dans son plan d'études, établi dans les dernières

---

(1) *Notation en Alphabet phonétique international (A.P.I.)*
(2) COMPAYRE, op. cit., p. 273
(3) cf. *"Le Télémaque de FENELON" par* M. SORIANO

.../...

années du XVIIe siècle, on retrouve des auteurs anciens maintes fois énumérés : HESIODE, TERENCE, VIRGILE, HORACE, OVIDE, CATON, COLUMELLE, XENOPHON, SAINT-JEROME, SAINT-AUGUSTIN, SAINT CYPRIEN, SAINT AMBROISE et, après ces grands noms, un historien contemporain, M. BULTEAU, pour son Histoire monastique d'Orient et d'Occident. On sait que le Duc de BOURGOGNE, mort prématurément en 1712, n'eut pas, hélas, l'occasion de témoigner sur le trône des bienfaits d'une si brillante éducation !

n précurseur ami de l'esthéttique

La pensée philosophique d'un autre de ces précepteurs princiers mérite attention : il s'agit de l'abbé FLEURY, disciple de DESCARTES, précepteur chez les princes de CONTI, auteur d'un Traité du choix et de la méthode des études (1675). Il était partisan d'un enseignement rendu attrayant par la recherche de l'esthétique : un beau jardin, une belle église, de style baroque si possible, et, pour les écoliers, des livres neufs et bien reliés (1). Il faudra attendre plus d'un siècle et demi pour que les manuels se vêtent enfin d'une parure attrayante !

3. L'Education féminine

L'instruction des filles en milieu scolaire fut longtemps fort négligée. Beaucoup pensaient qu'il n'était nul besoin qu'elles sachent lire et l'on remarque que, dans les rares écoles mixtes tolérées, elles écoutaient les leçons du maître et les réponses des garçons, mais ne disposaient pas de livres (2). Là où elles bénéficiaient d'une instruction plus complète, c'est-à-dire dans les milieux de la noblesse et de la riche bourgeoisie, une littérature particulière était mise entre leurs mains.

A SAINT-CYR, les protégées de Madame de MAINTENON pouvaient lire les Conseils aux jeunes filles, de la fondatrice ; l'Introduction à la vie dévôte, les Confessions de SAINT-AUGUSTIN, l'abrégé d'histoire de France, de l'abbé LE RAGOIS, et fort peu de choses au-delà, car la lecture était vue avec défiance et on lui préférait le travail des mains. FENELON, le Père de la

---

(1) COMPAYRE, op. cit., p. 397

(2) cf. Le ROY LADURIE, *in Histoire de la France rurale II : "les filles, elles, sur le banc de gauche, se contentent, sans livre, et même sans papier ni table, d'être jolies et souriantes"*, p. 518

.../...

CHAISE, ROLLIN, Madame de LAMBERT, ont également publié des conseils ainsi que des Traités pratiques pour l'éducation des filles. N'en retenons, pour le pittoresque, qu'une amorce d'éducation sexuelle introduite par la Marquise de LAMBERT dans son "Avis d'une mère à sa fille" et dans "l'Avis à son fils". Or, avec la pruderie (ou l'hypocrisie) de son temps, COMPAYRE remarque : "Je ne conseillerais pas de mettre les Avis de Mme de LAMBERT entre les mains de toutes les jeunes filles : les choses délicates de l'amour demandent encore plus de discrétion et de réserve que n'en a gardé, dans cet ouvrage, son trop aimable auteur" (1).

Ordonnés à des fins éducatives et didactiques solidement établies, les livres d'enseignement (on disait plutôt les Traités) destinés aux Collèges constituaient ainsi un corpus important, dont certains modèles provenaient des siècles précédents. Plusieurs d'entre eux seront encore en faveur beaucoup plus tard, malgré le puissant mouvement de contestation et de réforme du XVIIIè siècle.

14. Du côté de l'enseignement populaire

Le bilan des livres destinés à l'enseignement populaire sera bien différent. Il est mince, et ne s'accroît qu'insensiblement, avec le temps. On est loin de la floraison continue que réclame et qu'inspire l'enseignement des classes privilégiées. Les buts poursuivis sont modestes : former de bons chrétiens et de bons sujets, éviter de détourner la main-d'oeuvre des tâches manuelles ; la clientèle demeure restreinte et toujours impécunieuse : ce ne sera donc pas un marché intéressant pour les imprimeurs, les libraires, les auteurs. Soit absence d'intérêt justifiée par un faible développement, soit rareté des sources documentaires, les auteurs, si prolixes sur l'enseignement des Collèges et des Universités, restent souvent muets sur les écoles élémentaires. Le récent Traité des Sciences pédagogiques (1971) s'excuse d'avoir laissé de côté la pédagogie du premier degré et l'histoire des Petites Ecoles, par manque de place, d'une part, et aussi parce que "les programmes se limitaient le plus

---

(1) COMPAYRE, *Histoire critique*, I, p. 381

souvent au catéchisme et à des efforts pour lire, écrire, compter." M. SNYDERS, dans la même note, souligne l'action de Jean-Baptiste de la SALLE et des Frères des écoles chrétiennes. (1) COMPAYRE lui, parmi les artisans d'une meilleure organisation scolaire, retient également le nom de Claude JOLY, Directeur de l'enseignement primaire pour la ville de PARIS, en sa qualité de chantre de Notre-Dame (2). Il publia des "Avis chrétiens et moraux pour l'instruction des enfants". Devenu évêque, il écrivit un manuel longtemps utilisé, "les Devoirs du chrétien". A l'époque, on s'inspirait généralement d'un livre anonyme, "l'Ecole paroissiale ou la manière de bien instruire les enfants dans les petites écoles", daté de 1655. Cet ouvrage définit le programme : lire, écrire, compter, la religion, la civilité, les principes de la langue latine, et, si possible, une initiation à la métrique et au grec. Il va sans dire que les progressions réellement suivies n'allaient pas aussi loin, d'autant que les élèves se dérobaient à l'étude par défaut d'hygiène alimentaire : "Les enfants de PARIS mangent ordinairement beaucoup de pain : cette nourriture leur abêtit l'esprit et les rend bien souvent, à l'âge de neuf ou dix ans, ineptes à apprendre". (2)

L'école et la diététique

L'oeuvre de St-Jean-Baptiste de la SALLE fut autrement durable, puisqu'il fut le fondateur de la principale congrégation enseignante et de diverses institutions de formation. Mais c'est son oeuvre écrite qui nous retient au premier chef : à côté d'un manuel de Civilité, analysé plus loin, il a laissé un code minutieux destiné à ses religieux, "La Conduite des Ecoles", rééditée jusqu'en 1940 (3). Le fondateur s'étend longuement sur les détails de la discipline et de l'enseignement. Retenons simplement son plan d'étude : "ils apprendront à lire aux écoliers : 1° le français, 2° le latin (dans le psautier), 3° les lettres écrites à la main, 4° ils leur apprendront aussi à écrire. Ils leur apprendront aussi l'orthographe et l'arithmétique".

J.B. de la SALLE et la conduite des Ecoles

---

(1) SNYDERS (G), *in Traité des Sciences Pédagogiques*, II, p.
(2) COMPAYRE, *Petite Histoire de la pédagogie*, p. 214
(3) *réédition assurée par le* F. ANSELME

.../...

Mais, surtout, en un temps où la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, croyaient de leur intérêt de maintenir le peuple dans l'ignorance, ST J.B. de la SALLE eut le mérite de tenter de mettre "l'enseignement plébéien à l'heure de la technologie de GUTENBERG (1). Il avait remplacé le cours magistral, entrecoupé de questions aux enfants, par une pédagogie plus livresque et plus efficace, selon laquelle chaque élève lisait sur son livre personnel ce que le maître (ou bien l'élève en train d'être interrogé) disait en s'inspirant dudit livre. Cette pédagogie, novatrice pour son temps, suppose l'achat d'un livre par élève, ou du moins par chaque petit groupe d'élèves : "elle implique des moyens monétaires, et une ouverture vis-à-vis de l'ouvrage imprimé, qu'on trouve, vers 1750, plus répandue en ville qu'à la campagne..." (2).

Voici ce que le bon, le sage ROLLIN, (épithètes que lui donne COMPAYRE), qui n'était pas spécialiste, a dit de l'enseignement des premières années dans son Traité des études. Il recommande, pour apprendre à lire, le bureau typographique de M. du MAS (c'était une sorte d'imprimerie scolaire, deux siècles et demi avant Célestin FREINET). Il n'exclut pas de commencer par la lecture du latin mais pense que, pour les plus pauvres et les paysans, il vaut mieux aborder le français. Pour le reste, il réclame beaucoup de figures, d'images dans les livres de lecture et, adepte de l'enseignement précoce, il voudrait qu'avant sept ans les enfants sachent lire, écrire, aient lu "le Catéchisme historique de FLEURY", récitent par coeur quelques fables de LA FONTAINE, aient étudié la grammaire française et la géographie. COMPAYRE insiste beaucoup, et on le comprend, sur le fait que ROLLIN ne connaissait que les Collèges, où il avait exercé cinquante années.

Quels étaient les détails de la vie scolaire dans les modestes et encore rares "Petites Ecoles" des cités et des campagnes ? Il va sans dire que l'objectif premier était l'imprégnation religieuse. D'ailleurs, que les

---

(1) E. Le ROY LADURIE, *Histoire de la France rurale*, II, p. 517
(2) Le ROY LADURIE, op. cit., p. 518

.../...

maîtres fussent prêtres, religieux ou laïcs, ils devaient être approuvés par l'autorité ecclésiastique et contrôlés étroitement par le curé de la paroisse.

De modestes manuels pour les pauvres

Quels étaient leurs outils pédagogiques ? A partir du XVe siècle, l'abécédaire se dénommait souvent "Croix de par Dieu" ou "Croix de Jésus" ; le titre en était orné d'une croix et l'écolier se signait en commençant la lecture (1). Ailleurs, on appelait encore cet alphabet "le livre de l'Oiseau" parce qu'un oiseau était dessiné sur sa couverture. A la suite de l'Alphabet se trouvaient les prières en latin : c'est dans cette langue que, d'après un usage immémorial, l'enfant commençait d'ordinaire à épeler (2). Selon les provinces, on utilisait d'autres syllabaires ou manuels édifiants, dont on a retenu quelques titres : le Trésor Dévôt, recueil de pensées pieuses imprimées en lettres romaines d'un gros caractère et dont les syllabes étaient séparées les unes des autres (2) ; le livre des Bêtes ; la Vie de Jésus-Christ, l'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, dressé en forme de catéchisme par de ROYAUMONT ; les Devoirs du Chrétien, de Claude JOLY, évêque et comte d'AGEN ; la Vie des Saints ; le Psautier de DAVID.

Accessoires des méthodes de lecture, on voyait aux murs des "cartes" (cf. l'éducation de GARGANTUA), c'est-à-dire des écriteaux de bois où étaient peintes les lettres de l'alphabet, et des "maximes" pour occuper les yeux de ceux qui commençaient à lire ; il s'agissait de pensées pieuses et de proverbes connus. "L'étude de la lecture se terminait pour les enfants les plus avancés par la lecture des vieux manuscrits. C'était le "nec plus ultra" de l'instruction primaire. Les paysans tenaient à ce que le maître d'école sût les déchiffrer afin qu'il pût leur faire connaître, en cas de besoin, le texte des anciennes chartes de la communauté... Dans chaque maison, selon ARNAUD (3), on conservait exprès une série de vieilles expéditions d'actes notariés des siècles précédents et on exerçait les enfants à les lire, en commençant par les

---

(1) ZIND (P), *l'enseignement religieux dans l'instruction primaire en France, de 1850 à 1873*, p. 115

(2) BLANC (M) *Essai sur l'enseignement primaire avant 1789*, p. 104

(3) ARNAUD ( ), *auteur de monographies sur l'enseignement dans les Basses-Alpes, avant la Révolution*

.../...

plus lisibles pour arriver à de vieux grimoires. Tout servait, vieux contrats de mariage ou de vente, vieux testaments, vieilles pièces de procès". (1)

M. CHASSAING expose les mêmes idées sur la pédagogie des écoles primaires avant la Révolution, et donne quelques titres de manuels, puisés dans les recherches déjà anciennes de DURNY et de BABEAU : "Manuel alphabet français divisé par syllabes pour instruire la jeunesse chrétienne, TROYES ; le juste châtiment de Dieu envers les enfants qui sont désobéissants à leurs père et mère, avec les peines qu'ils souffrent dans les enfers après leur mort. PARIS 1692 ; la vie des saints, du Père RIBADEYNE ; le Livret des méditations de SAINT-BONAVENTURE (2). M. BLANC a retrouvé la trace de deux livres d'arithmétique : "l'Arithmétique ou livre facile pour apprendre l'arithmétique soi-même et sans maître" (PARIS, chez les libraires associés 1773) et un autre opuscule intitulé : "l'Arithmétique à la plume et par gets", les gets étant les jetons utilisés pour la numération (1).

Enfin, on ne saurait omettre les livres de civilité, qui paraissaient beaucoup plus importants que l'orthographe et la grammaire, pratiquement dédaignées, en même temps que l'histoire et la géographie. Plutôt que de la morale, qui était confondue avec le catéchisme, la civilité était le code des bonnes manières, de la conduite pratique. M. SNYDERS indique deux traités de civilité, dont on ne sait s'ils étaient plutôt utilisés dans les Collèges ou dans les petites écoles : "l'Honnête garçon", par M. de GRENAILLE (1642) et "Testament ou conseils fidèles d'un bon père à ses enfants", par FORTIN de la HOGUETTE (3). Gabriel COMPAYRE analyse un Manuel de Jean-Baptiste de la SALLE, "Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétiennes", composé vers 1703 et réédité de nombreuses fois. Par exemple : "Il n'est pas honnête de parler quand on est couché, le lit n'étant fait que pour se reposer... On doit faire

---

(1) BLANC, op. cit., pp. 105-106
(2) MORANGE (J), CHASSAING (J.F), *Le Mouvement de Réforme*, op. cit., p. 104
(DURNY (A) *l'Instruction publique et la révolution*, BABEAU (A), *l'instruction primaire dans les campagnes avant la Révolution*
(3) SNYDERS (G.), op. cit, pp 141 et 206

.../...

en sorte de ne faire aucun bruit et de ne pas ronfler en dormant... Il n'est pas séant, lorsqu'on est en compagnie, de quitter ses souliers... Il est très incivil de badiner avec une baguette ou une canne, et de s'en servir pour frapper la terre ou des cailloux." COMPAYRE relève les titres des chapitres VII : "sur le nez et sur la manière de se moucher et d'éternuer, et VI : "sur la manière dont on doit se comporter à l'égard des os, de la sauce et du fruit." COMPAYRE donne une dernière précision : l'édition de 1729 qu'il a consultée était imprimée en caractères gothiques.

Aspect matériel et utilisation pédagogique

Tous les témoignages attestent que les livres scolaires d'autrefois adoptaient une présentation fort modeste. Lorsqu'on les compare aux ouvrages d'aujourd'hui, on est immédiatement frappé par leurs petites dimensions. C'étaient vraiment des livres qu'on pouvait tenir à la main, sans fatigue, et glisser dans une poche. La plupart étaient des in - 18 , soit quatorze centimètres et demi, quelques-uns in-12, soit dix sept centimètres sur dix. Les couvertures étaient cartonnées, de couleur terne, soit gris, beige ou gris-bleu. La couleur bleue caractérisait une collection populaire connue sous le nom de "Bibliothèque bleue", habillée du papier dont on protégeait les pains de sucre (2). Voici une description de M. GONTARD, sur le thème des livres de l'écolier : "Les livres sont rares, chers ; chacun apporte son livre de famille, vieux livre déniché dans le grenier, dans lequel parents et frères aînés ont appris à lire, dans lequel apprendront à lire, à leur tour, les petits frères et les enfants. Ces livres, arrivés par colporteurs, sont soit des abécédaires comme "La Croix de Par Dieu", soit des livres pieux et moralisateurs (Catéchisme et Heures du Diocèse, recueils de Cantiques, Noëls, Vies de Jésus, Souffrances de Notre-Seigneur, innombrables vies de Saints aux récits merveilleux) soit des "livres du peuple", histoires fabuleuses des quatre Fils AYMON, de

---

(1) COMPAYRE, *petite histoire de la pédagogie*, pp. 225-226
(2) cf. Mme BOLLEME (G), *la Bible bleue, anthologie d'une littérature populaire*

.../...

Barbe Bleue, récits de chevalerie et contes de fées, almanachs bourrés de recettes... Les livres et les plumes sont amenés à l'école dans des paniers que l'on porte au bras ou de petites caisses en bois que les garçons adaptent sur le dos avec des bretelles" (1).

Nous pensons devoir compléter sur un point la description de M. GONTARD : le nombre et le poids des livres et des plumes ne justifiaient en rien l'emploi d'un panier ou d'une caisse. Ceux-ci étaient surtout utiles pour le repas de midi, qu'on prenait évidemment à l'Ecole. Toutes les gravures anciennes montrent les paniers alignés le long d'un mur ou sur une étagère. Peut-être y mettait-on aussi la bûche pour le poële ?

Les quelques ouvrages d'avant la Révolution que nous possédons sont reliés en peau, mais nous ne pensons pas que ce procédé coûteux devait s'étendre aux milieux populaires. Les exemplaires conservés ont dû l'être dans des bibliothèques de particuliers aisés ou de collectivités. FENELON et l'abbé FLEURY avaient conscience du rôle répulsif de ces instruments ajouté à l'ambiance ordinaire des salles de classe. Ils demandaient des livres de travail bien propres, dorés sur tranche, avec de belles gravures ; dans les familles aristocratiques où ils enseignaient, le prix de ces manuels ne devait pas faire problème, ce qui n'enlève rien à la justesse de leur motif : empêcher qu'il se forme dans l'esprit de l'élève une invincible association d'idées entre l'étude et l'ennui.

Quant à l'exploitation pédagogique qu'on en faisait, elle dépendait de conditions économiques précaires et surprendrait fort les instituteurs de notre temps. Il n'y avait aucune uniformité dans l'équipement des enfants d'une classe, où ils étaient rassemblés à tous les âges, de tous les niveaux. La lecture était chose tout individuelle, chacun méditant longuement sur son livre personnel avant de passer de rares minutes d'une longue journée devant le magister, pour épeler péniblement quelques lignes à voix haute. Il

---

(1) GONTARD (M), *l'Enseignement primaire en France, de la Révolution à la Loi GUIZOT.*

est certain, pourtant, que, dans les régions relativement éclairées, le maître disposait de quelques bouquins pieux et simplistes, sur la petite étagère de la salle de classe : on attendait de lui, soit pendant les vacances, soit pendant l'année scolaire, qu'il en prête aux élèves ou aux familles : "la tradition de la bibliothèque d'école, chère aux instituteurs de la IIIè République... plonge quelques racines dans les habitudes informelles d'un XVIIIè siècle villageois" (1).

Quoi qu'il en soit de ces quelques indices favorables, que l'historien doit signaler pour nuancer une impression générale assez constamment pessimiste, le tableau de la vie scolaire primitive des enfants des milieux pauvres ne subira que peu de retouches au cours des décennies suivantes et restera, en gros, véridique jusqu'aux dernières années du Second Empire.

---

(1) E. LE ROY LADURIE, op. cit., p. 518

Une école gallo-romaine : le manuel sur parchemin
(d'après l'Ecole publique française, ROMBALDI 1952).

l'Arithmétique de BOECE. TRIVIUM et QUADRIVIUM des sept arts libéraux,
vers 840.

(d'après l'Art du Monde, tome 9, Rencontre, LAUSANNE, 1970)

Modus latinitatis:

Des manuels déjà nombreux au XIVème siècle

(d'après LEAUD et GLAY, L'Ecole Primaire en France, 1934).

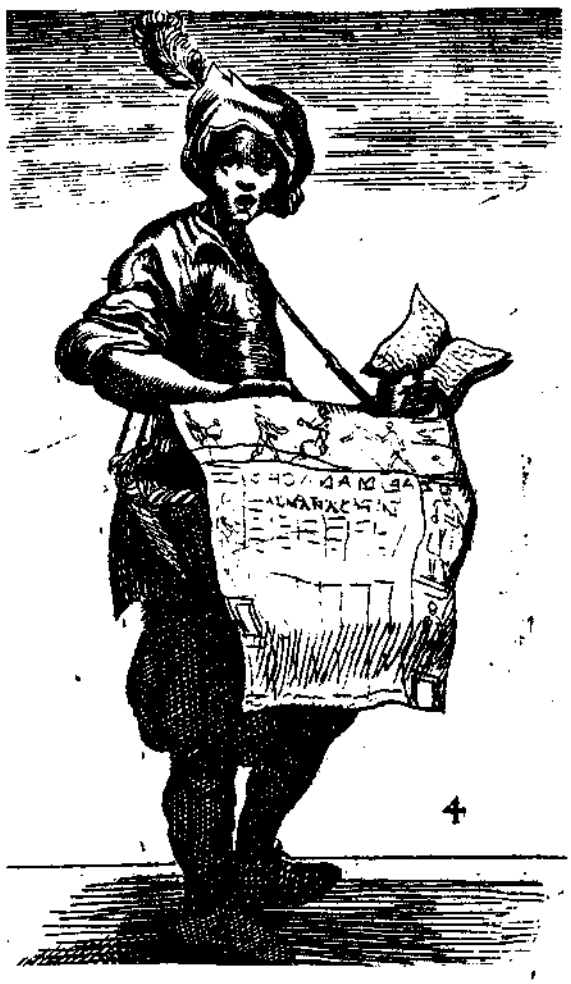

Le Petit colporteur, ses almanachs et ses livres bleus (1640) (1)

Une école en Bourgogne au XVIIIème siècle. Les garçons ont des livres ou des cahiers, les filles se contentent d'écouter en souriant (2).

(1) (2) d'après DUBUY, Le ROY;LADURIE etal., Histoire de la France rurale, II Le Seuil, 1975

CHAPITRE III : COMMENT LE LIVRE SCOLAIRE VA VIVRE LE TEMPS DES REFORMES ET CELUI DE LA REVOLUTION

Après la conclusion de notre précédent chapitre, on ne peut s'attendre à ce que les cinquante dernières années du XVIIIe siècle apportent des changements sensibles dans l'outillage didactique des écoliers et des collégiens. Pourtant, quel bouillonnement d'idées réformatrices, que de plans et de projets pour un système éducatif cohérent et ordonné au progrès de la société éclairée par l'esprit philosophique ! La distorsion entre le possible (soumis aux impératifs politiques et économiques) et le souhaitable, formulé de toutes parts dès avant 1794, ne s'est jamais mieux révélée qu'à l'époque révolutionnaire, où l'Exécutif avait, à la fois, la volonté et le pouvoir de réaliser des réformes en profondeur.

1° Le Siècle des Lumières et la Pédagogie

Les philosophes entrevoyaient que tout progrès politique et social passerait nécessairement par l'éducation, soit de la classe dirigeante, soit, plus rarement il est vrai, de la masse du peuple. Si les choses de l'enseignement changeaient peu, les théories avancées naissaient les unes après les autres, faisant, a postériori, l'admiration des historiens de l'éducation. Ceci n'empêchera pas un contemporain de COMPAYRE, NISART, de s'écrier que, après ROLLIN, tout était dit en pédagogie et qu'on n'avait pas avancé d'un pas en cent-cinquante ans ! Pour notre part, nous devrions regretter que, dans notre Ecole publique du XXe siècle finissant, on n'ait pas encore tiré toutes les conséquences pédagogiques utiles des idées soulevées par ROUSSEAU, DIDEROT, HELVETIUS, la CHALOTAIS, ROLLAND, JACOTOT, ou Nicolas ADAM. Prenons-en pour seul exemple un enseignement trop longtemps confiné dans la routine mais dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'il est la clé de tous les autres, celui de la lecture aux débutants. On se souvient que ROLLIN vantait le bureau typographi-

.../...

ROUSSEAU et la méthode de l'écriture

que de M. du MAS-ROUSSEAU, dans l'Emile, écarte avec dédain le bureau typographique mais définit en quelques lignes une méthode globale et intuitive : donnez à Emile l'envie et le besoin de déchiffrer de petits billets portant des messages intéressants, et il saura vite lire. Qu'on réunisse le bureau typographique à la méthode de ROUSSEAU, et on obtient la méthode naturelle de Célestin FREINET, assortie de l'indispensable imprimerie scolaire. Deux siècles après ROUSSEAU, quarante ans après la création de l'Ecole moderne, la grande majorité des enfants de France et de Suisse apprennent à lire sur des méthodes qui, si enluminées soient-elles, ne leur parlent pas leur langage et n'atteignent que rarement leur affectivité.

Des manuels aristocratiques

Une gouvernante de familles princières, Madame de GENLIS, composa elle-même quelques livres, destinés non seulement à ses pupilles mais aussi "aux enfants de marchands, d'artisans, de domestiques et de paysans". Ses principes éducatifs, explicitement contraires à ceux de ROUSSEAU mais implicitement imités de l'Emile, sont exposés dans "Adèle et Théodore" (1782). Ses oeuvres didactiques sont : "Le Théâtre d'Education", les "Veillées du Château". Afin de ne pas modeler trop tôt la mentalité enfantine, Madame de GENLIS prévoyait certaines lectures par tranche d'âge, l'accès des oeuvres les plus frappantes devant être retardé pour qu'elles soient mieux comprises. Jusqu'à douze ans, on ne pouvait lire que les Veillées du Château et les Conversations d'Emilie, de Madame d'EPINAY ; entre douze et quinze ans, des auteurs "de second ordre", CAMPISTRON, DESTOUCHES, La CHAUSSEE, et... MARIVAUX, ainsi classés par COMPAYRE (1). Après quinze ans, Adèle et Théodore avaient la révélation de TELEMAQUE, CORNEILLE, RACINE et Madame de SEVIGNE. On constate, par ces exemples, que l'anthologie scolaire, vue par Madame de GENLIS, s'était beaucoup modernisée depuis FENELON et ROLLIN.

Dans un registre plus austère, on cherchait aussi à rendre plus facile l'étude du latin. DUMARSAIS crut y parvenir en traitant le latin comme une langue vivante et en cherchant à l'enseigner par l'usage. Celui que

---

(1) COMPAYRE, *Histoire critique des Doctrines de l'Education*, II, p. 143

.../...

d'ALEMBERT appelait un "grammairien profond et philosophe" donna "la Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine", (1722), "les véritables principes de la grammaire", ainsi qu'un petit Traité à la portée des enfants, pour leur donner une idée de la nature, des arts et des sciences, avec de nombreuses figures à la manière de COMENIUS". Les oeuvres de DUMARSAIS ne furent pas un simple feu de paille puisqu'elles étaient encore éditées en 1797 et que, bien auparavant, l'auteur eut l'honneur de composer l'article "Education" dans la Grande Encyclopédie.

Un Pédagogue versificateur

Voici encore un auteur couronné par le succès, "le seul Jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages", d'après VOLTAIRE, et il était connaisseur en matière de Jésuites. Il s'agit du Père BUFFIER, dont la grammaire eut un monopole durable ; il publia tout un Cours d'études sous le titre : "Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples pour former le langage, l'esprit et le coeur, dans l'usage ordinaire de la vie". Mais, là où il fit le plus preuve d'originalité, c'est en versifiant un cours d'histoire et un cours de géographie selon ses "Principes de la mémoire artificielle pour apprendre facilement l'histoire". Voici un quatrain choisi par COMPAYRE, qui nous touche particulièrement :

"LIMOGES en Limousin ; la Marche peu fertile
Vers GUERET entretient une fabrique utile (1) ;
BOURGES dans le Berri, qui fait valoir sa laine ;
Le Jardin de la France à TOURS dans la Touraine..."

(extraits de la Géographie en vers artificiels)

Le P. BUFFIER, qui s'adressait à l'oreille et à la mémoire mécanique, savait aussi que la géographie pouvait s'enseigner par les yeux : "Si l'usage de faire coller des cartes de géographie sur les murailles d'une classe venait à s'introduire, on en tirerait de merveilleux avantages" (2).

---

(1) Nous soupçonnons qu'il s'agit des manufactures de Tapisserie d'AUBUSSON

(2) COMPAYRE, op. cit, p. 171

.../...

On ne saurait s'attendre à ce que CONDILLAC, créateur de la théorie du sensualisme, se montrât partisan de l'enseignement livresque.

CONDILLAC

Bien au contraire, il préconise une sorte de processus de redécouverte par l'usage de la sensation et du raisonnement. Toutefois, dans son Cours d'études, destiné à une éducation princière, il n'élimine pas les lectures ni la grammaire : le Lutrin, de BOILEAU, ainsi que l'Art Poétique, les Satires, les Epîtres, puis des pièces de MOLIERE, CORNEILLE, et, surtout, RACINE, "l'écrivain le plus propre à former le goût". CONDILLAC composa encore des sortes de manuels, l'Art de parler ou Grammaire, inspirée de celle de LANCELOT, l'Art d'écrire (rhétorique), l'Art de raisonner (logique), l'Art de penser (psychologie). Il est remarquable que, en 1770, la grammaire fût considérée comme une théorie du langage, ce qu'elle tend à redevenir actuellement, alors que, par la suite, elle se borna à la description de la langue écrite. Il faut y voir l'influence de PORT-ROYAL : "Messieurs de PORT-ROYAL ont les premiers porté la lumière dans les livres élémentaires" (CONDILLAC). L'abbé de CONDILLAC n'oubliait pas la religion, mais il conseillait une dévotion honnête, telle que la concevait MOLIERE. Il utilisait le Catéchisme de l'Abbé FLEURY, la Bible de ROYAUMONT et le Petit-Carême, de MASSILLON. Enfin, il insistait sur l'enseignement historique (il écrivit lui-même douze volumes consacrés à l'histoire dans son Cours d'Etudes de treize volumes) pour les grands de ce monde alors que, pour lui, les "classes inférieures" n'avaient nul besoin d'instruction : "le travail leur suffit".

DIDEROT

Cette conception élitiste de l'enseignement n'était assurément pas celle de Denis DIDEROT, touche-à-tout de génie, dont le système éducatif, à la fois complexe et contradictoire, a inspiré bien des hommes du XIXe siècle. "Depuis le premier Ministre jusqu'au dernier paysan, il est bon que chacun sache lire, écrire et compter... Le grief de la noblesse se réduit peut-être à dire qu'un paysan qui sait lire est plus malaisé à opprimer qu'un autre". Inspiré par l'exemple de l'Allemagne, avec ses écoles de villages et son instruction primaire déjà fortement organisée, chargé de conseiller l'Impératrice

.../...

de RUSSIE, DIDEROT alla aussi loin que possible dans la démocratisation de l'enseignement : des écoles obligatoires pour tous, et réellement gratuites : des livres et du pain, c'est-à-dire que l'Etat nourrira les enfants à l'école et leur distribuera les fournitures. Bien que probablement libertin, DIDEROT conserve la religion à l'Ecole car il pense que la croyance à l'existence de Dieu durera toujours, et que la religion est une nécessité sociale. Cependant, il pense, comme HELVETIUS, que la morale doit être enseignée de façon autonome, à côté du catéchisme religieux. C'est la première approche d'un enseignement qui va se développer et générer des centaines de manuels. Il propose même des catéchismes politiques : "Aussi bien, par une alliance de mots qui pourrait sembler étrange, sont réclamés des catéchismes qui ne soient pas religieux, "des livrets où les premières notions des lois du pays, des devoirs des citoyens fussent consignées" (DIDEROT). On y expliquera et on y "prouvera" - ce mot revient sans cesse - les devoirs de l'homme et du citoyen, sans recourir à d'autres principes que ceux du droit naturel, à d'autres considérations que terrestres. Dans ces "catéchismes de probité" ou dans ces "catéchismes de morale et de politique", les enfants apprendront à connaître à la fois les lois existantes et leurs devoirs à l'égard de ces lois. Une des tâches principales de ce "Ministère de l'Education Nationale" (qu'envisage aussi TURGOT) serait de faire rédiger et diffuser ces catéchismes, de façon qu'ils expriment une unité de vues réellement nationale (1).

Apparition de la morale naturelle

Ainsi quatre idées "modernes", exprimées par cet étonnant Siècle de la raison, apparaissent-elles chez DIDEROT et, simultanément, dans d'autres milieux : une centralisation éducative destinée à remplacer l'éparpillement provincial (ou féodal, diront les conventionnels) ; un organisme national, c'est-à-dire un Bureau, ou Ministère de l'Education, pour la réaliser ; la rédaction des livres scolaires supervisée par cette autorité centrale ; enfin, la définition et la propagation d'une Morale laïque et civique. Une cinquième proposition, qui vient tout juste de voir un début de réalisation dans notre

---

(1) d'après SNYDERS, op. cit., p. 386

Enseignement Secondaire actuel, se trouve dans l'Encyclopédie, sous la plume de DUMARSAIS : on doit donner aux élèves, dans les écoles, l'habitude de lire les gazettes, parce qu'ils sont tous appelés à participer aux affaires publiques. Plusieurs décennies auparavant, l'abbé de SAINT-PIERRE avait réclamé un "bureau perpétuel pour perfectionner l'éducation, une sorte de direction collégiale composée de vingt et un membres (1730) (1).

Les Parlementaires

Cette exigence de centralisation et de sécularisation de l'enseignement va être développée avec davantage de constance par les Parlementaires, groupe de pression que DIDEROT n'aimait pas, bien qu'il épousât certaines de ses idées : "Le Parlement est une bête féroce qui, n'ayant plus de Jésuites à manger, va se jeter sur les philosophes". DIDEROT fait ici allusion à l'expulsion des Jésuites, qui date de 1762. Les artisans de cette mesure, les Parlements, se mirent à l'oeuvre pour remplacer ce qu'ils avaient supprimé. En cela s'illustrèrent trois hommes, Louis-René CARADEUC de la CHALOTAIS, procureur général à RENNES ; GUYTON de MORVEAU, avocat général du Parlement de DIJON, et le Président Rolland d'ERCEVILLE, du Parlement de PARIS. M. MORANGE classe soigneusement les principales dispositions des Plans de réforme établis par ces magistrats (2). Nous n'en retiendrons, évidemment, que ce qui entre dans la perspective de notre quête sur la prospérité et les misères du livre classique.

Les réformateurs avaient, eux-aussi, été inspirés par des lectures : ROLLAND cite LYCURGUE, SOLON, PLUTARQUE, QUINTILIEN, LOCKE, BUGUE, NICOLE, FLEURY, ROLLIN et ses deux collègues La CHALOTAIS et MORVEAU ; GUYTON de MORVEAU avait étudié LYCURGUE, PLUTARQUE, CICERON, QUINTILIEN, ERASME, LOCKE, FENELON, FLEURY, SAUSSIN, l'abbé PELISSIER, COLOMB, CREMIER, le R.P. NAVARRE, RESSELIER, l'abbé PONCELET et, bien entendu, la CHALOTAIS et ROLLAND (2). L'abondance des auteurs de l'époque, aujourd'hui oubliés, explique cette parole de ROLLAND : "éclairer le public sur la question de l'enseignement est devenu presque une épidémie" (2).

---

(1) d'après COMPAYRE, op. cit., II, p. 15
(2) MORANGE (J), *Le Mouvement de Réforme*, op.cit. PP. 16, 32

.../...

La Formation des Maîtres

Une autre proposition, la plus importante pour la suite de cette étude, est faite en vue de parvenir aux meilleurs résultats. Bien entendu, on recrutera et on formera de bons maîtres: une maison d'institution existera à côté de chaque Université, et les futurs enseignants s'y exerceront, pendant trois ans, après y être entrés sur concours. Ils mèneront une carrière de fonctionnaires avec les droits et les devoirs qui s'y attachent. Mais, surtout, l'Etat leur fournira de bons livres pour les aider. Le Président ROLLAND et La CHALOTAIS insistent beaucoup sur le rôle des manuels : ils semblent croire que les bons livres feront les bons maîtres et, même, la CHALOTAIS écrit : "Je demande des livres aisés à faire, qui dispenseraient peut-être d'avoir des maîtres" (1). Il est entendu que les nombreux manuels déjà sur le marché sont insuffisants ; il est vrai que beaucoup étaient l'oeuvre de Jésuites. On ferait rédiger les nouveaux livres, conformes aux programmes, par des professeurs émérites (grade supérieur des maîtres des collèges) que l'on continuerait à loger et à payer pour assurer cette oeuvre. "On ferait imprimer ces ouvrages à une imprimerie royale, sans qu'il en coutât aucun frais au Roy, et ces livres coûteraient aux familles, pourvu que l'impression ne se fît pas par entreprise, et que la chose ne devînt pas une affaire de finances". (Rolland d'ERCEVILLE) (2). Dans les dernières années de l'Ancien Régime, on ne pouvait s'attendre à des changements importants, ni dans le domaine éducatif, ni dans le domaine social, car la volonté politique manquait. Avec les gouvernements révolutionnaires, les vastes projets issus de l'esprit philosophique vont-ils donc enfin prendre corps ?

Pour un monopole de l'édition scolaire

° Les Manuels de la Révolution

Les Assemblées révolutionnaires et des membres éminents de l'Exécutif se sont intéressés de près aux problèmes scolaires. Tous les traités d'histoire consacrent un chapitre à l'oeuvre scolaire de la Convention, en particulier. Il faut bien avouer que, si elle fut féconde sur le plan des

---

(1) COMPAYRE (G.), *Histoire de la Pédagogie*, p. 295
(2) MORANGE J., CHASSAING J.F., *le Mouvement de Réforme de l'Enseignement en France, 1760-1798*, p. 43

.../...

principes, si quelques réalisations prestigieuses ont survécu, l'école populaire demeura dans son état antérieur, c'est-à-dire fort médiocre. Néanmoins, le problème des manuels élémentaires se trouva placé au premier plan par la sollicitude de quelques Conventionnels éclairés. Le détail de leur entreprise et ses résultats méritent davantage que la phrase injuste et partiale de THERY, Recteur sous le Second Empire : s'excusant de ne pas étudier l'histoire pédagogique de la Révolution, il écrivait en 1861 : "On n'étudie pas le vide, on n'analyse pas le néant". (1).

Pour sa part, COMPAYRE consacre trois grands chapitres à l'historique des doctrines pédagogiques de la Révolution, mais c'est à peine si nous y trouvons quelques lignes consacrées aux manuels nouveaux et à l'accueil qui leur fut réservé. Il semblerait que, une fois de plus, la stabilité scolaire répondit à l'instabilité politique.

Il n'est pas dans notre dessein d'examiner à fond les idées de cette période tulmutueuse. Au fil des rapports lus devant les Assemblées, nous relèverons quelques suggestions susceptibles d'orienter le devenir des livres d'enseignement.

Un nouveau catéchisme

En 1791, TALLEYRAND se plaint que rien de sérieux n'ait été accompli depuis 1762 : "Malgré de louables efforts, la routine triomphante a repris son train ordinaire". Dans le même exposé, fait devant la Constituante, il propose que la Déclaration des Droits de l'Homme devienne le catéchisme de l'enfance: "Il faut d'abord que le futur citoyen apprenne à connaître la constitution ; il faut ensuite qu'on lui enseigne à l'aimer et à la défendre, enfin à la perfectionner, car nous n'avons pas, en la jurant, renoncé à l'améliorer"(2).

L'Uniformisation linguistique

L'unanimité se fait également sur la nécessité de débarrasser la population et l'Ecole des idiomes provinciaux. L'orateur le plus virulent est l'abbé GREGOIRE, qui veut éliminer les trente patois, générateurs de

---

(1) d'après COMPAYRE, *Histoire critique*,

(2) ibid, p. 295

.../...

fédéralisme, de superstition, de fanatisme, etc... Son but était de révolutionner la ci-devant langue française. La langue du dix-septième siècle, la langue de l'esclavage, ne pouvait pas être la langue de la liberté. La grammaire et le vocabulaire, comme le calendrier et tout le reste, devaient être transformés ou remis à neuf, arrangés à la républicaine. On devine aisément que, dans cette perspective, le manuel scolaire devait être un puissant instrument d'unification linguistique.(1)

Les catéchismes républicains

Au demeurant, le nouveau programme d'instruction civique et morale réclamait des livres appropriés. C'est à cette date, ou un peu plus tôt, que débute l'épisode des catéchismes républicains. Sans doute inspirée par les idées du Président Rolland d'ERCEVILLE, la Convention avait, dès le début de l'an II, mis au concours une liste de sujets pour des manuels scolaires conformes aux idéaux révolutionnaires. On avait conscience de la difficulté de ce genre de composition : BERNARDIN de SAINT-PIERRE était chargé de rédiger des Eléments de Morale. LAKANAL émettait cet axiome : "L'abrégé est le contraire de l'élémentaire", ce qui était un avertissement pour les auteurs de la postérité.

Ferdinand BUISSON, dans son Dictionnaire de Pédagogie et, plus récemment, M. CHASSAING, se sont attachés à l'étude minutieuse du concours d'auteurs organisé par la Convention, en l'an II.

Pendant les quatre premières années de la Révolution, les écoles ne possédaient que les livres d'inspiration religieuse hérités de l'Ancien Régime. Quelques-uns furent brûlés par les élèves, d'autres retirés spontanément par les maîtres (2). Il est à penser que beaucoup d'instituteurs, lorsque la situation locale était paisible, durent continuer leurs pratiques habituelles. Soit au stade des instituteurs, soit à celui des hommes politiques, on réclamait donc de nouveaux ouvrages : "Voulez-vous décider les savants à

---

(1) COMPAYRE, op. cit., p. 353
(2) *Le mouvement de Réforme de l'Enseignement*, op. cit., pp. 97 et suivantes

.../...

s'occuper de ce genre de travail ? Prodiguez des récompenses, car les bons livres élémentaires manquent encore à la jeunesse.La composition de ces ouvrages est négligée parce qu'elle représente de grandes difficultés et qu'elle ne reçoit aucun encouragement" (1).

Le discours de la Société populaire est beaucoup plus imagé : "Citoyens, depuis longtemps, les sept têtes de l'hydre du fanatisme sont tombées sous la hache de la raison et ce monstre n'existe plus dans nos contrées. Au culte superstitieux des autels, nous avons substitué celui des lois. Mais, pour faire sucer aux enfants, avec le lait, l'amour de la Patrie, la haine des rois, des nobles et des prêtres, il nous reste quelque chose à désirer... Comme il est du devoir des sociétés populaires de propager les principes républicains, notre société n'a pas hésité de charger son Comité de Correspondance de vous demander des livres proposés à l'instruction publique". (2)

L'idée du concours n'était pas nouvelle, mais elle était reprise de divers côtés et la Convention l'adopta le 9 pluviôse an II (1794), sur la proposition de l'ex-abbé GREGOIRE. On donnait quatre mois aux auteurs volontaires pour rédiger neuf "classes" de manuels élémentaires, destinés aux parents (classe I), aux instituteurs nationaux (classe II), et aux enfants (les sept autres séries). Des récompenses étaient évidemment prévues, ainsi que la publicité du palmarès. L'année suivante, an III (1795), on avait réceptionné si peu d'envois, et de qualité si médiocre, que le Comité d'Instruction publique de la Convention nationale désigna des auteurs déjà renommés : BERNARDIN de SAINT-PIERRE, dont le traité de morale ne vit jamais le jour ; VOLNEY était chargé des principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la Constitution ; DAUBENTON, de l'histoire naturelle ; GARAT, de l'histoire d'un peuple libre ; MONGE, des travaux manuels ; etc...

---

(1) *Discours du Citoyen* THURIOT, *en 1793, rapporté par* CHASSAING, op. cit.p.107
(2) CHASSAING, op. cit., p. 108

.../...

Les manuels officiels

Il fallut attendre que l'orientation politique du gouvernement ait beaucoup changé pour que le jury procède à l'examen des ouvrages envoyés, ce qui laissait planer un doute sur l'avenir des traités de morale républicaine les plus engagés. C'est, en effet, le Directoire et, plus précisément, le Conseil des Anciens, qui proclamait les résultats le 11 germinal an IV (1796). La loi promulguée consiste en un tableau comportant quarante-trois titres, la plupart du temps sans noms d'auteurs. Ils se voient attribuer des prix en espèces allant de 1 500 à 3 000 livres, alors que les dix-sept membres du jury reçoivent 10 000 livres chacun pour leur peine. Le Directoire fait procéder à l'impression de huit manuels, destinés vraisemblablement à être distribués dans les écoles nationales. Parmi eux, un classique qui va faire une longue carrière : il s'agit des Eléments de la grammaire française, de LHOMOND, ouvrage rédigé antérieurement à la Révolution.

Pour les autres, M. CHASSAING ne s'intéresse qu'aux catéchismes républicains, dont le plus prisé semble être celui de La CHABEAUSSIERE ; on remarque encore, pour ses outrances, "Les Epîtres et évangiles du républicain", de HENRIQUEZ. Le Catéchisme républicain philosophique et moral de La CHABEAUSSIERE fut édité jusqu'en l'an VIII, traduit en italien et en néerlandais, puis réimprimé en France en 1846, 1848 et 1882. D'autres manuels de l'époque, non primés, connurent également un succès durable : d'abord, celui de François de NEUFCHATEAU, Ministre de l'intérieur, qui écrivit "Les Conseils d'un père à son fils" et le fit distribuer dans toute la France. Ce sera le modèle de plusieurs autres livres de morale pratique. Le Catéchisme de VOLNEY, les Eléments d'histoire naturelle de MILLIN, le Catéchisme de BOUCHESEICHE, le Brutus de BULARD et, répétons-le, la Grammaire de LHOMOND eurent plus qu'un succès officiel.

M. CHASSAING donne encore les titres de quelques compositions fantaisistes, demeurées à l'état de manuscrits : "l'Ecole sans-culottide, ou le secret bien gardé, de Philippe CAUDON ; la Cyclométrie ou solution complète

.../...

de la quadrature par la rectification de la circonférence, par un citoyen de la ville de MEULAN".

Pour conclure, et pour montrer l'engouement suscité par le concours dans la série des livres d'instruction civique et de morale, M. CHASSAING dénombre un total de cinquante-six catéchismes (ou assimilés) en douze ans, dont vingt-quatre imprimés, donc plus ou moins diffusés, et trente-deux restés à l'état de manuscrits. Quant à l'utilisation réelle des vingt-quatre manuels vendus ou distribués gratuitement par le Directoire, elle suscita de nombreux conflits car les populations et les maîtres d'école, dans une moindre mesure, demeuraient fidèles à l'éducation chrétienne, la seule qu'ils connussent.

Un constat d'échec

Les exemples cités par M. CHASSAING confirment les résistances rencontrées : pour éviter tout changement dans les coutumes scolaires, les maîtres et les parents recherchent à l'envi prétextes et dérobades. La fréquentation devient encore plus mauvaise, des élèves quittent l'école nationale pour l'école privée, les instituteurs s'abritent derrière l'hostilité des familles et derrière l'obligation d'acheter les nouveaux livres, etc...(1). Cependant, il est intéressant de noter et de se souvenir que les gouvernements révolutionnaires ont fait preuve d'initiative dans le domaine de l'édition scolaire : encouragement à la rédaction, contrôle de l'impression et de la distribution, et, aussi, mesures autoritaires pour l'utilisation. Un décret de décembre 1793 prévoyait l'obligation de se conformer aux livres élémentaires qui seraient adoptés et publiés par la représentation nationale. En 1798, le Directoire finissant ordonnait des visites dans les écoles afin de constater si "les maîtres mettent entre les mains de leurs élèves comme base de la première instruction les Droits de l'homme, la Constitution et les livres élémentaires qui ont été adoptés par la Convention". Bien entendu, ces textes ne furent jamais appliqués. Par contre, ils inspirèrent le régime suivant et, si

---

(1) CHASSAING, op. cit., pp. 130 - 133

.../...

NAPOLEON premier supprima l'étude de la politique et de la Constitution dans toutes les écoles, il sut imposer le catéchisme unique, connu depuis sous le nom de "Catéchisme napoléonien". Les devoirs envers le souverain y sont mêlés aux devoirs envers Dieu lorsqu'ils ne sont pas confondus, et les droits individuels, si chers aux premiers républicains, y ont disparu. Le contenu était approuvé par l'Eglise, conséquence du Concordat de 1801, et la forme didactique était celle de la plupart des ouvrages scolaires antérieurs et postérieurs, les questions-réponses rédigées d'avance et apprises par coeur. M. CHASSAING donne un exemple : "Q. - N'y a-t-il pas de motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à NAPOLEON 1er, notre empereur ? R. - Oui, car il est celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères et en est le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde".

Voici comment s'achevait l'oeuvre scolaire des dix années de fermentation révolutionnaire. Pour l'essentiel, les petites écoles abordaient le nouveau siècle avec le maigre stock de manuels hérité de l'ancien régime. Il s'y ajoutait le catéchisme impérial et deux ou trois ouvrages récents, tels la Grammaire de LHOMOND et les Conseils d'un Père à son fils, de François de NEUFCHATEAU. Les catéchismes républicains avaient évidemment disparu, là où ils avaient connu une présence éphémère. La Restauration anticipait sa venue au stade de l'enseignement primaire.

(1) d'après M. CHASSAING, op. cit., p. 135

.../...

CHAPITRE IV - LA LONGUE PERIODE DE LATENCE DU XIXE SIECLE, ET LA FLORAISON TARDIVE DES MANUELS.

Si les gouvernements de l'Ancien Régime avaient pressenti que le développement de l'instruction pouvait présenter des dangers pour l'ordre établi, ceux de la Restauration et de la Bourgeoisie conservatrice au pouvoir en étaient convaincus. Ce que les termes d'éducation et d'instruction élémentaire peuvent avoir de vague se précise fort clairement lorsqu'on le ramène à l'accession au livre. Alors que l'enseignement oral de type magistral parvient aisément à se couler dans les limites d'une idéologie officielle, le pouvoir-lire ouvre la porte à toutes les révélations, à toutes les prises de conscience. M. LE ROY LADURIE rapporte que les paysans de la zone sous-développée du Sud-Ouest se plaignaient, en 1789, d'un enseignement primaire volontairement réduit à la religion : "... ils commencent à sortir de leur torpeur obscurantiste ; ils souhaitent fermement se fournir en instituteurs dignes de ce nom ; ils veulent un enseignement moins axé sur les besoins spécifiques de l'Eglise ; ils désirent tout simplement de bons livres". (1).

1. Des sources plus variées

Avec l'histoire du matériel éducatif au XIXe siècle, notre méthode de travail connaîtra quelques changements. Les sources de deuxième main deviennent progressivement plus nombreuses : les travaux de MM. GONTARD, RULON et FRIOT, ZIND, de Mme FREYSSINET-DOMINJON (2), se recoupent et se complètent et certains focalisent nettement leur visée sur l'histoire du manuel. Nous avons, de plus, exploité des livres de souvenirs, par VAUCLIN(3), THABAULT (4) et par un auteur anonyme lyonnais (5). Peu à peu, nous serons

---

(1) LE ROY LADURIE E., *in Histoire de la France Rurale*, II, p. 517
(2) Voir bibliographie, ci-dessus, pp. 7 et 13
(3) VAUCLIN N., *Mémoires d'un instituteur français*
(4) THABAULT (R), *Mon Village*, de 1848 à 1914
(5) L.M., *Mémoires d'un vieil instituteur*

.../...

amené à feuilleter des manuels, à décrire les plus caractéristiques, à évaluer l'accroissement des catalogues des éditeurs classiques. Au lieu de confondre par nécessité, comme nous l'avons fait précédemment, certains aspects de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, nous serons amené à les séparer et nous axerons progressivement notre attention sur celui-là, en raison de notre documentation et de notre expérience.

Auparavant, il n'a pas été nécessaire de distinguer les livres destinés à l'enseignement chrétien des livres destinés à tous : c'étaient les mêmes. Il arrivera une époque où les deux courants divergeront progressivement. Enfin, s'il a été possible,jusque-là, de signaler exhaustivement tous les livres d'écolier et tous les auteurs dont les historiens de l'éducation ont conservé la trace, en raison de leur nombre limité, ce serait, vers le dernier quart du XIXe siècle, chose à la fois inextricable et fastidieuse, tant la pullulation que nous souhaitons mettre en évidence va se manifester. Nous nous contenterons donc, à ce moment, de sondages, de données numériques et de statistiques.

2. Misère persistante de l'Ecole primaire

A plusieurs reprises déjà, nous avons constaté l'immobilisme de la pratique éducative. C'est par ce même trait que nous serions tenté de caractériser les soixante-dix premières années du siècle. C'est COMPAYRE qui évoque le Tableau de l'instruction primaire, publié en 1837. La situation était lamentable:"Dans un grand nombre de communes les maires ne savaient pas lire. Il n'y avait souvent qu'une seule école pour quinze, vingt villages. En certains endroits, l'instituteur lui-même ne savait ni lire, ni écrire... L'école n'était qu'un asile, l'instituteur un gardeur d'enfants". (1)

Pourtant, COMPAYRE ajoute : "Après cela, comment ne pas admirer, en dépit de ses lacunes, la loi de 1833 ? "Il s'agissait de la loi organisant l'enseignement primaire communal, dite loi GUIZOT. ET, plus loin, il déclare renoncer à décrire dans le détail les innovations que les

---

(1) COMPAYRE, *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, II, p. 381

.../...

deux premiers tiers de ce siècle ont vu introduire dans les méthodes de l'instruction primaire : "Il faudrait, pour embrasser ce vaste sujet, un livre spécial... que d'innovations heureuses, que de progrès inspirés par une intelligence plus complète de la nature des enfants et des conditions de la société, un observateur attentif n'aurait-il pas à relever dans l'histoire des méthodes pédagogiques appliquées depuis cent ans à l'instruction primaire !". (1). Et l'auteur énumère pêle-mêle l'enseignement mutuel, les jardins d'enfants, l'oeuvre de Madame PAPE-CARPANTIER, les procédés de PESTALOZZI, les ouvrages théoriques du Père GIRARD. Selon une démarche assez répandue dans les Traités de Pédagogie, il considère que l'émergence de pensées originales, que l'on retrouve depuis l'Antiquité, suffit à généraliser les notions progressistes et à modifier de façon sensible la didactique à la base. N'est-ce pas se montrer bien éloigné de la réalité ?

Dans la conclusion de son étude sur la même période, M. GONTARD écrit : "Au terme de cette histoire de quarante ans, l'école de 1875 était assez proche de celle qu'avait instituée la loi GUIZOT. Les programmes restaient sensiblement les mêmes... Comme l'enseignement, l'instituteur a peu varié..." (2).

3. Un tableau sans surprise

Pour connaître la vie matérielle de ces écoles, nous sommes en mesure de confronter trois tableaux de seconde main, eux-mêmes établis à partir de documents originaux. Vont-ils montrer que quelque chose a changé depuis notre propre description de la vie scolaire du dix-septième et du dix-huitième siècles ? (3).

M. GONTARD évoque les locaux incommodes, malsains, souvent nauséabonds, puis nous parle des livres : "Les livres pénètrent avec lenteur dans les campagnes. Les quelques distributions d'ouvrages gratuits

---

(1) op.cit, p. 383-384
(2) GONTARD (M), *Les Ecoles Primaires de la France Bourgeoise* - 1833-1875
(3) v.supra, pp. 52 - 53

.../...

opérées par l'Administration ne donnent pas les résultats escomptés. Ici, les livres s'égarent dans les greniers. Ailleurs, les familles oubliées dans la répartition refusent systématiquement tout achat. Devant ces déceptions, les distributions gratuites seront bientôt suspendues. Dans plusieurs contrées, les élèves arrivaient encore à l'école, soit avec des fragments de livres hétéroclites héréditairement utilisés (livres de piété, ouvrages de médecine, almanachs, pamphlets de toutes époques), soit même avec des formules d'actes sous seing privé remplies de fautes" (1).

Pour M. PROST, les écoles de la première moitié du siècle étaient misérables, le mobilier hétéroclite et mal adapté, et il signale aussi le manuel "héréditaire", en remarquant avec justesse qu'il ne s'agissait pas là d'un détail : "en fait, c'est toute la méthode d'enseignement qui dépend de ces conditions matérielles" (2).

M. ZIND dresse une liste de manuels de lecture en usage vers 1857. A côté de titres plus modernes, nous y retrouvons l'Alphabet CROIX DE PAR DIEU, la Doctrine chrétienne de LHOMOND, la Bible de ROYAUMONT, le PSAUTIER de DAVID, les devoirs du Chrétien de J.B. de LA SALLE, et son manuel de bienséance et de civilité, que nous avons déjà analysé rapidement. On utilisait aussi une méthode pour exercer à la lecture des Manuscrits, éditée par HACHETTE, alors que, cent ans auparavant, le même entraînement se conduisait à partir de véritables manuscrits (3).

Les va-et-vient de la pédagogie officielle

Avant de procéder à un inventaire et à une classification des livres scolaires du XIXe siècle, il n'est pas inutile de rappeler dans quel type de pédagogie ils s'inséraient. A plusieurs reprises, le gouvernement produisit des textes officiels préfigurant les Instructions de la Troisième République. Les textes de 1833-1834 définissaient un programme à peine différent de ceux qu'on avait déjà connus mais, lorsqu'il s'agit des éléments, il n'est guère possible de varier beaucoup. L'arrêté du 25 avril 1834, oeuvre d'Ambroise RENDU, qui sera aussi un auteur réputé,

---

(1) GONTARD, op. cit, p. 27
(2) PROST V., *Histoire de l'Enseignement en France 1800-1967*, p. 115
(3) ZIND P. *l'Enseignement religieux dans l'instruction primaire publique en France de 1850 à 1857*, pp. 117-118

.../...

répartissait les élèves en trois niveaux : première division de 6 à 8 ans ; deuxième division de 8 à 10 ans ; troisième division de 10 à 13 ans. C'est ce qui existe encore, concrètement, dans les écoles rurales à classe unique. En dehors de la trilogie lire-écrire-compter, le programme ajoutait la prière, ou l'histoire sainte ou la doctrine chrétienne puis, progressivement, la grammaire à la deuxième division, la géographie, l'histoire, le dessin, le chant pour les plus grands. De plus, pour améliorer les méthodes et combattre l'enseignement individuel, l'article 9 imposait au maître de veiller "à ce que les élèves de la même division aient tous les mêmes livres" ; "les livres dont l'usage aura été autorisé pour les écoles primaires seront seuls admis dans ces écoles". (1)

Vers le milieu du XIXe siècle, les autorités étaient persuadées que les progrès de l'instruction primaire passaient par l'accroissement du nombre de manuels et que, réciproquement, seule la misère des instituteurs et des familles entravait celui-ci comme ceux-là. De 1831 à 1834, le Ministre De MONTALIVET fit distribuer gratuitement un million d'Alphabets, et 350 000 ouvrages élémentaires, catéchisme, histoire de la Bible, Instruction pour les Israélites, Aventures de Robinson, Arithmétique. En 1848, Hippolyte CARNOT enverra également des Catéchismes républicains aux Recteurs, pour répartition dans les arrondissements, renouant ainsi avec une première expérience du Directoire (1).

Le projet de programme établi par la Seconde République a un intérêt plus qu'anecdotique. Certes, proposé en juin 1848 et repoussé en juillet, il ne fut jamais appliqué mais il marque une étape dans la longue histoire de l'École élémentaire. Le Ministre CARNOT, fils de Lazare CARNOT, proposa un programme général rigoureusement semblable à celui de GUIZOT et d'Ambroise RENDU, mais avec la suppression de l'enseignement religieux et la réintroduction des devoirs et des droits de l'homme et du citoyen, le développement des sentiments de liberté, d'égalité, de fraternité. C'était renouer avec la tradition de la première République. En

---

(1) d'après M. GONTARD, op.cit, pp.6-7

quelques mois, voire quelques semaines, on rédigea ou on réimprima des manuels qui étaient de véritables catéchismes républicains. Celui de Poisson de LA CHABEAUSSIERE, primé par le Directoire en 1796, fut à nouveau imprimé. De plus, dit M. GONTARD : "... Le Ministre avait suggéré la publication de manuels d'instruction civique. A PARIS, d'éminentes personnalités républicaines, comme l'historien Henri MARTIN, le philosophe RENOUVIER rédigent en hâte des ouvrages sur les institutions nouvelles, les droits et les devoirs du citoyen dans un système basé sur le suffrage universel. Pour faciliter l'utilisation et l'assimilation de ces ouvrages, les auteurs leur donnaient la forme de catéchismes, avec une suite de questions et de réponses simples. Des milliers d'exemplaires furent adressés aux Recteurs. Ceux-ci distribuent les manuels reçus de PARIS puis assurent à leur tour la composition de manuels locaux ou de brochures qui en reprennent l'essentiel..."(1). Plus loin, M. GONTARD donne des exemples du contenu de ces manuels : "Demande : - Existe-t-il des moyens d'empêcher les riches d'être oisifs et les pauvres d'être mangés par les riches ? Réponse : - Oui, il en existe et d'excellents. Les directeurs de la République trouveront ces moyens aussitôt qu'ils voudront sérieusement pratiquer la fraternité... Il en est de la propriété et de l'usage du capital comme de toutes les autres libertés. Sans détruire le droit on peut le limiter dans l'intérêt public..." (2).

Le plan d'étude fut modifié, deux ans après, par plusieurs articles de la Loi FALLOUX (15 mars 1850). Le nouveau programme reprenait, pour l'essentiel, celui de 1834 mais en rendant facultatif, ce qui revient à le supprimer, l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Par contre, l'esprit chrétien qui devait imprégner l'enseignement de toutes les matières était rappelé avec insistance et minutie. D'après les auteurs dont les préférences personnelles vont à l'école laïque, la loi FALLOUX allait plus avant

---

(1) GONTARD, op.cit, p. 70
(2) RENOUVIER, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen, d'après GONTARD*, op.cit, p. 79

.../...

dans ce sens que la loi GUIZOT ; aux yeux de M. ZIND, qui appartient à l'enseignement catholique, le règlement de 1836 apparaît plus religieux que celui de 1851. En réalité, la comparaison des articles montre que la tradition était respectée. En 1836, l'article 48 spécifiait : "Dans toutes les divisions, l'instruction morale et religieuse tiendra le premier rang. Des versets de l'Ecriture-Sainte seront appris tous les jours. Le samedi de chaque semaine et la veille des fêtes, les élèves récitent l'évangile du jour suivant. Ils étudieront également le catéchisme".

En 1851, le règlement d'application de la loi FALLOUX n'était guère différent : "Sur une partie du mur approprié à cet effet, ou sur des tableaux mobiles appendus au mur, seront tracées des maximes religieuses et morales, les mesures usuelles du système métrique, la table de multiplication, les cartes de géographie de la France et du département". A lui seul, il résume l'enseignement chrétien dans sa juxtaposition du religieux, du moral, des connaissances profanes de la petite et de la grande Patrie. Les maximes religieuses étaient du genre : "Dieu me voit" ; "Dieu seul" ; "Il faut prier Dieu avec piété dans l'Eglise et dans l'Ecole" ; "Dieu premier servi", d'après le titre III, art. 11 (1).

L'article 27 prescrivait : "... la lecture du latin est spécialement recommandée ; on se servira pour cette lecture du Psautier ou d'autres livres en usage pour les offices publics du diocèse".

Dans l'article 28, relatif à l'écriture, on relève : "... Les modèles d'écriture n'offriront que des choses utiles aux enfants, telles que dogmes et préceptes de religion, beaux traits d'Histoire-Sainte et de l'Histoire de France". (2).

La circulaire qui accompagnait le règlement modèle précisait que l'application des règlements départementaux s'imposait à l'instituteur de façon impérative. "Le règlement ne procède pas par voie de conseil, il commande".

---

(1) d'après M. ZIND, op.cit, p. 22
(2) ibid, p. 23

.../...

C'est vers la fin du Second Empire, dans la phase dite de l'Empire libéral, que le programme sera à nouveau retouché, sous le ministère de Victor DURUY. La Loi du 1er avril 1867 comporte, comme corollaire, un Programme toujours réparti sur les trois divisions établies au temps de GUIZOT. L'Instruction morale et religieuse y figure en premier lieu ; les leçons de choses apparaissent aux trois cours ; la lecture des manuscrits et la lecture du latin sont maintenues pour les première et deuxième divisions.

L'Enflure des programmes réclamée par les maîtres

Il est curieux de remarquer combien un problème pédagogique qui paraît mineur aujourd'hui faisait figure, alors, de question de principe. GUIZOT avait rejeté dans la partie facultative du programme l'histoire, la géographie, l'agriculture. Or, à une enquête menée par le Ministre ROULAND en 1860-61, 5 940 instituteurs répondirent ; ils réclamaient, entre autres, le rétablissement des trois disciplines facultatives. Mais le programme de 1866-67 ne leur donne pas satisfaction. Faut-il y voir la méfiance des régimes autoritaires envers l'action corrosive de l'histoire ? Par contre, le programme de DURUY réintroduisit l'agriculture dans les leçons de choses des première et deuxième divisions : "Causeries sur l'agriculture, sur l'horticulture ; notions sur l'industrie". Le dernier paragraphe du programme de la première division (les enfants de 10 à 13 ans) est intitulé : Histoire et Géographie, et rédigé ainsi : "Si l'on enseigne la géographie, on devra commencer par l'étude de la commune... les notions historiques, les monuments remarquables, ... ; puis on enseignera la géographie de la France, en ayant soin, à cette occasion, de tracer les faits les plus saillants de l'histoire de notre pays ; ...". Ainsi l'histoire était-elle considérée comme un appendice de la géographie alors que l'inverse était de règle au temps de ROLLIN.

Cet épisode conduit à une remarque qui explique peut-être le succès d'une certaine classe de manuels : d'une part, les instituteurs se plaignent de la lourdeur de leur tâche, consécutive à l'enflure irréaliste des programmes ; mais, à d'autres occasions, ils réclament qu'on enrichisse

.../...

le contenu de leur enseignement, ce qui, aux yeux du public, devrait rehausser leur dignité. En 1873, les maîtres du canton de CROCQ (Creuse), réunis en Conférence pédagogique, épiloguaient sur la longue absence de l'enseignement historique, et se plaignaient d'avoir été sevrés de cette étude au cours de leur passage à l'Ecole normale (1).

La conduite difficile de classes hétérogènes

Quels que soient les programmes, les maîtres vivaient leurs difficultés quotidiennes et les progrès de toutes sortes étaient imperceptibles : misère personnelle et familiale, tutelle insupportable du curé, du Maire, du Préfet, des notables, taudis scolaires, fréquentation des élèves très irrégulière, indifférence ou hostilité des familles, etc. (2). Qu'ils aient quelques élèves en été, au moment des travaux agricoles, ou une centaine d'enfants dans une classe unique, au coeur de l'hiver, les maîtres oscillaient entre trois démarches pédagogiques, nous n'oserions dire trois méthodes : l'enseignement individuel, l'enseignement mutuel et l'enseignement simultané. Le premier venait du fond des âges et il a été décrit à propos du rôle des livres scolaires avant la Révolution. M. PROST explique ainsi sa survivance : "Les enfants n'avaient pas les mêmes livres : impossible de les faire suivre ensemble. Bien plus, ils n'en étaient jamais au même point : l'un était rentré en classe au mois d'octobre, tel autre en novembre, tel autre en décembre ou plus tard. A ces rentrées, échelonnées tout au long de l'année scolaire -celle de Pâques était aussi importante que celle de la Toussaint- s'ajoutaient les irrégularités de la fréquentation quotidienne. Tous les enfants n'arrivaient pas ensemble, ils manquaient souvent, et tel qui rentrait chez lui pour satisfaire un besoin pressant, était envoyé par son père chercher du bois et ne revenait pas" (3).

"Force était donc à l'instituteur d'appeler à tour de rôle chaque élève individuellement, et de le faire lire sur son livre en le

---

(1) Registre de procès-verbaux manuscrits
(2) Sur ces points, voir M. GONTARD, pp. 25 à 31, 34 à 37, 141, 152, 153 et M. PROST, pp. 112 à 114, 125, 186-187
(3) M. PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op.cit, p. 115

.../...

prenant là où il en était. Dès lors, que de temps perdu ! Pour un moment de travail, combien d'heures d'ennui, de bavardage, de dissipation ! Et comment y mettre bon ordre, alors que le maître était seul en face d'une classe nombreuse ? On conçoit l'efficacité dérisoire d'une telle méthode".(1)

Le mode mutuel

Au début du siècle apparut l'enseignement mutuel, autrement dit le système des élèves-moniteurs. Ce fut considéré, pour un temps, comme un progrès décisif, inspiré à la fois de l'organisation militaire et de la division des tâches dans la grande industrie naissante, en Grande-Bretagne notamment. M. PROST en décrit l'économie et un esprit moderne y trouve de nombreux motifs d'approbation : division de la classe en petits groupes homogènes, avec passage d'un groupe à l'autre selon les matières, répartition précise du contenu des programmes pour chaque jour et chaque groupe, discipline facile d'essence démocratique, tribunal d'enfants, émulation par la promotion d'une section à une section supérieure (2).

Ce mode mutuel fut encouragé par une Société pour l'enseignement élémentaire et propagé par des hommes éminents comme BELL et LANCASTER en Angleterre, Lazare CARNOT en France, et admis officiellement jusqu'en 1820. Ensuite, il fut combattu par le pouvoir, peut-être parce qu'il impliquait un développement diffus de l'esprit démocratique ? Sans être partout abandonné, il perdit de son influence et de sa rigueur. Le rôle ambigu des moniteurs devait être aussi une cause d'échec et de trouble pour les maîtres.

Il restait la troisième voie, celle que les Frères ignorantins (autre appellation des Frères des Ecoles chrétiennes) exploitaient dès le 18e siècle, l'enseignement simultané. Il n'est nul besoin de le décrire car il s'est, depuis, imposé partout : le maître s'adresse collectivement à un groupe d'élèves sensiblement du même niveau et du même âge.

---

(1) M. PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op.cit, p. 115

(2) ibid, p. 116, voir aussi sur ce point : LESAGE (P) : *La Pédagogie dans les écoles mutuelles, au XIXe siècle*, R.F.P.

.../...

Les disciples de J.B. de LA SALLE étaient, dès l'origine, favorisés car leur règle imposait de n'ouvrir une école qu'avec le concours de trois frères : la répartition par niveaux s'opérait aisément. Dans les écoles rurales, les plans d'étude de 1834, 1848, 1850 et 1867 prévoyaient trois divisions, pour suggérer une pédagogie en alternance, mais encore fallait-il que l'équipement en livres permît aux deux groupes délaissés par le maître de s'occuper utilement. Or, on le sait, les conditions économiques furent très longtemps un obstacle à ce compromis acceptable.

M. GONTARD trace un tableau assez sombre de la pratique scolaire courante à l'époque de Victor DURUY, c'est-à-dire dans la dernière décennie du Second Empire : "Dès lors et, sauf un certain cadre général donné par la tradition, tout est un peu incertain, variable, arbitraire dans notre organisation pédagogique. L'enseignement n'a ni commencement, ni milieu, ni fin définis. Rien de fixe dans les divisions, rien d'uniforme dans les programmes, rien de réglé dans la classification des élèves...

"Les méthodes aussi restaient ce qu'elles étaient sous la Monarchie. Les écoles à plusieurs maîtres étaient divisées en classes ayant chacune leur programme et leur maître qui pratiquait la méthode simultanée. Mais, de telles écoles étaient peu nombreuses, limitées aux centres urbains et congréganistes pour la plupart. Dans les écoles à un seul maître, l'instituteur, avec des enfants d'âge et de niveau différents, combinait de son mieux les méthodes mutuelle, simultanée, individuelle : s'occupant personnellement tantôt d'un Groupe d'enfants, tantôt d'un seul élève spécialement en avance ou en retard, il s'en remettait à des élèves plus âgés du soin de diriger et surveiller pendant ce temps les autres enfants..." (1).

Un vigoureux effort d'organisation et d'uniformisation

L'Administration scolaire discernait ces lacunes et, mue par le seul souci pédagogique ou par le désir de soutenir l'âpre concurrence qui opposait, après 1860, les écoles publiques aux écoles congréganistes, elle multipliait ordres et conseils. Les Recteurs, les Inspecteurs d'Académie,

---

(1) M. GONTARD, op.cit, p. 183

les Inspecteurs généraux, réunissaient des conférences, adressaient des rapports au Ministre, rédigeaient des manuels pour les maîtres et pour les élèves (1). Deux décisions pratiques devaient amener progressivement les maîtres à organiser leur classe selon le modèle industriel et commercial : obligation de dresser un emploi du temps détaillé et de tenir un cahier-journal. Deux autres incitations, moins immédiatement contraignantes, allaient modeler l'enseignement primaire pour près d'un siècle : les conférences pédagogiques d'instituteurs et la réanimation d'un article du statut de 1834, demeuré lettre morte : le Certificat d'Etudes primaires. Il avait fallu trente ans d'exhortations de la part de l'Administration pour que cet examen devînt la sanction normale des études pour les élèves de douze-treize ans. En 1866, une circulaire de Victor DURUY rappela l'intérêt du Certificat d'Etudes, créé en 1834 et on peut compter qu'il se généralisa seulement un peu avant 1900.

La destinée du livre d'enseignement se projetait, indirectement, à travers ces dispositions. Par exemple, l'arrêté du 17 Avril 1866 signé de Victor DURUY impose aux instituteurs la tenue de différents registres et écritures scolaires : le registre d'inventaire du mobilier scolaire et le journal de classe, conforme au modèle annexé. En mai, une circulaire précise : "Le modèle annexé à son arrêté est fort simple, et il suffit que l'instituteur y fasse connaître la page des ouvrages où se trouve le texte des devoirs et des leçons de chaque jour" (circulaire du 26 mai 1866) (2). De ces deux textes, les instituteurs déduisirent à bon droit qu'il n'était pas indispensable d'inscrire à l'inventaire les achats de manuels, même financés par la commune, alors que les livres de bibliothèque l'étaient. On disposait, d'une part, d'un fonds durable, digne d'être préservé et, de l'autre, d'un matériel éphémère, qu'on désignerait aujourd'hui en comptabilité moderne par le terme de "matériel fongible". Effectivement, lorsque l'on recherche, dans les écoles, la trace des livres scolaires utilisés il y a

---

(1) A/ THERY, Recteur de CLERMONT : *Lettres sur la Profession d'Instituteur 1855*
L'Inspection Académique : *Recueils de rapports et conférences de 1856 à 1898 publiés par le Ministère en 1900*
Ouvrages de CARRE, VESSIOT, GREARD, RAPET, V ILLEMEREUX.

(2) D'après un cahier -journal authentique de 1869-1870, retrouvé à St-JULIEN-le-CHATEL - Creuse -

quelques années, c'est pour s'apercevoir que les archives, fort incomplètes par ailleurs, restent muettes à leur égard. Autre conséquence, la rédaction du cahier-journal se bornera à indiquer, pour chaque tranche de l'emploi du temps, le titre du manuel, le numéro de la page et l'exercice prescrit, au grand dépit des Inspecteurs qui auraient souhaité y trouver les grandes lignes méthodologiques des leçons orales. En une certaine façon, on peut avancer que ce sont Victor DURUY et son conseiller technique, Octave GREARD, (1) qui ont contribué à officialiser la longue dictature du livre scolaire !

La Lecture populaire

C'est encore sous le ministère de DURUY que l'effort public pour la création de bibliothèques scolaires et populaires fut amplifié. L'initiative privée poussait fortement dans le même sens (ex. : la bibliothèque de BEBLENHEIM, fondée à l'initiative de Jean MACE) : "Le pays devait se couvrir de bibliothèques dont les ouvrages soigneusement sélectionnés répondraient au double impératif d'une instruction renforcée et d'une saine éducation civique et morale. Les unes seraient installées dans les écoles ; elles comprendraient à la fois des manuels scolaires et des livres de lecture adaptés à l'âge de l'enfant. Les bibliothèques scolaires étaient l'auxiliaire indispensable du maître ; elles élargissaient un enseignement, intéressaient l'enfant à la lecture..."(2).

"Comme la reliure des livres coûte cher, le Ministre invite les Recteurs à faire installer dans les Ecoles normales un atelier qui initiera à cette activité les instituteurs de demain. Pour les bibliothèques scolaires, le Ministre obtient de la librairie DUPONT, après une adjudication publique, un rabais de 16 % sur les prix de vente inscrits au catalogue..." (3).

Effectivement, soit par le volume de ses publications, ou par le résultat de l'adjudication publique, la librairie Paul DUPONT fut largement représentée dans les écoles.

---

(1) Octave GREARD était alors Directeur de l'Instruction primaire dans le département de la SEINE, et il est vraisemblable, sinon prouvé, qu'il inspirait les décisions du Ministre dans sa spécialité.
(2) d'après M. GONTARD, op.cit, p. 191
(3) ibid, p. 193

.../...

Une rationalisation trop réussie

L'enseignement simultané représente longtemps un idéal pédagogique. La pensée positiviste et scientiste de la fin du XIXe siècle s'attache à le rendre toujours plus rationnel, plus rigoureux, plus uniforme aussi et, par là, croyait-on, plus efficace, au moins au stade de l'apprentissage. Par la suite, ce type de pédagogie a tellement prospéré qu'il représenta ce qu'il y a de plus banal, de plus facile pour les maîtres et de plus aliénant pour les enfants. Il fut condamné sous ses formes extrêmes de cours magistral, d'exposé dogmatique, ou verbeux, de pédagogie charismatique. A l'inverse, les formes jugées plus élaborées, l'enseignement individualisé, le travail indépendant, la pédagogie en groupes ou en équipes rappellent, de loin, les ébauches primitives de l'enseignement individuel ou de l'enseignement mutuel. Ce qui ressortissait, jadis, à un empirisme grossier est à présent jugé comme un raffinement extrême, et soulève l'inquiétude des enseignants traditionnels qui redoutent d'être un jour contraints par l'Administration (ou par un engouement général) de réorganiser leur classe selon les nouveaux modèles.

Il est temps de donner la parole aux manuels eux-mêmes au long de cette première partie du siècle, et avant que l'école primaire de la IIIe République, dont tous les paramètres sont d'ores et déjà annoncés, prenne progressivement son visage. Adopter une méthode de description est chose malaisée, tant sont grands les risques de répétition. Le parti que nous avons, en définitive, retenu, consiste à analyser un nombre limité d'ouvrages-types, à nous intéresser à quelques auteurs féconds et à suivre l'évolution du manuel par excellence, le livre de lecture.

Les Manuels de grammaire

Voici d'abord les Eléments de la Grammaire française, de [redacted] LHOMOND, un classique rédigé à la fin du XVIIIe siècle et encore imprimé en 1861. L'abbé LHOMOND était mort en 1794 et son livre était librement revu, augmenté, adapté. C'est un in-16 de couleur gris-vert, très simple. La dernière page porte une table de multiplication bizarrement présentée car, pour économiser la place, on commence chaque table par le carré du

.../...

chiffre : la table du 7 commence à 7 x 7. Au lecteur, le soin de chercher les produits inférieurs dans les listes précédentes : mais on va ainsi de 2 x 2 à 15 x 20. La partie grammaticale comporte cent quatre-vingts articles en soixante-huit pages. Le ton est prescriptif et neutre, les phrases commençant le plus souvent par : la grammaire est... ; les consonnes sont... ; il y a ... ; on met... ; on ajoute... Les exemples sont très rares, et on ne trouve aucune question, aucun exercice de réflexion et d'application.

L'imprégnation religieuse, normale à cette époque, n'est pas évidente et il faut feuilleter attentivement le manuel pour trouver : "Dieu qui a créé le monde ; j'aime Dieu ; quand la race de CAIN se fut multipliée... c'est en Dieu que nous devons mettre notre espérance ; qu'il est doux de servir le Seigneur !" Les maximes morales existent aussi, mais sans devenir obsédantes : "L'étude rend savant, et la réflexion rend sage". Le système verbal ressemble, pour l'essentiel, au nôtre, mais les trois groupes de conjugaison de nos grammaires traditionnelles sont remplacés par la première conjugaison (infinitif en er), la deuxième (infinitif en ir), la troisième (oir) et la quatrième (re).

On trouvera vain de juger un tel livre avec des critères d'un autre temps. Simplement, il s'agit d'une sorte de cours sec et abrégé, d'une grammaire du bon usage, où les préoccupations orthographiques et stylistiques l'emportent. Les définitions sont simplistes : "Le verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose". Ce manuel semblerait inutile et inutilisable aujourd'hui, à moins qu'on se contente de faire apprendre par coeur le métalangage qu'il emploie pour décrire la langue savante et littéraire de son époque.

Il paraît intéressant de le comparer à une grammaire française plus étoffée, qui en était, en 1823, à sa trente-huitième édition. Composée par Charles-Constant LE TELLIER, professeur de belles-lettres, elle coûtait 1 fr 50 centimes. C'est un in-18 de couleur jaunâtre, de 235 pages. On ne sait à quel niveau elle était destinée, mais, vraisemblablement, à l'usage

.../...

des pensionnats secondaires.

Ce manuel, remarquablement mal composé, devait être cependant, pour les maîtres, un ouvrage de référence assez complet puisqu'il comprenait toute la conjugaison, l'analyse, une étude détaillée sur la prononciation (ex. : on devrait dire vermichelle et violonchelle, en raison de l'étymologie italienne), et tout un cours d'orthographe (1).

Ainsi la grammaire, introduite officiellement à l'école élémentaire par le statut de 1834, disposait-elle déjà de plusieurs outils livresques qui, tous, se démarquaient les uns les autres (2). Au hasard des feuillets-catalogues, on reconnaît d'autres imitations de la Grammaire de LHOMOND, "revue et augmentée d'exercices, de questionnaires et de modèles d'analyse grammaticale, par E.J. TARATTE, Directeur de l'Ecole supérieure de METZ ; un "Cours théorique et pratique de la Grammaire française", de J. DUNAND, ancien Directeur de l'Ecole Normale de MACON, d'après LHOMOND. Un usage de l'époque résidait dans les "Cours complets d'Enseignement élémentaire", comprenant une quantité de livres bon marché pour les enfants, sur toutes les matières, et quelques guides plus coûteux pour les maîtres. Le cours de G. BELEZE, chef d'institution à PARIS, se compose de vingt-deux manuels in-18, à 1 fr 50 c. pièce, dont une Grammaire française, des Exercices français sur la grammaire et les corrigés des Exercices français ; il existe aussi un abrégé de ce Cours pour la troisième division (enfants de 6 à 8 ans), avec neuf livres à 75 centimes et, là-aussi, une Petite Grammaire française. Tous ces ouvrages n'étaient pas sommaires, car les premiers avaient trois cent-soixante pages et les autres cent quatre-vingts.

Les Cours complets d'Etudes primaires

---

(1) v. quelques exemples infra, supplément II

(2) En réalité, les éditeurs avaient jugé commode de proposer aux instituteurs les grammaires destinées aux Collèges, qui existaient en nombre, de longue date. Cette façon de faire dût paraître normale à beaucoup, "en vertu de la tendance générale qu'ont les techniques scolaires à se vulgariser progressivement des degrés supérieurs aux plus élémentaires".
(MARROU H.I., *Histoire de l'Education dans l'Antiquité*, p. 259)

.../...

Un autre Cours d'études des Ecoles primaires, très connu, est celui de M. J.J. RAPET, Inspecteur général de l'Enseignement primaire, au moins aussi détaillé. L'auteur recommande La Grammaire élémentaire, de MM. MICHEL et RAPET, in-12, à 50 centimes.

La célèbre Madame PAPE-CARPANTIER était l'auteur d'un "Cours d'Education et d'Instruction à l'usage des écoles et des familles". Il offrait trois manuels pour les maîtres et dix-sept manuels pour les élèves, dont les Premières Notions de grammaire. Si l'on songe à la réputation de Madame PAPE-CARPANTIER (1815-1878), qui réforma la conduite des Ecoles maternelles et propagea la méthode des leçons d'observation, on est fondé à supposer que ce cours innovait par rapport à ceux de la concurrence.

Au hasard des sources consultées se rencontrent d'autres manuels : la Grammaire des Ecoles primaires, de RUELLE, MASFRAND et DELAGE ; le cours classique et raisonné de langue française, de GUERRIER de HAUPT ; deux abrégés de Grammaire, de E. SOMMER et trois lexiques latin-grec-français à l'usage des classes élémentaires, du même auteur.

Voici encore deux ouvrages recommandés en 1855 par le Recteur THERY, Au fond, il se rallie à LHOMOND ; il rappelle, toutefois, un manuel réputé du Père G. GIRARD, "De l'Enseignement régulier de la langue maternelle" et, aussi, celui de MM. L.C. MICHEL et J.J. RAPET, alors Inspecteur de l'Instruction primaire à PARIS : "Cours élémentaire de langue française", en deux parties, celle du maître à 2 fr 50 c. et celle de l'élève à 2 fr 60 c. (1) Il est commode de retrouver la trace d'autres livres publiés avant 1870, dans les travaux de MM. RULON et FRIOT (2). Eux-mêmes Frères de PLOERMEL, les auteurs s'intéressent tout spécialement aux méthodes et manuels utilisés dans leur institut, fondé par Jean-Marie Robert de LA MENNAIS vers 1824. Les Frères de PLOERMEL prirent le soin de rédiger et d'éditer eux-mêmes les manuels destinés aux quelques trois cents écoles qu'ils contrôlaient en Bretagne, ainsi qu'aux Antilles, en Afrique noire, en Guyane, à SAINT-PIERRE

---

(1) THERY A. *Lettres sur la Profession d'Instituteur*
(2) RULON et FRIOT, *Un siècle de Pédagogie dans les écoles primaires, 1820-1940*

et MIQUELON. Ces manuels dépassèrent, d'ailleurs, le cadre des écoles congréganistes. RULON et FRIOT étudient attentivement et en détail l'état de la pédagogie dans les écoles de leur Institut comme dans les écoles publiques et, pratiquement, rien ne les distinguait si ce n'était l'origine du maître.

En vue de l'enseignement grammatical, les Frères utilisaient, en 1832, LHOMOND et NOËL et CHAPSAL. Ce dernier livre était encore signalé par M. BERGER, Inspecteur primaire à PARIS en 1876, au cours d'une Conférence faite à la Sorbonne à l'occasion de l'Exposition universelle. M. BERGER trouve mauvaise la méthode de NOËL et CHAPSAL mais assez bonne celle du Père GIRARD. Il est remarquable que l'on utilise les mêmes manuels ou que l'on s'y intéresse pendant près de cinquante ans ! (1)

La Cacographie

Les frères de PLOËRMEL composèrent un traité de Cacographie, ainsi qu'une Cacologie. Nous savons que d'autres, avant eux, avaient imaginé de confier à des enfants le soin de corriger des textes volontairement truffés d'erreurs orthographiques (la Cacographie) ou d'erreurs de syntaxe (la Cacologie) (2). RULON et FRIOT donnent des fac-similés de ces exercices discutables. Sur le même sujet, nous avons consulté un petit livre de JULIEN(3).

Manuels d'histoire

Cette catégorie sera illustrée par une "Histoire de France", mise à la portée des enfants, avec questionnaires. Elle est de G. BELEZE, ancien chef d'institution à PARIS, auteur de tout un Cours d'Enseignement élémentaire. Il s'agit d'un exemplaire de la 20ème édition, daté de 1859. C'est un in-18 cartonné, gris, avec le dos toilé. Le texte occupe 366 pages serrées, sans aucune illustration ou vignette, sauf une carte pliante sans couleur. La publicité de l'éditeur indique que G. BELEZE propose aux écoliers huit volumes d'histoire ancienne, romaine, du Moyen-Age, moderne et une Mythologie. A une époque où de rares écoles primaires étaient autorisées à enseigner l'histoire et la géographie, on se demande à qui était destinée cette bibliothèque ? (4).

---

(1) Les Conférences pédagogiques de 1878
(2) LE TELLIER annonçait, en 1823, qu'il avait publié une cacographie qui se vendait bien
(3) v. infra des extraits du *Petit Moniteur*, de JULIEN, dans la partie Suppléments VI
(4) v. infra des extraits de *"L'Histoire"* de BELEZE, dans les suppléments IV

.../...

La plupart des manuels du temps étaient approuvés et autorisés par les autorités ecclésiastiques et, plus rarement, par le Conseil de l'Instruction publique. Il arrivait, même, que l'approbation du Pape fût sollicitée et obtenue (1).

Les maîtres du Second Empire pouvaient également faire confiance à l'histoire "Les Français", de Eugène RENDU fils, qui sera rééditée jusqu'en 1875 ; aux fascicules d'histoire du Cours RAPET, à la petite Histoire de France, de MM. HUBAULT et MARGUERIN, à l'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1867, de M. ZIDLER.

D'après MM. RULON et FRIOT, les premiers manuels d'histoire utilisés par les Frères de PLOËRMEL étaient ceux d'Emma MOREL et d'ANSART ; ils adoptèrent ensuite "Les Français", de RENDU fils, puis l'Histoire de France de MAGIN (2). Voici un exemplaire de la Petite Histoire de France, de Félix ANSART. Il s'agit d'une nouvelle édition de 1873, revue par E. ANSART fils. Le livre est un petit in-18, de couleur rosâtre, de 192 pages. Au contraire de celui de BELEZE, qui s'arrêtait en 1814, il est presque à jour puisqu'il donne sous forme de chronologie commentée les principaux événements de la Restauration, de la Monarchie de JUILLET, du Second Empire et de la République renaissante, jusqu'à la chute de la Commune le 28 mai 1871. Il est vrai que les programmes officiels avaient fixé l'année 1814 comme limite de l'enseignement historique.

La grande nouveauté est de donner, en vignette, au début des chapitres, le portrait du souverain dont on va lire la chronique. Pour les rois mérovingiens, carolingiens et les premiers Capétiens, ce sont des gravures de convention qui se ressemblent toutes, à la différence de la barbe, qui apparaît une fois sur deux, et du profil, tourné tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite. La couronne royale, elle, est toujours là. C'est à partir du portrait de Louis XI que l'on discerne une certaine ressemblance avec les portraits connus de ces souverains.

---

(1) v. infra *L'Education d'un fils par son père*, de SERVAN, supplément VIII
(2) RULON et FRIOT, *Un siècle de Pédagogie*, op.cit, p. 184

Il existe aussi un questionnaire serré, après les chapitres, du même type catéchistique que celui de BELEZE et, les questions étant numérotées, on sait que l'ouvrage en comporte cent soixante dix-sept. En voici quelques-unes : "L'autorité royale ne reçut-elle pas un coup terrible sous Charles le CHAUVE ? - Que présente de remarquable le règne des fils de Louis le BEGUE ? - Les lettres n'excitèrent-elles pas aussi la sollicitude du bon roi HENRI IV ?" On remarquera la forme interro-négative, fréquente dans ces questions ; l'auteur attache beaucoup d'importance aux mariages des rois et à leur postérité, puisque la causalité de l'histoire se trouve, pour lui, dans les tribulations familiales des souverains. Chose curieuse, Félix ANSART, qui écrivit une Petite Histoire sainte et une Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'est pas aussi inspiré que d'autres auteurs par l'apologétique catholique et par la haine des idées révolutionnaires. Il fait même preuve de réserve et d'une certaine objectivité vis-à-vis du miracle, du Protestantisme, des événements des deux premières Républiques. Son texte a-t-il été revu rapidement par son fils, après 1870 ? MM. RULON et FRIOT montrent un cliché d'une page d'ANSART, d'après l'édition de 1847, et le texte, comme la gravure, marquent des différences notables.

Les mêmes auteurs ont choisi une page du Cours abrégé d'Histoire de France, par Emma MOREL. En comparant son texte sur HENRI 1er avec celui de Félix ANSARD, on constate qu'ils sont interchangeables pour l'essentiel, encore qu'ANSARD entre davantage dans le détail lorsqu'il s'agit de la politique et de la guerre, alors qu'Emma MOREL rend plus frappants les faits de civilisation. Est-ce un effet de l'intuition féminine ?

Bien que facultatif, l'enseignement de l'histoire était donc étayé par un nombre de manuels appréciable : environ quinze à seize. Les autorités y voyaient un complément intéressant à l'éducation morale, et les maîtres, un passe-temps utile : "... le maître faisait son cours d'histoire quand l'obscurité envahissait la cave-classe : dans l'impossibilité de faire autre chose, la leçon était un moyen d'occuper les élèves..." (1)

---

(1) D'après MM. RULON et FRIOT, op. cit., p. 182

.../...

BELEZE indiquait la méthode pour tenir les élèves de la première division à rédiger le résumé du chapitre d'histoire, pendant que le maître se consacrait aux plus jeunes.

11. Manuels de géographie

Quant à la géographie, elle consistait en un pur et mécanique exercice de mémoire : souvent, sans observer la carte, on apprenait par coeur une nomenclature très détaillée, qui ne s'arrêtait pas à la France mais s'étendait au monde entier. Les manuels étaient évidemment et alternativement la cause et la conséquence de cette pratique pédagogique. Les auteurs de livres d'histoire écrivaient, en même temps, des livres de géographie : "Petite géographie départementale de la France, de LOISEAU, l'Abrégé de Géographie historique, commerciale et industrielle de la France, de M. DELPIERRE, les livrets géographiques du Cours RAPET, Géographie élémentaire de M. ZUTER, la Géographie mise à la portée des enfants, de l'universel G. BELEZE (avec planisphère), les premières Notions de géographie, de Madame PAPE CARPANTIER, et les manuels utilisés par les Frères de PLOERMEL : Eléments de géographie, de l'abbé GAULTIER, (méthode catéchistique par demandes et réponses), la Petite et la Grande Géographie, de MEISSAS et MICHELOT, l'Atlas des écoles primaires, de BENARD, et des livres plus anciens, des Frères de LA SALLE et de l'abbé BROUSTER.

Le modèle pédagogique en sera donné par un petit ouvrage, de conception économique, le Mémento des Ecoles primaires ou "Premières Connaissances à l'usage des enfants, de L. LEGOUT, instituteur. Il renferme six parties, l'Instruction religieuse, la grammaire, l'Arithmétique, la Géométrie pratique, l'Histoire de France et la Géographie. Cette dernière partie peut être acquise séparément pour la somme de 15 centimes. C'est, aussi, un petit in-18 de couleur grise, avec 208 pages pour l'ensemble et 36 pages pour la géographie. A titre anecdotique, voici ce que les enfants devaient apprendre sur l'Europe :

"... Golfes - Bothnie - Finlande, Riga, Zuyderzée, Gascogne, Valence, Lion, Gênes, Venise, Trieste, Tarente, Lépante, Salonique.

.../...

Détroits - Skager-Rack, Cattégat, Sund, les Belt, Pas de Calais, Gibraltar, Bonifacio, Messine, Otrante, Dardanelles, Constantinople, Yénikalé..."

Il en va de même pour les caps, les îles, les lacs, les montagnes, les volcans, les fleuves etc..., L'auteur, dans un court préambule, reconnaît que "l'étude de la géographie sans cartes est tout à fait stérile" mais qu'il ne peut en offrir dans cet abrégé car elles auraient été trop petites et "n'auraient pas laissé néanmoins que d'augmenter le prix du volume" (sic). On peut tabler sur l'existence d'un minimum de douze manuels de géographie disponibles au milieu du XIXme siècle.

12. Le Calcul

Qu'en était-il de l'arithmétique et de la géométrie pratique ? On pouvait, certes, faire l'économie de livres pour des matières qui se traitent ordinairement au tableau ou de façon concrète, avec des jetons et des bouliers. A ce sujet, il n'est pas du tout certain que toutes les écoles aient disposé d'un tableau noir et de craie, ces modestes instruments devenus, par la suite, le minimum de la technologie éducative : sur deux gravures qui, publiées par M. ZIND, représentent des salles de classe vers 1850, on ne voit pas de tableau noir contre le mur principal mais seulement les fameuses "cartes" peintes ou imprimées pour les rudiments de la lecture (1).

On utilisait cependant des livres de calcul : MM. RULON et FRIOT signalent une série de refontes sur la base de l'Arithmétique de QUERRET (1822). Le Frère BERNARDIN révisa les livres de QUERRET en 1840, puis en rédigea d'originaux en 1845, 1861, 1863. Il existait bien d'autres titres : "Leçons d'Arithmétique et de calcul, de MM. A. PINET et DUSSOUY", "Le système métrique français", de S. BENOIT, les Exercices de calcul pratique par CAPLAIN, une série de manuels, de JOLIOT, LAGARRIGUE, NONAT, l'inévitable Cours RAPET, la Nouvelle Arithmétique décimale, de Félix ANSART, suivie des Exercices et problèmes, l'Arithmétique mise à la portée des enfants, de G. BELEZE, la Nouvelle Arithmétique à l'usage des Ecoles primaires, de J. GEORGES fils, avec

---

(1) ZIND P., op. cit., *L'Enseignement religieux dans l'Instruction primaire publique en France de 1850 à 1873* - Hors texte, p. 192-193

.../...

400 problèmes et, par le même, un Recueil de Problèmes numérotés (2134 Problèmes, plus de 3 000 questions graduées) avec la partie de l'élève et la partie du Maître (réponses et solutions), l'Arithmétique des Ecoles, de E-J. TARATTE, l'Arithmétique des écoles, de H. BOS, chez DELAGRAVE, etc...

On voit que, là-aussi, le choix était déjà assez vaste. En feuilletant la partie mathématique, en trente-six pages, des "Premières Connaissances à l'usage des enfants", de L. LEGOUT, instituteur, on remarque, en fin de cours, une table des intérêts composés et un chapitre sur la racine carrée. L'auteur tient en note un discours justificatif : "Notre modeste titre nous faisait presque un devoir de supprimer ce chapitre ; mais, ayant réfléchi qu'on a souvent besoin de chercher le côté d'un carré d'une contenance donnée, et qu'après tout, l'opération dont il traite n'est guère plus difficile que la division, nous l'avons conservé : ce qui abonde ne vicie pas". Cette dernière sentence soulève bien des objections dans le domaine pédagogique, mais elle traduit peut-être un état d'esprit répandu en ce temps ! Dans la partie, Géométrie, de l'ouvrage de LEGOUT, l'Abrégé va jusqu'au volume de la pyramide, du cylindre, du cône, du tronc de cône et du tronc de pyramide, de la sphère, et on n'oublie pas le calcul de la densité !

13. Les délices de l'Enseignement agricole

Grâce à un petit livre in-16, "La Fermière", on trouve un aperçu de cet enseignement agricole que réclamaient les instituteurs au Ministre ROULAND, en 1862. Ce manuel est rédigé par Michel GREFF, "Ancien Inspecteur gratuit des écoles primaires", Auteur du Catéchisme agricole (1). Cette idylle bucolique est de 1859. Un peu plus tôt, on écrivait ces lignes, qui introduisent un contraste violent : "... Le paysan est égoïste, cupide, sans culture d'esprit, sans tendresse de coeur : "La femme n'est qu'une femelle ; les enfants ne sont que des machines dont on exploite les forces naissantes ; le désespoir s'introduit dans la maison pour la perte d'une vache et l'oeil reste sec à la mort d'un

---

(1) v. infra *extraits de "La Fermière", dans le "Supplément" V.*

ERRATA

p. 46, dernière ligne, lire :
de place, d'une part et, aussi, parce que "les programmes ....
p. 51, ligne 14, lire : ... quelques-uns in-12, soit dix-sept centimètres sur
p. 88, ligne 24, lire : ... les exercices de calcul pratique, de CAPLAIN,
p. 93, ligne 27, lire : vingt-deux titres seulement entre 1890 et 1920...
p. 104, ligne 24, lire : ... chez Charles FOURAUT et fils, les "Lectures manuscrites, inst
, ligne 26, lire : C. C. STURM," de Th. SOULICE ...
p. 111, ligne 24, lire : Christ mais, encore, de nombreux grands hommes
p. 121, ligne 5, lire : ... La librairie FOURAUT et Fils, qui était
p. 159, ligne 14, lire : ... ou cent vingt manuels, présentés par quatre-vingts aute
p. 170, ligne 9, lire : Jean BRUNHES-DELAMARE. On utilisa ...
p. 182, ligne 23, lire : ... "Belles pages de français" (CM2, 1968), est composé de
p. 183, note [1], lire : ... Lecture et langue française, CS, p. 261
p. 212, ligne 24, lire : ... cinquante sur cent soixante-dix ti-
p. 286, ligne 12, lire : ... difficulté moyenne. Quatre-vingt-treize échantillo

fils ou d'un père..." Il s'agit d'un extrait d'un rapport de 1846, établi par M. RAPET, alors directeur de l'école normale de PERIGUEUX, et que nous connaissons pour son Cours d'étude (1).

En dehors de cette "Fermière" idéale, on trouvait, en petit nombre, d'autres traités d'agriculture : "le Catéchisme agricole", de M. GREFF, destiné aux garçons, les "Lectures manuscrites sur les premiers éléments de l'agriculture", de PINET et NAUDET, "la petite Agriculture par demandes et par réponses, ou Nouveau Catéchisme agricole", de D. PUILLE (d'AMIENS), avec la révision de MM. JARRE et AUCLERC, présidents de Comices agricoles ; le "Manuel élémentaire et classique d'agriculture, approprié aux diverses parties de la France, suivi d'un spécimen d'écritures pour la comptabilité rurale", de M. L. GOSSIN ; "Les Premiers éléments d'agriculture", en deux tomes, de MM. BENTZ et CHRETIEN. Malgré le zèle des auteurs, M. MONDIET, Inspecteur d'Académie des Landes, écrivait en 1889 : "Un bon livre d'agriculture et d'horticulture est indispensable aux Maîtres. Malheureusement ce livre n'existe pas encore..."(2)

Après cette énumération commentée des manuels utilisés entre 1820 et 1880 ou, du moins, de ceux dont on retrouve la trace, on serait porté à croire que, somme toute, l'édition classique ne manquait pas de ressources. En réalité, le nombre de livres disponibles et, surtout, celui des livres que maîtres et élèves pouvaient acquérir étaient sans commune mesure avec ce que l'on constatera un peu plus tard, lorsque l'école primaire de la IIIè République prendra son essor. Par exemple, le catalogue du Musée du matériel pédagogique de ROUEN, qu'on estime satisfaisant à 50 % (3), propose neuf livres de lecture élémentaires pour la période de 1800-1880 et trois ou quatre titres du même niveau en langue française, soit treize ouvrages de français, ce qui laisse supposer qu'il en existait vingt-six. De 1880 à 1920, soit une tranche deux fois plus réduite, le même

---

(1) d'après M. GONTARD, *La question des Ecoles Normales, cité par* M. ZIND, p. 33
(2) *L'Inspection académique, recueil de conférences,*
(3) cf. introduction du catalogue, p. 3 : *"Il s'agit là d'un assez bon échantillon des outils de travail fournis aux élèves au cours de cette période pour l'apprentissage du Français. Il semble, en effet, que l'on puisse penser, sans gros risque d'erreur, que nous ayons là près de 50 % des manuels de Français édités entre ces deux dates".*

catalogue recense soixante dix-huit manuels de lecture et de grammaire, correspondant à cent cinquante-six manuels publiés, selon la même estimation. On observe là un rapport de un à six, ce qui prouve, avec une marge de sécurité suffisante, l'explosion livresque consécutive aux réformes scolaires amorcées sous l'Empire Libéral et réalisées par la République.

Pour en revenir à nos propres investigations, on aura noté qu'elles n'ont pas porté, jusque là, sur les manuels de lecture. Celle-ci, en effet, revêtait une telle importance, en face de disciplines peu ou mal enseignées, encore à la recherche de leur identité parce que souvent confondues avec la lecture, que nous croyons devoir consacrer un chapitre aux livres de lecture. Mais, auparavant, nous pensons le moment venu d'ajouter à notre enquête un certain nombre d'observations relatives à l'évolution des Collèges et Lycées.

Les livres en sage dans les 'tablissements secondaires

Si l'enseignement secondaire du XIXe siècle contrastait, par l'origine sociale de ses élèves comme par ses finalités, avec l'enseignement primaire, il constituait souvent un modèle très suivi, quoique inadéquat, pour les auteurs des manuels élémentaires. C'est pourquoi nous pensons utile d'en inventorier également l'équipement livresque et, pour cela, la pédagogie qu'il contribuait à mettre en oeuvre.

A vrai dire, les formules de M. SNYDERS relatives à la pédagogie des Collèges de l'Ancien Régime gardent leur pertinence au siècle suivant (1). Les efforts de la Convention et du Directoire pour introduire dans l'enseignement les sciences, les techniques, les langues vivantes, n'ont pas survécu à la Restauration et les Humanités classiques ont retrouvé leur hégémonie. M. PROST reprend à son compte la théorie de "la clôture" : séparation d'avec le monde, clôture de l'univers scolaire sur lui-même. Le collège, c'est avant tout l'étude (en 1876, les lycéens passent sept heures et demie en étude, contre quatre heures en classe), et l'on devine la place des livres dans la rédaction des devoirs et l'apprentissage des leçons. La classe n'est pas encore devenue le temps du discours magistral mais, surtout, le lieu où l'on dicte les devoirs et où l'on rend les corrigés (2).

---

(1) SNYDERS G., *la Pédagogie aux XVIIe et XVIIIe siècles*, pp. 23-24
(2) PROST, op. cit., pp. 50-51

.../...

Respect des formes et des modèles

Quels sont le but et les instruments de cet enseignement anachronique ? Les pôles résident toujours dans la rhétorique et le latin, qui servent de véhicules à une morale rigoureuse. Les élèves lisent secondairement les oeuvres de l'Antiquité, soigneusement sélectionnées et expurgées (TITE-LIVE, SENEQUE, VIRGILE, CICERON, TACITE, HORACE, ainsi que les auteurs français du XVIIme siècle, davantage CORNEILLE et BOSSUET que RACINE et MOLIERE), mais, surtout, ils s'inspirent des figures de style pour composer à leur tour des discours de pure convention en vers latins et en français. Leur culture littéraire reste faible car non seulement ils n'abordent qu'un petit nombre d'auteurs mais encore on les borne à des extraits qui ne présentent qu'un aspect partiel ou déformé de l'oeuvre. Ce qui compte, ce sont l'étude de la forme et les connotations morales qui s'en dégagent : honneur, dignité, noblesse, vertu, courage, sacrifice, renoncement au monde. Les exercices scolaires étaient adaptés à ces fins : beaucoup de thèmes et peu de versions, des commentaires laudatifs et pas d'explications analytiques ou critiques, des compositions écrites rigoureusement encadrées : réutilisation systématique des formules empruntées aux grands auteurs, ordre et clarté des développements : "une idée par paragraphe, et un paragraphe par idée".

Le bachotage

En étudiant les méthodes, M. PROST postule que "le bachotage" serait né en 1840 : le ministère publia la liste, en 500 numéros, des questions qui pouvaient "sortir" au baccalauréat. Bien vite, les élèves réglèrent leur effort sur la sanction : le programme d'examen l'emporta sur le plan d'étude (1). On devine le succès que pouvaient remporter des manuels appropriés à la préparation intensive de l'examen. Dans la dernière page de "l'Enfant", Jules VALLES conte comment se passait le baccalauréat en 1851. Il n'y avait pas de notation chiffrée, mais une boule blanche pour l'admission à une épreuve et une boule noire pour l'échec. C'est DURUY qui remplaça ce système sommaire par une notation en cinq points, celle-là même que le Ministre Edgar FAURE voulut rétablir, sans succès, en 1968.

---

(1) PROST, op. cit., p. 60

Témoignages de deux écrivains

Le romancier Emile ZOLA fut, précédemment, l'une des victimes du Baccalauréat, en 1859. Elève du Lycée Saint-Louis de 1858 à 1859, il obtint une boule noire en histoire (il avait fait mourir CHARLEMAGNE sous FRANCOIS 1er), et deux autres en lettres, sur un sujet concernant la FONTAINE. Il échoua encore à MARSEILLE, lors de la session d'automne. Peut-être ulcéré par ses échecs, ZOLA dressa un tableau sévère de la vie scolaire qu'il avait menée au Collège d'AIX et au Lycée Saint-Louis : enseignement mutilé, sans portée, visant à meubler la mémoire de fragments littéraires démodés, engourdissement de l'esprit, léthargie des maîtres, etc... Le système mettait volontairement entre parenthèses la littérature contemporaine, les sciences, l'histoire, la géographie, et les langues étrangères. Et ZOLA résumait ainsi sa pensée : "En France, l'enseignement, qui s'est depuis longtemps débarrassé de la pression cléricale, n'attend plus maintenant que l'abolition du joug du classicisme" (1).

On ne pouvait demander à ZOLA d'évoquer les "bouquins" sur lesquels il consumait ses études interminables ; nous le ferons à sa place : des grammaires latines, le Jardin des racines grecques de LANCELOT, de nombreux recueils de morceaux choisis de VIRGILE, HORACE, CESAR etc... et les classiques français du XVIIè siècle, BOILEAU, MALHERBE, BOSSUET, FLECHIER, LA BRUYERE, LA ROCHEFOUCAULD, CORNEILLE, MALEBRANCHE, MASSILLON, FENELON, BOURDALOUE, LA FONTAINE. Nous pouvons compléter numériquement cette liste empirique en recourant au Catalogue de ROUEN : entre 1830 et 1890, il recense vingt-sept livres de grammaire et langue française, et trente recueils de morceaux littéraires, soit un total de cinquante-sept ouvrages de français, que la péréquation suggérée porte à une centaine de titres effectivement imprimés. C'était beaucoup plus que ce qui existait pour l'Ecole primaire. Il est vrai que, par la suite, on ne retrouvera pas la même expansion que celle des manuels élémentaires : quatre-vingt deux titres seulement entre 1890 et 1920. Au lieu d'être multiplié par six, le nombre total d'ouvrages de français, au mieux, se stabilise.

C'est Victor HUGO qui nous permettra d'achever, sur le mode épique, cette parenthèse ouverte sur la pratique pédagogique des collèges et

---

(1) ZOLA E., *Tableaux de la France contemporaine, l'Ecole et la vie scolaire en France, 1877*

lycées du XIXme siècle. Il s'adresse, il est vrai, à ses maîtres de l'année 1818 puisque, comme chacun le sait, il vit le jour en 1802. Dans un long poème des Contemplations, le n° XIII, intitulé : "A propos d'HORACE", il apostrophe ses vieux professeurs :

"Marchands de grec ! marchands de latin ! cuistres ! dogues !
Philistins ! magisters ! je vous hais, pédagogues !
Car, dans votre aplomb grave, infaillible, hébété,
Vous niez l'idéal, la grâce et la beauté !
Car vos textes, vos lois, vos règles sont fossiles !
Car, avec l'air profond, vous êtes imbéciles !
Car vous enseignez tout, et vous ignorez tout !
Car vous êtes mauvais et méchants ! - Mon sang bout
Rien qu'à songer au temps où, rêveuse bourrique,
Grand diable de seize ans, j'étais en rhétorique !
Que d'ennuis ! de fureurs ! de bêtises ! - gredins ! -"

Délaissant la satire, nous trouvons dans le poème, avec la prudence qui s'impose lorsqu'on connaît l'enflure verbale de HUGO, quelques exemples des auteurs qu'il étudiait : HORACE (l'ode à Plancus et l'épître aux Pisons) ; PINDARE ; TERENCE, PLAUTE, THEOCRITE, ESCHYLE, TIBULLE, VIRGILE, PLATON, CATULLE, TACITE, LUCRECE, HOMERE (nous citons dans l'ordre des vers). HUGO semble évoquer, plus loin, les auteurs de ses manuels de mathématique : l'abbé TUET, BEZOUT et BOISBERTRAND. Ailleurs, il s'en prend aux commentateurs du siècle précédent, qui interprètent et censurent les grands poètes du passé : LAHARPE (1) et NONOTTE (On sait que le Jésuite NONOTTE, rédacteur du Journal de TREVOUX, était la bête noire de VOLTAIRE). (2)

A la fin du poème se lève une vision d'avenir qui va nous ramener à l'école élémentaire de la fin du siècle, en laquelle les hommes de science et de progrès placèrent tant d'espoirs :

"Chaque village aura, dans un temple rustique,

---

(1) LAHARPE écrivit le premier *"Cours de littérature ancienne et moderne"*, en 1789

(2) NONOTTE, auteur de *"Philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise (1789)* et du *"Dictionnaire de la Religion" (1772)*

.../...

Dans la lumière, au lieu du magister antique...,

L'instituteur lucide et grave, magistrat

Du progrès, médecin de l'ignorance, et prêtre

De l'idée .....

Alors, le jeune esprit et le jeune regard

Se lèveront avec une clarté sereine

Vers la science auguste, aimable et souveraine ;" (1855)

Comment suppléer le mobilier absent (Premier tiers du XIXème siècle)

L'écolier et ses livres, fin du XIXème siècle

Une classe d'Enseignement mutuel en 1825, d'après l'Ecole publique française, op-cit.

L'Ecole des pauvres
vers 1840.

(d'après LEAUD et GLAY, op-cit)

CHAPITRE V - AU XIXE SIECLE, LE MANUEL DE LECTURE S'AFFIRME COMME LE PREMIER DES LIVRES

Aussi longtemps que la scolarisation de tous les enfants des villes et, surtout, des campagnes, ne fut pas assurée, la revendication des populations et la préoccupation principale des instituteurs ~~furent~~ visèrent l'accession au pouvoir-lire. La différenciation culturelle ne résidait pas dans un savoir plus ou moins étendu mais se situait entre lisants et non-lisants. C'est au moins l'une des raisons pour lesquelles le livre de lecture était considéré comme le maître-livre. Les conditions économiques faisaient qu'il était souvent le seul. Il y avait une autre raison qui expliquait sa primauté, c'est qu'il se prêtait volontiers à un rôle de transmetteur de savoir ou d'idéologie, à une fonction de medium, comme l'on dirait de nos jours. Religion, morale, civilité, agriculture, sciences amusantes, tout pouvait passer et passait, en effet, par le livre de lecture.

Avant la période de transition qui va de 1870 à 1880, la pratique de la lecture confond l'Histoire sainte, la morale religieuse et commune, l'initiation au latin et diverses connaissances encyclopédiques relevant de la tradition comme de l'imagination des auteurs. Sur ce sujet, les sources directes et indirectes sont nombreuses et se recoupent parfaitement. Tous les auteurs que nous avons consultés ont été frappés par l'état de l'enseignement de la lecture au XIXe siècle et par les deux évolutions qu'il a connues : l'une, relativement modeste, concerne la méthode d'apprentissage ; l'autre, beaucoup plus profonde, la forme, la composition et le contenu des manuels de lecture courante.

La "révolution" dans l'apprentissage de la lecture

Plus enthousiaste que nous-même, M.PROST pense que le milieu du siècle enregistre vraisemblablement une "révolution pédagogique" dans les disciplines de base et il y entrevoit "un champ d'investigations jusqu'ici à peu près négligé" (1). Dans la mesure où les instruments utilisés pour les débuts des

---

(1) PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op. cit., pp. 119-120

.../...

jeunes enfants en lecture s'apparentent au genre du manuel d'élève, il est licite d'en évoquer les manifestations successives. Le chemin sera long avant de parvenir, en ce domaine, à des solutions efficaces et les découvertes du XIXme siècle ne seront que de modestes adaptations de la méthode synthétique. Les enfants devaient apprendre à déchiffrer la langue adulte, la plus noble et la plus abstraite : le latin des livres saints, les maximes des moralistes chrétiens. Avant d'en arriver là, il fallait apprendre, un à un, tous les éléments de l'écriture, c'est-à-dire l'alphabet, dans l'ordre conventionnel, les accents, les signes de ponctuation. On employait l'épellation, toujours celle de l'adulte cultivé et, malgré la grammaire générale de PORT-ROYAL dans laquelle Pascal et sa soeur Jacqueline demandaient à ce qu'on épelât de façon plus pédagogique (1) la plupart des enfants, pour ne pas dire tous, épelaient "ème, a, ère, eu" avant de lire "mare". Venait le temps des syllabes, pour lesquelles la progression suivait, elle aussi, l'ordre alphabétique : b était associé aux six voyelles, puis c, puis d, et ainsi de suite, jusqu'à z. Le fait qu'on construisît ainsi des syllabes inconnues en latin comme en français ne frappait ni les maîtres ni les élèves, surtout pas ces derniers puisque, à ce stade, ils n'entrevoyaient pas encore où on les menait. On arrivait ainsi, peu à peu, à trouver des mots, puis de courtes phrases, et c'est par de longues heures de déchiffrement solitaire, sur n'importe quel imprimé ou manuscrit, que s'achevait (ou non) la conquête du savoir-lire. MM. RULON et FRIOT rappellent, avec un pédagogue du XVIIIme siècle, H. LAUNAY, que certains enfants n'apprenaient à lire qu'au bout de 3, 4, 5 et même 9 ans (2).

A partir de 1830, on commença à s'apercevoir que, si le latin est assez phonétique (à chaque son correspond une lettre et une seule), le français s'en éloigne beaucoup. On changea donc l'ordre de présentation des premières syllabes : des esprits curieux fabriquèrent de nombreux tableaux, où les syllabes étaient classées et groupées avec plus ou moins de méthode et de

---

(1) v. supra, p. 43
(2) RULON et FRIOT, *Un siècle de Pédagogie*, op. cit., p. 33

.../...

bonheur. Irrégularités, équivalences, lettres nulles, étaient étudiées à part et seulement après que les élèves eussent appris à lire couramment les syllabes et les mots réguliers. A partir de cette ouverture, de nombreuses méthodes virent le jour tout au long du XIXme siècle, et jusqu'au XXme siècle, mais toujours en commençant par présenter les plus petites parties, les lettres, pour les associer ensuite. Il restait à rompre l'ordre de l'alphabet, c'est-à-dire à présenter d'abord les voyelles, puis certaines consonnes jugées plus fréquentes ou plus simples. Ce sera fait au début du XXme siècle, et la méthode syllabique ne changera que d'habillage et de couleur. Il va sans dire qu'il sera désormais recommandé de syllaber "phonétiquement" c'est-à-dire "beu, seu, deu, feu, etc...", mais sans doute, la tradition aidant, beaucoup de maîtres ne s'y mirent-ils que tardivement.

Des syllabaires par dizaines

Pendant des décennies, les livrets traditionnels et les livrets "modernes" vont coexister. Parmi ces derniers, M. PROST range la méthode HACHETTE-Firmin DIDOT, et la méthode PEIGNE, qui eut un grand succès. Vers 1865, on préféra la méthode NEEL et la Méthode BEHAGNON. Voici ce qu'en dit M. CARRE, Inspecteur d'Académie de la Haute-Saône : "Aucune peut-être n'est restée plus fidèle à l'esprit général de PORT-ROYAL, à ce grand principe qu'il ne faut pas décomposer ce qui ne présente à l'oreille qu'un son..." M. RAPET, Inspecteur général et auteur fécond, la vante également : "Dans cette méthode, rien de ce qui fait entendre à l'oreille un seul son n'est décomposé ; on décompose au contraire tout ce qui fait entendre des sons distincts, forts ou faibles... M. BEHAGNON est dans le vrai. Oui, répéterai-je à mon tour, M. BEHAGNON est dans le vrai, et je ne puis croire que le vrai soit plus difficile à faire entrer dans l'esprit des enfants que le faux ou le convenu".(1)

Les Frères de PLOERMEL songeaient aussi à moderniser leurs tableaux et leurs syllabaires, dont ils voyaient les inconvénients. MM. RULON et FRIOT signalent de nouveaux tableaux par TISSERAND (1830), LAMOTTE, PERRIER, MEISSAS et MICHELOT (1832) et PEIGNE (1835). Leur fondateur préconisait le

---

(1) *L'Inspection Académique, recueil de conférences - Ministère de l'Instruction publique - 1900 -*

.../...

syllabaire français de J.B. de LA SALLE, qui datait d'avant la Révolution, mais marquait un progrès sur les Syllabaires latins. Ensuite, au moment du statut de 1834, inspiré par RENOU et GUIZOT, il le fit éditer sous le nom d'Alphabet Chrétien, en y apportant des additions qui ne changeaient rien à la méthode d'épellation.

Dans le même temps, la "révolutionnaire" méthode PEIGNE ouvrait d'autres horizons. MM. RULON et FRIOT confirment que PEIGNE étudiait successivement les voyelles et les consonnes simples, puis leurs différentes combinaisons ; venait ensuite l'étude des voyelles, des consonnes qui se codent par deux lettres ou plus (ou, in, gn, ch) et de leurs combinaisons en syllabes. Dans une deuxième partie, PEIGNE étudiait les graphies irrégulières, si nombreuses en français : valeurs exceptionnelles, nouveaux signes, équivalences, lettres "muettes". M. de LA MENNAIS ne voyait pas d'un bon oeil ces nouveautés mais adopta, d'instinct, une attitude pragmatique : "Au reste,je n'entends pas vous gêner, car la meilleure méthode est celle que le maître sait et goûte le mieux" (1). Fidèles à leur principe d'élaborer eux-mêmes leurs livres, des Frères écrivirent des manuels inspirés par PEIGNE : le Syllabaire du Frère BERNARDIN (1848), la Méthode des Frères THEODORIT et JOB (1858). Ce fut un succès durable, puisque sa dernière édition date de 1923, et c'était la cinquante-septième.

Que se faisait-il chez les éditeurs classiques ? Presque tous vendaient des Tableaux de lettres et de syllabes, imprimés en gros caractères pour l'affichage. Jusqu'en 1840, les imprimeurs ne s'intéressaient guère à ce produit, et les maîtres devaient peindre eux-mêmes les caractères sur des planches, d'après certains modèles recommandés. Peu à peu, on vendit des livrets destinés à compléter les tableaux, d'où l'origine des petites méthodes de lecture qui ont surgi, en grand nombre, par la suite. A côté des ouvrages de NEEL, PEIGNE, BEHAGNON, celui de M. VILLEMEREUX était très recommandé. Ce dernier était Inspecteur Général de l'enseignement primaire et nous lisons, dans le registre

---

(1) d'après MM. RULON et FRIOT, op. cit., p. 83

du Conseil départemental, qu'il visita le département de la CREUSE en 1861. La librairie Paul DUPONT vendait les 29 tableaux deux francs, et le livret 20 centimes. On sait qu'il commençait par l'étude des sons (voyelles et semi-voyelles), qu'il faisait frapper, ensuite, et successivement, par les articulations (consonnes). Il passait du connu à l'inconnu, du simple au composé. DELAGRAVE proposait le grand tableau de lecture avec indicateur, et le livret pour servir d'application au grand tableau de lecture, par N. CHERON.

Le Registre manuscrit des Conférences pédagogiques du canton de CROCQ (Creuse), ouvert en janvier 1873, donne de précieux renseignements sur l'évolution de la lecture au cours de la période antérieure. La causerie d'un Instituteur sur l'historique des méthodes prouve, au moins, que ces maîtres ruraux avaient soit des connaissances, soit de bonnes bibliothèques. M. LAURENT rappelle tout ce que nous avons nous-mêmes lu et repris dans les pages qui précèdent, sur l'Alphabet Croix-de-Dieu, les idées de PORT-ROYAL, les procédés traditionnels. M. LAURENT oppose l'ancienne épellation : "dé-o-do-ème-i-mi-ène-o-no-domino" à celle de Jacqueline PASCAL : "deu-o-do-meu-i-mi-neu-o-no-domino", puis il rejette une méthode sans épellation : "cette méthode n'offrait aucun avantage car l'enfant, après s'être ennuyé à distinguer, comme je l'ai déjà dit, vingt-cinq lettres qui n'avaient aucun attrait pour lui, devait encore reconnaître dans chaque mot les différentes syllabes qu'on lui faisait envisager comme un tout indécomposable ou comme des caractères d'un ordre plus compliqué et, par conséquent, qui exigeaient de lui des efforts plus soutenus" (1).

C'est alors que nous avons la révélation du système ingénieux de M. NEEL, instituteur public à RUEIL (Seine-et-Oise). "M. NEEL a eu l'heureuse idée de faire épeler en nommant le son avant de le joindre à la consonne. Ainsi, d'après sa méthode, le mot "chapeau" s'épellera : "a-cha-eau-peau-chapeau". La partition des mots en syllabes (orales ou écrites ?) est ainsi résolue par M. NEEL : "pasteur" doit s'épeler "pa-steur", parce qu'il y a des mots qui commencent par st, comme style, mais "armure" doit s'épeler "ar-mu-re" parce qu'aucun

---

(1) *Conférence de Mai 1873, registre manuscrit*

mot ne commence pas rm. Enfin, M. NEEL a, dans ses tableaux, fait imprimer les sons en rouge et les articulations en noir (nous possédons un exemplaire de la méthode NEEL, de 1876). Le bon M. LAURENT rend ensuite hommage à la méthode PEIGNE, "dont la place est marquée désormais dans nos musées scolaires", puis nous apprend l'existence du livret de M. Victor HENRION, inspecteur primaire à EPERNAY, basé sur l'ancienne épellation, et de la méthode de M. VILLEMEREUX, présentée ci-dessus.

Si nous en croyons M. PROST, "la méthode séculaire de l'épellation semble presque avoir disparu vers 1850". MM. RULON et FRIOT sont moins affirmatifs :"Les Frères continuèrent donc à employer l'ancienne appellation des consonnes et restèrent fidèles à l'unique tableau alphabétique, comme il résulte des inventaires faits, en 1847, dans les Ecoles du Morbihan..." (1). "Les Frères de LA SALLE, alourdis par une tradition centenaire, furent les derniers ralliés. La Conduite (Conduite des Ecoles, d'après le fondateur) de 1852 reproduisait toujours les prescriptions de celle de 1819 en ce qui concernait la lecture.Ce ne fut qu'en 1862 qu'elle fut modifiée et qu'elle proposa une nouvelle méthode en six tableaux" (2).

Un Syllabaire caractéristique en 1861

Or, si nous consultons des documents postérieurs à cette époque, nous trouvons, par exemple, le Manuel des Enfants ou La Croix de Jésus, par M. de SAINT-SURIN, vendu 75 centimes. Nous disposons du Syllabaire de M. BELEZE, qui précède le Nouveau Cours d'Enseignement élémentaire. Il est daté de 1861 et, à en juger par son état, a longtemps servi dans une petite école de la CREUSE, à SAINT-MAIXANT. Sur la page de garde se trouve une inscription : "Je voudrais bien n'avoir jamais mis les pieds dans cette classe". Vu le niveau des élèves qui ont utilisé le syllabaire, il ne peut s'agir que d'un instituteur qui n'appréciait pas les lieux. M. BELEZE explique sa démarche en plusieurs pages; il a surtout le souci de l'orthographe et, pour cela, maintient l'épellation. L'alphabet occupe quatre pages divisées en six cases chacune. Dans chaque case est imprimée une lettre en minuscule d'imprimerie agrandie et épaissie. Le i et

---

(1) RULON et FRIOT, op. cit., p. 83
(2) ibid, p. 84

le j sont ensemble, sans doute à cause du latin. L'alphabet est repris six fois en caractères variés : majuscule et minuscule d'imprimerie, anglaise penchée majuscule et minuscule, gothique majuscule et minuscule. Aux pages 7 et 8, on distingue les six voyelles des dix-neuf consonnes simples, puis on procède à toutes les combinaisons possibles, de "ba, ca, da, fa, ga, ja, ka, la, ma, na, pa, ra, sa, ta, va, xa, za," jusqu'à "bu, cu, du, fu, etc..."

Aux 4e et 5e leçons, des mots apparaissent, d'abord en syllabes isolées, puis réunies. Malgré l'avertissement de M. BELEZE : "Nous avons eu le soin de choisir, autant que possible, des mots dont le sens fût généralement connu des enfants", on se demande si les mots suivants étaient tous familiers aux enfants de moins de dix ans, dans la Creuse, en 1862 : "fade, gage, lime, vive, doge, code, sole, zone, bure, dupe, etc..."; il s'agissait donc bien d'un syllabaire selon l'ancienne formule.

Du latin au français

Les historiens de l'éducation s'attachent tous, également, à la lecture précoce sur des textes latins, pratique commune avant la Révolution et largement poursuivie après. M. PROST la voit disparaître au milieu du XIXe siècle : "La lecture du latin en reçoit un coup fatal. Elle n'a plus sa place dans l'école que pour former des chrétiens. Elle subsiste encore, mais GREARD la reporte au programme du cours supérieur (1868), en attendant que la sécularisation de l'institution scolaire la fasse disparaître". (1)

Avec MM. RULON et FRIOT, nous trouvons de nombreux détails sur cette survivance, qui intéressait davantage les écoles congréganistes. Les divers textes officiels (1834, 1851, 1868), que nous avons souvent cités, marquaient la place de la lecture du latin : "... La lecture du latin est spécialement recommandée. On se servira pour cette lecture du psautier ou d'autres livres en usage pour les offices publics du diocèse... article 27, règlement modèle du 17 Août 1851". (2)

---

(1) PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op-cit, p. 121
(2) RULON et FRIOT, op.cit, p. 95

.../...

Depuis toujours, les enfants lisaient sans comprendre ou, plus exactement, déchiffraient mécaniquement les textes liturgiques dans le Syllabaire latin et dans le Psautier de DAVID. Ce dernier, promis à une longue survie, renfermait les 150 psaumes de DAVID, quelques hymnes, l'ordinaire et les répons de la messe. Vers 1825, les élèves des Frères de PLOËRMEL disposaient encore d'un livre de messe en latin, mais il sera supprimé en 1834. En 1832, M. de LA MENNAIS fit imprimer un nouveau livre à double usage de manuel de lecture en classe et de missel par la suite : "Les Heures et Petit Psautier". "Comme ce manuel de lecture latine devait servir à l'élève de paroissien pendant toute sa vie, il en résultait que les fidèles, petits et grands, devaient suivre la messe dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Etrange manière de les y intéresser !... Mais c'était alors la mentalité générale "(1). A la même page, mais plus haut, on lit : "Ces deux exercices (la lecture du latin et des manuscrits) disparurent de l'enseignement en 1882, à la suite de la réforme des programmes et sous l'influence du "*laïcisme*" militant qui marque cette époque (1). On a l'impression que les auteurs regrettent ces effets du laïcisme alors qu'ils conviennent ensuite qu'il n'était guère pertinent de faire lire à des enfants une langue dont ils n'apprenaient, en aucune façon, la sémantique et la syntaxe.

En 1849, l'abbé GUILLOUX composa un nouveau bréviaire : "Les Heures complètes selon le rite romain". Il comportait 910 pages en latin. Il fut remplacé, en 1852, par le Bréviaire Laïc et, en 1867, le Psautier de DAVID reparut car il était plus maniable que le Bréviaire, réservé désormais aux Offices à l'église. La librairie ecclésiastique et classique Charles FOURAUT vendait, en 1861, un "Psautier des écoles, avec la méthode pour apprendre à lire le latin", de l'abbé B. R. GIBERT.

---

(1) ibid, p. 96

.../...

Une classe de lecture en 1869-1870

La réalité de ces pratiques est confirmée par le Cahier-journal de M. DAGUET, instituteur à St-JULIEN-le-CHATEL (CREUSE), pour l'année scolaire 1869-70. Très régulièrement, les élèves des 1ère et 2ème divisions (les grands et les moyens) ont lu dans le Psautier de DAVID deux jours par semaine et, cela, tout au long de l'année. Les trois autres jours de la semaine, ils lisaient "les cinquante sortes de manuscrits". On se rappelle que la coutume ancienne, confirmée en 1834 et 1851, voulait qu'on apprît à déchiffrer l'écriture manuscrite des actes et des contrats. Jusqu'en 1826, on recueillait de droite et de gauche, dans les familles, des manuscrits authentiques. Ensuite, on apprit à les reproduire en nombre par la lithographie. Les Frères de PLOÉRMEL eurent bientôt leur Manuscrit (1831), puis un Choix gradué de lectures manuscrites (1854) et, enfin, un Manuel pratique de politesse chrétienne (1870), "Collection graduée de cent écritures différentes pour exercer la jeunesse à la lecture des écritures difficiles". Voulant faire d'une pierre deux coups, ces recueils ne reproduisaient plus seulement des contrats et des actes notariés mais, aussi, des abrégés d'histoire sainte, un peu d'histoire de France, des notions sommaires de géographie, du système planétaire, d'histoire naturelle ou, encore, des textes d'auteurs spirituels et de la Bible.

La librairie Hachette édita en 1835 un "Choix gradué de cinquante sortes d'écritures", qui est certainement celui qu'utilisait l'Instituteur creusois en 1870. Chez Paul DUPONT, on trouvait les "Lectures manuscrites sur les premiers éléments de l'agriculture", de MM. PINET et NAUDET ; chez Charles FOURAUT et fils, les "Lectures manuscrites, instructives et amusantes, tirées des considérations sur les oeuvres de Dieu, de C.C. STURM", par Th. SOULICE (60 écritures différentes).

Les manuscrits

Depuis longtemps déjà, beaucoup d'instituteurs regardaient la lecture des Manuscrits comme du temps perdu (1). Elle demeure obligatoire jusqu'en 1882. Les instituteurs du canton de CROCQ (CREUSE), au cours de

---

(1) d'après MM. RULON et FRIOT, op cit, p. 102

.../...

leur conférence de 1873, n'en font aucune mention, alors qu'ils semblent avoir traité à fond la question de la lecture. Par contre, ils émettent des avis pleins de bon sens sur la lecture courante à partir de la deuxième division : ils demandent des récits attrayants, ornés de petites gravures, et accompagnés de questions sur le sens. Ils citent les livres de M. NEEL et, surtout, de M. DUPONT : "Premier livre de lecture courante ou l'histoire sainte mise à la portée des enfants", puis trois séries de lectures graduées.

La lecture courante

Ceci nous amène à considérer le vaste éventail des manuels pour la lecture courante. La charte des maîtres, comme celle des auteurs et des éditeurs, était fixée par le statut de 1834, qui n'innovait rien, d'ailleurs, par rapport à ce qui se faisait depuis des siècles : "les textes des livres devraient tendre constamment à faire pénétrer dans l'âme des élèves les sentiments et les principes qui sont la sauvegarde des bonnes moeurs et qui sont propres à inspirer la crainte et l'amour de Dieu (article 4)" (1)

Les Civilités

Au début du siècle, on lisait un peu partout l'Imitation de Jésus-Christ et les innombrables Civilités. Celle de J.B. de LA SALLE servit encore, chez les Frères, jusqu'en 1835. Les "Devoirs du Chrétien", du même auteur, fut maintenu plus longtemps malgré son caractère abstrait et sérieux. Une rédaction améliorée des Devoirs du Chrétien était réalisée, en 1846, par M. de LA MENNAIS. En 1867, les Frères adoptèrent un livre laïc, le Choix de lectures pour l'année, de M. HANRIOT, Inspecteur d'Académie.

Tous les éditeurs offraient plusieurs manuels pour la lecture, ainsi que des Civilités et des Histoires saintes. Félix ANSART avait écrit une Petite Histoire sainte et une Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, augmentée de questionnaires. Elles étaient approuvées par quatorze prélats ; FOURAUT publiait encore la Petite Civilité de la Jeunesse ou Règles de la Politesse et de la Bienséance, de l'abbé D. DINART (1860), le Choix gradué de lectures morales et instructives, de J. DUNAND (1862), Monsieur MARCEL, ou l'Ami de la Jeunesse, de H. ARNOUL et A. HUMBERT.

---

(1) Rappelé par GONTARD, *Les écoles primaires de la France bourgeoise*, op-cit, p. 7

.../...

La librairie DELAGRAVE vendait le livre d'HENRIOT et sept autres livres de lecture, dont Petit-Jean, de Charles JEANNEL, Professeur à la Faculté des Lettres de MONTPELLIER. Chez SARLIT, on trouvait des "Lectures sur les découvertes dans l'industrie et les arts", de M. MAZURE ; chez DELALAIN, M. G. BELEZE donnait son livre de lecture courante, "présentant une suite de conseils aux enfants sur leurs devoirs, accompagnés d'exemples historiques", des Eléments de littérature, en tout quatre ouvrages servant à l'exercice de lecture sur divers thèmes ; la librairie Paul DUPONT avait un choix intéressant : "Le Petit Syllabaire de la Citologie", de H. A. DUPONT, "les leçons d'Hygiène, livre de lecture courante", du docteur DESCIEUX, les "Morceaux choisis de BOSSUET, FENELON, FLECHIER, MASSILLON, LA BRUYERE, la HARPE, BERNARDIN de St-PIERRE", la "Vie de N. S. Jésus-Christ", de l'abbé LE TELLIER, "le Précis complet de la Doctrine chrétienne", sans nom d'auteur, les "Maximes, Sentences et Préceptes", d'Alexandre PINET, tous les fascicules du Cours RAPET consacrés à la lecture et, surtout, "Le Premier livre de l'Ecole et de la Famille", de l'abbé HEBERT-DUPERRON, Inspecteur de l'Académie de CAEN. L'éditeur en indique le sommaire, ce qui nous renseigne sur le contenu ordinaire des manuels de lecture les plus répandus, inspirés des "Devoirs du Chrétien", de J.B. de LA SALLE : "L'Enfant, Jésus-Christ et les Enfants - Le Père et la Mère - La Famille - Les Maîtres - Le Soir - Le Sommeil - Le Réveil - La Promenade du Matin - Le Retour de la Promenade - Le Repos - La Récréation - Une fourmilière - Un Champ de blé - Visite à une Mère Malade - La Moisson - Une leçon de charité fraternelle - Les Enfants sages - Les enfants malheureux - l'Enfant et la salle d'asile - Une distribution de vêtements dans une salle d'asile - LAZARE et le mauvais riche - La Cloche". On remarque que, à côté des sujets religieux, moraux et charitables, apparaissent des tableaux de la vie courante, du travail et de la nature.

Des lectures austères

Comme on le constate à chaque mutation de la pédagogie, le courant traditionnel et le courant moderne vont coexister, pendant de longues années, dans le livre de lecture courante, davantage que dans tout

.../...

autre matière. M. ZIND analyse les deux tendances à partir de manuels-types (1). Il a retrouvé quelques titres qui corroborent les documents consultés : "l'Alphabet" et le Choix gradué de lectures morales", de "DUNAUD". (Nous pensons qu'il s'agit, en réalité, de J. DUNAND, ancien directeur d'Ecole normale) ; les "Récits moraux", d'Ambroise RENDU, la "Doctrine chrétienne", de LHOMOND (L'abbé LHOMOND vivait au XVIIIème siècle), la "Morale pratique", de BARRAU. Ce dernier auteur ramène au Journal de classe de St-JULIEN-le-CHATEL (CREUSE). En dehors du Psautier de DAVID et des cinquante sortes de Manuscrits, les élèves de cette école ont lu, tout au long de l'année 1869-70, "La Patrie", de BARRAU, "La Géographie", de DELPIERRE, également rencontré pour la première fois et, surtout, "L'Education d'un fils par son père", de SERVAN. Ce livre fut composé en 1855, approuvé par le Pape Pie IX, par seize cardinaux, archevêques et évêques et par le Conseil de l'Instruction publique. C'est un in-16 de couleur gris-bleu, au dos toilé, de 271 pages, utilisé à l'école de SAINT-MAIXANT (CREUSE). Il se classe dans le type du manuel austère et sans concession à la psychologie ou à la faiblesse enfantines. Il se rapproche de "La Morale Française", analysée par M. ZIND (2). Est-ce parce que l'auteur, M. SERVAN, était Lorrain (de NANCY), comme la "Morale française" était alsacienne ? Voici quelques titres des vingt-cinq chapîtres : "De la connaissance de Dieu et de la religion. - Honorez les princes qui nous gouvernent et soyez-leur soumis, car ils sont les envoyés de Dieu - Respectez les ministres de l'Eglise. N'aspirez ni aux grandeurs ni aux richesses. Le devoir avant tout et le plaisir après. Fuyez les libertins.Portrait du fat et du pédant, etc...".

D'autres lectures austères

Il faut préciser que l'instituteur, M. DAGUET, confiait ce livre à la troisième division, c'est-à-dire aux enfants de six à huit ans. Voici un extrait du texte, destiné à montrer la gravité du style : "L'inquiétude naturelle de notre esprit, les besoins qui nous tourmentent, et notre propre faiblesse, ne nous permettent guère d'aspirer à cet état de tran-

---

(1) ZIND P., *L'Enseignement religieux dans l'Instruction primaire publique*, op.cit, pp. 119 à 131

(2) ZIND, *L'Enseignement religieux*, op-cit, p. 119 à 125

quillité parfaite où l'on ne désirerait plus rien. Ce qu'on doit donc faire, c'est de tâcher de régler si bien son coeur, qu'il ne désire rien trop ardemment, c'est de s'appliquer à se rendre heureux, moins en remplissant qu'en bornant ses désirs. Il faut savoir se borner, et ne pas faire comme les ambitieux, les cupides, qui disent : quand j'aurai fini cette affaire, je serai content. Ils en ont fini heureusement plusieurs, et ils sont plus inquiets que jamais. Ils se flattaient que lorsqu'ils auraient obtenu telle place, telle dignité, ils seraient au comble du bonheur mais dès qu'ils l'ont eue, ils en ont désiré une autre plus grande, dont ils se voyaient plus proches. Tout cela prouve, mon fils, que le désir augmente quand on le croit rempli, et que l'on n'est jamais heureux ni content...". Les petits élèves de St-JULIEN-le-CHATEL lisaient ces fortes pages, dans la journée du Vendredi 25 Février 1870, pendant que les plus grands s'exerçaient sur "La Patrie", de BARRAU, et le "Psautier" de DAVID", en latin.

Un Vendredi de Février 1870

Il existait, depuis assez longtemps, d'autres manuels, d'abord plus facile, où "le récit devient plus intéressant, le sermon moral se fait moins abrupt, plus habile, indirect et masqué. Les préoccupations s'élargissent. Toujours conçus en fonction de la vie adulte, les livres de lecture ne se soucient plus seulement de moralité, mais de connaissances utiles..." (1).

La veine ancienne du roman scolaire

L'ancêtre de cette lignée serait, d'après M. ZIND, le "Simon de Nantua", de Laurent-Pierre de JUSSIEU, paru en 1818 (2). Le Dictionnaire de BUISSON dit que, en1859, il avait connu trente éditions et la traduction en sept langues. "Il a pu être imité, il n'a pas été remplacé". Imité, il le sera par "Monsieur MARCEL ou l'Ami de la Jeunesse", d'ARNOUL et HUMBERT, "RAOUL et VICTOR, ou l'écolier", "Les nouveaux contes", de Mme GUIZOT, "Petit-Jean", de Charles JEANNEL (1846) et "Francinet", de BRUNO (1869).

---

(1) M. PROST, op-cit, p. 122

(2) Simon de NANTUA est un petit marchand ambulant qui instruit les populations par des discours amusants et utiles. Le discours sur la nécessité de la vaccination contre la variole était particulièrement saisissant (d'après M. THABAULT : *Mon village*).

.../...

Un modèle qui a fait ses preuves

Le plan de ces ouvrages nous paraît inspiré d'un très vieux modèle, celui du roman picaresque, venu d'Italie et d'Espagne avec le Décaméron, de BOCCACE, le Don Quichotte, de CERVANTES, les chefs-d'oeuvre français tels que l'Heptaméron, de Marguerite de NAVARRE, l'Histoire comique de FRANCION, de SOREL ; le Roman comique, de SCARRON ; le Gil Blas de SANTILLANE, de LESAGE ; Le Candide, de VOLTAIRE, et jusqu'au Capitaine FRACASSE, de Théophile GAUTIER.

Cette veine romanesque utilise les mêmes techniques : une intrigue sert de fil conducteur et introduit de nombreux personnages. Chaque personnage nous dévoile son histoire et, à l'occasion de veillées, de repas, raconte des récits, des légendes, des souvenirs instructifs, émouvants, pittoresques ou moralisateurs. Quelquefois, plusieurs aventures s'emboîtent les unes dans les autres, à la façon des meubles gigognes. Certains personnages font figure de "*deus ex machina*" et réapparaissent de loin en loin pour dénouer une situation. A chaque étape du voyage, car on voyage beaucoup, des rencontres inattendues, des coïncidences extraordinaires font rebondir l'action. On peut aussi retrouver les lois du genre dans certains opéras du XVIIIème et du XIXème siècles, où le récitatif développe l'action tandis que les airs (*aria*) marquent une pause pour exposer une idée, une passion, ou, simplement, une trouvaille mélodique.

Petit-Jean

Si nous parcourons "Petit-Jean", de M. Charles JEANNEL, Professeur de Philosophie à MONTPELLIER, nous y trouvons de quoi plaire aux élèves et aux maîtres, beaucoup plus qu'avec "l'Education d'un fils par son père". Le roman scolaire, moralisateur et didactique, est animé d'un bout à l'autre par quatre personnages principaux : la grand-mère Marguerite, sa petite-fille Louise, l'enfant trouvé Petit-Jean, et le père Maurice, un vieux voisin plein de sagesse. Ils vivent tous à la campagne, dans une honnête médiocrité et les deux femmes, qui élèvent Petit-Jean, sont des miracles de douceur et de résignation chrétienne. A tour de rôle, Marguerite, Louise et le père Maurice font l'éducation religieuse, morale, civique et professionnelle de Petit-Jean, en lui narrant de nombreux épisodes de la Bible

et de l'Evangile (même, on n'hésite pas à introduire l'épisode de Joseph avec Madame PUTIPHAR, "vicieuse et méchante").

Tour à tour, défileront l'histoire de MOISE, de RUTH, de DAVID, de JOAS, de TOBIE, de NABOTH, d'ELEAZAR, des MACHABEES ; puis, des pages d'Histoire de France, les rois et les héros de préférence, un peu d'agriculture (le blé, le moulin, le vin), un peu de physique élémentaire et de météorologie, de l'Astronomie, de l'histoire naturelle, de la technologie (le fer, les habits, les machines, la navigation), du droit privé et public (l'Etat, l'héritage, la Propriété, le Bon Droit, la Femme), et une religiosité abordable par les enfants, répartie sur tous les chapitres (les Dimanches, la Providence, etc...). Ces développements, écrits sous forme dialoguée, marquent un réel progrès d'ordre psycho-pédagogique sur les modèles antérieurs. La fiction reprend le dessus dans les quatre derniers chapitres : Petit-Jean part en Algérie accomplir son devoir militaire (mythe du voyage). Il y retrouve, dans le colonel de son régiment, un voyageur inconnu qu'il avait naguère secouru, après une chute de cheval (mythe des retrouvailles miraculeuses). Dans une embuscade, il sauve la vie à son colonel en tuant trois Arabes. Le colonel, reconnaissant, veut le faire officier, mais Petit-Jean préfère retourner au village, son temps de service achevé. Là, il se marie, afferme une petite propriété et, lorsqu'il y amène sa femme, il a la surprise de retrouver le colonel qui a non seulement pourvu la ferme en meubles, provisions et animaux mais, encore, leur fait don de l'ensemble, qu'il vient d'acquérir pour eux. Ils vécurent dans la paix et le bonheur, la crainte de Dieu, l'amour du travail, la probité la plus exacte, en élevant plusieurs enfants, tandis que Louise, également mariée, habitait la chaumière de la bonne Marguerite, morte de vieillesse en les bénissant tous.

Analyse structutale de Petit-Jean

Cette atmosphère de conte de fée, où le fantastique est remplacé par la Providence divine, pourrait s'interpréter à la lumière de l'analyse actantielle, qui s'intègre dans le système général de la sémantique

.../...

structurale (1). *Le Sujet* serait représenté par l'acteur Petit-Jean, à la recherche d'un *Objet* représenté par le bonheur honnête dont les composantes sont la religion, l'expérience, le travail, une culture de base, une aisance modeste, la pratique des vertus. *L'Opposant* se décompose en de multiples acteurs : les méchants enfants du village, les impies, certains défauts de Petit-Jean, comme la colère, les Arabes païens, la superstition, l'ignorance. *Le Destinateur* de tout ce qui est bon dans la nature et dans le coeur de l'homme est évidemment Dieu. *Le Destinataire* serait sans doute l'ensemble des petites gens laborieuses et chrétiennes, à la campagne. Enfin, le plus large rôle semble dévolu aux *Adjuvants* : il y a trois acteurs qui aident, la vieille Marguerite, la petite Louise et le père Maurice, et un qui donne, le colonel.

Francinet

"Petit-Jean" a évidemment l'antériorité sur "Francinet", de BRUNO, paru en 1869. BRUND était le pseudonyme de Madame FOUILLEE, épouse et mère de philosophes, soupçonnés d'irréligion par M. ZIND (2). Cependant, Francinet eut un succès éclatant et nous nous rappelons l'avoir lu et relu avec délices dans les années 1935-1940, non pas à l'école, où il n'était plus en usage, mais dans le grenier d'une grand'tante. Nous ne referons pas l'analyse linéaire de M. ZIND mais tenterons d'utiliser, à nouveau, la grille actantielle. *Le Sujet* est Francinet, "enfant de la misère, fils des travailleurs". *L'Objet*, ici, n'est plus matériel, il s'agit de l'instruction et de l'éducation, tant religieuse qu'humaniste ; *le Destinateur* est plus ambigu que dans "Petit-Jean". M. ZIND y voit non seulement Jésus-Christ, mais, encore, de nombreux grands hommes de l'humanité, comme SOCRATE, FRANKLIN, en somme la sublimation "déiste" dont l'humanité revêt ce qu'elle a produit de meilleur. *Le Destinataire* semble être l'enfance pauvre, symbolisée par Francinet. *L'Opposant* reste très abstrait : ce sont le mal, les méchants, l'aveuglement humain ; ou psychologique : la brutalité, l'envie chez Francinet, l'orgueil chez la petite Aimée. Enfin, là aussi,

---

(1) cf. GREIMAS AJ, *Sémantique structurale*, pp. 172 à 194
(2) ZIND P., *L'Enseignement religieux*, op.cit, p. 129

.../...

les Adjuvants, qui permettent à Francinet de s'améliorer en s'instruisant, sont au nombre de quatre : les enfants riches, Aimée et Henri, leur grand-père, M. CLERTAN, et surtout le précepteur, M. EDMOND, qui expose aux trois enfants, au cours de leçons et de classes-promenades, tous les principes élémentaires de morale et d'instruction civique, d'économie politique, de droit usuel, d'agriculture, d'hygiène et de sciences usuelles.

A la fin du livre, M. CLERTAN meurt (quel mythe psychanalytique se cache-t-il derrière la mort obligatoire des aïeux ?), Aimée et Henri vont à PARIS, au Lycée Louis-le-Grand et Francinet, après son année sabbatique, retourne à la manufacture tourner la manivelle du broyeur à indigo.

Pour un exégète "laïc", il apparaît que BRUNO a respecté les dispositions officielles relatives à l'idéal chrétien dans les livres de morale. Cependant, M. ZIND se montre très critique vis-à-vis de l'auteur et vis-à-vis de l'ouvrage : il y voit une instruction religieuse "déiste", à la RENAN, et il a calculé que la part religieuse est réduite à 1,57 %, alors qu'elle occupe les 100 % dans la "Morale française", des Soeurs de RIBEAUVILLE. De même, MM. RULON et FRIOT subodorent ils une inspiration protestante dans l'oeuvre de Madame FOUILLEE (1). Par contre, M. ZIND reconnaît la supériorité pédagogique indéniable de "Francinet", de même facture que celle de "Petit-Jean". Le succès était amplement justifié.

Laïcisation de la lecture

M. ZIND dégage une conclusion sur le sens d'une lente évolution poursuivie de 1800 à 1870-75 : "Toujours est-il que, progressivement, les livres de lecture du genre "Devoirs du chrétien" disparurent tandis que ceux du genre "Simon de NANTUA" se multiplièrent. Et lorsque, en 1877, G. BRUNO publia chez Eugène BELIN "Le Tour de la France par deux enfants", qui réduisait l'élément religieux à quelques allusions fugaces, tous les instituteurs étaient conquis à la nouvelle méthode de lecture courante, même les congréganistes. La lecture était devenue une discipline profane". (2)

(1) RULON et FRIOT, *Un siècle de pédagogie*, op-cit, p. 93
(2) M. ZIND, op-cit, p. 135

.../...

L'Ecriture

Une association bien naturelle mène de la lecture à l'écriture dont on aurait scrupule de ne rien dire. Il n'existe pas, à proprement parler, de manuels d'écriture mais on a utilisé abondamment des "Méthodes" imprimées qui s'apparentent, sans forcer les choses, au même objet d'étude. MM. RULON et FRIOT dressent un exposé détaillé sur une coutume qui mit longtemps à disparaître, celle de séparer, dans le temps, l'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture (1). Il semble aujourd'hui évident que ces deux apprentissages s'épaulent mutuellement au Cours Préparatoire ; ce n'était pas considéré ainsi, ni au XVIIIème siècle, ni au XIXème siècle. On enseignait à lire dans la troisième classe et à écrire dans la deuxième, car, pensait-on, l'un était nécessairement antérieur à l'autre. Il y avait, à cela, bien des raisons de tous ordres, notamment d'ordre pécuniaire : la rétribution scolaire devenait plus élevée dans la deuxième et la première classes : les maîtres de la troisième classe ne se souciaient pas d'en faire plus que ce pour quoi ils étaient payés. Ce qui le montre bien est que, dans les villes, les "classes spéciales pour les petits Messieurs", où la rétribution était plus élevée, menaient de front lecture et écriture. Le mobilier des salles de classe était souvent insuffisant : il y avait, à la rigueur, de la place pour asseoir les élèves sur les bancs, mais pas suffisamment pour les tables. Ces dernières étaient réservées aux grands. Parfois, des planchettes posées sur les genoux permettaient d'écrire, puis, elles étaient accrochées à un clou, au mur. On est frappé de lire que, en 1879 et en 1884, des écoles de BRETAGNE manquaient de tables, pour 80 élèves à COMBOURG et pour 118 élèves à PLEURTUIT. Les municipalités étaient indifférentes ou hostiles aux dépenses scolaires, le passé étant un exemple pour le présent : "Ce qui a suffi doit suffire encore !" répondit-on à un directeur d'école qui réclamait deux tables à la municipalité en 1853.(2). Cette réponse rejoint celle qu'un Maire de 1833 fit à un Inspecteur délégué en mission par GUIZOT : "Vous feriez bien mieux,

Une misère bien assumée

---

(1) RULON et FRIOT, *Un siècle de pédagogie*, op-cit, p. 93
(2) RULON et FRIOT, op.cit

.../...

Monsieur, de nous apporter de l'argent pour nos chemins, pour réparer notre maison commune, etc... Quant aux écoles, nous nous en soucions peu". (1)

Les modèles d'écriture

Qu'on apprît à écrire tôt ou tard, dans des circonstances matérielles décentes ou non, il fallait des modèles. Les maîtres pouvaient en tracer mais, avec une centaine d'élèves dans la classe, c'était une tâche trop longue. Il eût été commode de leur faire copier des passages de leurs manuels de lecture mais ils n'étaient pas entraînés, au début, à transposer en cursive les caractères d'imprimerie. Les maîtres devaient donc préparer à l'avance un stock d'Exemples, c'est-à-dire de phrases écrites à la main sur des feuilles volantes, sans doute en carton mince, car les exemples étaient suspendus par des ficelles devant les yeux des enfants. Il y avait un jeu de fils de fer tendus devant les tables, et des grands cartons (nous dirions des classeurs), pour conserver les collections d'exemples. On pouvait acheter des exemples exécutés par des écrivains publics, ou en échanger avec des collègues habiles. Il n'est pas difficile de deviner l'origine de ces modèles : "cinq ou six lignes" d'un texte tiré, soit de la Sainte Ecriture, soit des livres de piété.

Un cahier d'écriture en 1830

Bien vite, on sentit l'intérêt d'avoir des exemples imprimés ou, du moins, lithographiés. Si les Frères de PLOERMEL en firent l'acquisition vers 1842 (cinquante modèles lithographiés pour l'écriture), nous pouvons dire que la CREUSE était en avance sur la BRETAGNE, car nous avons observé un cahier de ce type conservé à l'école de SAINT-MOREIL et daté de 1830. La page de titre étant arrachée, nous n'en connaissons pas l'auteur ni l'éditeur. C'est un cahier de 28 pages de format 21 x 27. Le modèle est imprimé en tête de chaque page, en anglaise penchée. Puis, le reste de la page est réglé pour y reproduire 14 lignes de 3mm de haut. Il s'y trouve des lignes de majuscules, de chiffres, et des phrases que nous avons relevées. Il n'y a que deux exemples proprement religieux : "La prière matinale retentit dans l'âme durant le jour, comme, après un concert,

---

(1) PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op-cit, p. 109

.../...

l'oreille garde le souvenir d'harmonieux accords... Le vieillard est un Dieu consolateur laissé au milieu de ses enfants pour y être une image vivante de Dieu"... Il y a six maximes morales dont la plus abstraite se trouve être : "Ne nous laissons agiter ni par un vain repentir ni par une velléité de changer". Le reste est dévolu à la géographie (la Suisse, les côtes de France), et à l'histoire ancienne (les campagnes de ROME, et la carrière de ROMULUS). Le cahier ayant été effectivement rempli par un élève, il nous a semblé que l'exécution laissait beaucoup à désirer.

Les leçons d'écriture en 1870

D'après le Cahier-journal de M. DAGUET, à l'école de SAINT-JULIEN-le-CHATEL, la séance d'écriture s'étendait aux trois divisions. Les types d'écritures variaient d'un jour à l'autre, mais dans les limites de l'anglaise fine à l'anglaise demi-fine. Les types de phrases sont courts, très variés et, même, tellement disparates que M. DAGUET devait utiliser une collection d'exemples en désordre, ou se livrer à l'inspiration matinale. On lit des maximes banales : "Les jeunes gens sont rétifs à la censure... une vie tumultueuse ne convient pas à tout le monde", des remarques incontestables : "Les vins nouveaux sont capiteux... le froid de cette nuit a été rigoureux (c'était le 24 janvier), les roseaux balancent leur haute tige", quelques rappels encyclopédiques "César fut un grand capitaine... le kilomètre vaut mille mètres... les Tarquins furent bannis de ROME". Une seule pensée religieuse : "Adore un Dieu, créature !" et une affirmation bizarre : "la nature a blanchi le lait des mères". Un pédagogue d'aujourd'hui apprécierait les quelques tentatives d'utiliser l'environnement et l'actualité, ce qu'on nomme la motivation directe. En janvier, on a vu la neige et les bûcherons qui faisaient du bois de chauffage. Le 13 avril, on a pensé à la fête des Rameaux : "Tous ces rameaux sont bénits (sic)." Mais ce sont encore les proverbes et sentences de morale conventionnelle qui l'emportent. Les enfants de la troisième division, qui ne savaient pas lire, et ceux de la première division qui, à tout le moins, déchiffraient, pouvaient longuement méditer : "l'Amour n'est qu'un plaisir... c'est un grand plaisir de

.../...

savoir lire seul... la meilleure leçon est celle des exemples... la diligence est le premier devoir du laboureur... l'étude a un charme infini pour les coeurs sensibles, etc...".

Il ne faudrait pas penser que cette activité d'écriture était secondaire au XIXème siècle, comme elle l'est devenue par la suite. MM. RULON et FRIOT consacrent deux pages à montrer l'importance scolaire et sociale de la calligraphie (1). Les instituteurs se devaient non seulement d'avoir une "belle main" mais encore avaient-ils à former des élèves capables de tenir les emplois administratifs, commerciaux, bancaires. On sait la place que tenaient les écritures, et le nombre de postes de commis de toutes sortes qu'elles requéraient. Dès le milieu du siècle, pourtant, on en vint à souhaiter une simplification de la calligraphie, notamment des extraordinaires volutes et arabesques dont on ornait les titres et les majuscules (2). En 1886, le Dictionnaire de BUISSON reconnaissait que la calligraphie n'était plus autant en honneur chez les instituteurs. Par contre, le goût de la belle écriture, bien formée et lisible, devait leur rester longtemps, même quand sa valeur, sur le marché du travail, eut beaucoup diminué.

Vers 1880, on pouvait considérer que, s'il avait fallu attendre longtemps pour que le simple objectif de l'école primaire -lire, écrire- fût en bonne voie, il devenait raisonnable d'en escompter la réalisation prochaine. On disposait désormais des artisans nécessaires, les instituteurs issus des Ecoles Normales, et de livres mieux composés, plus avenants, susceptibles de plaire aux enfants comme aux adultes. Avant même que l'alphabétisation massive fût garantie, les lois "fondamentales" de 1882-1887 allaient repousser vers de lointaines et ambitieuses perspectives la mission dévolue à l'Ecole Laïque républicaine.

---

(1) RULON et FRIOT, op-cit, pp. 118-119

(2) ibid, hors texte n° VIII

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Par LHOMOND

ANCIEN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ

NOUVELLE ÉDITION

REVUE D'APRÈS LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

PARIS.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

DE JULES DELALAIN

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ

RUE DES ÉCOLES, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE.

M DCCC LXI.

La Grammaire de LHOMOND, publiée vers 1790, édition de 1861

ser, on vous estimera : vous aurez du moins l'approbation de tous les honnêtes gens ; c'est la seule dont vous deviez faire cas.

EXERCICE.

Qu'est-ce que l'honneur et quelle est sa fonction? — Qu'est-ce [illegible] relativement à l'âme et relativement à l'État? — De quoi s'agissait-il au siége d'une ville? — Quel danger y avait-il et quelle somme offrit-on à celui qui voudrait s'assurer du point d'attaque? — Qui se présenta pour réaliser cette pensée du général? — Le jeune militaire resta-t-il longtemps? — Quelle fut sa réponse en refusant les cent louis que le général lui offrait? — Quelle est la récompense de la valeur? — Doit-on désirer et rechercher l'honneur et l'estime? — Pourquoi? — Que dit l'Esprit saint à cet égard? — Que faut-il pour mériter l'estime publique? — Quel cas fait-on d'un homme qui sacrifie sa conscience à sa fortune? — Quelle fut la réponse d'Épaminondas à l'envoyé de Darius qui lui apportait [illegible] de son maître de riches présents dans l'espoir de le corrompre? — Que répondit M. de Thorigny au duc de Mayenne qui lui avait [illegible] pour l'engager dans le parti de la Ligue? — Quelle fut la réponse [illegible] officier qui était commandé pour une action périlleuse et à qui on suggérait des prétextes pour se dispenser d'exécuter sa commission? — Y a-t-il quelqu'un au monde qui ne soit soumis aux lois de l'honneur? — Sur qui l'honneur étend-il son empire? — Par qui fut gagnée la bataille de Nerwinde? — Quelle recommandation fit le maréchal dans cette circonstance à M. Darcy, concernant le duc de Chartres, dont il était le gouverneur? — Que répondit ce dernier? — La plupart des hommes savent-ils bien ce que c'est que l'honneur? — En quoi certains le font-ils consister? — Que veut dire ce mot, combat singulier? — Qu'est-ce qui a maintenu cet usage jusqu'à présent? — Est-ce que les lois, la raison, la religion [illegible] n'ont pas fait des efforts pour abolir cette fureur des duels? — Ce préjugé était-il opposé au véritable honneur autant qu'à la religion? — D'où tire son origine le duel? — Quelles sont les véritables causes qui le firent naître? — Qui a porté l'usage du duel en Italie, dans l'Espagne et dans les Gaules? — Quelles précautions prit Louis XV pour défendre ces sortes de combats? — A-t-on [illegible] l'impératrice-reine Marie-Thérèse pour abolir cet usage [illegible]? — Qu'arriva-t-il à deux seigneurs qui s'étaient battus malgré les ordonnances qu'elle avait portées contre le duel? — Que fit Gustave-Adolphe, surnommé le Grand, contre le duel? — Qu'arriva-t-il peu

La lecture morale et le questionnaire catéchétique, M. SERVANT, Education d'un fils par son père, Ch. FOURANT, 1861

LES FRANÇAIS

GRANDES ÉPOQUES DE LEUR HISTOIRE

INSTITUTIONS, MŒURS
PROGRÈS INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE
ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE DE LECTURE

PAR

EUGÈNE RENDU

Inspecteur général de l'Instruction publique, etc.

PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE DE CH. FOURAUT ET FILS

47, RUE SAINT-JACQUES-DES-ARTS, 47

1870-75

L'enseignement de l'Histoire par la Lecture, Eugène RENDU, édition de 1875 (publié en 1869)

418-481. — ROIS FRANCS AVANT CLOVIS.

CLODION.

Régna 21 ans, de [illegible]

5. Clodion, que l'on place au Pharamond, était, dit un vieil historien, un homme illustre et puissant, qui régnait à *Disparqum* (aujourd'hui Duysbork, entre Bruxelles et Louvain). Il étendit les Francs [illegible] pays jusqu'à la Somme.

On donne à Clodion le surnom de *Chevelu*, qu'on courrait attribuer à tous les chefs des Francs; car tous portaient les cheveux longs comme marque distinctive de leur rang. Aussi verrons-nous souvent, dans les premiers siècles de cette histoire, couper les cheveux aux princes que l'on voulait exclure du trône.

MÉROVÉE.

Régna 10 ans, de 448 à [illegible]

6. Mérovée, successeur de Clodion, était, dit-on, [illegible] de la race, c'est-à-dire de cette famille des Mérovées ou Mérovingiens qui depuis longtemps déjà dominait chez les Francs Saliens, et dont le nom est resté à la première race des rois de France. Tandis que ce chef régnait sur les contrées au nord de la Somme, *Attila*, le plus célèbre et le plus féroce des conquérants barbares, arriva dans la Gaule à la tête d'une puissante armée. Tous les peuples qui occupaient alors ces pays, Francs, Romains, Visigoths et Bourguignons (voir n° 2), se réunirent pour combattre le fléau du genre humain, ou comme il s'appelait lui-même, le *Fléau de Dieu*. Ce [illegible] conquérant, qui se vantait que l'herbe ne repoussait pas où son cheval avait passé, et qui avait tout vaincu depuis les extrémités de l'Asie jusqu'aux rives de la Loire, [illegible] une sanglante défaite aux environs de Châlons-[illegible] (l'an 452). Le vaillant général des Romains, Aétius, qui avait

Félix ANSART, Petite Histoire de France Ch. FOURAUT et Fils, édition de 1873 (première édition vers 1864)

APPROBATIONS

GODEFROY SAINT-MARC, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Rennes.

Nous avons fait examiner le livre intitulé *Petit-Jean*, composé par M. CHARLES JEANNEL, professeur de philosophie à la Faculté de [illegible].

D'après le rapport qui nous a été fait par l'un de nos vicaires généraux, nous l'approuvons très-volontiers et le recommandons avec confiance à nos diocésains. Ils puiseront dans ce petit ouvrage des connaissances usuelles très-utiles, et y trouveront présentées avec beaucoup d'intérêt les vérités de la religion. Nous pensons que, quoique destiné aux enfants, il sera lu avec plaisir par tout le monde, et que la lecture n'en sera pas moins instructive qu'agréable.

Rennes, le 26 novembre 1862.

G., *Évêque de Rennes.*

ÉVÊCHÉ DE POITIERS.

Poitiers, le 5 février 1852.

Monsieur,

Je suis heureux de donner mon approbation à un livre aussi religieux, aussi utile et intéressant que celui que vous offrez à l'enfance, sous le titre de *Petit-Jean*. Je désire que cet ouvrage, dont la lecture ne serait pas sans fruit pour des lecteurs même d'un âge plus mûr, se propage de plus en plus, et je le recommande avec confiance et avec plaisir dans un diocèse où vos excellents principes et votre nom ont laissé de si honorables et de si bons souvenirs.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

L. E., *Évêque de Poitiers.*

Des approbations épiscopales pour un livre de lecture :

Ch. JEANNEL, PETIT-JEAN, DELAGRAVE, 1846
édition de 1874

LE PETIT MONITEUR
D'ORTHOGRAPHE
OU
DEVOIRS PROGRESSIFS

AU MOYEN DESQUELS LES PLUS JEUNES ENFANTS SACHANT ÉCRIRE PEUVENT APPRENDRE TRÈS-FACILEMENT ET DANS UN TEMPS FORT COURT,

L'ORTHOGRAPHE DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR

JULIEN, ANCIEN PROFESSEUR.

1re PARTIE.

LIVRE DE L'ÉLÈVE.

La première loi d'une bonne méthode d'enseignement, c'est qu'elle soit d'accord avec la marche de la nature humaine.
THÉRY.

Cinquième Edition.

CLERMONT-FERRAND,
A LA LIBRAIRIE DES ÉCOLES PRIMAIRES,
CHEZ AUGUSTE VEYSSET,
IMPRIMEUR ET ÉDITEUR,
Rue de la Treille, 14.

1858

Un manuel d'orthographe utilisant la cacographie, en 1858

EXERCICES ÉLÉMENTAIRES.

Alphabet.

A	B	C	D	E	F
a	b	c	d	e	f
G	H	I	J	K	L
g	h	i	j	k	l
M	N	O	P	Q	R
m	n	o	p	q	r
S	T	U	V	X	Y	Z
s	t	u	v	x	y	z.

Le maître fera prononcer *be, ce, de, fe, ge, le, re, etc.*

Un syllabaire du Second Empire
G. BELEZE, Syllabaire et premières lectures, DELALAIN, 1861

Fig. 6. Le ruisseau. — Où va le ruisseau? — Où va la rivière? — Où va le fleuve?

Fig. 7. Le torrent. — Un torrent est un cours d'eau rapide. Il descend des montagnes. Lorsqu'il est grossi par un orage, il entraîne des roches, des troncs d'arbres, des récoltes, etc.

Fig. 8. L'étang. — Qu'est-ce qu'un étang? — Comment appelle-t-on les amas d'eau plus grands que les étangs? (Lacs.) — Plus grands que les lacs? (Mers et océans.)

3. — Le torrent et le ruisseau.

Faire lire, apprendre par cœur et reproduire par écrit de mémoire.

Un torrent furieux, dans sa course rapide,
Insultait un ruisseau timide,
Dont l'onde arrosait un verger.
« Va, lui dit le ruisseau, sois fier de l'avantage
D'offrir à chaque pas quelque nouveau danger.
Je serais bien fâché d'avoir pour mon partage
L'honneur cruel que tu poursuis :
Tu t'annonces par le ravage,
Moi, par le bien que je produis. »

Richaud-Martelli.
(Extrait du journal *l'Education.*)

QUESTIONS. — **1.** Pourquoi les mots *rapide, nouveau, timide* sont-ils des adjectifs (voir p. 36)? — **2.** Que signifient *onde, ondée, inondation?* — **3.** Comment se forment d'ordinaire les ruisseaux et les torrents? — **4.** D'où vient l'eau des sources, des puits? — **5.** Qu'est-ce que la pluie (voir p. 42)? la grêle? la neige? la glace? — **6.** Conjuguez le verbe *insulter* aux temps simples.

4. — Jacques le désobéissant.

On avait dit plusieurs fois à Jacques : « Ne va pas seul jouer sur le bord de l'étang; tu tomberais dans l'eau. »

Mais Jacques est un petit garçon volontaire.

Il a désobéi, et il est tombé dans l'étang.

Quand on l'a retiré, il était froid et ne remuait plus.

On a eu bien de la peine à le ranimer et à le réchauffer.

Il a été très malade et, après deux mois, il ne peut pas encore se tenir sur ses jambes.

patrie. Laon, Dijon.

Une méthode de lecture célèbre - Méthode NEEL, troisième livret A. COLIN, 1873

CHAPITRE VI - L'EDITION SCOLAIRE, DE JULES FERRY A LEON BERARD (1882 - 1923)

1. Jules FERRY achève une oeuvre ancienne plus qu'il n'en amorce une nouvelle

L'orsqu'on consulte ses souvenirs de jeune enseignant féru d'histoire de l'éducation et de législation, aussi bien que de nombreux ouvrages traitant des mêmes sujets, on éprouve l'impression d'une révolution considérable symbolisée par ce qu'on appelle "Les lois fondamentales" de 1882 à 1889. C'est que la plupart des auteurs s'intéressent à l'École en tant qu'institution et suivent de près l'attitude du pouvoir et des groupes de pression à son égard. Nous qui avons pris le parti de l'étudier dans sa vie quotidienne, pour autant que nous parvenions à la reconstituer, sommes moins étonné de lire sous la plume de MM. RULON et FRIOT : "Nous arrêterons à 1882 l'étude des prescriptions officielles concernant chacune des disciplines." (Alors que leur projet se donne 1940 comme limite)." Bien que certaines d'entre celles-ci aient encore subi des remaniements de programme, ces retouches superficielles laissèrent intactes dans son organisation, son fonctionnement, sa méthode et ses sanctions, l'imposante construction qu'avaient fini par élever, de GUIZOT à FERRY, cinquante ans d'essais, de tâtonnements et de labeurs ininterrompus" (1).

M. PROST consacre cinq pages à démontrer la stabilité globale de l'École élémentaire, ce qu'on peut traduire, en ce qui concerne les procédés et les livres d'élèves, par une évolution très lente et, même, une étonnante permanence de certains titres et de certains auteurs. L'École communale laïque a pris sa dimension institutionnelle et culturelle à partir de 1880. Jusqu'en 1920, cela représente une tranche historique de quarante ans, qu'on a tendance à comprimer dans les limites du mythe de l'époque 1900, illustré par le GRAND MEAULNES, par CLAUDINE à l'école ou par les souvenirs de M. BONHEUR (2).

---

(1) RULON et FRIOT, *Un siècle de pédagogie*, op.cit, p. 79
(2) BONHEUR G., *Qui a cassé le Vase de SOISSONS ?*, I, II

2. L'impact des lois fondamentales sur la diffusion des manuels

Dans un système de plus en plus cohérent, comme celui de l'Ecole républicaine, tous les aspects sont solidaires. Sous cet angle, les trois principes inscrits dans les faits par l'action opiniâtre de Jules FERRY devaient apporter une impulsion nouvelle à la rédaction des livres scolaires ainsi qu'à leur diffusion. L'amélioration de la fréquentation qui suivit très sûrement mais, aussi, très progressivement la loi sur l'obligation, ne pouvait que renforcer la clientèle juvénile des manuels et, donc, accroître la demande. Plus efficace encore fut la loi sur la gratuité. L'accroissement du budget de l'Etat et des communes permit, peu à peu, de prendre en charge l'entretien des écoles et le traitement des maîtres. Après bien des affrontements entre la majorité républicaine et l'opposition conservatrice à la chambre des Députés, la gratuité fut votée comme on le sait : elle allait progressivement devenir un élément favorable à l'emprise toujours plus grande du manuel : débarrassées de la redevance, les familles disposaient de ressources plus grandes pour l'achat des fournitures et les incitations adressées aux communes de pourvoir à l'entretien des écoles conduisirent les plus aisées, ou les plus éclairées, à prendre en charge ces dépenses, toujours demeurées facultatives depuis lors.

Quant à la sécularisation du service public que l'Ecole allait devenir rapidement, avec la fonctionnarisation des maîtres, elle imposa une refonte radicale de l'édition scolaire. Sur le principe de la laïcité de l'enseignement tout autant que sur ses conséquences ultérieures dans le contenu des manuels, les affrontements devaient être vifs et durables.

La laïcisation de l'école avait été préparée sous la Seconde République (projet CARNOT) puis, dans les années 1860-1870, par la création d'associations privées dont la plus connue est la Ligue de l'Enseignement (1866). Pour l'auteur de cette étude, mûrie en CREUSE, sinon écrite par un Creusois d'origine, on ne peut laisser passer l'occasion de remarquer que, parmi les trois premiers adhérents de la Ligue figurait un tailleur de pierre, Jean PETIT, dit Jean DE BOUEIX, originaire de PUY-MALSIGNAT près d'AUBUSSON.

.../...

Le fondateur de la Ligue, Jean MACE, écrivit des manuels scolaires et contribua à l'essor des Bibliothèques scolaires et populaires (1). Nous citerons ses oeuvres didactiques les plus connues : un "Petit Catéchisme républicain", en 1848, "l'Histoire d'une bouchée de pain", en 1861. On devine que, en suivant la bouchée de pain, MACE réalise une "multidisciplinarité" avant la lettre, l'enseignement primaire ayant souvent oscillé entre un découpage analytique analogue à celui qu'on déplore dans l'enseignement secondaire, et la recherche d'une unité thématique quelquefois naïve ou artificielle. Avant 1870, Jean MACE publia : "La lettre à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux", "les Contes du Petit-Château", "l'Arithmétique du grand-papa", "les serviteurs de l'estomac", "le premier livre du petit enfant", "Une carte de France pour les enfants" et, après 1870, : "La grammaire de Mademoiselle LILI", "La France avant les Francs". (HETZEL éditeur). On devine, d'après les titres, le souci d'être simple et familier, et on remarque les qualités d'éclectisme.

La laïcité de l'école s'était expérimentée spontanément, plus de dix ans avant son officialisation par le Parlement. Dès après la défaite de 1870, des écoles libres laïques s'étaient ouvertes, parrainées par des Comités et Sociétés d'idées progressistes. M. GONTARD a étudié l'existence mouvementée des écoles libres laïques de LYON, affrontées aux persécutions de l'Ordre moral (1874-1875). Ces péripéties, vite résumées, mais longues à supporter pour ceux qui les vécurent, expliquent la prudence ordinaire des enseignants en face des mutations trop rapides. Il serait intéressant de savoir combien croyaient, en 1887, que leur école allait être définitivement obligatoire, gratuite et laïque !

3. La concurrence des manuels

Quelles furent les premières incidences des mesures nouvelles sur l'édition scolaire ?

---

(1) v. supra, p. 90

.../...

Comme à chaque "révolution" perçue par les historiens de l'éducation, il y eut, en réalité, superposition des deux systèmes pendant plusieurs années. Certes, les militants de la sécularisation, qui croyaient à la République positiviste et rationaliste, se hâtèrent de favoriser la composition de nouveaux manuels, en morale, en lecture, en histoire, lorsqu'ils ne les écrivirent pas eux-mêmes. C'était l'époque où des hommes politiques éminents ne dédaignaient pas d'écrire des livres pour les petits écoliers : Paul BERT, Jules STEEG, Ferdinand BUISSON, Jules SIMON, Charles DUPUY, etc... Mais, d'autre part, comme il n'y avait rien de changé dans les programmes officiels, pendant les douze à quinze ans que durèrent les hésitations, les conflits politiques et doctrinaux, les anciennes séries continuaient à s'imprimer et à se vendre. Par exemple, la librairie FOURAUT et fils maintenait à son catalogue les ouvrages de l'Inspecteur général Eugène RENDU (le fils d'Ambroise RENDU, conseiller de GUIZOT en 1833), très imprégnés de religion, et approuvés par les Archevêques (1870-1875). En 1879, la maison DUCROCQ vend des livres de lecture à succès, ceux de H.A. DUPONT, vantés par les instituteurs de CROCQ en 1873. Or, en tête du catalogue, on relève le "premier livre de lecture courante ou l'histoire sainte mise à la portée de l'enfance". Jusqu'en 1892, Armand COLIN maintient à son catalogue l'"Année préparatoire d'histoire sainte", de Th. BENARD.

Il n'est donc pas surprenant que la réapparition de "catéchismes républicains" suscite des réactions. M. PROST évoque la première querelle des manuels : "Les catholiques estimaient, en effet, que certains manuels d'instruction civique attaquaient la religion. Quatre d'entre eux furent mis à l'index, et des incidents éclatèrent dans certaines écoles où ils étaient utilisés... Celui de Paul BERT, par exemple, disait aux enfants qu'une fois grands ils seraient libres d'aller ou non à la messe". (1)

Plus tard, entre 1900 et 1910, devant certaines maladresses d'instituteurs sectaires, d'autres manuels de morale et d'histoire seront mis

---

(1) PROST, *Histoire de l'Enseignement en France*, op.cit, p, 201

.../...

à l'index par les évêques de France. Mais, en quelques années, les manuels des années 70 que nous avons décrits vont passer sans peine le cap de la sécularisation : d'une édition à l'autre, les références religieuses disparaissent. et, dans les pages-catalogues, on ne voit plus mentionnée l'approbation des cardinaux et archevêques. La librairie FOURAUT et Fils qui était "ecclésiastique et classique" en 1867, est devenue seulement classique en 1875.

4. Des livres plus nombreux et mieux présentés

Il serait lassant de continuer à énumérer les livres, les auteurs, les éditeurs, car la progression va s'accélérer sensiblement. La solide définition institutionnelle de l'Ecole primaire provoque une augmentation considérable et inattendue de la confection des manuels. Elle étonne les témoins et les commentateurs. Ferdinand BUISSON écrit dans son rapport de 1889 : "On ne peut lutter contre l'incessante, l'intarissable production des livres classiques... Le veto de l'Administration... n'opposerait pas une digue assez résistante à l'envahissement des livres médiocres lancés dans la circulation par des spéculations de librairie..." (1). Cinquante ans plus tard, MM. LEAUD et GLAY (2) font la même remarque : "On pouvait penser qu'après 1882, les progrès de l'interrogation et de l'intuition feraient de plus en plus modeste l'usage des manuels dans l'enseignement primaire. Il n'en fut rien et l'on vit, au contraire, jaillir comme une vaste floraison du livre et de l'image aux fins pédagogiques définies par ces programmes eux-mêmes. A l'égard du livre de lecture la raison apparaît sans effort : il est toujours l'ouvrage capital, point d'appui de la langue, centre de tout l'enseignement du français. Mais, pour les autres manuels, la place est grande encore à côté des leçons purement orales...".

Sur le plan de la présentation, il faut aussi dégager quelques caractères vraiment frappants ; la plupart des ouvrages s'améliorent matériellement : le format "in-18" disparaît et, si le "in-16- reste courant

---

(1) BUISSON, *Dictionnaire de Pédagogie*, p. 1625
(2) LEAUD, GLAY, *L'Ecole primaire en France*, II, p. 141

.../...

jusqu'en 1900, c'est bientôt le "in-12" qui l'emporte. Les livres de géographie prennent les grandes dimensions qu'on leur a connues et vont jusqu'au "in-4". Les illustrations se multiplient en quantité et en dimension. Par exemple, Armand COLIN édite l'ouvrage de Pierre LALOI, "La première année d'Instruction morale et civique", pendant de longues années : en 1892, on en est à la 29ème édition, non illustrée. En 1901, donc neuf ans plus tard, l'éditeur annonce une nouvelle édition "abondamment illustrée". Faisant sans doute office de précurseur, MASSON vend, en 1883, un "Texte atlas de géographie", de DUBAIL, de format in-4, avec gravures coloriées et cartes. En 1910, nous remarquons un beau livre chez DELAGRAVE : "La Morale vécue", de C. FRANCAIS. C'est un solide "in-12" cartonné, bleu vif, avec de grandes photographies de toute la page. A la même date, DELAGRAVE propose une géographie avec gravures en couleurs : "La France, Métropole et colonies, les cinq parties du monde", de H. LE LEAP et J. BAUDRILLARD, quatre niveaux du Cours Préparatoire au Cours supérieur. La typographie s'améliore également : la taille et la forme des caractères sont variées et alternées pour retenir l'attention. Dans les livres de lecture, les premières pages sont imprimées en caractères plus gros que celles qui suivent. Les couvertures, si austères auparavant, font peu à peu l'objet de recherches décoratives, avec des compositions allégoriques qui encadrent les titres. On remarque, parfois, des cartouches avec des inscriptions symboliques : le droit, la justice, la patrie, le devoir, la liberté, la tolérance, la solidarité (Histoire de France, de BLANCHET et TOUTAIN).

5. Une nette évolution pondérale

Une autre évolution est plus discutable au plan pédagogique les manuels deviennent plus épais. En 1884, comme en 1901, Armand COLIN édite un livre de lecture courante pour le Cours supérieur, "Monsieur PREVOT", de DAVID-SAUVAGEOT. C'est un énorme manuel de 350 pages, bourré de faits et de notions de tous ordres. Chez GEDALGE, on remarque des "Lectures pour l'Ecole et pour la vie", de R. LIQUIER et M. FOURNIER, en 343 pages. COLIN se spécialise dans les ouvrages de poids : "A travers nos colonies", de E. JOSSET

.../...

(351 pages), "Tu seras soldat", du Lieutenant-Colonel LAVISSE (320 pages). Les Arithmétiques ont 408 pages (LEYSSENNE, 3000 problèmes). Les livres de sciences plus de 300 pages, et il faut considérer que la typographie est moins aérée qu'aujourd'hui, l'illustration moins étendue en surface sinon en nombre de vignettes.

7. Une étonnante stabilité des prix

Il n'est pas inintéressant, pour éclairer le contexte socio-économique, de s'informer du prix de vente des manuels. La stabilité est, là-aussi, étonnament durable. Depuis le début du Second Empire (1851) jusqu'en 1920, le tarif des manuels se situe dans la fourchette de quarante centimes, pour la classe de début, à trois francs pour le Cours supérieur. On constate une baisse après 1900, sans doute due à l'accroissement des tirages et des ventes. A ce moment, un gros livre de 400 pages coûte, en moyenne, 1 f 50 centimes. Bien entendu, il faut se souvenir que le pain coûtait vingt centimes le kilogramme, le vin vingt-cinq centimes le litre, et qu'un petit ouvrier gagnait trois francs par jour. L'inflation commença après 1920, date à laquelle les libraires reçurent l'autorisation de majorer leurs prix de 40 % dans un premier temps, taux ramené à 25 % ensuite. En 1923, un livre d'Arithmétique très connu, le Minet-Patin, se vendait 4 Francs.

8. Les auteurs

L'origine des auteurs s'élargit de part et d'autre de l'échelle socio-professionnelle. Nous avons signalé les auteurs de la classe politique : des Ministres, députés, présidents de la Chambre des députés, du Sénat (1) ; des Académiciens. La grande majorité se trouve dans les cadres administratifs de l'Instruction publique : Recteurs, Inspecteurs généraux, d'Académie, primaires, Directeurs d'école normale. Les Professeurs ne sont pas en majorité, les Instituteurs apparaissent. Ce sont les Inspecteurs de l'Enseignement primaire qui reviennent le plus souvent dans les catalogues, en langue française et en arithmétique. En lecture, en morale,

---

(1) Le cas extrême semble être celui de Charles DUPUY, auteur d'une série d'Abrégés ; il fut député de la Haute-Loire, Ministre de l'Instruction, et deux fois Président du Conseil, il joua un rôle dans l'affaire DREYFUS.

.../...

on trouve des auteurs qui ne semblent pas être d'origine universitaire et, notamment, des femmes comme Mme FOUILLEE (G. BRUNO), Eudoxie DUPUIS, Mme Robert HALT. En géographie, en sciences, les spécialistes apparaissent plus nombreux. Ce serait, d'ailleurs, une recherche intéressante que de dégager les positions des éditeurs et des auteurs vis-à-vis de la spécialisation universitaire. Les uns se cantonnent dans leur partie : LAVISSE en Histoire (1), RECLUS en géographie, Claude AUGE en grammaire ; d'autres poursuivent la tradition des "Cours complets d'études" inaugurée par BELEZE, RAPET, PAPE-CARPANTIER, CARRE, VESSIOT, etc... On peut citer ainsi le Cours CAZES, le cours VESSIOT et plusieurs auteurs qui publient dans divers registres : DEVINAT, Eudoxie DUPUIS, TOUTEY, Charles DUPUY, MINET et MARTIN, etc... (2).

8. Contenu pédagogique et dispositions règlementaires

Nous croyons devoir examiner, à présent, le contenu pédagogique de ces manuels, en pratiquant toutefois une sélection par matières et par types d'ouvrages. Pour cela, il faut savoir à quels programmes les auteurs font référence. Octave GREARD inspire le programme du 27 Juillet 1882, et Ferdinand BUISSON celui du 18 Janvier 1887. Ils sont complétés par plusieurs arrêtés, dont le plus important est celui du 29 Décembre 1891, portant réforme du Certificat d'Etudes. On en restera là jusqu'en 1923 et, encore, les textes de cette époque (Albert BERARD et Paul LAPIE), ainsi que ceux de 1938, (Jean ZAY) font-ils toujours référence aux programme et instructions de 1887.

Nous énumérerons simplement les différences que ces textes comportent par référence à ceux de 1851 et 1868. En lecture, l'abandon du latin est définitif. La littérature française apparaît ; l'histoire et la géographie, non absolument limitées à la France, sont obligatoires ; on précise ou on ajoute les notions et éléments d'une instruction encyclopédique : droit, économie politique, sciences physiques et naturelles, sciences appliquées à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels ; travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ; Dessin, modelage et musique ;

L'encyclopédisme

---

(1) v. infra *Le témoignage d'un inspecteur au cours des années 1870-1890*, Supplément VIII

(2) Toutefois, LAVISSE écrit des manuels de morale sous le pseudonyme de Pierre LALOI.

gymnastique ; exercices militaires pour les garçons et travaux d'aiguille pour les filles. (loi du 28 mars 1882).

Le décret du 18 janvier 1887 reprend ces dispositions en les simplifiant ; la littérature disparaît, et le titre général de leçons de choses remplace l'énumération des disciplines scientifiques. Dès 1882, l'enseignement religieux a disparu ; il est remplacé par une simple ligne au sens inclusif ou exclusif, "l'instruction morale et civique" (1882) "l'enseignement moral et civique" (1887). Il est toutefois précisé qu'un chapitre de la morale traitera des devoirs envers Dieu.

En fait, l'arrêté de 1891 sur le Certificat d'Etudes aura beaucoup plus d'impact sur les maîtres, comme sur les auteurs et les éditeurs. On se souvient que le Ministre Victor DURUY avait dû insister pour que les instituteurs préparent le maximum d'élèves à cet examen car, prévu dès 1834, il n'avait guère réussi à stimuler l'organisation des classes et l'effort des maîtres. Le résultat allait dépasser les intentions ministérielles et, loin d'être un facteur d'émulation pédagogique, l'examen allait devenir un carcan, générateur d'enseignement livresque et de "bachotage" anti-éducatif. Nous avons retrouvé des copies d'examen de cette époque, et il est certain que les questions posées en histoire, en géographie et en sciences, à des enfants de treize ans, épouvanteraient aujourd'hui les instituteurs et les professeurs, du Cours Moyen jusqu'à la classe de Troisième :

Le Certificat d'Etudes en 1880

"Composition de Géographie : Faites la carte de la Champagne et indiquez les départements qui en ont été formés. Indiquez aussi les villes principales qui se trouvent dans ces départements. Parlez de leur commerce et de leurs industries". (1)

*"Composition d'Histoire :"*Racontez la vie politique et militaire de TURENNE". Une candidate peu douée ou mal préparée, Augustine LAVEIX, rendit ses feuilles blanches mais crut bon d'écrire une justification : "Excusez-moi, Monsieur l'Inspecteur, mais je ne sais pas, je n'ai pas été montrée". (1)

---

(1) Examen du Canton de LA COURTINE (CREUSE), Juin 1880

L'arrêté du 29 Décembre 1891 étendit la difficulté au devoir de rédaction : "Le sujet de rédaction exigé des candidats au Certificat d'Etudes Primaires ne peut être choisi que sur l'un des trois objets suivants : 1° L'instruction morale et civique ; 2° l'Histoire et la Géographie ; 3° Les premières notions de Sciences avec leurs applications à l'Hygiène et à l'Agriculture". Voici un sujet de ce type donné à l'examen, dans la NIEVRE, en 1893 : "Sous forme de lettre à un ami, décrire succinctement les organes de l'ouïe et de la vue, ainsi que le fonctionnement de ces organes", ou encore celui-ci, proposé dans la GIRONDE : "Lettre à un ami habitant BORDEAUX sur une leçon de choses faite par le maître sur le fer".

Pour n'y pas revenir, citons une phrase révélatrice d'une préface d'un manuel de Sciences de 1909, sans nom d'auteur : "Nous espérons que le présent ouvrage répondra aux besoins des candidats au Certificat d'études relativement au troisième de ces sujets. Dans sa rédaction, nous avons pris pour cadre les sujets scientifiques qui ont été donnés, pendant ces dernières années, aux examens du Certificat d'Etudes primaires". Le programme étant peu limitatif dans sa rédaction, et l'imagination des auteurs de sujets d'examen étant vaste, on pouvait s'attendre à une hypertrophie des manuels de sciences et d'agriculture, ce qui fut effectivement le cas. En 1908, la librairie Félix JUVEN proposait un livre de Sciences physiques et naturelles de 420 pages, avec 600 figures, pour la somme de 2 f 25.

Hypertrophie des manuels

Les manuels de géographie et, surtout, ceux d'histoire n'étaient pas en reste : en 1910, "L'Histoire rationnelle de la Nation française", de LOMONT, POUX et CARON, comportait aussi 422 pages, 119 leçons, et de nombreux sujets de devoirs. A titre de comparaison, un manuel moderne d'histoire destiné à la classe de cinquième (enfants de treize ans) comporte, en moyenne, 150 à 250 pages, dont il faut défalquer les nombreuses photographies, les cartes et graphiques.

.../...

On conserve donc, de l'examen de ces manuels d'histoire, de géographie, de sciences (les matières à "leçons" dans le vocabulaire familier des écoles et des familles, les activités d'éveil dans la terminologie actuelle), l'impression d'une accumulation de faits et de notions, dont l'étendue ne peut que contrarier la systématisation, qui demeure sommaire et souvent simpliste. On en reste souvent au stade de la nomenclature, de l'énumération, et d'une incontestable dispersion.

9. Examen des manuels d'histoire et de géographie

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, nous avons pu collationner une soixantaine de manuels d'histoire et de géographie, écrits par trente et un auteurs différents. La différence s'explique par le fait que le même auteur a tendance à produire un cours complet en trois, quatre ou cinq volumes progressifs. A ce sujet, il nous faut ouvrir une parenthèse nécessaire. Avant 1882, les divisions de l'école élémentaire étaient au nombre de quatre : la première année préparatoire, de cinq à sept ans ; la deuxième année préparatoire, de sept à huit ans ; la période élémentaire de huit à dix ans ; la période moyenne de dix à douze ans. Les manuels antérieurs à 1882 suivent cette progression. Après 1882, on adopte le système que nous connaissons encore, de six à onze ans, et on y ajoute le Cours supérieur, jusqu'à treize ans.

Une instruction peu réaliste au cours préparatoire

Pour comprendre l'apparente ambition de certains livres d'initiation, il faut savoir que les programmes du Cours préparatoire étaient beaucoup plus complets que ceux de 1923 à nos jours. Après l'inconsistance des apprentissages appliqués aux débutants avant 1882, on passe à une exagération contraire. Alors que les jeunes enfants de six à sept ans éprouvent de la peine à dominer correctement les rudiments de la langue écrite et de la numération, on ne leur épargnait aucune des matières telles qu'instruction civique, grammaire, histoire, géographie, sciences, et leurs premiers livres suffiraient aujourd'hui, amplement, à un Cours élémentaire deuxième année. Le Cours de la langue française, de PELTIER et GAY, (1911) porte comme sous-titre : "Grammaire et exercices préparatoires à la composition française,

lectures, dictées et récitations, sujets de composition et descriptions sur images. Il renferme un cours de grammaire complet, sans doute simplifié, mais traitant de toutes les catégories et de toutes les fonctions. Voici un exercice écrit pour des enfants de sept ans : "1- Copiez les verbes de la lecture qui sont au passé composé (il s'en trouve sept) - 2- Indiquez pour chacun le sujet et la personne à l'aide des chiffres 1, 2, 3,- 3- Conjuguez au passé (composé) les verbes "conseiller le lait, renoncer au vin, continuer de boire !". Imaginons, rétrospectivement, le devoir d'un petit élève du village du CHAUCHET (CREUSE), où ce livre était en usage, conjuguant en 1913 : "j'ai renoncé au vin, j'ai continué à boire, etc...".

Quant à "l'Histoire de France en images à l'usage des tout petits", de Claude AUGE et Maxime PETIT, elle témoigne d'un effort important pour se mettre à la portée des petits (nombreuses gravures assez grandes et animées, abus des anecdotes semi-légendaires), mais le texte reste ardu pour des enfants qui commencent à lire et n'ont aucune notion, ne serait-ce que de géographie. Voici quelques légendes de gravures : "Hoche donnait ses nuits à l'étude ; le général MARCEAU s'illustra en Allemagne ; les Autrichiens vinrent saluer les restes de MARCEAU".

Des manuels pratiques pour les écoles rurales

Pour tenir compte des innombrables écoles rurales à divisions jumelées, les auteurs vont commencer à fournir des livres à deux niveaux: CP - CE , CE-CM, ou CM-CS, et l'usage s'en poursuivra longtemps. Selon les périodes, on donnera la préférence à l'enseignement concentrique (le programme se conserve du CE au CS, mais il s'approfondit chaque année), ou à l'enseignement progressif (des chapitres nouveaux s'ajoutent à chaque seuil scolaire supérieur). Souvent, les auteurs donnent, dans leur préface, des conseils pour doser l'utilisation du manuel dans les classes à plusieurs divisions et, plus rarement, signalent dans les leçons ce qui convient à l'une ou à l'autre par des signes typographiques conventionnels. Ce découpage arithmétique se révèle souvent simpliste, mais il était censé plaire à de nombreux utilisateurs.

.../...

Un encadrement administratif très strict

Nous ne reviendrons plus sur ces détails techniques, fixés une fois pour toutes dans les années 1880 à 1890. Après la longue histoire de l'école primaire archaïque, où des maîtres recrutés au hasard étaient abandonnés à la misère matérielle, morale et pédagogique, l'école élémentaire de la Troisième République est, d'emblée, encadrée par un réseau de contraintes administratives et règlementaires qui vont la figer pour quatre vingt-dix ans. Pour Jules FERRY et Ferdinand BUISSON, fervents adeptes d'Auguste COMTE, elle est passée directement de l'époque théologique à l'époque positiviste, en faisant l'économie de l'ère métaphysique où se trouvait enlisé l'enseignement secondaire. La liberté de manoeuvre de l'enseignant, qui conduisait, avant 1868, à une sorte de laisser-aller misérabiliste dans les cas extrêmes, va disparaître presque entièrement. Il se trouve enfermé par un dispositif autoritaire : l'emploi du temps, la liste d'inscription des élèves, les tableaux obligatoires affichés, les programmes et instructions, l'examen du Certificat, la menace et les consignes de l'inspecteur, et il s'enferme de lui-même dans les exemples de la littérature professionnelle, les manuels et les revues pédagogiques qui sont, à peu de choses près, celles que nous avons connues récemment : l'Education, le Manuel général, le Journal des Instituteurs, l'Instituteur, l'Ecole nouvelle, etc...

Pour l'aider, ou pour l'aliéner, nous en déciderons plus tard, l'instituteur disposait donc, de 1870 à 1920, d'un choix imposant de manuels dits "de leçons" pour meubler la mémoire de ses élèves. Nous ne signalerons que les plus caractéristiques par leur genre, par leurs auteurs ou par leurs succès. En 1876-1877, Madame PAPE-CARPANTIER écrivait encore, et sa tournure d'esprit scientifique en même temps que sa connaissance de la psychologie des jeunes enfants font d'elle la pionnière des "leçons de choses", excellentes dans leur principe sinon dans la mise en pratique ultérieure. Le catalogue HACHETTE de 1877 contient de cet auteur quatre livres de géographie et de cosmographie, et six livres d'enseignement scientifique. Paul BERT, homme politique qui a donné son nom à de nombreux groupes scolaires,

publia pendant vingt ans un manuel pour le Cours Moyen : "La première année d'Enseignement scientifique". La première édition était de 1882 et, en 1900, on parvient à la 41ème édition. En histoire, les ouvrages extrêmement répandus de l'Inspecteur général Eugène RENDU achevèrent leur carrière vers 1875. C'est vers 1892 qu'apparaît le premier livret d'Ernest LAVISSE, "L'année préparatoire d'histoire". On disposera de toute une série d'Histoire "LAVISSE" jusqu'en 1960. Il est curieux de retrouver en 1923, chez NATHAN, "Les grands faits de l'Histoire de France", de MARTIN et LEGRAND, apparu chez Félix JUVEN en 1908. Mieux encore, on rencontre, en 1909, le "Cours d'histoire de France" de GAUTHIER-DESCHAMPS, chez HACHETTE. Il va parvenir, en 1920, à dépasser le million d'exemplaires vendus. Une géographie de la maison BELIN, "le Cours de géographie méthodique", de LANIER, ROGEAUX, LABORDE, en sera à sa 193ème édition en 1919.

Les manuels d'histoire de l'Ecole libre

On ne comprendrait pas que nous énumérions les titres des livres d'histoire de la période 1880-1920 sans y rechercher des mutations prévisibles dans le discours idéologique des auteurs. Le parti politique, religieux, social, épousé par eux ne peut manquer de transparaître à travers la présentation qu'ils font des personnages, des événements, des périodes-clés de l'histoire nationale et, naturellement, de la modifier. Sur cette question, il est indispensable de consulter l'ouvrage de Mme FREYSSINET-DOMINJON (1). Cet auteur, avant de procéder à l'analyse quantitative et qualitative des manuels utilisés exclusivement dans les écoles catholiques, montre clairement les conditions historiques et politiques dans lesquelles s'est opérée la scission entre les ouvrages destinés à l'enseignement public laïcisé et les autres. Dans la partie bibliographique de l'ouvrage, nous trouvons une liste de manuels destinés à l'enseignement catholique, ceux qui, précisément, servaient de points de comparaison et d'opposition pour alimenter la querelle des années 1880-1910 ; certains de ces livres sont d'ailleurs proposés à l'une et l'autre clientèles : par exemple, les très nombreux

---

(1) FREYSSINET - DOMINJON (J), *Les manuels d'histoire de l'Ecole libre* (1882 - 1959)

.../...

ouvrages de E. SEGOND, agrégé de philosophie, édités de 1882 à 1951, et ceux de Gustave HUBAULT, publiés de 1882 à 1898, D'autres étaient plus naturellement réservés aux écoles religieuses : ceux du Recteur de l'Institut catholique de PARIS, Alfred BAUDRILLART, des abbés COURVAL, DRIOUX, GAGNOL, GAUTHIER, MELIN, et d'une "Réunion de Professeurs", formule collégiale souvent utilisée dans l'enseignement libre. Les éditeurs spécialisés étaient surtout les librairies MAME, BLOUD et Cie, LECENE et OUDIN, ROBERT (à FONTAINES-sur-SAONE), l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne. Grâce aux précisions données par Mme FREYSSINET-DOMINJON, on s'aperçoit que l'inflation pondérale sévissait aussi, à la même époque, pour ces manuels d'inspiration chrétienne : le record absolu semble être atteint par les clercs de St-VIATEUR, avec leur Cours supérieur d'Histoire de France de 899 pages, en 1920, mais les "pavés" de 400, 600, 700 pages, sont courants chez SEGOND, MELIN, HUBAULT, GAGNOL. Mme FREYSSINET donne aussi une bibliographie de manuels destinés à l'enseignement public, qui comprend Félix ANSARD, édition de 1886 (nous avons analysé cette Petite Histoire de France, qui date de 1838 et n'est pas significative), DEVINAT et LAVISSE, pour la période qui nous intéresse. Elle signale que l'Histoire de France d'Ernest LAVISSE a été remaniée de multiples fois depuis 1896 jusqu'à 1933, en "accentuant la critique de l'Ancien Régime et en perfectionnant l'apologie du régime républicain".

Les manuels de l'école libre évolueront sensiblement eux-aussi, jusqu'à se rapprocher beaucoup de leurs concurrents, et c'est là l'objet de l'analyse attentive de Mme FREYSSINET mais, de 1880 à 1914, on peut sans trop de nuances affirmer qu'ils restent fidèles à Dieu, à l'Eglise et au régime monarchique, d'une façon d'autant plus insistante que la conjoncture politique est difficile pour les causes qu'ils soutiennent. Mme FREYSSINET examine successivement le rôle des rois, des héros, des saints et du peuple dans la construction de la nation française, la foi catholique étant le principe spirituel qui les anime si l'on en croit les

.../...

Les Manuels ont la parole

manuels chrétiens. Nous nous arrêterons sur un témoignage intéressant daté de 1917. Il s'agit d'une Histoire de France pour le Cours Moyen, écrite par Alfred BAUDRILLARD et J. MARTIN. Agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, Mgr BAUDRILLARD fut Recteur de l'Institut catholique de PARIS et Cardinal. On ne peut donc trouver porte-parole plus autorisé de la hiérarchie universitaire catholique. Voici un extrait significatif de la préface :

"Les polémiques de ces dernières années ont suffisamment montré qu'en fait, aucun manuel, quand il se déclarerait le plus neutre du monde, n'échappe à l'influence de ces préoccupations (les unes sont d'ordre religieux, les autres d'ordre politique). MARTIN et moi nous ne sommes pas neutres ; mais neutre et impartial n'ont pas le même sens ; si nous ne sommes pas neutres, nous prétendons être impartiaux.

"Nous sommes des catholiques et nous sommes des historiens, j'ose même ajouter des historiens sachant par nous-mêmes ce dont nous parlons et ne nous bornant pas à jurer sur la parole d'autrui... Ce que j'apporte, c'est le résultat sincère de mes études et de mes réflexions, mis à la portée de jeunes intelligences.

"Catholiques, nous avons le sentiment profond des bienfaits que le christianisme a répandus sur le monde et la France en particulier ; nous l'affirmons quand l'occasion s'en présente ; nous en donnons des preuves ; nous jugeons les événements en chrétiens et en catholiques ; mais nous savons fort bien qu'un manuel d'histoire n'est pas un catéchisme ou un traité d'apologétique, et nous ne confondons pas les genres.

"Quant à la politique, si nous avons, cela va sans dire, des principes généraux, ce sont des principes qui peuvent servir à juger toutes les parties et nous considérerions comme tout à fait contraire à notre devoir d'écrire l'histoire pour servir un parti politique. Quand il s'agit de notre pays, nous nous plaçons uniquement au point de vue national.

"Nous aimons et nous admirons la France d'autrefois, sans nous dissimuler ses erreurs et ses tâches, non sans avoir le désir - plus que nous n'en avons le moyen- de contribuer à la faire connaître telle qu'elle fut aux siècles passés. Nous ne nourrissons pas la moindre hostilité contre notre temps, mais nous ne le croyons pas non plus à l'abri du mal, et nous considérons comme une preuve d'ignorance, de sottise ou de parti pris, de l'opposer sans cesse, tel qu'un idéal sans défauts, au reste de l'histoire..." (1)

---

(1) v. infra, Supplément X, *Une analyse détaillée de l'ouvrage.*

.../...

Les manuels d'histoire laïcisés

Grâce à trois manuels "républicains", nous pouvons mesurer le fossé qui se creusait entre l'enseignement officiel et l'enseignement privé confessionnel. La "Nouvelle Histoire de France", d'André GREGOIRE, (1890) montre une loyauté républicaine bon teint et conserve des ménagements envers la religion. "L'Histoire de la France et de sa civilisation", par ROGIE et DESPIQUES, (1905) possède de grandes qualités pédagogiques, qui anticipent même sur son époque. Son contenu paraît assez nettement anticlérical et socialisant. Quant à l'Histoire rationnelle de la Nation Française", de LOMONT, CARON et POUX (1910), elle fait honneur à son titre en dénonçant les torts de l'Eglise et de la Royauté, en réhabilitant la Révolution, en stigmatisant NAPOLEON et la loi FALLOUX (1).

Des auteurs plus prudents

Les livres postérieurs que nous avons consultés : BLANCHET et TOUTAIN (1919), GAUTHIER-DESCHAMPS (1921) sont en retrait sur le précédent, tant par la présentation que par la prudence des jugements. NAPOLEON 1er, en particulier, se trouve réhabilité : "s'il a laissé notre pays plus petit qu'il ne l'avait reçu, il faut en accuser plus encore que son ambition démesurée l'hostilité de l'Europe monarchique..." (GAUTHIER-DESCHAMPS). Sur les questions religieuses, ils reviennent à la conception classique de la neutralité scolaire et, pour tout dire, minimisent le rôle de l'Eglise tant du point de vue politique que culturel et social. De ces quelques analyses, nous nous risquons à induire que les manuels d'histoire ont connu une phase ascendante, de 1880 à 1910, puis une phase de normalisation en ce qui concerne la lutte idéologique contre les adversaires du régime républicain. A la période cruciale, ils ont probablement outrepassé les limites que leur assignaient les principes de la laïcité de l'école. Quant aux manuels de l'école privée, qui n'étaient pas tenus aux mêmes règles, mais faisaient parfois l'objet de mesures d'interdiction (2), ils ont suivi une évolution rigoureusement

---

(1) ibid, *une analyse des trois ouvrages*

(2) Voir l'ouvrage de Mme FREYSSINET-DOMINJON, Chapitre II. Elle résume les débats de la Chambre des députés de 1886 à 1910, sur la querelle des manuels Les évêques condamnaient les manuels laïques et le Ministre, en retour, interdisait certains manuels catholiques. Voir aussi la liste des manuels interdits, infra, p. 414, et la lettre des évêques, supplément X.

.../...

symétrique, quoique opposée, qui les amènera, après 1950, à se rapprocher sensiblement du modèle scolaire assez insignifiant de l'Histoire pour les classes primaires : "Ainsi, en perdant leur agressivité et leur esprit partisan, les deux séries d'ouvrages semblent, quelques années après la Libération, se mettre d'accord sur les grandes lignes d'un enseignement de l'histoire à l'école primaire". (1).

10. Les livres d'Arithmétique

Au rayon de l'Arithmétique, on constate, en trente ans, une évolution caractéristique dans la composition des ouvrages. Au début, ils sont conçus comme un cours théorique découpé en alinéas numérotés. Ce sont des affirmations dogmatiques, des définitions, des règles, des résumés. Les exercices et problèmes viennent en application de la leçon. C'est une méthode déductive, qui va de la règle à l'exemple. De ce type, nous avons un manuel célèbre, celui de LEYSSENNE, paru vers 1888. Il parvient, en 1900, à sa 88ème édition. Le cours du Certificat est un gros volume de 408 pages, avec un texte massif comprenant des conseils pour la bonne tenue des maisons de commerce et, même, des principes de morale commerciale. Il offre, de plus, une sélection de problèmes d'examen, et 3000 exercices d'application. L'éditeur indique qu'il a été primé dans un Concours ouvert par la Ville de PARIS, en 1888. C'est d'ailleurs un argument publicitaire que nous rencontrons à chaque instant dans les vieux manuels : beaucoup d'entre eux sont adoptés pour les écoles communales de la Ville de PARIS. Au terme des 40 années délimitées, voici "l'un des plus beaux succès de la librairie classique contemporaine", "Le Cours pratique d'Arithmétique", de MINET et PATIN. En 1923, il a déjà été imprimé à 1 328 000 exemplaires. Dans leur préface, les auteurs annoncent que, à la demande des maîtres, ils ont réduit le plus possible les développements théoriques. En tête de chaque chapitre, se trouve un problème-type dont la solution est développée par les auteurs. A partir de là, d'autres problèmes impliquant la même démarche sont proposés selon un ordre de difficulté croissant. Par un excès inverse, on est passé d'un savoir trop abstrait à un savoir-faire trop pratique !

---

(1) FREYSSINET-DOMINJON, op.cit, p. 269

.../...

11. Les nouveaux manuels de lecture

Les livres de lecture nous arrêteront encore davantage. Ils vont rester, pendant la période que nous étudions, le véhicule privilégié des aspirations les plus diverses et le témoignage le plus persistant d'une résistance à la spécialisation menaçante. L'héritage du passé récent se maintient dans de nombreux ouvrages qui cherchent à condenser, sous une forme ingénieuse, l'ensemble des connaissances nécessaires aux enfants. Certes, l'idéologie chrétienne est rapidement évacuée, mais elle est remplacée par la morale pratique et implicite, par l'éducation civique et patriotique, par l'obsession de la leçon de choses permanente, à propos de tout, et par des procédés astucieux qui prêtent à sourire. Cependant, la tendance littéraire, assez peu marquée avant 1870, apparaît et ira vers le monopole après 1920, date à laquelle les "romans scolaires" subissent une éclipse. Ce sont des professeurs de l'enseignement secondaire qui, au début, joignent à leurs recueils de morceaux choisis pour les Lycées et Collèges des ouvrages du même genre à l'usage des grandes classes de l'école primaire.

Voici, d'abord, quelques chiffres. D'après notre propre documentation, nous avons recueilli les titres de cent vingt-trois livres de lecture publiés de 1872 à 1923, par 83 auteurs. En consultant le récent catalogue du Musée du matériel pédagogique de ROUEN , nous en trouvons quatorze de plus, soit un total de 137. Nous avons des raisons de penser que notre collecte correspond aux manuels les plus connus et les plus utilisés dans les écoles publiques. Il existait, alors, de nombreuses maisons d'édition en province et à PARIS mais, bien vite, le phénomène de concentration capitaliste apparut, les petites entreprises s'effacèrent et on retrouve peu à peu leurs auteurs chez les grands éditeurs classiques COLIN, DELAGRAVE, NATHAN, HACHETTE, BELIN, GEDALGE, LAROUSSE.

Comment faire un tri parmi tant de livres proposés et effectivement utilisés par des millions d'écoliers ? C'est à la fois facile et malaisé : facile, car les auteurs suivent une mode et s'influencent les uns les autres, de sorte qu'il suffit de dessiner de grandes catégories et

.../...

de signaler les cas particuliers qui amorcent une mutation ; malaisé, car ces vieux livres ne sont pas inintéressants, loin de là, et l'on est tenté de relever de trop nombreux détails extrêmement pittoresques et, même, instructifs, sur l'histoire des moeurs et des idéaux collectifs.

Les romans pédagogiques

Chacun comprendra que nous accordions la première place au fameux "Tour de la France par deux enfants", de G. BRUNO. Ecrit en 1876, avec un chapitre sur Dieu, il fut remanié plusieurs fois et laïcisé de façon presque totale. Lu avec dévotion jusqu'à la guerre de 1914, car il soutenait l'esprit patriotique, il perdit un peu de son prestige après 1930, mais la rénovation pédagogique de 1970 le remit à la mode. L'édition moderne, absolument identique à l'édition originale, est la 411ème. L'épilogue fut ajouté, en 1904, par Mme FOUILLEE, qui mourut très âgée, en 1923. Ce récit à épisodes correspond exactement à la recette du roman picaresque, telle que nous l'avons longuement décrite plus haut (1). Les deux petits Lorrains chassés par l'invasion allemande visitent toutes les régions de France, où ils observent attentivement le relief, le climat, l'activité humaine présente et passée. A chaque étape, un incident ou un sinistre relancent l'action et motivent une leçon de morale vécue. Beaucoup de ces épisodes sont demeurés légendaires dans la mémoire des écoliers qui les ont lus et relus, soit en classe, soit chez eux, car le livre s'adressait aussi aux familles.

La postérité du "Tour de la France" fut nombreuse et l'on doit avouer que, en général, ces livres se lisent encore avec intérêt. On se risque à penser à un véritable plagiat avec "la France en Zigzag", de Mme Eudoxie DUPUIS. Certes, Bernard et Savinien PETIT sont Sologhots, mais ils semblent suivre, "en zig-zag", l'itinéraire des frères André et Julien VOLDEN. Encore des ouvrages féminins avec Mme Marie Robert HALT : "l'enfance de Suzette, Suzette, le Ménage de Mme SYLVAIN" (2). On y circule moins, mais il s'agit toujours d'une famille heureuse et unie, quoique modeste, et qui

---

(1) v. supra, p. 109 ; Mme FOUILLE avait écrit, aussi, *Les Enfants de Marcel et Francinet*

(2) A ne pas confondre avec un autre grand succès : *"Pierre et Suzette"*, de Félix THOMAS.

.../...

fait tout de même plusieurs voyages éducatifs. Le Recteur et historien COMPAYRE sacrifie, lui aussi, à la mode, en écrivant "Yvan GALL, pupille de la marine". Tout en respectant les lois du genre, on vise d'autres buts : E. JOSSET écrit un gros livre intitulé "A travers nos colonies" (1910): le capitaine MARTIN entraîne ses neveux dans toutes les parties de l'empire français. En 1911, le Lieutenant-Colonel LAVISSE donne "Tu seras soldat". C'est l'histoire du soldat BAUDRY, destinée à montrer les malheurs de 1870, la puissance reconstituée de l'armée française. La narration est plutôt agréable et vivante, puis le manuel s'achève par une véritable instruction sur les armes et l'organisation militaire. C'est encore "Monsieur PREVOT" manuel mixte de lecture et de morale. Monsieur PREVOT est un instituteur modèle et le récit s'agence pour que chacun de ses anciens élèves revienne lui conter sa destinée. On voit là, encore, l'une des ficelles du roman picaresque.

La série "Tu seras" se complète d'autres oeuvres également romancées : "Tu seras citoyen, chef de famille, prévoyant, agriculteur, commerçant, ouvrière", et il ne s'agit pas là de chapitres ou de plaquettes, mais de gros livres de plus de 300 pages. Voici, encore, quelques romans scolaires : "Jean LAVENIR", de PETIT et LAMY ; "Autour du Monde", de l'infatigable Eudoxie DUPUIS (1913) ; "Jean et Lucie ou la guerre racontée", de Madame DES (1923).

Un contenu en forme de "pot-pourri"

Parmi les lectures à dominante encyclopédique, un titre de collection est révélateur : "De tout un peu", de J.B. TARTIERE (1897). Au C.M, on trouve 101 morceaux classés sous les rubriques : morale et patriotisme, histoire, géographie, lectures littéraires et variétés, leçons de choses, récitation. Un autre bon exemple est celui de "l'Année préparatoire de lecture courante", de M. GUYAU, (1884) qui mêle morale, cosmographie, géographie, physique, instruction civique, histoire, géographie, morceaux littéraires, tout cela pour des enfants du C.E, de 8 à 9 ans.

.../...

Parmi les rares manuels régionaux, voici "Le Plateau central", de ROUX et HENRIOT (1884). Il s'agit d'un mélange de contributions d'instituteurs et institutrices de l'Académie de CLERMONT, sur le thème de leur région. A l'exemple de leurs manuels préférés, les maîtres ont rédigé de petits essais sur la géographie, les sciences appliquées, l'histoire, et proposé quelques extraits pour la récitation.

Les morceaux choisis

Nous en arrivons ainsi aux extraits proprement littéraires. MM. LIQUIER et FOURNIER proposent des "Lectures pour l'Ecole et pour la Vie" (1909). Ils prennent nettement position, dansleur préface, contre le "recueil polyvalent et le factice roman enfantin". En consultant la table des matières des manuels de morceaux choisis, on ne discerne pas de tendances collectives dans le goût littéraire des auteurs. Selon leur personnalité, ils réunissent des fragments d'écrivains parfaitement mineurs et oubliés (nous jugeons selon nos critères actuels) ou, au contraire, témoignent d'un discernement anticipateur. Les uns et les autres se montrent ambitieux dans le niveau de leurs textes mais, nous l'avons dit, ce sont généralement des professeurs de français de l'enseignement secondaire. Par exemple, dans "les Morceaux choisis de littérature", de H. HERBAULT, Professeur au Collège CHAPTAL (1875), la table des matières énumère 67 écrivains, parmi lesquels 41 n'auraient aucune chance de figurer, un jour, dans un livre de français moderne (Mle AISSE, ANDRIEUX, BARTHELEMY, BERQUIN, BRUEYS, CHENEDOLLE, le reste à l'avenant).

Dix ans plus tard, le manuel de lectures expliquées de J. VAUDOUER (Cours du C.E.P.), se rapproche de l'éthique littéraire de l'école traditionnelle (celle des années 1950-1970). Si les auteurs classiques dominent largement, ce sont, du moins, ceux qu'on a longtemps admis comme les meilleurs. Les écrivains oubliés sont au nombre de neuf, pour trente-quatre fragments.

En 1922, un recueil extrêmement répandu (1 272 000 exemplaires vendus), celui de V. BOUILLOT, "Le Français par les textes", montre

.../...

un choix bien proche de celui des nombreux manuels édités par la suite. Les auteurs contemporains "convenables" y figurent : André THEURIET, Jean AICARD, Emile MOSELLY, René BAZIN, Paul ARENE, Alphonse DAUDET, DE AMICIS, etc... On y trouve, même, des écrivains engagés, mais édulcorés par la sélection de M. BOUILLOT : ZOLA, TOLSTOI, Romain ROLLAND, Anatole FRANCE. En général, la qualité littéraire, sous les réserves exprimées plus haut, l'emporte mais il subsiste un groupe assez terne : Pierre de COULEVAIN, Daniel LESUEUR, Gustave DROZ, Victor de LAPRADE, Charles GRANDMOUGIN, etc... Les classiques ont pratiquement disparu, sauf LA FONTAINE (mais il a une place privilégiée dans tous les recueils), et J.J. ROUSSEAU. Pour 127 morceaux, on dénombre 119 auteurs contemporains, dont plusieurs du XXème siècle et, même, quelques étrangers comme TOLSTOI, Rudyard KIPLING, Yvan TOURGUENEFF, George ELIOT.

Nous terminerons cette revue des anthologies pour l'école primaire par le non-moins célèbre Choix de Lectures, de MIRONNEAU, déjà présent en 1911 et toujours bien placé en 1923 (25 éditions, 840 000 exemplaires). Présenté par un Inspecteur Primaire, il allie la tradition à la recherche d'une certaine qualité littéraire. Une table méthodique esquisse quelques centres d'intérêt, tels qu'on les concevait en 1880 : la famille, l'école, qualités et défauts, devoirs sociaux, la Patrie, l'histoire, la géographie et, signe des temps, un chapitre ajouté : "lectures sur la grande guerre". La table des auteurs semble très éclectique, puisqu'elle va d'EURIPIDE et THEOCRITE à Paul MARGUERITTE et Henri BORDEAUX. Les écrivains classiques sont revenus, sans exagération. LA FONTAINE ne figure que pour trois fables, ce qui dénote un parti-pris emprunté peut-être à ROUSSEAU, et d'autres auteurs étrangers apparaissent : CERVANTES, Daniel DE FOE, GOETHE, Mme BEECHER-STOWE, SCHILLER, SHAKESPEARE. M. MIRONNEAU paraît avoir étendu sa sélection sans tenir compte du temps et de l'espace, alors que la plupart des auteurs des anthologies que nous avons feuilletées ont voulu marquer une option personnelle soit pour les Modernes (BOUILLOT), soit pour les Anciens (LIQUIER - FOURNIER - VAUDOUER - HERBAULT...).

.../....

Une morale accentuée à dessein

L'imprégnation morale et patriotique n'est pas absente de ces livres de lecture, qu'ils soient du premier type (roman enfantin), ou du deuxième (sélection littéraire). Elle est même parfois franchement insistante, comme dans "Petit-Jean", analysé au chapitre précédent. Nous postulons que les auteurs de manuels portent jusqu'à saturation la part de morale, pour répondre aux critiques véhémentes des milieux catholiques, qui répètent qu'une morale sans Dieu est inefficace ou même nocive. M. PROST résume les débats animés de la Chambre des Députés en 1881 : "Le duc de BROGLIE, par exemple, admet l'existence d'une morale naturelle : la philosophie et la théologie le lui enseignent ; mais, sans la religion, cette morale "défaille dans l'application et, à force de faiblir dans la pratique, finit par se dénaturer dans son principe" (1).

Chez les Républicains se distinguent deux tendances, l'une franchement positiviste et secrètement athée, l'autre spiritualiste, adepte d'un principe divin universel. D'après les ouvrages de lecture et de morale que nous avons examinés, il semble bien que la première tendance l'ait très vite emporté. Bien que le programme officiel maintienne, jusqu'en 1923, les devoirs envers Dieu, la majorité des manuels de morale les ignorent dès les années 1880.

12. Les manuels de morale et d'instruction civique

Nous avons répertorié quarante-neuf livres de morale et d'instruction civique parus entre 1877 et 1910, rédigés par trente auteurs. Les plus connus d'entre-eux sont Mme PAPE-CARPANTIER, qui mêle grammaire et morale (c'est peu courant mais pas déraisonnable, car la grammaire n'est jamais que la morale de la langue) ; Gabriel COMPAYRE, Jules SIMON, Paul BERT (dont les manuels sont mis à l'index) ; G. BRUNO ; Pierre LALOI, J. GERARD ; Charles DUPUY, Laurent de JUSSIEU (réédition) ; Ferdinand BUISSON. Il était normal que les "pères" de l'Ecole laïque eussent à coeur de composer, pour elle, les catéchismes de l'Ere nouvelle. Nous savons déjà

---

(1) PROST V., *Histoire de l'Enseignement en France*, op-cit, pp. 195-196

.../...

que Paul BERT était considéré comme anticlérical. Charles DUPUY consacre quelques lignes à l'idée de Dieu (Livret de morale pour l'année du Certificat d'Etudes) (1898) : "Q. : Est-ce que tous les hommes conçoivent Dieu de la même façon ? - R. : Tous les hommes ne conçoivent pas Dieu de la même façon, puisqu'il y a plusieurs religions, et, dans les diverses religions, plusieurs sectes. Ainsi, il y a les chrétiens, les juifs, les mahométans, etc...

Parmi les chrétiens, il y a les catholiques et les protestants.

Q. - Y-a-t-il autant de morales que de religions ?

R. - Il y a plusieurs religions, mais il n'y a qu'une seule morale, la morale universelle, dictée par la conscience et fondée sur la dignité humaine".

On devine qu'il n'y avait là rien pour satisfaire des catholiques intransigeants.

On trouve sensiblement les mêmes pensées chez Ferdinand BUISSON dont l'ouvrage, "Leçons de morale", certainement composé avant 1900, était en vente en 1926. Nous avons inséré, en Annexe, une citation de Ferdinand BUISSON pour trois raisons : montrer tout d'abord l'élévation de la pensée et la noblesse de l'expression ; émettre malheureusement un doute sur la portée d'un tel enseignement auprès d'enfants de dix à treize ans, ce qui justifie, d'un certain côté, les réserves du Duc de BROGLIE ; insister, enfin, sur le fossé qui s'était creusé entre la morale laïque et le dogme catholique qui, à moins de se renier, ne pouvait tolérer un déisme aussi vague. (1).

La morale sans Dieu

Chez les autres auteurs, par contre, rien de comparable. Dans la "Première année d'Instruction morale et civique", de Pierre LALOI (1892) [illegible], ouvrage très répandu, la morale est simple car elle est distribuée sous forme de consignes. Nous aimerions multiplier ces exemples

---

(1) v. infra, Supplément n° IX [illegible] Historien et Académicien [illegible]

.../...

qui prennent toute leur dimension si l'on songe aux enfants auxquels ils s'adressaient. L'ouvrage comporte encore des notions de droit et d'économie politique, très détaillées, et, surtout, des récits appliqués aux textes itératifs. Mais Pierre LALOI esquive la question religieuse. Au début du chapitre II, il annonce : "Ce chapitre n'est point un chapitre de morale proprement dit. On n'y parle point de tous les devoirs moraux et religieux de l'homme ..." (1).

Voici encore une sentence significative recueillie dans le "Livret de Morale et d'Education" de M. BEC, Inspecteur primaire, sans date : "La dignité de la personne est l'ensemble des attributs qui placent l'homme au-dessus des autres êtres de la création. Parmi ces attributs sont essentiellement la raison et la liberté morale". Les autres livres se contentent d'évoquer la voix de la conscience, et donnent à un chapitre le titre de "Devoirs envers soi-même, l'âme", sans autre définition de cette dernière entité.

La morale par la suggestion

Les manuels de morale qui nous paraissent les plus réussis sont ceux qui rassemblent des textes de bons auteurs en laissant aux élèves le soin de tirer, eux-mêmes, la leçon qui s'en dégage : "La Morale vécue", de C. FRANCAIS, (1910) ou "belles actions et dévouements héroïques racontés par..." et, encore, celui de MIRATON et FARGES (1922), au titre parlant : "l'Education morale et civique par la suggestion artistique et littéraire". Ce sont, en fait, des livres de lecture et rien ne les distingue des livres de lecture et de morale comme ceux de DEVINAT (1913). L'auteur intercale des historiettes édifiantes, composées par lui-même, entre des extraits d'écrivains et de poètes. Nous résumerons "la Fraude de M. LAURENCIN" pour donner une idée des préoccupations suggérées : M. LAURENCIN vient d'hériter de son oncle et propose au notaire DAUBRAY de faire une fausse déclaration à l'Enregistrement pour économiser quelques centaines de francs de droits

---

(1) v. infra la partie Suppléments IX

La formation du bon contribuable

de succession. L'honnête notaire tente de le dissuader en lui montrant que voler l'Etat, c'est se voler soi-même, puis se fâche et le quitte en refusant de lui serrer la main. Confus, M. LAURENCIN le rappelle et promet de payer à l'Etat tout ce qu'il lui doit, aujourd'hui et toujours.

Au fond, il est presque impossible de rendre compte des valeurs morales qui sont suggérées par les plus modérés des auteurs pédagogiques et vigoureusement imposées par les autres, sous la forme catéchistique. D'une part, une simple énumération serait fastidieuse : c'est le fonds banal de la morale "de nos pères", de la morale de toujours : de plus, nous craindrions de manquer de prudence en portant jugement sur la philosophie individuelle et sociale qui sous-tendait cette abondance d'interdictions et de consignes. En évitant de s'engager prématurément dans un discours critique, on peut avancer que ce qui ressort de plus évident des manuels est un conservatisme social qui veut que chacun reste à sa place et y travaille avec coeur. Dans les manuels de 1900, les bergères n'épousent pas les princes. Cette absence de fantaisie, ce refus du rêve réalisé se retrouvent dans les textes "ad hoc" comme dans les extraits d'auteurs : pas de contes puérils, d'histoires bleues ou roses avec des lutins et des fées, pas d'animaux doués de la parole, en dehors de ceux de LA FONTAINE, qui n'ont rien de fantastique. Ce prosaïsme, ce sérieux moralisateur, qu'il convient de rapprocher de la théorie pédagogique inspiratrice des leçons de choses (leçons par l'aspect, leçons d'objectivité), ne pouvaient surprendre les contemporains puisque les manuels de la génération précédente étaient encore bien plus austères, avec leur discours métaphysique et moral qu'on prenait rarement la peine "d'ensucrer" (1). Mais ils n'en paraissent pas moins frappants lorsqu'on songe aux livres de lecture du milieu du XXème siècle, dont beaucoup semblent inspirés par le petit univers idyllique et grotesque de Walt DISNEY.

---

(1) v. supra, *"L'Education d'un Fils par son père"*, pp. 107 - 108

L'Ecole idéale que les manuels décrivent est austère, exigeante pour les enfants. Ils n'ont que des devoirs envers tout leur entourage et l'esprit critique leur est interdit. Tout ce qui détient un pouvoir sur eux, par les liens familiaux, par l'âge, par la fonction, est respectable. On ne leur donne qu'un objectif : travailler à s'instruire, pour continuer à mieux travailler ensuite et être plus utiles. Pierre LALOI, dans sa "Première année d'Instruction morale", illustre de façon anecdotique cette vocation de l'écolier modèle (1). Ses historiettes montrent, à l'évidence, le va-et-vient permanent de la morale au civisme et au culte de la Patrie. La honte de 1870, la blessure toujours saignante et douloureuse de l'ALSACE-LORRAINE, le réarmement national par le travail et la puissance militaire, l'espoir mal déguisé de la revanche, sont des thèmes obsédants. Pierre LALOI fait tenir aux enfants des propos qui heurtent quelque peu notre sensibilité, même si celle des élèves de 1907 était davantage émoussée par l'inlassable répétition (1). Tous les livres de lecture et de morale font une part importante, tantôt massive, tantôt diffuse, à l'idéal patriotique. Le "Livre unique de Morale et d'Instruction civique", de POIGNET et BERNOT, (1914) consacre dix leçons à la Patrie : "la Patrie, la France, obéissance à la loi, le Service militaire, Honneur et fidélité au drapeau, le devoir de bien voter, le devoir de payer l'impôt, les libertés que la patrie nous garantit, Liberté-égalité-fraternité, résumé des devoirs envers la Patrie". On discerne, dans ce programme, deux ou trois "devoirs" que les circonstances imposaient de justifier, car tous les manuels y insistent de même et, d'abord, le service militaire : la conscription étant assez récente (2), sans doute éprouvait-on des difficultés à réunir tous les appelés de chaque classe ? Ensuite, le devoir de bien voter : à travers plusieurs textes, on sent que l'absentéisme électoral était massif,

Un patriotisme obsédant

---

(1) v. infra, Supplément IX
(2) La loi de 1872 établissait un service obligatoire de 5 ans avec des exemptions contraires à l'égalité ; la loi de 1889 l'améliora en ramenant le service actif à 3 ans, enfin, la loi de 1905 fixa le service à 2 ans pour tous.

.../...

et les auteurs cherchent à secouer l'indifférence des masses. Ils n'excluent pas des conseils pour "bien" voter, alors que ces pratiques avaient coûté cher aux instituteurs, au moment de l'Ordre moral. Enfin, le devoir de payer l'impôt fait évidemment allusion à la fraude fiscale qui, si nous en croyons d'autres exemples, s'étendait aux droits d'enregistrement, de douanes et d'octroi.

L'antisémitisme apparaît sur le plan local.

Nous pensons avoir retrouvé, sur un exemplaire du manuel de POIGNET et BERNOT, un signe des temps avec un autre thème de la propagande nationaliste. Nous voulons parler de l'antisémitisme, exacerbé avant et pendant l'affaire DREYFUS. Le livre donnait une lecture de FRANKLIN sur l'amour fraternel. Tous les prénoms utilisés étaient israélites : Ruben, Siméon, Lévi, Jada. Or, dans la marge et sur le texte, ces prénoms ont été barrés à l'encre et remplacés par : Pierre, Jean, Louis, André. Voici un exemple probable d'antisémitisme à l'école et, aussi, une exploitation des graffiti qui, parce qu'ils sont une "trace de vie dans le cadre scolaire", ont "une valeur significative pour le chercheur" (1).

13. Les exercices de mémoire

La recherche de l'exaltation patriotique à travers les textes nous amène à une nouvelle catégorie de manuels : "les Exercices de Mémoire". Ce titre vieillot, hérité du début du siècle, se survit jusqu'après 1920, puisque nous disposons d'un exemplaire, daté de 1922, d'un long succès d'édition de A. DELAPIERRE et A.P. DE LAMARCHE, (562ème mille). La série avait débuté avant 1900, et sa conception l'associait aux autres matières du programme ("ouvrage correspondant au Cours de grammaire de M. Edouard ROCHEROLLES").

Nous pouvons signaler, encore, une délicate trilogie composée par J. DUCLOS (1890) : "Boutons et fleurs", pour les petits, "Fleurs et Fruits", pour les moyens, "Poésies de l'Adolescence", pour le Cours supérieur ; "la Récitation à l'école et la lecture expliquée", de A. VESSIOT ; les trois niveaux, de DELAPIERRE et DE LAMARCHE ; et "l'Anthologie de l'Enfance", de

---

(1) Catalogue du Musée du matériel pédagogique de ROUEN, introduction

.../...

Frédéric BATAILLE (1893). La veine héroïque est inégalement répartie dans ces recueils. Chez DUCLOS, spécialisé dans les pensionnats privés de jeunes filles, on ne trouve que deux morceaux de ce genre, l'un de Victor de LAPRADE (La Patrie), l'autre de Paul DEROULEDE (Le Turco). Le sentiment poétique est moins recherché que le discours moral versifié. Les poètes romantiques ont droit à une modeste place mais, dans les notices biographiques ajoutées par ROBERT, le lecteur est prévenu : "Alfred de MUSSET : son scepticisme et son cynisme souvent éhonté rendent la lecture de ses poésies extrêmement dangereuse". Chez HUGO, on dénonce "l'emphase, l'invasion d'une philosophie railleuse et impie, des blasphèmes, des obscurités indéchiffrables". Bien que DUCLOS ne se sente pas le droit d'ignorer VOLTAIRE, il vise, sans doute, à détourner les élèves d'en lire autre chose que des morceaux soigneusement choisis. VOLTAIRE est jugé cynique, impie, démesurément orgueilleux, usant de procédés malhonnêtes, libertin, tout cela souillant comme une lèpre sa vaste correspondance. Sans cela, on aurait une oeuvre vraiment utile à former le goût.

La veine héroïque

Dans les Exercices de mémoire de DELAPIERRE (cours supérieur, 1902) se trouvent neuf morceaux où l'amour du sol natal et la volonté de la défendre sont magnifiés. C'est, par exemple, "La leçon", de Frédéric BATAILLE, où le vieux maître lit aux écoliers l'Horace de CORNEILLE : "Et quand le doux vieillard, dont le regard s'anime, prononce en frémissant le "qu'il mourût" sublime : "Maître, dit un enfant, je saurais bien mourir !".

C'est aussi le fameux Rhin allemand, d'Alfred de MUSSET :

"Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre..."

Dans l'édition de 1922, destinée au Cours Moyen, quinze textes ont trait à la Patrie, le plus sonore étant le Clairon de Paul DEROULEDE :

"L'air est pur, la route est large,
Le clairon sonne la charge..."

.../...

Pour l'essentiel, ces Exercices ne contiennent aucune poésie conforme au goût contemporain, à deux ou trois exceptions près, (Rémy BELLEAU, HUGO). Il est difficile de caractériser leurs textes et de retrouver les critères du choix. A une époque où le mouvement poétique et littéraire produisait (ou avait produit) des oeuvres essentielles, les enfants étaient rivés à des formes littéraires vieillies. L'ouvrage le plus caractéristique est celui de Frédéric BATAILLE. Lui-même poète épique, il était connaisseur. Son choix est très vaste, et la table des matières comporte un classement d'inspiration morale : "L'enfant, l'enfant et les parents, l'enfant et les grands-parents, Frères et soeurs, les orphelins, les berceaux, les tombes, les bons petits enfants, ... les petits patriotes, ...", en tout dix-sept rubriques. Frédéric BATAILLE a fait appel à cent quarante-six "poètes" et l'on peut affirmer, sans aucune partialité, que cent trente-deux d'entre eux n'ont aucune chance de sortir, un jour, de l'oubli profond où ils sont tombés. Qui se soucie de Mme BABOIS, de Mme BLANCHECOTTE, de Prosper BLANCHEMAIN, CALEMART de la FAYETTE, Léon DUVAUCHEL, LACHAMBEAUDIE ou Alexandre PIEDAGNEL ? (1).

Le goût du morbide

Pour en revenir au contenu de ces pièces, nous croyons discerner un attrait morbide concrétisé par l'importance donnée aux Orphelins (onze morceaux) et, surtout, aux Tombes (vingt-neuf morceaux). Ce ne sont que cercueils, sanglots, coeurs brisés, pâles couronnes de myrte, couches funéraires, linceuls faits de langes, cierges et eau bénite. Cet instinct de mort, qu'on attribue généralement aux sociétés décadentes et aux régimes fascistes, se retrouve dans les innombrables exhortations à mourir pour la France. (2). Certes, l'on doit nuancer ce jugement en rappelant que, à la fin du XIXème siècle, le taux de mortalité était beaucoup plus élevé qu'il l'est devenu aujourd'hui. Chaque enfant avait une forte probabilité d'assister au décès de l'un de ses proches, pendant le temps de sa scolarité. Mais,

---

(1) BATAILLE (F), *Anthologie de l'Enfance*, table des matières
(2) v. infra, Supplément IX

à des époques plus anciennes, où la vie humaine se trouvait encore plus précaire, ni les poètes, ni les auteurs de manuels n'avaient montré avec une telle persévérance le spectacle de la Mort. C'était bien là une mode, une convention passagère liée au patriotisme.

14. Le Manuel de tir.

Pour V. DE LAPRADE, L. RATISBONNE, P. DEROULEDE, F. BATAILLE, Mme MESUREUR, H. CHANTAVOINE, l'école primaire était chargée de former de futurs soldats. Plus directement encore que l'invocation poétique, l'apprentissage du tir et de l'exercice du petit fantassin poursuivait le même but. Chaque directeur d'école était invité à fonder une société de tir qui poursuivait l'action de la classe sur le plan péri et post-scolaire. Il y avait, évidemment, des manuels de tir. Dans une conférence pédagogique, M. RIFFAULT, inspecteur primaire à AUBUSSON, justifie l'Enseignement du Tir introduit dans les écoles par l'arrêté du 27 Juillet 1893 et rendu encore plus nécessaire par la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'armée. Avec la loi de deux ans, on pouvait craindre que les recrues n'aient pas le temps de recevoir une instruction militaire suffisante. "Les jeunes soldats se défient du fusil. Ils ne comprennent pas que le fusil est le prolongement de leur individu, une sorte de membre nouveau qui leur permet de frapper de loin. Il est donc nécessaire qu'à son arrivée au corps le jeune soldat soit familiarisé avec le maniement de son arme. C'est pourquoi il faut habituer les enfants au tir" (1)...

"On peut se procurer gratuitement le Manuel de tir à l'Union des Sociétés de Tir de France, 61, rue Caumartin, à PARIS. Ce manuel fournit des détails sur l'organisation d'une Société, des notions sur le tir avec progression des exercices, des renseignements sur l'entretien et le démontage des armes". (1).

Dans la mesure où un témoignage supplémentaire peut corroborer ce qui précède et, en même temps, nous inciter à un rapprochement

---

(1) Registre manuscrit des conférences pédagogiques de CROCQ, Septembre 1907.

.../...

Le culte de l'abnégation

avec une polémique contemporaine, nous apprécions, avec Pierre LALOI, le courage transquille et le sens de l'obéissance chez un jeune conscrit, qui accepte de bon coeur les servitudes de l'Armée, dans l'espoir de pouvoir un jour mourir pour la France (1).

Il n'est plus utile de multiplier ces exemples, qu'on retrouve, innombrables, dans les manuels de lecture, de récitation, de morale et qui, sous des fictions diverses, reprennent les mêmes thèmes : la honte et la douleur de 1870, le mépris et la haine de l'Allemand, la conviction qui doit donner à la France des travailleurs, des citoyens instruits, des soldats prêts au sacrifice. Parfois, on a l'impression qu'il est plus important de se faire tuer que de remporter la victoire !

15. Les livres de langue française

L'examen des livres de grammaire et de langue française ne sera pas, et de loin, aussi pittoresque. Les manuels que nous avons recensés, de 1870 à 1923, atteignent la centaine, pour quarante-cinq auteurs différents, ce qui montre que le goût de l'enseignement français pour cette discipline rébarbative ne s'est pas atténué. En 1877, Mme PAPE-CARPANTIER avait présenté quatre manuels de Grammaire accompagnés, tantôt de morale pour les petits, tantôt de lectures et de dictées pour les grands. Nous trouvons dans la "Grammaire" de Claude AUGE, l'un des principaux artisans des Dictionnaires LAROUSSE, un concurrent du "Tour de la France" par la longévité et le nombre d'exemplaires vendus : plus de 3 millions 300 000 en 1916 ! (2). Le Cours de grammaire de LARIVE et FLEURY, très répandu, constitue un anachronisme, car il procède par demandes et par réponses. Les ouvrages de I. CARRE et MOY se maintiennent vingt ans au catalogue, de 1900 à 1920. A. VESSIOT, qui était, comme M. CARRE, Inspecteur général et militant très actif du renouveau pédagogique, publiait en 1899 une "Nouvelle méthode inductive d'enseignement grammatical" (3). En 1920, on voit appa-

---

(1) v. infra Supplément IX
(2) Il sera toujours en vente chez LAROUSSE en 1957-1958
(3) Ces auteurs ont publié de nombreux guides et souvenirs d'inspections à l'usage des maîtres.

.../...

raître une série qui aura un long avenir de succès : le "Cours de langue française", de MAQUET, FLOT et ROY.

Les livres uniques de français

La tendance se dessine de ne plus offrir de grammaires seules, mais des Cours de langue française, genres de livres uniques regroupant des textes d'auteurs pour les exemples et pour la lecture, des règles de grammaire, des exercices de vocabulaire, d'élocution, de rédaction, d'orthographe. Bien qu'il s'agisse d'ouvrages "techniques", encore que l'arrière-plan théorique soit, le plus souvent, remplacé par des recettes telles que les exercices à trous, les valeurs-modèles ne sont pas absentes de ces manuels. D'ailleurs, ce sont parfois des "fourre-tout" où les textes de récitation trouvent leur place avec des exemples moraux, des fragments littéraires soigneusement choisis, moins d'après leur contenu syntaxique que d'après leur thématique générale. Ce serait une gageure relativement facile à tenir que de cerner le concept de Patrie ou de Travail à travers les manuels de grammaire et de rédaction.

Un contenu intéressant pour le sociologue

Nous retiendrons deux manuels de français qui paraissent caractéristiques de deux préoccupations persistantes, quoique inégalement marquées, chez tous les auteurs : l'éducation morale et civique, et la nostalgie de l'ancienne rhétorique.

Le "Cours primaire de grammaire française", de J. DUSSOUCHET, professeur de lycée honoraire, est une véritable somme, qui fait honneur aux qualités d'érudition de son auteur (1909). Il comprend la théorie grammaticale, 1134 exercices, 133 sujets de rédaction, des notions de composition et de versification, une histoire des littératures ancienne et moderne avec des extraits des principaux écrivains. On y trouve 230 textes littéraires servant d'exemples ou modifiés en exercices d'application et, parmi eux, bien des morceaux déjà rencontrés dans les livres de lecture et de morale : les qualités et les vices, les vertus sociales, les exploits du passé, y sont largement évoqués. Les sujets de rédaction réclament, des enfants, la

.../...

répétition des mêmes thèmes, ou des développements sur des canevas conventionnels : histoire d'une hirondelle, le feu de cheminée, une lettre au préfet, NEWTON et son chien DIAMANT, la revanche de la cigale, etc... Cette pratique, ainsi que les pages consacrées aux figures de style nous incitent à voir, dans les motivations de M. DUSSOUCHET, un goût évident pour la rhétorique. Il enseigne aux élèves du Cours supérieur ce que sont l'invention, la disposition, la concision, la métaphore, la métonymie, l'euphémisme, la gradation, l'hyperbole et jusqu'à la prosopopée. Les enfants étaient donc armés pour traiter des sujets de rédaction tels que : "Un insecte funeste : le phylloxera. Qu'est-ce que le phylloxera ? Quelle est sa taille ? son aspect ? Quels sont les dégâts qu'il commet ? Comment peut-on le combattre ? Voici un canevas proposé par DUSSOUCHET :

La nostalgie de la rhétorique

"L'enfant de l'aiguilleur (le fils de l'aiguilleur, un enfant de 6 ans, s'avance sur la voie, un bouquet de fleurs à la main, mais l'express est tout près...). Angoisses du père... Va-t-il manoeuvrer l'aiguille ? Si oui, son fils est écrasé... Sinon, le convoi sera dans quelques minutes infailliblement tamponné... Recherchez et appréciez le dénouement de ce récit".

Le genre est encore plus accusé dans un petit livre de J. DUCLOS, "Leçons de style spécialement destinées aux jeunes filles - C.M." A chaque leçon, on propose un sujet, souvent sur une image, ou, même ce qu'on nommerait aujourd'hui une bande dessinée, puis un exercice oral, (recherche des idées), un canevas, des exercices de détail pour le travail du style, des proverbes à illustrer, etc... Voici quatre sujets caractéristiques : "Eloge de l'aiguille", "Histoire d'un clou", "Histoire d'un vieux parapluie racontée par lui-même", "Lettre d'Adolphine à Marthe : Adolphine visite la chambre de son petit frère, mort depuis quelques jours. Elle parle à son amie de tous les objets qui s'y trouvent... Portrait du petit défunt. Tout dans cette chambre semble respirer la tristesse. Adolphine espère rejoindre un jour son frère dans un autre monde".

.../...

En dehors de l'expression personnelle, qui n'est guère favorisée, ces livres sont bien propres à conduire les enfants à l'art de rédiger avec élégance et adresse, sinon avec sincérité. On y étudie la périphrase et la métaphore. Jugeons de l'embarras d'un élève du Cours moyen, à qui on demandait la clé des périphrases suivantes : "un disciple d'ESCULAPE, le vaisseau du désert, la fille de SION, la gent marécageuse, le cygne de CAMBRAI, l'aigle de MEAUX" (1).

Malgré des qualités certaines, ces ouvrages devaient paraître déjà démodés en 1909, et il faut remarquer qu'ils étaient assez peu répandus.

16. Quelques remarques d'ensemble

Pendant la période que nous avons définie par les deux dates de 1870 et de 1923, et grâce aux résultats d'une prospection très limitée dans l'espace, il a été possible de retrouver l'existence de 350 à 400 manuels effectivement utilisés dans les classes primaires du département de la Creuse. Les renseignements publicitaires donnés par les éditeurs signalent des tirages considérables, quoique très inégaux, qui posent le problème des raisons d'un succès ou d'un insuccès auprès des instituteurs. Ce serait encore là l'objet d'une recherche car, pour notre part, nous n'expliquons pas par des qualités pédagogiques évidentes les trois millions d'exemplaires vendus de la Grammaire de Claude AUGE. De même, le manuel d'histoire de GAUTHIER-DESCHAMPS, vendu à 1 500 000 exemplaires, nous semble-t-il loin de valoir "l'Histoire rationnelle", de LOMONT, CARON et POUX, qui resta peu connue, tout comme "l'Histoire de la France et de sa civilisation", de ROGIE, encore plus novatrice. Quant à formuler une estimation globale, c'est là chose arbitraire. Imaginons simplement que de cinquante à cent-cinquante millions de manuels ont circulé pendant quarante ans dans les écoles et dans les logis de la France d'alors et tout laisse penser que la plupart d'entre eux ont passé de main en main, faisant ainsi un usage incomparablement plus long que les livres modernes, vite rejetés et remplacés.

Des tirages considérables

---

(1) J. DUCLOS, *leçons de style*, p. 88

.../...

Ces manuels ont été progressivement modernisés : dimensions accrues, typographie contrastée et aérée, illustrations plus nombreuses, avec apparition de la couleur, couvertures ornées et d'aspect plus attractif. Cette évolution ne fut pas généralisée, car on trouve, pendant toute la période, et même au-delà, le livre scolaire petit et sobre, garant du sérieux de l'Ecole. Les prix ont peu varié, avec une légère diminution vers 1900 et une majoration rapide après 1920. Le prix moyen se situait à 1 f 50 environ. Du contenu de ces livres, analysé par discipline, nous retiendrons l'importance de l'imprégnation morale, civique et patriotique, sensible surtout dans les livres de morale, de lecture, de mémoire, et, aussi, de langue française ; la disparition rapide de la référence religieuse ; le conservatisme économique et social diffus partout, mais moins marqué dans les manuels d'histoire qui, par le jeu de la comparaison et de l'opposition, insistent sur la supériorité du régime républicain et sur les espoirs de progrès qu'il suscite ; la lourdeur des manuels d'arithmétique et de sciences : ne voulant rien omettre de ce qui pourra être un jour utile à l'ouvrier, à l'artisan, à l'agriculteur, au commerçant, ils accusent leur finalité pratique en délaissant la formation de l'esprit mathématique ou expérimental. Sur le plan strictement psychopédagogique, on peut se hasarder à noter un moindre recours à la méthode catéchétique, une généralisation des exercices de réflexion et d'application, avec une diminution corrélative des cours et exposés abstraits ; des choix de textes plus vivants, plus familiers pour les grandes classes, mais un alourdissement des notions destinées aux petites classes, Cours préparatoire et première année du Cours élémentaire. Enfin, peu de changement dans les méthodes de lecture, où la multiplication de l'image masque la rigueur de la progression, qui continue d'ignorer les rapports de la langue écrite et du langage enfantin.

PEDAGOGUES, LEGISLATEURS, INSPIRATEURS et AUTEURS de MANUELS

Charles RENOUVIER
1815-1903

Victor DURUY
1811-1894

Jean MACE
1815-1894

Octave GREARD
1828-1904

PEDAGOGUES, LEGISLATEURS, INSPIRATEURS et AUTEURS DE MANUELS

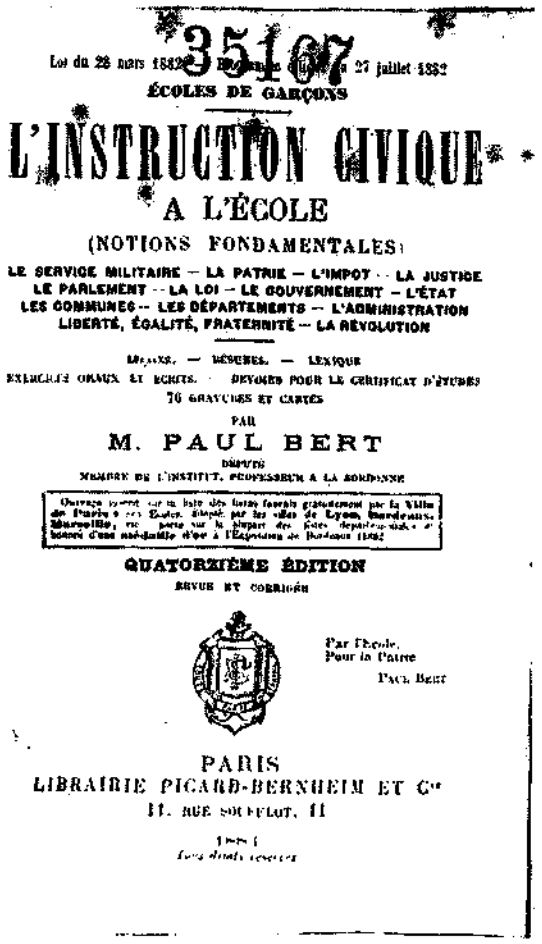

351 67

Loi du 28 mars 1882 — Règlement du 27 juillet 1882

ÉCOLES DE GARÇONS

L'INSTRUCTION CIVIQUE

A L'ÉCOLE

(NOTIONS FONDAMENTALES)

LE SERVICE MILITAIRE — LA PATRIE — L'IMPOT — LA JUSTICE
LE PARLEMENT — LA LOI — LE GOUVERNEMENT — L'ÉTAT
LES COMMUNES — LES DÉPARTEMENTS — L'ADMINISTRATION
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ — LA RÉVOLUTION

DROITS. — DEVOIRS. — LEXIQUE
EXERCICES ORAUX ET ÉCRITS. — DEVOIRS POUR LE CERTIFICAT D'ÉTUDES
76 GRAVURES ET CARTES

PAR

M. PAUL BERT

DÉPUTÉ
MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA SORBONNE

Ouvrage inscrit sur la liste des livres fournis gratuitement par la Ville de Paris aux Écoles, adopté par les villes de Lyon, Bordeaux, Marseille, et porté sur la plupart des listes départementales et lauréat d'une médaille d'or à l'Exposition de Bordeaux 1882

QUATORZIÈME ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE

Par l'École,
Pour la Patrie
PAUL BERT

PARIS
LIBRAIRIE PICARD-BERNHEIM ET Cie
11, RUE SOUFFLOT, 11

1884
Tous droits réservés

Le Catéchisme laïque
de 1880 par Paul BERT

Paul BERT
1831-1886

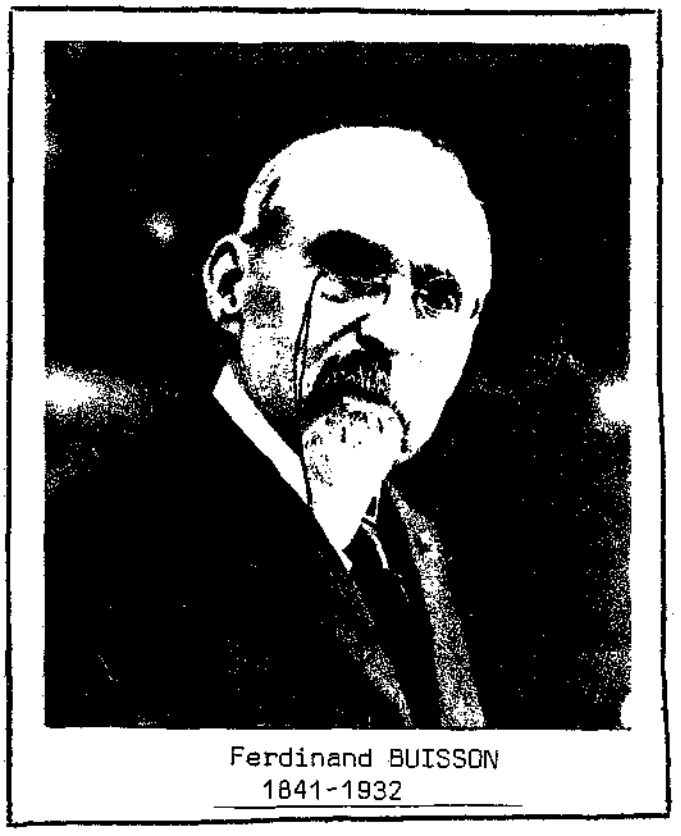

Ferdinand BUISSON
1841-1932

PEDAGOGUES, LEGISLATEURS, INSPIRATEURS et AUTEURS DE MANUELS

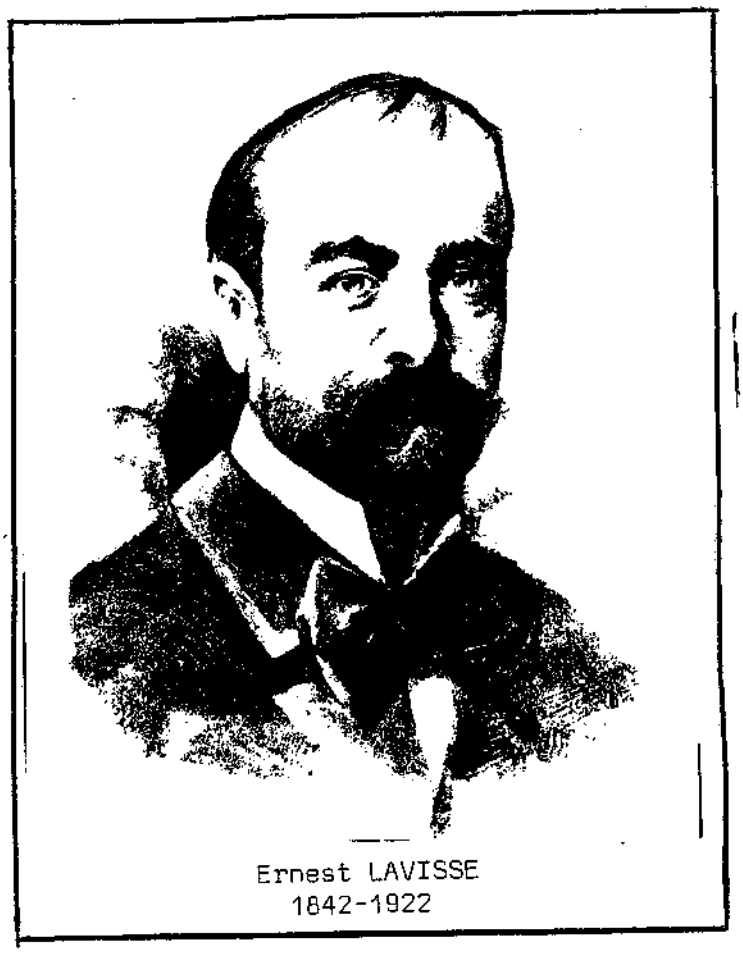

Ernest LAVISSE
1842-1922

Paul LAPIE
1869-1927

LA DEUXIÈME ANNÉE

D'ARITHMÉTIQUE

REVISION — ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE
TENUE DES LIVRES — GÉOMÉTRIE PRATIQUE — DESSIN LINÉAIRE

OUVRAGE CONTENANT

300 figures, — plus de 3000 exercices et problèmes pratiques donnés dans les Concours et dans les Examens

A L'USAGE

des Écoles commerciales, des Pensionnats de demoiselles

ET DES CANDIDATS

AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

PAR **P. LEYSSENNE**

Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire

Au concours ouvert par la Ville de Paris en 1888, pour le choix d'une Arithmétique à fournir à ses Écoles communales, le Cours de M. LEYSSENNE a obtenu le deuxième prix. (*Il n'y a pas eu de premier prix.*)

Le **Cours d'Arithmétique** de M. LEYSSENNE est inscrit sur la liste des ouvrages fournis gratuitement par la Ville de **Paris** à ses Écoles communales, et sur les Listes départementales.

Quatre-vingt-huitième édition

Tableau de Système métrique, double face, sur carton, 1m × 1m20, imprimé en couleur, par M. LÉON VAQUEZ, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire du XVIe arrondissement de Paris, délégué aux écoles communales..... **6 50**

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

1900

Tous droits réservés.

Un livre d'Arithmétique très connu :
P. LEYSSENNE, la deuxième année d'arithmétique,
A. COLIN 1900

célèbre, riche, et les grands personnages se disputèrent ses œuvres.

— Je suis bien aise d'apprendre que les choses finirent si bien pour lui ; mais tu as beau dire, Bernard, c'est de la folie de brûler sa maison pour chauffer son four.

— Ce qui est folie quand il s'agit de satisfaire sa fantaisie ou le besoin du moment, est de l'héroïsme lorsqu'on poursuit une découverte qui doit honorer son pays et profiter à tous.

— Vous avez bien raison, dit l'ouvrier. Bernard Palissy a rendu de grands services à l'*art céramique*, autrement dit à l'art de la *terre cuite*. Dans le musée de Limoges, qui est très beau, j'ai vu plusieurs de ses œuvres; elles servent toujours de modèles, et l'on n'a pu encore faire aussi bien que lui dans le même genre.

QUESTIONNAIRE. — Dans quel fleuve se jette la Creuse? — Quel est le chef-lieu du département auquel elle donne son nom? — Où sont situés Limoges? — Gien? — Saint-Yrieix? — Sèvres? — Dites-nous comment se font la faïence et la porcelaine. — Que pensez-vous de Bernard Palissy? — Qu'est-ce que l'art céramique? — Nommez des objets qui se rapportent à l'art céramique. — Quelles sont les qualités qui distinguent la porcelaine de Sèvres? — Où trouve-t-on du kaolin en France.

LXXIV. — Autre rencontre. — Les Tapisseries d'Aubusson.

Le jour suivant nos amis firent route avec un autre ouvrier. Il travaillait, lui, à la *Manufacture de Tapis et de Tapisseries d'Aubusson*, dans le département de la *Creuse*, et allait faire un petit voyage dans sa famille.

Les tapis et tapisseries sont d'épais tissus, formés d'une chaîne en fil ou en ficelle et d'une trame de laine. Les tapis s'étendent par terre pour défendre les pieds du froid; les tapisseries servent à garnir les meubles, faire des rideaux, cacher les murailles.

— Fabrique-t-on les tapis sur des métiers semblables à ceux des tisserands? demanda Savinien à l'ouvrier.

— A peu près, répliqua celui-ci; seulement ces métiers

Une imitation du Tour de la France :
Eudoxie DUPUIS, La France en zigzag,
DELAGRAVE, 1905.

sommes les maîtres du Tonkin, nous possédons la route la plus courte, la moins coûteuse, pour pénétrer dans la Chine méridionale; sachons nous renseigner sur les besoins des populations qui l'habitent, et que nos commerçants fassent pénétrer par cette voie les produits de notre industrie, si difficiles à placer aujourd'hui en Europe.

— Si les commerçants français ne réussissent pas, c'est vraiment qu'ils ne le voudront pas, dit Paul.

— Ils réussiront. J'ai foi dans l'avenir. Il faut de plus que leur trafic enrichisse notre colonie. Les cotonnades de l'Inde anglaise inondent la Chine. Or, le Tonkin convient très bien à la culture du *coton*. Lorsque des plantations de ce textile auront été faites dans notre colonie, lorsque des filatures y seront installées, elle pourra fournir à l'immense empire voisin des cotonnades à meilleur marché que celles de l'Hindoustan, obligées de faire un long et coûteux voyage par l'océan Indien, le Pacifique et les fleuves chinois.

Jules Ferry (1832-1893). — Né à Saint-Dié (Vosges), fut deux fois ministre de l'instruction publique, ministre des affaires étrangères, et deux fois Président du conseil (de 1879 à 1885). Il a contribué grandement à l'extension de notre empire colonial, à l'acquisition de la Tunisie, du Congo, de l'Annam et du Tonkin. Ses ennemis politiques l'appelèrent par dérision « le Tonkinois », surnom qu'il revendiqua ensuite avec fierté.

— Comme c'est intéressant, tout ce que vous nous dites là, mon oncle! fit Louis. Jamais je n'aurais cru que des questions commerciales pussent m'intéresser autant.

— Quant à moi, dit Auguste, j'avoue que l'étude de la géographie m'avait souvent ennuyé jusqu'ici. Eh bien! je vous assure que j'aime beaucoup cette géographie là.

— C'est la vraie géographie, voyez-vous, c'est *la science qui traite des rapports de la terre avec l'homme*. Cette science nous dit que la nature a donné au Tonkin la route la plus courte pour arriver au Yunnan, et que la nation, mai-

La France d'outre-mer dans un manuel de lecture :

JOSSET : A travers nos colonies

A. COLIN : 1910

143. — Rédaction sur images. — L'ivresse.

1. A 15 ans, Pierre va au cabaret. 2. L'ivresse violente. 3. Au régiment, les punitions. 4. Insulte à un chef. 5. L'expiation. 6. Pauvres parents!

69. **Éléments de la phrase.** — 1. Le petit Rémi a été malade,... (trouver une proposition subordonnée commençant par *parce que*). — 2. ... (proposition subordonnée commençant par *puisque*), je ne te croirai plus. — 3. ... (proposition subordonnée commençant par *puisque*), allons jouer. — 4. Marie a été mise en retenue,... (proposition subordonnée commençant par *parce que*). — 5. ... (proposition subordonnée commençant par *puisque*), pourquoi ne les cueilles-tu pas? — 6. L'homme sobre cesse de boire,... (proposition subordonnée commençant par *quand*).

La rédaction sur images et sur canevas, CARRE et MOY, L'année préparatoire de Rédaction et d'élocution
A. COLIN, 1919

La Vie de la Famille

12. — *Les Domestiques ; La Servante.*

La servante (Netscher).

C'est jour de nettoyage. Par les soins de l'active servante, la maison, ce soir, sera nette et luisante comme un écu. Voyez comme la brave fille fait avec cœur son utile besogne. Le bras en partie plongé dans le chaudron de cuivre qu'elle maintient solidement de la main gauche, elle frotte sans relâche jusqu'à ce que soient disparues les moindres traces du dernier repas. Grâce à la servante, l'humble objet aura sa beauté : il sera, sur le mur, la tache éclatante que le soleil allume ou que le feu de l'âtre fait rougeoyer.

MIRATON et FARGES : L'Education morale et civique par la suggestion artistique et littéraire, C.M. - C.S.,
DELALAIN, 1920.

CHAPITRE VII - LES LIVRES D'ENSEIGNEMENT, D'UN PROGRAMME A L'AUTRE - 1923 - 1938 -

Il était normal que l'on constatât une certaine stagnation dans la pratique pédagogique de l'Ecole primaire vers les années 20, puisque la vigoureuse impulsion donnée par le Plan d'Etude de FERRY et BUISSON datait déjà de trente-cinq ans et qu'on avait subi les épreuves morales et matérielles de la première guerre mondiale. Ailleurs, dans le monde, un vaste mouvement de rénovation pédagogique se répandait et l'on pouvait donc s'attendre que l'Ecole française en fût partie prenante ou, à tout le moins, fût influencée par la pensée des pédagogues suisses, belges, anglo-saxons et autres. Effectivement, les programmes de 1923 et, surtout, les Instructions qui les accompagnaient, signées Léon BERARD et Paul LAPIE, venaient à leur heure et témoignaient d'une volonté de libéralisme et d'ouverture. Encore fallait-il que ces textes trouvassent un terrain favorable pour y produire les fruits escomptés.

1.- Les nouveaux textes officiels

Les programmes de 1923 firent l'objet de plusieurs arrêtés, en février 1923, et des Instructions officielles les suivirent le 20 Juin. On peut parler, à leur sujet, d'ouverture dans la continuité. Elles font référence aux textes de 1887, "qui remplissent d'admiration". Si l'on en considère ce qui reste dans la ligne ouverte par Ferdinand BUISSON, on dira avec M. PROST que "de Jules FERRY à la Vème République, les réformes sont peu nombreuses et ne remettent pas en question l'ensemble de l'enseignement" (1). Si l'on y apprécie des directives nouvelles, conformes aux progrès de la psychologie enfantine, on jugera, avec de nombreux auteurs, que ces instructions n'ont

---

(1) PROST, A, *Histoire de l'Enseignement en France*, op. cit., p. 277

.../...

été ni bien comprises, ni appliquées correctement. Le résultat, de toute façon, correspondra à ces deux prémisses, c'est-à-dire que la pratique quotidienne changea très peu, tant les Instituteurs étaient enfermés dans un système de relations hiérarchiques qui leur interdisait de traiter d'égal à égal avec leurs élèves et, même, d'en concevoir l'idée (1).

Les programmes

Après ces généralités à propos et autour des Instructions de 1923, on doit se demander ce qu'elles apportaient dans le domaine plus aisé à circonscrire des programmes. L'essentiel, probablement, se trouve dans la simplification apportée aux apprentissages du Cours préparatoire : ne subsistent que la morale, la lecture, l'écriture, le calcul, les leçons de choses, le dessin, etc... La grammaire, l'histoire et la géographie ont disparu.

Au Cours élémentaire et au Cours moyen, on remarque, en histoire, une application de la méthode progressive dont l'intérêt est développé dans les Instructions, par opposition à la méthode concentrique. Au Cours élémentaire, on étudiera les principaux faits et les principales dates de l'histoire de France jusqu'à 1610 ; au Cours Moyen, de 1610 à nos jours. Ainsi, les enfants les plus jeunes auraient-ils à étudier les périodes dont l'éloignement dans le temps est le plus difficile à concevoir, avec le risque bien réel de voir les maîtres et les manuels insister sur les aspects légendaires, plus attrayants que l'histoire objective et raisonnée.

Au Cours Supérieur, on revient partiellement à la méthode concentrique : en histoire, notions très sommaires sur l'antiquité, puis révision des grandes questions de l'histoire de France ; en géographie, l'Europe et les grands pays du monde, puis révision de la géographie de la France et de ses colonies. En sciences, le programme du Cours Moyen est repris et complété. Aux deux cours, on insiste beaucoup sur les exercices pratiques d'hygiène, de cuisine, de nettoyage, de culture, d'élevage, etc...

---

(1) v. infra, partie Supplément XI

2. La conversion des manuels

Ceci amène ou, plutôt, ramène aux manuels, contraints en principe de s'adapter à des textes modifiés. Pour tout dire, ce sera chose vite faite : de 1924 à 1935, revoici la plupart des titres recensés auparavant, dont certains déjà fort anciens. Ils ont subi quelques modifications peu apparentes, et, tous, portent sur la page de garde : "nouvelle édition conforme aux programmes de 1923". C'est ainsi que la Géographie de Le LEAP et BAUDRILLARD, apparue en 1910, est toujours vendue en 1937. De même le Cours de Sciences de P. LEDOUX (1909) se survivra-t-il jusqu'en 1926. L'Histoire de France d'Ernest LAVISSE se maintient au catalogue en 1927 et ne sera remplacée que progressivement, entre 1940 et 1960. Quant aux livres qui ne sont pas concernés par les nouveaux programmes, ils continuent leur carrière au moins d'une dizaine d'années : les lectures de MIRONNEAU, les ouvrages de langue française de GABET, MAQUET, FLOT et ROY, l'Arithmétique de MINET et PATIN, etc...

Déflation de la morale

Peu à peu, une nouvelle génération de manuels va apparaître mais le remplacement sera évident seulement à partir de 1935. L'année 1937 semble riche en parutions nouvelles. Les grandes victimes de la guerre de 1914-1918 semblent être les livres de morale et d'instruction civique : la longueur et les pertes de la guerre ont sans doute émoussé bien des convictions et, en tout cas, le pacifisme est proclamé par tous les auteurs de livres de morale et d'histoire. Aussi les livres sont-ils beaucoup moins nombreux, et ils se font plus modestes : l'hygiène, la simple politesse remplacent les invocations héroïques. Les livres de lecture suivent les deux voies précédemment tracées : les morceaux choisis, où les écrivains contemporains entrent en force ; les romans scolaires qui, souvent, ne sont plus composés pour l'édification morale des enfants, mais sont adaptés d'oeuvre de bons auteurs comme Romain ROLLAND (Jean-Christophe), Ernest PEROCHON, Maurice GENEVOIX, Charles VILDRAC, Edouard PEISSON, Gabriel MAURIERE, etc...

Un simili-decrolysme

Les livres de morceaux choisis, ainsi que la plupart des manuels de langue française, vont être marqués durablement par l'influence de la psychologie decrolyenne. Malheureusement, on ne retiendra que la méthode des

.../...

centres d'intérêt, et encore sera-t-elle dénaturée dans son esprit et même dans sa lettre. DECROLY avait cherché à déceler les intérêts profonds et permanents des enfants, ceux qu'on retrouve d'une population à l'autre, sensiblement au même âge (1). Par exemple, les enfants jeunes sont toujours intéressés par la nourriture : au C.P., au C.E., on peut suggérer un thème assez prolongé sur les aliments, la cuisine. Plus tard, c'est l'âge de la cabane : on se réunit en petite bande pour construire des abris de planches et de fagots. Au C.M., un thème sur l'habitation à travers les âges et les contrées aura sans doute du succès. Par contre, les individus jeunes sont beaucoup moins sensibles que les adultes aux variations des saisons et des températures. Lorsqu'on se remémore les vacances de son enfance et de son adolescence, il semble qu'il y faisait beaucoup plus beau et plus chaud qu'à présent, ce que les moyennes de la météorologie démentent évidemment. En consultant la table des matières des manuels de français utilisant les centres d'intérêt "à la française", on s'aperçoit que les auteurs ont continué la tradition déjà installée de longue date : les saisons, les récoltes, la température (2), les animaux, les jeux, la ville, la campagne, les loisirs et le travail, etc... Il s'agit d'une logique d'adultes reflétant des préoccupations d'adultes ou,à la rigueur, des intérêts prêtés aux enfants par des adultes. La morale n'en est pas absente, alors qu'elle n'entre pas naturellement ni spontanément dans les intérêts enfantins. En fait, le respect des centres d'intérêt authentiques supposait une totale reconversion des méthodes, ce qu'on était bien loin d'envisager en 1930.

es ouvrages
eu avenants

On remarque peu de changement dans la forme et le contenu des manuels d'Arithmétique et de Langue française : ils restent épais, austères, bourrés d'exercices. Ce sont probablement eux qui concrétisent le mieux, avec les livres de sciences, la tendance "dure" de l'enseignement primaire, celle qui contredit l'appel à la joie, à la liberté, à l'activité, des Instruc-

---

(1) cf. HAMAIDE (Mlle), *La Méthode DECROLY*
(2) Nous y voyons le modèle ancien de l'almanach, si répandu dans les traditions culturelles rurales

tions de 1923. En feuilletant ces ouvrages rébarbatifs, on se représente des millions d'enfants lisant sans comprendre, apprenant par coeur règles, définitions, tables, écrivant à satiété devoirs et problèmes, opérations et conjugaisons. Ce n'est pas l'apparition d'une nouvelle collection : "le Calcul en riant", de JOLLY, qui pourrait contredire cette impression. Certes, les illustrations s'introduisent plus nombreuses dans ces livres où elles n'ont d'autre fonction apparente que d'égayer les pages. RAY-LAMBERT et ROSSI sont très demandés et leurs petits personnages se répandent dans plusieurs collections à grand tirage. Nos propres souvenirs d'écolier nous conduisent à penser que le but recherché n'était guère atteint. D'ailleurs, ces dessins nous paraissent à présent très laids. Sans doute participaient-ils du goût discutable des années 1925-1935 ?

La fabrication des livres

Les formats sont à présent stabilisés et les couvertures deviennent moins solides, sans doute en raison de la hausse des coûts de fabrication. Alors que les livres de la période 1880-1920 étaient solidement reliés, avec un dos toilé, la génération suivante voit de nombreuses brochures et des cartonnages fragiles. Aussi sont-ils beaucoup plus vite dépenaillés. L'illustration marque le pas en qualité : les dessins sont en noir, ou rehaussés de couleurs peu naturelles. Les photographies s'agrandissent, mais sont fréquemment brouillées, ou reproduites en héliogravure verdâtre, rougeâtre, d'un effet plutôt fâcheux. La photographie en couleurs n'apparaît nulle part.

Les auteurs

La gamme professionnelle des auteurs reste sensiblement la même avec, peut-être, davantage d'instituteurs et de directeurs d'écoles. Il n'y a presque plus d'auteurs isolés, ce qui était déjà sensible au début du siècle : on se groupe à deux, à trois, plus rarement à quatre pour écrire une Collection. Il est vrai que le travail de recherche et, surtout, la confection de très nombreux exercices, représentent un labeur long et fastidieux.

Les éditeurs

Parmi les éditeurs, les plus grands se développent : HACHETTE, NATHAN, COLIN, DELAGRAVE, BELIN, d'autres disparaissent. On voit se

.../...

développer vers 1930 les éditions BOURRELIER, qui semblent viser une modernisation des méthodes et des livres. Un peu plus tard, ce sont deux maisons à formule coopérative : SUDEL, créée par le Syndicat des Instituteurs (1), et les Presses du Massif Central, fondées à GUERET par un Professeur d'Ecole normale, M. Louis-Gaston ROUSSILLAT. Il subsiste des éditeurs régionaux prospères, comme ISTRA à STRASBOURG, MAME et BARCLA à TOURS, PRIVAT et DIDIER à TOULOUSE.

Les prix

Les tarifs, eux, après les hausses des années 22-24, ont connu une inflation continue, quoique modérée par référence à ce que l'on verra par la suite. Le prix moyen d'un manuel s'établit à 4 francs vers 1936, et les gros ouvrages pour le Cours supérieur atteignent 10 à 11 francs.

.- Les livres e lecture

Si l'on pénètre, à présent, dans le détail de chaque discipline, c'est à nouveau la lecture qui l'emporte par le nombre de titres. En ajoutant à la présente recension celle du catalogue du Musée de ROUEN, on parvient à cent dix ou cent vingts manuels, présentés par quatre vingts auteurs.

De nombreux livres demeurent présents, de 1924 à 1940 et au-delà. Par exemple, les "Lectures primaires", de E. TOUTEY, "les livres de lecture et de Morale", de M. GUYAU, les "Choix de lectures", de MIRONNEAU, "les Contes et Historiettes, nos bons amis", de PIERRE, MINET, MARTIN, déjà présents en 1920, seront encore signalés en 1947. Peu à peu, des collections nouvelles s'ajoutent aux autres : celle de K. SEGUIN, "Line et Pierrot..." ; de ROGIE, BORNECQUE et COUPIN : "Nouvelles lectures". ROGIE est l'un des auteurs de "l'Histoire de la France et de sa civilisation", qui avait retenu l'attention par son esprit moderne. Dès 1929, POMOT et BESSEIGE publient une série : "Pour bien lire" qui va être éditée, d'abord, par les Presses Universitaires puis, par les Presses du Massif Central. Ce sera un succès considérable, qui se prolongera trente ans et plus. Les livres d'André SOUCHE, lecture, récitation, grammaire,

---

(1) En réalité SUDEL est le sigle nouveau (Société universitaire d'édition et de librairie) d'une coopérative plus ancienne, la Bibliothèque d'Education, fondée par des Instituteurs français.

.../...

se multiplient à partir de 1930, eux-aussi pour plus de trente ans. L'Inspecteur général Charles AB DER HALDEN donne, chez BOURRELIER, plusieurs lectures suivies : "Fauvette et ses frères, Hors du nid".- L'Inspecteur général AURIAC s'associe avec son collègue HAVARD et Mademoiselle JUGHON pour réunir "les Nouveaux textes de lecture", longtemps rencontrés dans les classes. Un auteur fécond qui passera de la lecture à l'arithmétique et aux sciences, R. JOLLY, compose un syllabaire en trois livrets qu'il intitule : "En riant ! la lecture sans larmes" (1934). Ces trois livrets seront vendus, identiques, en 1960, avec les mêmes dessins de petits bonshommes aux grosses têtes et aux membres "en fil de fer", peut-être inspirés au dessinateur par les premiers films d'animation ?

La littérature à l'école

Parallèlement, les écrivains de profession sont mis à contribution, à moins que celles de leurs oeuvres jugées trop denses soient adaptées par des institutrices, comme Mme HELIER-MALAURIE, qui contracte "Jean-Christophe", de Romain ROLLAND, à deux niveaux, pour le C.E. et le C.M. Maurice GENEVOIX écrit : "Les Compagnons de l'Aubépin" (1928) ; Ernest PEROCHON, "les Contes des cent-un matins" (1934) et "A l'ombre des ailes" (1937) ; Gabriel MAURIERE, "Peau de Pêche" (1932) ; Edouard PEISSON, "le voyage d'Edgar" (1938). On lit encore l'éternel "Tour de la France", de BRUNO, inlassablement réédité (1937). Un auteur moins connu, G. GUIGNARD, publie, en 1937, un roman-lecture consacré à l'automobile, "Au Garage de Bourgogne".

Les syllabaires

Il y eut des méthodes de lecture plus discrètes et plus éphémères que "En riant", de JOLLY, mais dont on n'a retenu, malheureusement, que les titres : "Méthode de lecture globale", de ROUQUIE (1924), "le grand Syllabaire illustré de la méthode rationnelle de lecture", de NOEL (1925), "l'Enseignement pratique et simultané de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du dessin", de CUISSART (1926), "René et Maria, Méthode directe de lecture-langage", de J. COMBIER et A. RENAUDIN (1935), "A l'école, méthode mixte", de Mme HUPEL et Mme BERTHON-CLAVEL (1935), et cette innovation sans lendemain : "Mon Ami Pierrot, la lecture en chantant", de R. FOURRE (1937).

.../...

Les morceaux choisis

Les livres faits de fragments littéraires adoptent tous un classement thématique par centres d'intérêt, en général hebdomadaires. Un bon exemple est donné par celui de P. BARRET et C. CLAVEAU, "Nos belles histoires" (1937) - pour le Cours élémentaire-. Il est illustré par ROSSI, le dessinateur à la mode, et sa table des matières sacrifie aux rubriques conventionnelles : l'école, l'automne, maladie et convalescence, saisons, loisirs, animaux, etc... De nombreux auteurs semblent, aujourd'hui, mineurs. A la page 271, on a la surprise de trouver un conte écrit collectivement par les élèves d'une classe de montagne ; serait-ce à la suite des premières publications de la Coopérative de Célestin FREINET ?

Pas plus qu'avant 1923, il n'est possible de dégager un goût collectif dans le fond et dans la forme des pièces littéraires dont sont composés les manuels de lecture. D'ores et déjà, l'originalité et la formation des auteurs marquent les différences, les uns plus soucieux de simplicité correspondant aux intérêts enfantins, les autres tentant de préserver une certaine qualité du style en recourant aux écrivains notoires. Les écrivains contemporains continuent à être abondamment exploités et, encore aujourd'hui, où le recul du temps autorise davantage d'objectivité, on peut apprécier la production des années 1920-1940 : COLETTE, GIDE, MAURIAC, Romain ROLLAND, Maurice GENEVOIX, DORGELES, BORDEAUX, André CHAMSON, DUHAMEL, PERGAUD, Jules ROMAINS, Jean GUEHENNO, Louis GUILLOUX, Marguerite AUDOUX, Anatole FRANCE, etc... et le fait que les manuels scolaires les incorporent presque aussitôt. Seul, le plus grand de tous, peutêtre, Marcel PROUST, tardera à entrer dans les livres de classe et, plutôt, au degré secondaire. Il est vrai que sa célébrité ne s'affirmera que peu à peu et que la longueur légendaire de ses phrases ne le rend pas immédiatement accessible à tous les publics. De modernes écoliers apprécieraient encore, sans doute, les romans-lectures de qualité, comme ceux d'Edouard PEISSON et de Gabriel MAURIERE, s'ils étaient réédités, car il existe une demande et un manque en ce domaine.

Une qualité littéraire peu contestable

.../...

4. Manuels de langue française

Les ouvrages pour l'apprentissage de la langue française constituent un ensemble compact, par le nombre comme par la densité didactique de nombreuses collections. On peut tabler sur l'existence d'une centaine de titres écrits par soixante auteurs, groupés le plus souvent par deux,(GABET et GILLARD), quelquefois par trois (MAQUET, FLOT et ROY). Comme à toutes les époques, une relève continuelle s'opère, des vieilles collections illustres par des "outsiders" qui s'imposent progressivement. Les Grammaires de Claude AUGE, qui accusent clairement, par l'illustration, les exemples littéraires, les sujets de rédaction, les années 1900, approchent des trois millions d'exemplaires en 1930. A la même date, voici le Cours de grammaire française, de DUSSOUCHET, signalé dès 1909 ; en 1934, c'est une "Grammaire française simple et complète pour toutes les classes", de CROUZET, BERTHET, GALLIOT, dont le dépôt légal est de 1909 ; en 1935, on trouve encore "le Vocabulaire français", de I. CARRE, à sa quarante-quatrième édition. Or, Monsieur CARRE était Inspecteur Général en 1880 !

Parmi les auteurs de transition, citons GABET et GILLARD, avec leur "Vocabulaire et Méthode d'orthographe" (1926) ; MIRONNEAU-POITRINAL, pour "la Grammaire par les textes et par l'usage".

Viennent alors des collections à gros tirages et à longue destinée ; c'est vers 1925 que Louis DUMAS, Directeur d'école à PARIS, publie son "Livre unique de français", avec cinq manuels pour les élèves et trois pour les maîtres. Parallèlement, MAQUET, FLOT et ROY composent six manuels (il existe des cours intermédiaires CE - CM et CM-CS).

Après 1930, G. GABET se sépare de son collègue GILLARD pour élaborer la "Grammaire française par l'image", bien connue des écoliers par sa bergère et ses moutons sur fond orangé. En 1937, première apparition du Cours d'Orthographe d'E. BLED et Mme BLED. En 1938, arrive la série de "La grammaire nouvelle et le français", d'André SOUCHE. Les collections DUMAS, SOUCHE, MAQUET, FLOT et ROY, GABET et BLED vont occuper les premières places pendant vingt à trente ans.

.../...

Le contenu pédagogique de ces nombreux livres de grammaire, vocabulaire, rédaction, élocution, orthographe, dépend évidemment de la date de leur élaboration mais, aussi, de l'attitude générale, traditionaliste ou moderniste, des auteurs.

C'est dans les grammaires "pures" que l'on reste le plus longtemps attaché au plan synthétique (de la lettre à la phrase complexe en passant par la syllabe, le mot, etc...), de telle sorte que l'étude du verbe arrive au milieu de l'année et celle de la phrase dans les dernières semaines (1). De telles grammaires, purement descriptives, fonctionnent en circuit fermé, ne s'intéressent qu'au métalangage et ne visent pas la pratique active de la langue par l'élève. Louis DUMAS résout le problème par la méthode progressive, suggérée par les Instructions de 1923 : son "Livre unique de Français", réparti en six manuels, est ainsi sous-titré : Premier livre : le mot ; C.E. : la phrase ; CE-CM. : de la phrase au mot ; C.M. : le paragraphe ; C.M. - C.S. : la composition française ; C.S. : le travail du style. Il faut attendre 1937-1938 pour rencontrer deux ouvrages plus nettement analytiques. La "méthode et exercices de la langue française", de R. THABAULT et H. YVON, professeurs de lycée, illustrée par RAY-LAMBERT, est répartie en centres d'intérêt selon DECROLY et, d'autre part, aborde directement l'étude de la proposition pour suivre une démarche analytique.

La "Grammaire nouvelle et le français", d'André SOUCHE, entrerait encore aujourd'hui honorablement dans nos classes de français. Son plan est rigoureusement analytique : la proposition et la phrase, le verbe, le sujet, etc... ; ses innombrables références littéraires, utilisées soit pour l'induction des lois de la langue, soit pour les exercices d'application par déduction et imitation, pourraient constituer un solide apprentissage stylistique.

---

(1) Dans la "Grammaire par les textes" de MIRONNEAU et POITRINAL (1931), la phrase est étudiée à partir de la page 246.

.../...

Eduquer en instruisant

A l'orée de la période considérée (1923-1938), quelques auteurs éprouvent des réminiscences de l'obsession éducative "tous azimuths" du début du siècle. HAMEL et BRINON, dans leur "Rédaction au nouveau C.E.P.E.", utilisent le classement par centres d'intérêt et proposent l'image comme stimulus de l'envie de rédiger. Ces images balaient la gamme des connaissances utiles et, notamment, des scènes de la vie sociale. Plus ambitieuses encore apparaissent "Les leçons illustrées de Français", de E. BREUIL, professeur de lycée. Tout est fondé sur l'observation de 120 tableaux, gravures assez naïves en noir et blanc. L'auteur explique ses intentions : méthode active et expérimentale, vocabulaire en action, grammaire pratique,... éducation générale. La table par thèmes énumère : morale, scènes enfantines, connaissances usuelles, scènes de la nature, métiers, travaux divers, etc.. La grammaire est assez adroitement intégrée au reste et, au total, l'ouvrage ne manque pas de qualités.

L'expression écrite bien dirigée

Pendant longtemps, le sens pédagogique et le goût des auteurs semblèrent s'altérer au moment de rédiger des sujets de rédaction. En 1928, la "Méthode de Composition française", de A. RINGOT et J. SOUCHIER, fait alterner des sujets avec canevas et questionnaires et des textes à rétablir, ce qu'on appellerait, de nos jours, reconstitutions de textes. Il est piquant d'opposer à ce procédé du canevas, de la recherche d'idées suggérée ou imposée, ce passage des Instructions de 1923 : "Que le sujet soit libre ou non, il conviendra d'éviter qu'une préparation collective trop directe ou trop précise enchaîne, au moment où ils auront à traiter, la liberté des écoliers... Fournir aux enfants des idées et des expressions toutes faites, c'est refouler leurs pensées personnelles, dont nous avons le devoir de favoriser l'éclosion ; c'est stériliser leur esprit, que nous avons le devoir de féconder". Dans la première série, on sélectionne "la fin d'un jeune sapin", "Mab ou la chienne d'arrêt", "Combat d'un corbeau et d'une buse-aigle". Dans l'autre, nous apprécions : "la petite rempailleuse", "le bonheur pour un chat", "Une vieille paysanne épluche des pommes de terre" et "le Drac, vu du haut de la montagne dans un train en marche". A la fin, les auteurs insèrent deux devoirs d'élèves obtenus par

.../...

application de la méthode. Inutile de dire qu'ils renferment toutes les banalités, les clichés et les sentiments factices que des générations d'élèves ont puisés dans les livres. En 1938, apparaît la méthode "absolument inédite" de F. AMAND : "La Pratique de la Composition française" par l'observation et par les textes. Elle propose de nombreuses descriptions ordonnées d'objets, de végétaux, d'animaux, de personnes, et des sujets "animistes" tels que l'histoire d'un timbre-poste racontée par lui-même, l'histoire d'une vieille plume d'acier, etc...

Les précis d'orthographe

Il existe quelques méthodes spécifiques d'orthographe, bien que tous les manuels de français lui réservent une place de choix. On ne peut trouver contraste plus marqué qu'entre les Précis de M. et Mme BLED, minces et systématiques, et les deux gros volumes de FOCT et CART : "l'Orthographe aux Cours élémentaire et moyen", "l'Orthographe au Cours supérieur". Ils intègrent le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire orthographique, utilisent de bons textes d'auteurs et adoptent, en somme, une méthode active assez intéressante. La morale n'est pas absente de la table, qui s'aligne sur les inévitables centres d'intérêt. Il ne semble pas que le succès ait couronné des qualités indéniables : avec 339 pages et 892 exercices, le volume dût paraître trop lourd.

5. La Morale

Les livres de morale ont amorcé, après la tourmente de 1914-1918, leur progressif effacement. Ce que l'on sait des moeurs et de l'effervescence des "années folles" n'était pas fait pour retenir l'attention sur les mesquines prescriptions de la vieille morale scolaire du temps de Jules FERRY. Nous ne disposons que de quatre à cinq manuels dont celui, bien anachronique, de Ferdinand BUISSON, réédité en 1926. Un autre manuel, celui de Max HEBERT : "Ton métier d'homme, mon enfant", est tout aussi idéaliste. Il est bâti sur des thèmes tels que la république, le pacifisme, l'espérance humaine, le travail, la science, la liberté, la vie. Il propose aussi des chants. Sa définition de la laïcité n'est pas ambiguë : "c'est le droit égal pour tous d'aller à la messe ou de n'y pas aller, d'être enterré ou non à l'église, d'être

Un idéalisme anachronique

.../...

républicain ou royaliste". Un "livre de lecture et de morale", de MALIGNAS et PHILIPON, a un contenu franchement philosophique et devait paraître beaucoup trop ambitieux pour le Cours Moyen et le Cours Supérieur, auxquels il s'adressait. C'est probablement "l'Enseignement de la Morale aux enfants des petites classes", d'André SOUCHE, qui pouvait le mieux convenir aux maîtres. Chaque leçon découle d'un récit ou d'un conte, et l'auteur prend soin de rédiger les questions de réflexion et de compréhension à poser aux enfants, ainsi que les conclusions en caractères gras, sans doute afin d'éviter toute erreur d'interprétation ? Les thèmes sont généralement pratiques et familiers : famille, animaux, plantes, fleurs, école, propreté, hygiène, ordre, soin, travail, probité, politesse, bonté. C'était l'époque où, chaque matin, pendant un quart d'heure, l'instruction morale était ainsi distribuée par petites tranches que la lecture préalable rendait plus agréables aux enfants.

. Manuels de calcul

Généralement, la leçon d'Arithmétique lui faisait suite, et cela n'allait pas sans émoi pour les élèves peu assurés en cette discipline. Pour les soutenir, ils avaient le choix entre trente-cinq livres rédigés par vingt-huit auteurs. La concentration est assez nette à leur niveau, et les collections sans prestige se sont vite effacées devant quelques "duettistes" dont les écoliers de ces années 30 ont gardé la mémoire : ROYER et COURT, DELFAUD et MILLET, DUMARQUE et RENAUD, L. et M. VASSORT. La liaison avec le passé récent est assurée par la collection LEMOINE, le MINET et PATIN, tandis que l'avenir appartient à la série VASSORT et à celle de R. JOLLY : "l'Arithmétique en riant". La position de DELFAUD et MILLET sera inébranlable de 1926 à 1945. L'ouvrage pour le Cours supérieur offre 2730 exercices et problèmes. Il traite de la vie économique et pratique, du système bancaire, des placements. Il ouvre un chapitre sur"les avaries", terme bizarre pour les types de problèmes impliquant des pertes de marchandises. En 1933, on y ajoute de nouveaux problèmes sur le compteur d'électricité, l'automobile, l'avion, la poste aérienne.

.../...

Les abus de l'utilitarisme

Avec les manuels de sciences, les livres d'arithmétique sont ceux qui respectent le mieux, à la lettre, pourrait-on dire, les passages des Instructions de 1923 qui réclament un enseignement pratique. Encore est-ce une extrapolation abusive que d'étendre à l'arithmétique ce qui est dit, par ailleurs, avec de grandes précautions. Dans l'introduction, on lit en effet : "Cherchons donc à donner aux enfants du peuple une éducation qui, si l'on ose dire, soit à la fois utilitaire et désintéressée, réaliste et idéaliste, et qui tienne un compte égal de leurs besoins les plus effectifs et de leurs plus nobles aspirations". Dans le paragraphe réservé au calcul, rien n'est dit sur les problèmes de vie pratique, mais seulement ceci : "Calculer, calculer rapidement et exactement, tel est l'objectif principal de l'enseignement mathématique à l'école primaire..."

7.- Les Sciences appliquées.

Au paragraphe des sciences, tout en faisant la meilleure part à l'observation et à l'expérience, les Instructions recommandent assez longuement l'enseignement de l'hygiène à tous, et un enseignement diversifié, associant toujours la théorie à la pratique, pour les filles et les garçons, pour les villages agricoles et les cités industrielles, pour les bourgs de marins et de pêcheurs. En principe, les auteurs et les éditeurs devaient fournir six éditions différentes de leurs livres de sciences appliquées, pour les grandes classes préparant au Certificat. De 1923 à 1938, huit à neuf collections scientifiques proposent une vingtaine de livres. Les manuels pour le Cours élémentaire et le Cours moyen seul sont, en général, de grand format in-4°, avec couverture illustrée et coloriée, et gardent le titre de Leçons de choses. C'est le cas du Boulet-Chabanas de 1937, bien illustré et colorié, avec sa table qui résume l'univers familier des jeunes enfants et recoupe largement les centres d'intérêt des manuels de français : fruits, objets scolaires, matériaux, aliments, corps humain, animaux,..." Le livre de PASTOURIAUX, LE BRUN, BLIN suit sensiblement le même programme. Ses images sont plus grandes, il donne des questions d'intelligence, des lectures complémentaires, des résumés ; sa démarche est plutôt intuitive et, surtout, la préface avertit ceux qui voudront bien la lire que le livre n'est là que pour préparer aux leçons en classe et en promenade.

L'étude du milieu à travers le livre

.../...

Parmi les gros livres pour le Cours supérieur, le plus ancien est celui de P. LEDOUX, très antérieur à 1920, mais remanié après 1923. Il est austère, énorme (444 pages) et ses gravures en noir semblent caractéristiques, par les costumes des personnages, de l'époque 1900.

Une gamme optionnelle

Jusqu'en 1935, deux collections réputées vont coexister : "Les Leçons de sciences", de V. BOULET et A. CHABANAS, et "Les Sciences par l'observation et l'expérience", de L. PASTOURIAUX et LE BRUN. Peu à peu, ces collections se complètent en vue de couvrir la gamme des six options prévues pour le Certificat. Généralement, les auteurs font appel à une dame professeur pour le supplément d'enseignement ménager. Les livres de BOULET-CHABANAS vont franchir la période critique de 1940 et seront, une fois de plus, remaniés en fonction de nouveaux programmes.

Vers 1935 apparaissent "Les Eléments de sciences", de Elie LAZERGES, Inspecteur général, et "Les Sciences par le croquis et l'observation", de R. JOLLY, déjà cité pour ses syllabaires et son arithmétique. Ce sont, toujours, des ouvrages massifs (de 350 à 400 pages), plutôt mal illustrés, alors que le BOULET-CHABANAS était réussi sous cet angle. Surtout, ces deux manuels s'opposent radicalement par la méthode : LAZERGES écrit un exposé déductif, la formalisation des lois et conclusions se trouve toujours en tête des paragraphes ; au contraire, JOLLY s'adresse aux enfants dans un style assez intéressant et familier, les invite à observer ou à réaliser une expérience, dont il dégage après chaque paragraphe, le principe à retenir. Il semble que, en cela, l'instituteur fût meilleur pédagogue que l'Inspecteur général ! De plus, il était dans la ligne des textes de 1923.

- Histoire-et Géographie

Il reste à compléter ce large inventaire livresque par les séries historiques et géographiques, surtout essentielles en fin de scolarité, pour préparer aux épreuves de mémoire du Certificat. Une quarantaine de spécialistes, dont certains fort éminents, produisent un éventail de cinquante manuels. Il est commode de reprendre la classification en trois groupes, qui représente une structure constante dans ce genre de production : les anciens

.../...

manuels, plus ou moins rafraîchis, établissent une liaison entre les années 1910 et les suivantes : c'est le cas du Cours d'histoire de France, de GAUTHIER-DESCHAMPS, revu par A. AYMARD, du nouveau Cours de Géographie, de GALLOUEDEC et MAURETTE, de la Géographie, de LE LEAP et BAUDRILLARD, du Nouveau Cours d'Histoire, d'Ernest LAVISSE, revu par Pierre CONARD. Les Cours d'Histoire de LAVISSE ont probablement été édités pendant soixante-dix ans, ce qui représente un record, mais GAUTHIER-DESCHAMPS, GALLOUEDEC et MAURETTE ont figuré au catalogue HACHETTE pendant plus de trente ans, de 1908 à 1940, avec, il est vrai, des refontes successives. En 1930, le Cours GAUTHIER-DESCHAMPS, revu par AYMARD, Inspecteur Primaire, est simplifié beaucoup en ce qui regarde le Moyen-Age. En compensation, l'auteur a rajouté quelques éléments d'Histoire ancienne et développé la période révolutionnaire. Par contre, la présentation du manuel a conservé son caractère ancien : gravures en noir, assez médiocres, typographie beaucoup trop serrée, ce que la couverture modernisée, illustrée en jaune et bleu, ne compense pas. L'engagement politique, tel qu'on le perçoit à travers quelques chapitres-clés, paraît de couleur républicaine avancée : la Commune de PARIS est justifiée, les lois sociales sont longuement commentées.

Le Manuel de nos Grands-Pères

En tête de la deuxième catégorie, celle des livres effectivement composés et utilisés de 1923 à 1938, se place un petit manuel qui accompagna pendant six ans notre propre enfance studieuse, de 1935 à 1941 : "La petite Histoire du Peuple français", de Henri POMOT et Henri BESSEIGE. D'abord éditée aux Presses universitaires, elle passa, peu après, aux Presses du Massif Central, avec "Pour bien lire", des mêmes auteurs. Les caractères du livre sont annoncés dans la préface : il est simple, vivant, bien fait, utile, populaire, pacifiste et avantageux (1). Pour les Instituteurs de naguère, cette Histoire est restée celle des "Grands-Pères", en raison d'une frise chronologique montrant des séries de personnages aux costumes typiques de leur époque, allant de l'ancêtre gaulois au bourgeois de 1920. Pour nous, qui avions observé attentivement,

---

(1) Le Cours moyen et supérieur parut en 1929, au prix de 7 F. 20 et le Cours élémentaire l'année suivante.

pendant si longtemps, ses photographies de tableaux célèbres, toutes petites, sombres et brouillées, elle fut l'occasion indirecte d'une découverte heureuse, lorsque des ouvrages plus récents nous montrèrent ces mêmes tableaux, en couleurs, avec tous leurs détails. A côté de ces imperfections techniques, le texte était simple et agréable par son ton volontairement familier, mis à la portée des enfants.

Plus connue, en raison de la notoriété universitaire de son auteur, fut la Géographie de Jean BRUNHES, apparue en 1930, revue après la guerre par Jean BRUNHES-DELAMARE. On utilisa beaucoup, aussi, les ouvrages de BROSSOLETTE et OZOUF, "Mon premier livre d'histoire de France", ainsi que celui de BLIN, KUHN et OZOUF : "Mon premier livre de géographie".

Dans la même période, il existait l'habituel ensemble des livres peu répandus, malgré des qualités qui méritaient mieux. "L'Histoire", de L. BROSSOLETTE, se présentait comme un grand in-4° de 300 pages avec 160 gravures et 28 cartes. Elle faisait une part inhabituelle à l'histoire générale, à la civilisation française dans la civilisation universelle, ainsi qu'aux idées de justice, de liberté, de solidarité. Comme certaines histoires du début du siècle, elle affichait une tonalité rationaliste et sociale, un idéal généreux. Les trois manuels de BROSSOLETTE (C.S. - C.M. - C.E.) figurèrent au catalogue jusqu'en 1937.

La troisième génération de collections d'histoire et de géographie devait surmonter la crise de 1939-1945, et nous la retrouverons bientôt : la géographie de FRANCOIS et VILLIN, la "Petite histoire de la FRANCE et de la civilisation française", de BERNARD et REDON, "l'Histoire de France", d'Albert TROUX et Albert GIRARD.

Les manuels de l'école libre

Toujours à cette étape du présent catalogue, il est utile de consulter à nouveau les recherches de Mme FREYSSINET-DOMINJON (1). Dans sa comparaison des manuels destinés, respectivement, à l'enseignement primaire public et à l'en-

---

(1) FREYSSINET-DOMINJON J., *Les manuels d'Histoire de l'Ecole libre, op. cit., p. 53*

seignement primaire privé, Madame DOMINJON a examiné, d'une part, les ouvrages de BERNARD et REDON, de BROSSOLETTE, de LAVISSE et, d'autre part, les principaux manuels en usage dans les écoles catholiques entre 1923 et 1938 (délimitation établie par nous-même). Aux éditions MAME - De GIGORD, ce sont essentiellement des oeuvres collectives établies par "Une réunion de professeurs" (1932-1935) mais on trouve aussi un ouvrage de Jean GUIRAUD (1923-1935). Les éditions de l'Ecole diffusent, de 1936 à 1939 et bien au-delà, "l'Histoire de France enfantine" et "l'Histoire de France", de GUILLEMAIN et l'abbé LE STER, ainsi qu'une Histoire composée par le chanoine GUILLERMIT et H. GUILLEMAIN (1933-1935).

Dans une brève analyse pédagogique, Mme FREYSSINET reconnaît, dans ces manuels, les mêmes tendances que dans leurs concurrents : l'histoire-tableau remplace la vieille méthode chronologique, le texte se fait explicatif en même temps que narratif, le caractère héroïque du récit s'accuse pour les petites classes : "Les trois chapitres consacrés à la guerre de Cent ans, par exemple, sont presque exclusivement composés de la narration des conduites héroïques des bourgeois de CALAIS, du Grand FERRE, de DU GUESCLIN et de JEANNE d'ARC" (1). Il s'agit du "manuel le plus novateur" pour le Cours élémentaire, celui de GUILLEMAIN et LE STER. Dans ses principaux chapitres, consacrés au message religieux et au message politique, l'auteur s'attache à cerner l'évolution des auteurs, qui tendent à rapprocher insensiblement leur présentation et leur interprétation des faits. Dans les années précédant la guerre de 1939, cette évolution est plus rapide en ce qui concerne les problèmes politiques et sociaux (cf le ralliement à la République) qu'en ce qui concerne le rôle de la Providence et de l'Eglise dans la causalité historique. Sur ce dernier point, les auteurs chrétiens demeurent plus longtemps attachés à la vision traditionnelle des milieux catholiques.

9.- Pour conclure

Pour cette tranche chronologique relativement brève, de quinze ans (1923-1939), nous n'avons pu consulter de catalogues ni de statistiques permettant

---

(1) FREYSSINET-DOMINJON J., op. cit., p. 54

de recenser l'ensemble de la production des manuels scolaires. A partir des vieux exemplaires conservés dans les écoles du département de la CREUSE et des encarts publicitaires insérés dans les manuels, notre quête a rassemblé 340 titres et 230 auteurs, parmi les plus prisés des instituteurs du temps. Ces chiffres correspondent presque exactement à ceux que nous avons donnés (1) pour une période beaucoup plus longue, de 53 ans (1870-1923). Notre méthode d'investigation étant forcément empirique, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer la totale valeur statistique des uns et des autres. Ainsi que nous sommes amené à le répéter d'un chapitre à l'autre, nous éprouvons l'impression (mais est-ce un argument convaincant ?), grâce à une certaine expérience des habitudes scolaires en ce qui regarde le choix des livres et grâce à de très nombreux recoupements, que nous n'avons pas omis beaucoup de ces collections à succès qui se retrouvent, en même temps, dans la plupart des classes. Si nos inductions sont exactes, et sous cette réserve, il semble que la production des manuels se soit accrue sensiblement de 1870 à 1939, l'expansion étant plus sensible avec les livres de langue française et de lecture, avec ceux d'histoire-géographie, et la régression atteignant, à l'inverse, ceux de morale. Si la nature des livres change ainsi d'une période à l'autre, c'est en raison de critères déjà apparents à travers la trame historique mais que nous nous proposons de vérifier et de systématiser, plus loin, par l'étude détaillée des facteurs qui gouvernent l'évolution de la "technopédagogie" livresque.

---

(1) v. supra. p. 152

PRÉFACE DU LIVRE DE L'ÉLÈVE

BUT DE L'OUVRAGE

Le but de cet ouvrage est double :

1° Fournir dans un seul livre, pour l'enseignement du français au cours supérieur, la matière qui, souvent, ne se trouve que dispersée dans plusieurs volumes différents et sans lien;

2° Préparer à la composition française par l'observation directe, par la lecture de textes choisis, par l'étude méthodique des procédés de style et de composition des grands auteurs.

DIVISIONS DE L'OUVRAGE

L'ouvrage se compose de lectures, de leçons et d'exercices classés en séries, par genres littéraires et par centres d'intérêt.

Chaque série de 12 pages correspond au travail d'une semaine et comprend :
un guide sommaire pour l'observation des choses et des faits;
3 lectures d'où se déduisent :
une leçon de grammaire (suivie d'exercices);
une leçon de conjugaison (suivie d'exercices);
une leçon d'analyse (suivie d'exercices);
une leçon de vocabulaire (suivie d'exercices);
des exercices sur les procédés de style;
des exercices de composition française.

AVANTAGES DE L'OUVRAGE

Nous avons essayé de faire un ouvrage:

1° **complet** : il renferme tout ce qui concerne l'enseignement de la langue française au cours supérieur (lecture, grammaire, conjugaison, analyse, vocabulaire, élocution, composition française, histoire littéraire).

2° **rationnel** : tous ces enseignements sont menés de front, se complètent se pénètrent et se soutiennent. En outre, lectures et exercices étant classés par centres d'intérêt et par genres littéraires, préparent aux exercices de style et de composition qui terminent chaque série et qui sont le couronnement de tous les travaux de français de la semaine. Ainsi, c'est par l'observation directe et par la lecture que l'élève rassemble les éléments qui formeront la matière de son devoir de rédaction; c'est par le contact et par la pratique des grands modèles classiques qu'il apprend la manière de le développer;

3° **copieux** : ce fort volume de 480 pages comprend 124 textes, 150 leçons de très nombreux exercices oraux et près de 1 000 exercices écrits;

4° **attrayant** : l'illustration a été traitée d'une manière fort heureuse par F. Raffin dont on a déjà pu apprécier le talent. En outre 12 reproductions artistiques d'œuvres de maîtres peuvent servir de base à un commencement de culture esthétique des élèves.

Nous espérons que cet ouvrage rendra aux maîtres et aux maîtresses de l'enseignement les mêmes services que ses devanciers dans la même collection, et qu'il sera accueilli avec une égale faveur.

Le Livre unique de Français,

par L. DUMAS, Hachette 1934.

1. Un soldat de 1870. 2. Un révolutionnaire de 1789. 3. Le grand hiver de 1709. 4. Construction de Versailles. La sous

10. Construction d'une cathédrale.

Enfant,

Tu as douze ans, et ton arrière-grand-père a peut-être 80 ans. Il a vu la guerre de 1870, où s'est battu le soldat que tu vois dessiné sur la gravure n° 1. Ce soldat avait aussi un grand-père, qui, s'il a vécu lui aussi 80 ans, a pu assister à la prise de la Bastille en 1789 : c'est le révolutionnaire de la gravure n° 2. Le grand-père de ce révolutionnaire est peut-être mort de faim pendant le grand hiver de 1709, que rappelle la gravure n° 3. Ainsi, tu as sous les yeux la suite de tes grands-pères, paysans, ouvriers et soldats qui, de 80 en 80 ans, depuis le temps des Gaulois, se sont succédé jusqu'à toi.

En examinant ces gravures, tu comprendras que l'histoire de France, que nous allons te raconter, n'est pas tellement longue, bien qu'elle compte 2.000 ans, puisqu'il suffit de 23 grands-pères pour arriver à celui qui vivait au temps des Gaulois. Ton 19e grand-père, le potier gallo-romain, tient la place de quatre de tes ancêtres qui vécurent comme lui.

12. Ruines des Normands. 13. Un fermier de Charlemagne. 14. A Poitiers contre les Arabes (732). 15. Bouvier néro

Le Livre des Grands Pères :

POMOT et BESSEIGE, Petite Histoire du Peuple Français, CM-CS, nouvelle édition

Les Presses du Massif Central, 1946.

On trouve dans le commerce des *pèse-bébés* (*fig. 2*): ce sont des balances dont un des plateaux est remplacé par une corbeille d'osier dans laquelle on couche l'enfant. Plus simplement, on peut placer sur le plateau d'une balance ordinaire une corbeille longue, ou même une boîte en carton solide portant un coussin. On fait d'abord la tare de la corbeille et du coussin; puis on pèse l'enfant nu, après une tétée.

Fig. 2. — Pèse-bébé.

4. La mensuration. — La pesée donne, dans tous les cas de croissance normale, des indications suffisantes. Cependant, pour les enfants trop gras, ou au contraire pour les maigres, il est bon de contrôler ses données par la mensuration de la taille. La ration journalière de l'enfant doit être déterminée d'après le résultat de ces mesures; en prenant uniquement le poids pour base, on arriverait à donner une quantité de lait trop faible aux amaigris et aux malingres qui ont besoin d'une ration forte.

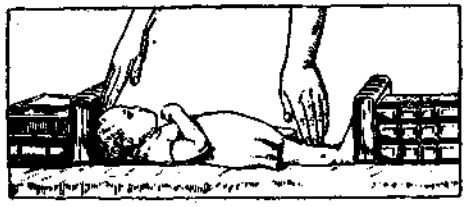

Fig. 3. — Comment on mesure un bébé.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un appareil spécial pour mesurer le bébé. On l'étend sur une table, on place un livre verticalement à l'extrémité de sa tête, un autre à la plante du pied, après avoir étendu la jambe, et on mesure l'intervalle des deux livres (*fig. 3*).

Voici les moyennes de poids et de taille obtenues d'après de nombreuses mesures effectuées sur plusieurs milliers de bébés parisiens[1]: elles sont traduites par le graphique de la *fig. 6*.

1. Tables dressées par les Drs Variot et Fliniaux et présentées en 1914 à l'Académie des sciences par M. Armand Gautier. (Ces moyennes sont faibles.)

Sciences appliquées aux Ecoles de Filles
BOULET et CHABANAS, Leçons de Sciences,
CM-FEP-CEP
HACHETTE, 1932

empêchant la fermentation ammoniacale des urines et du fumier *exposés à l'air*.

D'autre part, il faut favoriser la transformation du fumier en humus par la fermentation qui s'opère *à l'abri de l'air*.

Par conséquent :

A l'étable et à l'écurie. — 1. Le sol doit être *cimenté* et légèrement *incliné* pour faciliter l'écoulement des urines vers une *fosse à purin*.

2. Le fumier ne doit pas séjourner trop longtemps sous les animaux. Autant que possible, il faut l'enlever tous les jours.

3. La litière doit être abondante, afin qu'elle absorbe une forte proportion d'urines.

A la fumière. — 1. Il faut placer le fumier sur une plate-forme cimentée, assez inclinée pour conduire le purin dans la fosse.

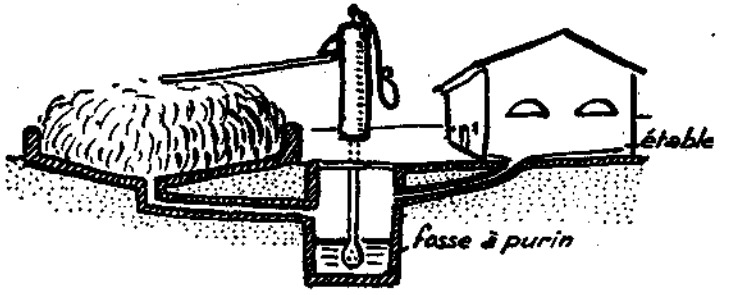

Fig. 5. Un fumier bien installé.

2. Il importe de chasser l'air du fumier en le tassant fortement, particulièrement sur les bords, et en l'arrosant souvent, au moyen de la pompe à purin.

L'aménagement de la fumière. — C'est une dépense qui s'impose, d'abord par raison d'hygiène et, en outre, parce que les frais engagés s'amortissent rapidement.

Il faut donc adopter, soit la *plate-forme cimentée*, soit la *fosse à fumier*, et les établir loin des puits et des maisons d'habitation.

La *fosse à purin* recueille les urines de l'étable, le jus du fumier (ou purin proprement dit), et parfois même les eaux d'égout et les matières des fosses d'aisances. Elle doit être également cimentée.

L'aménagement est complété par une pompe à purin.

La Classe de Fin d'Etudes et les Sciences appliquées
aux Ecoles rurales de garçons :
R. JOLLY, Sciences appliquées,
NATHAN 1956.

2. Une école en Algérie. — Aujourd'hui, toute l'Algérie est soumise à la France.

Cinq cent mille Français habitent en Algérie. Les villes anciennes se sont tant embellies qu'on ne les reconnaît plus. Il y a des villes nouvelles et surtout des villages nouveaux en très grand nombre.

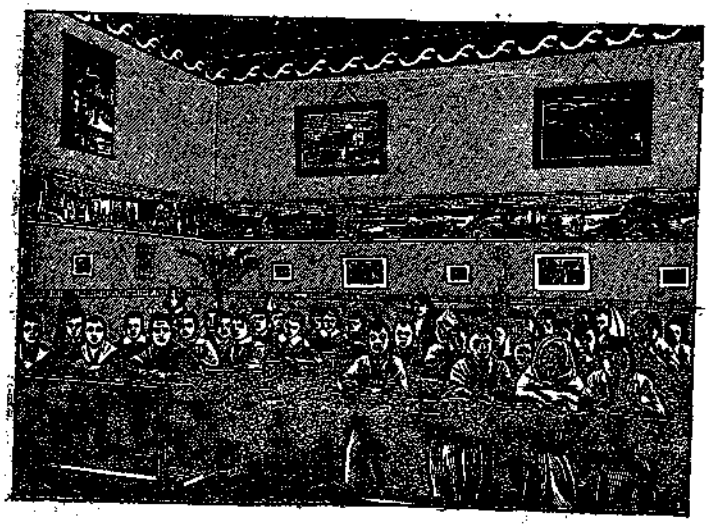

UNE ÉCOLE DE PETITS FRANÇAIS ET DE PETITS ARABES EN ALGÉRIE.

L'image vous représente une école en Algérie.

Parmi les élèves, vous en voyez qui sont habillés comme vous. Ce sont de petits Français. Les autres sont vêtus du burnous blanc. Ce sont de petits Arabes.

L'instituteur et l'institutrice sont des Français.

Ils enseignent aux petits Français et aux petits Arabes tout ce que vous apprenez à l'école.

Les Arabes sont de bons petits écoliers. Ils apprennent aussi bien que les petits Français. Ils font d'aussi bons devoirs.

L'Histoire de France de LAVISSE, en 1927
(A. COLIN), comme en 1895
et comme en 1960

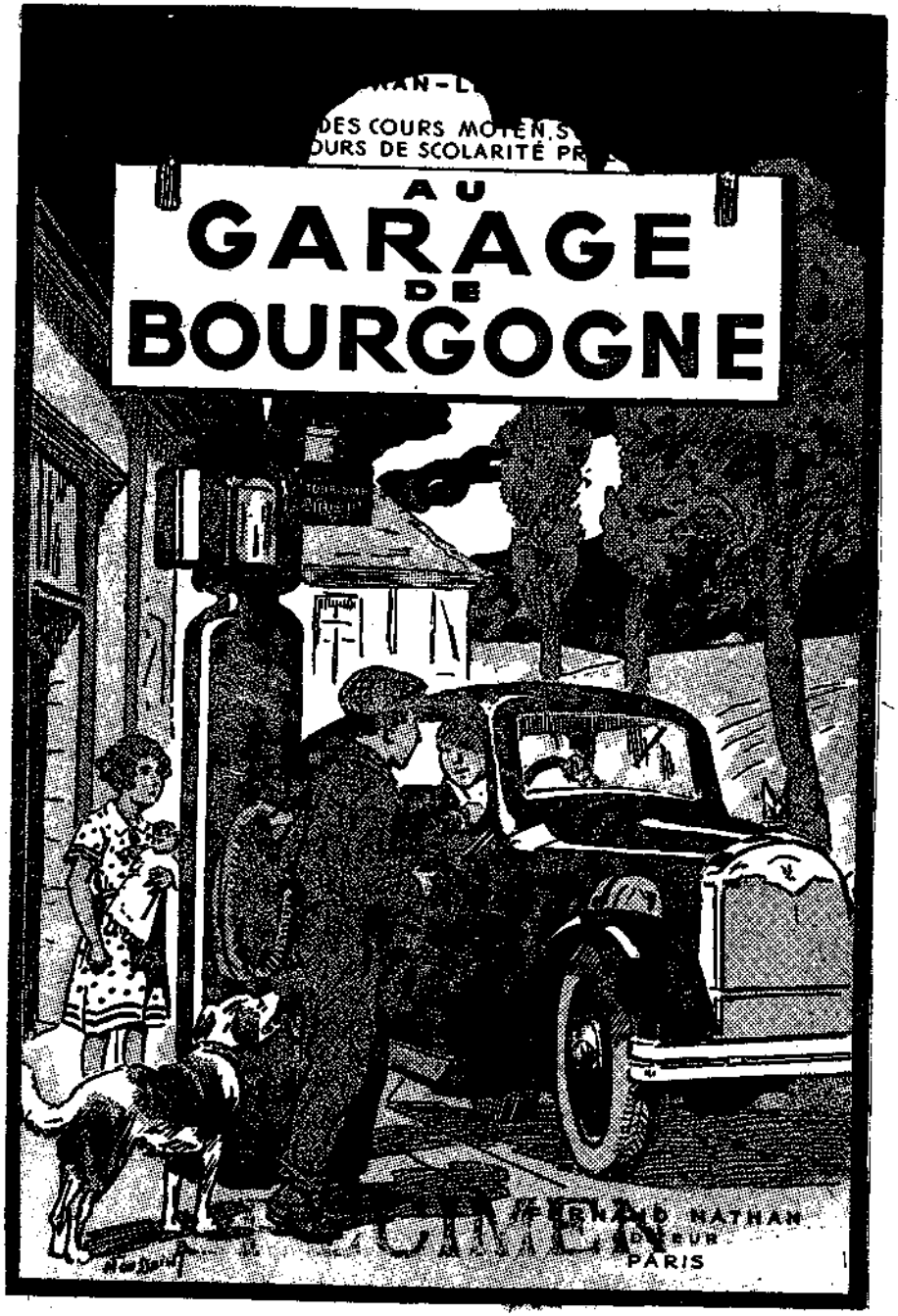

Un roman scolaire en 1937

La Grammaire de Claude AUGE approche les 3 millions d'exemplaires en 1930.

54e LEÇON. — 1° Barboter — brouter — butiner — essaimer — frétiller — galoper — griffer — grignoter — laper — nager — paître — p picorer — planer — ramper — ronger — ruer — ruminer — voler.

2° Basculer — bivouaquer — chavirer — flamber — jaillir — louvoyer — moutonner — osciller — pétiller — ronfler — scintiller — tarir — ti vaciller.

SIGNIFICATION DES MOTS. — Remplacer les points par les verbes *spéciaux* et *propres*.

1. *Le cheval..., ..., ...* 1. *Les soldats* ..
2. *Le mouton..., ..., ...* 2. *Le dormeur* ..
3. *Le chien* ..... 3. *L'ivrogne* ..
4. *Le chat* ..... 4. *Un tombereau*
5. *La poule* ..... 5. *Un pendule*
6. *La cane* ..... 6. *Un vaisseau* ...
7. *Le rat* ..., ... 7. *Le soleil* ....
8. *L'oiseau* ..., ... 8. *La lumière* ..
9. *Le poisson* ..., ... 9. *Le feu* ...,
10. *Le serpent* ..... 10. *Une source* ...
11. *Les abeilles* ..., ... 11. *Les étoiles* ..
12. *L'araignée* .... 12. *La mer* ....

Le Vocabulaire par les phrases à trous,
I. CARRE, Le Vocabulaire Français,
A. COLIN, 1935, 44ème édition.

CHAPITRE VIII - DE 1938 À 1968, L'IMMOBILISME DE L'ECOLE N'ENTRAVE PAS L'ESSOR PRODIGIEUX DES MANUELS

De 1939 à 1962, l'Ecole, en France, a côtoyé et subi, par ricochets, des bouleversements nombreux et brutaux : quatre régimes politiques, une guerre étrangère suivie d'une occupation, deux guerres coloniales, le remplacement d'une économie rurale et artisanale par une économie de concentration industrielle et urbaine, l'avènement d'une civilisation de la vitesse, des loisirs, de la communication et de l'information instantanées par les techniques électro-magnétiques, etc... Des prophètes ont annoncé la mort de la lecture traditionnelle et, en particulier, de l'imprimé, support privilégié de la transmission du savoir en milieu scolaire. On aurait donc dû, logiquement, assister à un recul du flux des livres montant à l'assaut des écoles et des collèges.

1. Le calme scolaire dans la tempête des événements

Qu'on s'en félicite ou qu'on s'en irrite, l'enseignement, à tous ses niveaux, va résister remarquablement aux ébranlements extérieurs, amortis depuis toujours par les coutumes, les rites, les privilèges et, bien entendu, par l'écran de la matière imprimée dont la mission séculaire semble être de filtrer l'événement pour le ramener aux concepts éternels ; dans cette perspective, que n'auraient pas désavouée Aristote ou Saint-Thomas, il suffira d'ajouter un court chapitre aux manuels d'histoire, quelques lignes intercalées dans ceux de géographie. Des années de misère et de violence, des abîmes d'injustice et de crime auront ainsi frôlé l'Ecole française sans altérer beaucoup sa sérénité. Une classe standard de 1965 ressemblera beaucoup, à quelques détails près, à une classe de même définition en 1950, en 1938 ou en 1920.

2. De nombreux textes ministériels

D'autres ferments, endogènes ceux-là, parviendront-ils à soulever davantage une pâte aussi compacte ?

.../...

Dès 1938, les Instructions du Ministre Jean ZAY pour le Cours Supérieur et la classe de Fin d'Etudes créaient une situation nouvelle pour les maîtres des grandes classes de l'Ecole primaire, ainsi que pour les éditeurs classiques.

Il n'est guère aisé d'avoir des renseignements sur les circulaires et décrets des ministres de l'Etat français, J. CHEVALIER, Abel BONNARD et J. CARCOPINO, que les recueils de textes règlementaires ont évacué après 1944. (1).

En 1945, des Programmes et Instructions officiels se substituaient aux textes de 1923, ainsi qu'à ceux des Ministres de VICHY. De temps à autre, des retouches de détail seront annoncées par circulaires et arrêtés. Nous les énumérons pour montrer à quel point l'enseignement français est encadré par le législateur et l'administrateur :

- en 1947, programmes de sciences pour la classe de Fin d'Etudes ;
- en 1953, redéfinition de ce même programme selon les options urbaine, rurale, masculine, féminine ;
- le 23 novembre 1956, arrêté modifiant l'emploi du temps hebdomadaire du Cours Moyen pour y insérer cinq heures de devoirs en classe. Les devoirs à la maison sont interdits ;
- loi du 26 juillet 1957, introduisant l'enseignement du Code de la Route à l'école ;
- note du 8 août 1957 sur l'enseignement de l'histoire au Cours Moyen ;
- arrêté du 27 août 1957 sur le programme d'histoire en Fin d'Etudes
- instructions du 2 Janvier 1958, sur la lecture ;
- décret du 28 Novembre 1958 sur le Code de la Route ;
- arrêté du 31 Juillet 1959 sur le Code de la Route ;
- circulaire du 8 Janvier 1959 sur le même sujet ;
- arrêté du 17 Juin 1960 sur l'enseignement de la sécurité en général ;
- instructions du 31 Août 1961 sur la grammaire et progression grammaticale avec exemples.

---

(1) v. infra, p. 414 et p. 468 des textes sur le contrôle des livres à l'école.

.../...

(Nous signalons, à titre exhaustif, des Instructions de 1945, 1956, 1959, et le Programme réduit du 10 décembre 1959, relatifs à l'éducation physique, et qui n'intéressent que fort peu la production de manuels à l'intention des élèves).

Dans la mesure où chacun de ces textes, ou certains d'entre eux, plus importants, auraient provoqué une mutation effective dans la pratique scolaire et la composition des manuels, on serait fondé à délimiter des tranches chronologiques successives. Fort heureusement pour la clarté de cet exposé, en l'état actuel de nos souvenirs et de notre documentation, il ne s'est rien passé de tel pendant les trente années considérées. Certes, les Instructions de 1938 marquaient une volonté réformatrice intéressante mais elles ne concernaient que la scolarité prolongée, de 12 à 14 ans, et leur portée générale ne fut pas perçue par les enseignants. De plus, la catastrophe qui les suivit de peu n'était guère favorable à la réflexion pédagogique. Les ministres du Maréchal PETAIN se révélèrent impuissants à influencer sensiblement l'enseignement public, sinon à un niveau anecdotique. On chanta des airs de circonstance : "Maréchal, nous voilà", "Grand et Beau Maréchal de France", "Le Vieux Chalet", on rédigea quelques rédactions sous forme de lettres pour remercier le Maréchal d'avoir fait don de sa personne à la France, on interdit quelques livres d'histoire, et, encore, l'application de la mesure fut-elle difficile dans les écoles rurales.

3. Les manuels de la pénurie

Pour l'essentiel, les manuels de 1939 demeurèrent en usage, d'autant que la pénurie économique ralentissait beaucoup l'édition. Il fallait donc économiser les stocks existants. On ne connaît pas de manuels nouveaux confectionnés entre 1940 et 1945 ; s'il y en eut, l'épuration de 1944-1945 les fit disparaître. Les vieux instituteurs, interrogés, ne se rappellent pas avoir utilisé d'autres livres que ceux que nous avons examinés précédemment (1930-1938). Ce sont, d'ailleurs, les mêmes titres qui, péniblement, sur papier gris et avec des couvertures brochées, reparaîtront de 1946 à 1949.

.../...

Après 1950, la parution de livres nouveaux reprit, sur un rythme normal et connut un progrès technique rapide, surtout au niveau de l'illustration, en même temps qu'une évolution pédagogique beaucoup plus mesurée. En tout cas, on n'assista jamais à des révolutions soudaines et profondes, et les modèles antérieurs, dont certains fort honorables, furent reconduits. Une enquête ponctuelle portant sur une maison d'édition importante servira de vérification à cette affirmation. Les "Programmes et Instructions", de L. LETERRIER, indiquent, sous la rubrique:"Ouvrages utiles", les manuels édités par la firme HACHETTE. Dans l'édition 1970, voici la liste de ceux des ouvrages recommandés dont la première édition est antérieure à 1939 :

- Line et Pierrot	SEGUIN (1926)
- Une semaine avec...	BERRY (1928)
- Jeannot et Jeannette	SEGUIN (1926)
- La grammaire française par l'image	GABET (1937)
- Cours d'orthographe	BLED (1937)
- Le calcul vivant	VASSORT (1937)
- Géographie	FRANCOIS-VILLIN (1937)

Il est caractéristique qu'il s'agisse surtout de livres de français, moins sensibles que d'autres aux exigences de la clientèle vis-à-vis de l'illustration, et plus indépendants des fluctuations des programmes officiels.

Nous n'apercevons donc pas, entre 1938 et 1968, de solutions de continuité assez profondes pour justifier des subdivisions arbitraires dans l'histoire des rapports entre l'Ecole et le livre.

Les Réformes de 1938

Les Textes et Instructions signés de Jean ZAY méritent qu'on s'y arrête car ils auraient pu accélérer une évolution dans les méthodes et les procédés si la conjoncture extérieure avait autorisé quelques années de mise en oeuvre réfléchie.

Au point de vue structurel, le Ministre prolongeait la scolarité obligatoire de deux ans et donnait le nom de Classe de fin d'Etudes

.../...

primaires à la deuxième année du Cours Supérieur. Pendant quelques temps, l'année qui faisait suite au Cours Moyen se nomma encore Cours Supérieur, puis l'habitude se prit de l'appeler classe de Fin d'Etudes première année. L'âge limite (inférieur) du Certificat d'Etudes était porté de 12 à 14 ans, sans dérogations, ce qui était nécessaire pour que la loi s'appliquât immédiatement. Bien entendu, les manuels adoptèrent rapidement cette terminologie qui commençait à se répandre avant 1938.

Au plan pédagogique, les Instructions de 1938 s'intéressaient surtout à l'enseignement de la langue française (1). On lirait sans surprise, aujourd'hui, dans des textes récents, ces recommandations pleines de bon sens. A l'époque, elles restèrent lettre morte. La réforme de Jean ZAY présentait d'autres implications qui ruinaient d'avance les bonnes intentions des Instructions pédagogiques. L'école primaire prolongée de deux ans sortait renforcée en effectifs d'élèves et en prestige. La grande affaire était, désormais, d'amener au Certificat d'Etudes le maximum d'élèves de 14 ou, bien souvent, de 15 ans, car les redoublements massifs ne choquaient personne.

Le "Mirande"

L'après-guerre vit une sorte d'apothéose des annales, de l'abrégé, du résumé aide-mémoire pour l'examen. La très grande majorité des maîtres de Cours Moyen et de Fin d'études était abonnée à un recueil de sujets d'examen établi annuellement par M. MIRANDE. On trouvait, dans toutes les classes, la collection des "Mirande", quotidiennement compulsée. Moins prisées, mais répandues à de nombreux exemplaires, des brochures résumaient, sous une forme lapidaire, toutes les matières des programmes, surtout en histoire, géographie, sciences. Elles se nommaient : l'Essentiel, l'Indispensable ou, simplement, le Mémento. Cette mode, aussi vieille que les examens (on trouvait ces publications au milieu du XIXème siècle, à l'usage des candidats bacheliers), s'étendait aussi bien aux classes de troisième préparant aux Brevets qu'aux classes du Baccalauréat. Mais l'Ecole primaire ne l'avait jamais adoptée avec autant d'unanimité que dans les années 1945-1965.

---

(1) v. infra une analyse de ces IO, dans les Suppléments XII

.../...

Les traits essentiels du cadre existentiel, institutionnel et règlementaire dans lequel devaient s'inscrire, pendant vingt-cinq ans, la pratique scolaire et la production des manuels, étant esquissés, il s'agit de poursuivre l'inventaire de ces derniers.

5. L'édition classique épouse son siècle

Le livre scolaire profita, évidemment, de l'indiscutable progression de la société industrielle dans le domaine de la richesse matérielle. Après un redémarrage difficile dû aux destructions et à l'appauvrissement général, sensible jusqu'en 1950, la morphologie du manuel allait, plus tard, s'épanouir jusqu'au luxe grâce à la photographie en couleurs naturelles, à l'emploi de papiers très blancs, résistants et glacés, de beaux caractères d'imprimerie, de couvertures plastifiées par dessus leur solide cartonnage. Les beaux livres n'apparaissent, il est vrai, que postérieurement à 1960, et les classes de Fin d'Etudes n'en profitent pas puisque les éditeurs les savent condamnées.

Alors que les livres de leçons de choses pour le Cours Moyen ressemblent à de jolis Atlas du naturaliste, tout en couleurs, les manuels de sciences appliquées conservent, jusqu'au terme de leur carrière, un aspect hérité d'autres époques : texte serré, croquis en noir, photographies médiocres, résumés copieux, couvertures austères. Il en va de même avec les collections historiques. Seule, la géographie, par ses cartes coloriées, échappe à la grisaille livresque qui accompagne le "bachotage" des candidats au C.E.P. Les prix de ces ouvrages ont évidemment suivi l'évolution constante vers la hausse du coût de la vie. De 1938 à 1945, ils restèrent bloqués, la fourchette allant de huit à vingt francs. Après la guerre, une inflation rapide rappela celle de 1920. Le prix moyen s'établit à 70 francs en 1947, puis ne cessa de s'élever jusqu'en 1960, où un petit manuel pour le C.P. coûtait 120 francs, alors qu'un livre de F.E.P. pouvait atteindre 600 francs. Avec la réforme monétaire de 1958, ces tarifs allaient être divisés par cent puis, la hausse se poursuivant, les prix de 1969 allaient de deux francs à douze francs.

.../...

C'est en 1951-1952 que fut discutée et votée la loi Marie-BARANGE, créant une allocation scolaire au bénéfice de toutes les écoles primaires publiques et privées. Avec 3 900 francs par élève et par an, le Fonds Scolaire départemental allait permettre une modernisation rapide et, parfois, un suréquipement des classes en livres et matériel d'enseignement.

6. Les livres de lecture

Comme par le passé, *le livre de lecture* garde la tête de la production. Les auteurs, dans leurs Avant-Propos, ne se font pas faute de rappeler qu'il s'agit-là du maître-livre, que le petit élève y fait ses humanités. Les éditeurs et les auteurs sont stimulés par les rappels officiels (circulaire de 1958), les campagnes d'opinion, les mises en garde des notables de l'enseignement et de la littérature, au sujet de la dégradation de la lecture, tant scolaire qu'adulte. C'est à partir de 1950 que le nouveau style de vie et de distraction conduisit à l'abandon progressif des loisirs "économiques" en famille, où le livre avait la meilleure place. On s'en apercevra, un peu plus tard, mais, en attendant la mise en lumière des véritables causes de ce phénomène de civilisation, on commencera par attaquer l'Ecole primaire. Les maisons d'édition vont proposer le plus grand nombre possible de collections, afin de satisfaire une large clientèle. On sait, en effet, que les instituteurs exigeants, s'ils se contentent d'un livre de calcul ou de grammaire, utilisent simultanément plusieurs livres de lecture.

L'Apprentissage de la Lecture

Les méthodes de lecture pour les débutants ne traduisent pas de progrès significatifs dans la didactique de l'apprentissage des éléments de la langue écrite et de leur combinatoire. Elles se distinguent par l'illustration et l'art de la mise en page, ainsi que par l'ingéniosité que déploient les auteurs pour proposer des histoires originales à partir d'un matériau linguistique d'abord très réduit. Presque toutes les méthodes se disent mixtes puis, après 1965, on discerne un retour volontariste vers des méthodes syllabiques très caractérisées. C'est le temps où les groupes de pression para-médicaux s'occupent de la "dyslexie" et de la "dysorthographie" et en accusent la rarissime méthode globale. Deux livrets, celui de DUMAS

Retour au syllabisme

.../...

et LORILLOU et celui de BOSCHER, veulent être des livres uniques, incluant l'apprentissage du calcul, de l'écriture et du dessin. La "Lecture sans larmes", de JOLLY, poursuit sa longue carrière jusqu'en 1960 puis s'efface devant "Daniel et Valérie", de HOUBLAIN et VINCENT. Un autre best-seller, le "Rémi et Colette", de JUREDIEU et MOURLEVAT, rénove entièrement sa présentation après 1965, conservant son contenu pédagogique de 1949. La collection "Je veux lire", de GARIOUD et COQUILLE, propose trois formules, selon l'option méthodologique des utilisateurs : globale, mixte, syllabique. Le modernisme des thèmes est poussé à la limite avec "Caroline et Bruno", de MAUFFRAIS et VANEL : les sujets traditionnels, animaux, nature, vie domestique, y sont mêlés aux sujets futuristes tels que le bolide, la fusée, l'aventurier de l'espace, le voyage au radar, etc...

Le retour au syllabisme est accusé dans "la clé des mots", de JEANNOT et FARING, dans "Aline et René", de CHAUVEL et DURAND, dans un gros livre de SILVESTRE de SACY : "Bien lire et aimer lire", qui renoue avec le système phonomimique illustré, autrefois, par GOSSELIN. Plusieurs auteurs insistent sur le caractère euphonique de chacune de leurs leçons, qui reprend et répète la même difficulté phonologique, au détriment accepté du naturel de la langue française convenant aux enfants de six à sept ans. C'est le cas de "Mon blé qui lève", de M. COSTANTINI. A la leçon du graphème gr, on lit cette phrase très élaborée : "Cet instituteur si agréable était le contraire de l'ours disgracieux, de ce plantigrade gronchon et grincheux, de ce grizzly graisseux qui gronderait dans sa grossière tanière, de cet ingrat grossier qui grincerait en se grattant, qui grifferait en grommelant" (1).

Une méthode très euphonique

Le recensement des *livres de lecture courante* porte sur plus de 80 auteurs et de 100 titres, ce qui est encore loin d'être exhaustif. Mais, par recoupements, on peut s'assurer d'y voir incluses les collections effectivement vendues et répandues dans les écoles primaires publiques. Un essai de classement rapide conduit à repérer les titres déjà connus avant 1938 :

Lecture courante

---

(1) COSTANTINI L. *Mon blé qui lève*, p. 64

.../...

"Pour bien lire", de POMOT et BESSEIGE, "Les textes vivants", de BRANGIER et BALLEREAU, "Lecture et langue française", de LYONNET et BESSEIGE, auxquels il convient d'ajouter les titres du catalogue HACHETTE signalés ci-dessus (1). Les deux premières de ces collections disparaîtront assez vite, alors que BRANGIER et BALLEREAU réuniront de tout "Nouveaux Textes vivants". Les romans scolaires jouissent également de la continuité, puisque l'on retrouve ceux de PEROCHON (le livre des Quatre saisons), de SEGUIN, de PEISSON (le voyage d'EDGAR) de Charles VILDRAC, ainsi qu'un "Nouveau Tour de France par deux enfants", de J. LENOIR (1958), dont nous n'avons retrouvé que le titre. De nouvelles séries de littérature enfantine didactique apparaissent régulièrement : "Quinze histoires de Gros PIA, du Lapin vert à la rédaction" (M. ROUSSEL), "Petit-Gilbert", Au Pays bleu, la Maison des flots jolis" (JAUFFRET); "le Jardin de Paradis (P.J. BONZON), "Tipiti le rouge-gorge" et "Rex et Mistigri" (GUILLOT, BIANCHERI, COUSIN,) "Bijou de la maison douce" (A. et M. BARUC), "Les lumières de la forêt" (A. DHOTEL), etc...

Parallèlement, les recueils de textes choisis se multiplient, mais avec une tendance nouvelle qui l'emportera après 1960 : les fragments d'oeuvres romanesques vont se faire plus longs, de façon à recouvrir un épisode complet, peut-être un chapitre, du livre original. Bien entendu, cette séquence est fragmentée en "lectures quotidiennes", mais l'élève aura la possibilité de lire d'un trait une histoire suivie d'une dizaine de pages. Morceaux brefs ou lectures suivies sont, le plus souvent, classés en centres d'intérêts. Au début, le processus de ces thèmes est presque immuable, et nous l'avons déjà énuméré bien des fois, depuis la rentrée scolaire et les vendanges jusqu'aux joies de l'été commençant. Chaque auteur semble, pourtant, mettre une coquetterie à imaginer des thèmes non encore exploités ou à masquer le thème rebattu par une étiquette plus flatteuse. LYONNET et BESSEIGE (1959, mais dépôt légal d'avant 1930) ajoutent aux "entrées" traditionnelles les chapitres suivants : "l'usine, les artisans, la gymnastique, la Révolution, la guerre, la paix". PENZ et PIEUCHARD (Belles pages de français) font appel

(1) v. p. 176

.../...

à de nombreux auteurs contemporains pour l'exotisme et l'aventure et font une place à:"la justice, belles vies, grands coeurs, partir, quelques villes du vaste monde..." . RIGAUD et VASCONI sacrifient, eux-aussi, au mythe de l'évasion : "Sur les flots, la conquête de l'air, la conquête de l'espace, le sport, le camping..." Ce sont eux qui, dans leur manuel pour le cours élémentaire, imaginent des titres plus évocateurs pour des contenus déjà connus : "Quand la bise fut venue, tout est blanc, les Cris des chiens, la voix des cors...".

Des thèmes éternels

André MAREUIL et A. HISBERGUE insistent sur le rôle de l'imaginaire dans les classes de débutants ("Avec l'oiseau bleu, Au pays des contes") et sur le Voyage, avec les grands, ("l'Invitation au voyage", "A la découverte du monde"). Voici leurs thèmes les plus nouveaux : "des enfants devant la vie, Joie de vivre, Soldats, rêves et aventures, Gens de Mer, la Conquête du ciel, explorateurs". La même année, TORAILLE, EHRHARD, BARTHELEMY, présentent une collection complète pour la lecture et le français : "A la conquête de notre langue". L'ouvrage destiné au Cours élémentaire verse dans le tourisme : "Promenades à PARIS, la rue aux cent boutiques, nos beaux châteaux, villages pittoresques, les alpinistes"... La firme LAROUSSE, spécialisée dans l'enseignement du français, propose simultanément cinq collections de manuels de lecture, caractérisées par une présentation luxueuse et d'un goût très sûr. Les couvertures et l'illustration représentent, à notre avis, ce qu'on a fait de plus réussi jusque-là. Le manuel de J. TRONCHERE et Ch. PIERRE, "Belles pages de français" (CM2, 1968) est composé de grands thèmes, chacun d'eux étant illustré par un petit nombre d'auteurs, et de fragments allongés : "les enfants grandissent, l'effort des hommes, le rideau se lève, scènes du passé, scènes tragiques et comiques, les vaillants et les forts...". Toujours chez LAROUSSE, le livre de LAPIERRE, DURAND, ANNARUMMA, "le Français vivant" (1964), fait une place systématique à l'initiation littéraire, car il intercale, dans ses morceaux choisis, des extraits conséquents d'oeuvres françaises et étrangères les plus célèbres, de PAGNOL, DUHAMEL, ROSNY, Alain FOURNIER, Théophile GAUTIER, GORKI, SCHILLER, CERVANTES, R. L. STEVENSON.

De très beaux livres

.../...

De la lecture à l'étude de la langue

Comme au XIXème siècle, de nombreux auteurs se montrent préoccupés par les exigences et le faible rendement de l'enseignement du français. Ils désirent offrir aux utilisateurs une méthode complète où le texte de lecture sert de support à une gamme d'exercices systématiques. Vers 1965, le langage, l'expression orale et écrite, tendent à remplacer, en tant que vocables, l'élocution et la rédaction. De même cherche-t-on à désigner la grammaire par diverses formules, comme celle de "dialogue grammatical".

Souvent, le manuel de lecture contient l'appareil didactique nécessaire : c'était le cas avec "Lecture et langue française", de LYONNET et BESSEIGE, (1959) qui constituait un livre unique de français comme celui de DUMAS. Toujours à la recherche de sujets de rédaction originaux, nous y relevons celui-ci : "Dans un tas de vieilles ferrailles voisinent un soc (de charrue) rouillé et une vieille baïonnette. Faites-les parler" (1). Il s'agit, évidemment, du dialogue entre la Guerre et la Paix.

"Les Textes vivants", de BRANGIER-BALLEREAU, proposent aussi une étude de la langue et, notamment, du vocabulaire, mais sans trop de lourdeur. C'est le cas d'un manuel qui connut un succès mérité, celui de DAVID, HAISSE et BOURET : "Nos belles lectures". Il comporte des textes neufs, des passages de bons écrivains, des suggestions pour le texte libre, des histoires suivies. Il est vrai que l'Inspecteur général DAVID était connu pour son exigence de qualité et de bon goût en matière littéraire. Depuis 1953, les "Belles pages de français", de PENZ et PIEUCHARD, FERRY et PIEUCHARD, puis, en 1964, "le français vivant", de BOYER et DURAND, LAPIERRE et DURAND, incluaient une à plusieurs pages d'exercices d'apprentissage pour chaque page de lecture.

Des méthodes ingénieuses

L'organisation la plus élaborée semble être celle de RIGAUD et VASCONI. Pour chaque niveau scolaire (CE 1, CE 2, CM 1, CM 2), ils offrent deux manuels, le livre 1 (lecture, vocabulaire, expression orale, expression

---

(1) LYONNET, BESSEIGE, *Lecture et Lnague française*, CS, p. 261

.../...

écrite, récitation), et le livre 2 (lecture, grammaire, conjugaison, orthographe). L'unité de la collection est donnée par les centres d'intérêt qui se correspondent exactement, horizontalement entre les deux livres, et verticalement d'une année à l'autre. Cette dernière harmonisation est évidemment destinée aux classes rurales à plusieurs divisions. Les instituteurs ont répondu à cette commodité pédagogique par un engouement qui ne se dément pas avec les années (1).

Chez MAREUIL et HISBERGUE (A la découverte du monde), on remarque une évolution vers l'approche moderne des textes, avec étude du lexique, résumé de texte, exploration structurale du contenu.

La lecture telle qu'en elle-même

Il subsiste aussi des auteurs pour qui la lecture se suffit à elle-même. M. TRONCHERE et M. PIERRE s'en expliquent dans leur préface : "ce n'est qu'un livre de lecture"... (2). L'appareil pédagogique se limite à d'intéressants conseils pour le rythme, le respect de la ponctuation, la recherche du ton juste dans la lecture orale. Cette position est partagée par quelques dizaines de collections qu'il serait fastidieux d'énumérer. Par contre, nous signalerons deux ouvrages en marge de la production courante : "De bâbord à tribord", par J. LAHITTE et A. CUINET. C'est un choix de lectures sur la mer et les marins destiné aux classes de Fin d'Etudes des régions côtières. Inspiré par le programme spécial de Sciences appliquées, c'est un des rares exemples que nous connaissions de régionalisation des manuels.

Lecture et morale

"L'homme que tu seras", de M. PAYRE et R. GALLICE, pourrait être, sauf omission de notre part, le dernier exemple du livre de lecture et de morale en faveur au siècle dernier. Il est placé sous le patronage de M. GUEHENNO, qui recommande de chercher l'éducation morale et civique dans l'oeuvre de nos plus grands écrivains. Les auteurs du recueil écoutent la leçon, mais regroupent leurs pages choisies sous des rubriques suggestives : "Camaraderie, solidarité, famille, bonté, probité, médisance et calomnie, conscience professionnelle, les faux bonheurs, crédulité et superstition, la patrie, etc...".

---

(1) Voir à ce sujet : P. TEIL, Manuels de lecture et idéologie

(2) TRONCHERE (J.), PIERRE (C.), *Belles pages de français*, CM, p. 3

.../...

Pour l'apaisement social

Après chaque texte, une résolution en gros caractères est encadrée, et l'ensemble de ces formules reflète une vision plutôt statique de la société : "Se soumettre aux exigences de la vie moderne ; ayons un idéal, afin que la besogne chaque jour répétée ne devienne pas un insupportable fardeau ; ayons la sagesse de tirer parti des situations désagréables et de nous contenter de notre sort ; sachons être charitables avec discrétion ; considérons notre métier comme un moyen d'être au service des autres, l'idéal n'étant pas de gagner de l'argent ; soyons modestes et gardons-nous d'envier les autres ; ne disposons pas du bien d'autrui ; attachons-nous à bien faire notre devoir quotidien sans laisser vagabonder notre imagination ; prenons l'habitude de considérer le travail comme un plaisir, il ne nous coûtera jamais !...".

A la recherche de l'efficacité

Les manuels de langue française sont devenus progressivement aussi nombreux que ceux de lecture, ce qui n'est pas sans soulever une réflexion. Notre dénombrement porte sur 75 auteurs et 92 titres. Aux stades précédents, la lecture l'emportait de beaucoup. Les disciplines "réflexives" gagnent donc du terrain sur l'imprégnation par les textes et, encore, faut-il remarquer que plus de la moitié des livres de lecture renferme un appareil didactique portant sur l'aspect de la langue. Personnellement, nous y voyons l'effet de l'interpénétration de plus en plus grande entre l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire : avant 1938, les échanges d'élèves restaient ponctuels, l'école primaire ayant ses finalités propres. Après 1950, la prolongation de la scolarité est déjà lancée par la multiplication des Cours complémentaires et des Collèges modernes (qui se sont substitués aux Ecoles primaires supérieures en 1942), et les instituteurs deviennent sensibles aux exigences des professeurs du premier Cycle en ce qui regarde la grammaire, l'orthographe, l'aptitude à rédiger convenablement.

Dans l'abondante production de ces trente années, diverses tendances nous permettent d'avancer une typologie sommaire : les valeurs "sûres" sont représentées par les collections SOUCHE, GABET, BLED. Les cours d'orthographe BLED, d'abord édités sous cartonnage bleu, sont toujours

.../...

vendus sous couverture blanche plastifiée, après quarante années de succès. Une grammaire essentiellement pratique, celle de BERTHOU, GREMAU, VOEGELE, va couvrir toute la période où la grammaire scolaire n'était pas ébranlée par la recherche linguistique. Peu à peu, les devoirs "cacographiques" y seront éliminés. Chez HACHETTE, on trouve une collection alignée sur les besoins des sections classiques des lycées : du Cours moyen à la classe de 3ème, les ouvrages de GRAMMONT et HAMON font référence au langage de la grammaire franco-latine. L'importance attachée, en haut lieu, aux disciplines d'expression écrite est attestée par le nombre d'Inspecteurs généraux qui patronnent une collection : CANAC (COLIN), DAVID (NATHAN), LE LAY (HACHETTE), THABAULT (DELAGRAVE), LAFITTE-HOUSSAT (LAROUSSE). Pendant une période que nous appellerons "de latence", au point de vue psycho-pédagogique, soit de 1955 à 1966, on remarque plusieurs ouvrages qui, malgré leur respect des contenus traditionnels, tentent de suggérer une méthode intuitive pour l'approche de la langue : CASTANET-NAUDON, CHATEL et CHATEL, PICARD et FOEX, JUREDIEU, PATEAUX, CHENEVOIX. A partir de 1965 arrivent en force les "Cours" massifs de langue française, qui dépassent les "livres uniques" par leur complexité et par l'intégration des disciplines analytiques autour du langage ou de la lecture. Ce sont les collections TORAILLE-EHRHART, VERRET-FURCY et RIGAUD-VASCONI.

Une grammaire pour le latin

En 1968-1969, on commence à discuter sérieusement la progression synthétique de nombreux manuels : "de la lettre à la phrase" et, surtout, l'analyse logique, qui conduit à isoler des propositions dites "principales" n'ayant aucune acceptabilité sémantique ou autre. Le premier manuel de "Grammaire fonctionnelle" est produit par R. VAILLOT et MAITRE. "Enfin vinrent les linguistes", et l'année 1969 va être marquée par la parution d'un ouvrage de transition, s'inspirant de recherches scientifiques, proposant des exercices de manipulation de la phrase, mais rattaché au système antérieur par les textes d'auteurs et les thèmes d'intérêt : "L'Etude de l'expression française", sous la direction de J.C. CHEVALIER. Dès avant les nouvelles Instructions de 1972, le remplacement des manuels de langue française est donc amorcé.

La Grammaire fonctionnelle

Une approche linguistique

.../...

Ayant procédé à une analyse approfondie de quelques dizaines de livres, nous pensons pouvoir en dégager certains traits. Les auteurs désirent tous échapper à l'austérité naturelle de la grammaire et de la conjugaison : ils font appel aux centres d'intérêt, aux textes d'auteurs, à une illustration de plus en plus omniprésente et colorée. Les centres d'intérêt correspondent à ceux des livres de lecture et s'ouvrent également sur le progrès technique : "photographies et portraits, chant et musique, radio-télévision, Paris, aviation, Outre-Mer" (Vocabulaire, de LE LAY et LEROY), et encore : "la télévision vous invite, une bicyclette, le ski, intense circulation, au cinéma, le passage du Tour de France" (Mon nouveau Vocabulaire, par PICARD, CABAU, JUGHON).

Recherche de l'attrait

L'observation des images et photographies et la lecture des textes donnent l'image de la famille moyenne aisée, heureuse, où les regards et les sourires débordent d'affection réciproque. En effet, les auteurs semblent de plus en plus convaincus que l'élocution (qui devient progressivement Langage) et l'observation des faits grammaticaux et lexicaux peuvent être induits par des situations de "la vie réelle" suggérées, en réalité, par des images. Plus que les manuels de lecture, où l'on cherche souvent le dépaysement dans l'espace et dans le temps, les livres de français veulent rappeler aux enfants les détails d'une vie familiale et sociale qui leur serait coutumière. Le cas extrême semble se rencontrer dans trois ouvrages de M. GARAGNON, aux éditions ROSSIGNOL : Vocabulaire, Elocution, Grammaire. De très grandes photographies aux couleurs vives font penser aux affiches et encarts publicitaires qui introduisent des personnages beaux et épanouis dans des intérieurs tout confort. Ce pourrait être un document pour l'époque où la "société de consommation" croyait au progrès matériel indéfini.

Une idéologie hédoniste

En ce qui concerne proprement l'analyse grammaticale, plusieurs auteurs proposent un système de symbolisation visuelle par le trait ou par la couleur, afin de remédier à ce que les définitions anciennes ont d'ambiguité : c'est, déjà, de l'analyse formelle, en quelque sorte : "la

La didactique s'affine...

.../...

grammaire par le croquis et par les textes", de JOLLY et LAURIN, Grammaire, de GARAGNON, A la découverte du français, de H. FILLOUX. Tous les manuels de français ayant pratiquement le même contenu résiduel, une fois écartés les procédés suggérés pour la présentation des notions, ils se distinguent par la nature et le nombre des exercices d'application. Les utilisateurs virtuels se montrent très sensibles à ce critère, car ils aiment disposer d'une gamme étendue d'exercices écrits, pour le contrôle, la révision, les reprises d'une année scolaire à l'autre, avec des classes où les élèves redoublants sont souvent nombreux. Les auteurs de la décennie 1960-1970 ne les décevront pas sur ce point, malgré le labeur fastidieux que représente la confection de centaines d'exercices et devoirs de conception irréprochable, tant sur le plan de la forme (il convient de vérifier le résultat des transformations grammaticales ou lexicales réclamées) que sur celui du fond (une saine éthique pédagogique voudrait que le sens des phrases et des textes ne soit pas trop sacrifié à l'esprit de système).

Nous le constatons, pour répondre à l'anxiété des instituteurs face à la dégradation reconnue (ou proclamée) de l'expression écrite chez les élèves, les auteurs et les éditeurs accomplirent un effort très important dans le domaine des livres de langue française. Le nombre de collections proposées, leur renouvellement rapide, étaient vraiment à la mesure des déceptions éprouvées à chaque tentative nouvelle. La solution, si tant est qu'elle existât, était-elle d'ordre didactique ?

7. Manuels d'Histoire et de Géographie

Les livres d'Histoire et de Géographie ne sont pas l'objet d'une multiplication aussi rapide que ceux de Français mais constituent un ensemble intéressant par l'explosion du document photographique de qualité, dont ils bénéficient plus que dans tout autre discipline. Le texte imprimé se réduit corrélativement et, cela, d'autant que l'emploi du temps de 1956 réduit le nombre et la durée des leçons. Les auteurs opèrent donc, après cette date, un élagage et une simplification appréciables. Parmi les 75 titres retenus, il faut à nouveau citer les séries "légendaires" : l'Histoire

.../...

de LAVISSE, éditée jusqu'en 1960, celle de POMOT-BESSEIGE et la Géographie de Jean BRUNHES. Les éditions BELIN maintiennent, pendant plus de trente ans, la collection de Géographie PLANEL, ou PLANEL et ABENSOUR : les remises à jour successives parviennent difficilement à suivre l'actualité industrielle, économique et démographique.

A la même maison, MM. OZOUF et LETERRIER publient cinq manuels d'Histoire, dont l'Histoire documentaire pour la classe de Fin d'Etudes, ouvrage aussi répandu que la Géographie de PLANEL, malgré sa présentation maussade. Une génération intermédiaire de manuels mieux illustrés va se partager équitablement le marché : en Histoire, ce seront A. BONIFACIO et MARECHAL ; BERNARD et REDON ; PERSONNE, BALLOT et MARC ; en Géographie, FRANCOIS et VILLIN ; BARON ; GOSSOT et MEJEAN ; VALETTE, PERSONNE et LECHAUSSEE ; CHAULANGES et ABRAHAM ; [redacted]. Après 1960, deux collections représenteront la qualité pédagogique en même temps que la réussite de l'illustration documentaire : PRADEL et VINCENT, en Géographie ainsi qu'en Histoire ; M. et S. CHAULANGES, en Histoire. Les livres d'Histoire de CHAULANGES, connus après 1950, sont entièrement refondus en 1965. Le volume destiné au C.M. constitue sans doute l'ultime perfectionnement du genre et, seule, l'équivoque qui entoure l'enseignement historique au sein de la pédagogie d'éveil a pu contribuer à son effacement relatif. Les mêmes auteurs donnent, en 1969, un manuel pour le Cours élémentaire, "Premières images d'histoire de France", et se réfèrent explicitement à la pédagogie des disciplines d'éveil dans leur préface. Ce sera le dernier livre d'histoire de l'ancienne formule.

Des réussites relatives

L'appareil pédagogique

Si l'on se propose d'examiner les solutions didactiques proposées par les auteurs pour conduire les enfants à utiliser au mieux les ressources de leur livre, on remarque, à deux reprises, un mince procédé qui connut une grande faveur chez les maîtres : la petite vignette historique à reproduire et à colorier (la francisque de CLOVIS, le chapeau de NAPOLEON, etc...) (1). Le souci de récapitulation, de regroupement des faits éparpillés, se manifeste, parfois, par

---

(1) BERNARD et REDON, C.E. ; PRADEL et VINCENT, C.E.

.../...

des tableaux en images qui résument une époque : c'était la galerie des "grands-pères", avec POMOT et BESSEIGE ; c'est un ensemble de douze planches d'images d'EPINAL bariolées, inclus dans "l'Histoire de France pour la classe de Fin d'Etudes", de PERSONNE, BALLOT et MARC.

Les livres de Géographie, davantage que ceux d'Histoire, n'omettent pas de signaler qu'il convient d'étudier le milieu local. Les plus récents (ex. : PRADEL et VINCENT) indiquent un véritable mode d'emploi pour l'observation des documents fondamentaux et pour l'exécution de travaux pratiques sur les cartes. Ils font référence à une sorte de méthode active qui est souvent contredite par la présence du résumé à savoir par coeur.

Des choix difficiles et des silences significatifs

En ce qui concerne les aspects "sensibles" du contenu de ces manuels, les auteurs sont évidemment affrontés à certains choix. Leur réserve est perceptible entre 1945 et 1950, car ils doivent présenter les événements politiques consécutifs à la défaite de 1940 et à la libération de 1945. En 1946, POMOT et BESSEIGE n'hésitent pas : ils font l'apologie de la Résistance et celle de CHURCHILL et ROOSEVELT, présentés comme de "grands amis de la France". Les livres de géographie témoignent de la peine qu'ont les auteurs à prendre en compte les péripéties de la décolonisation. On ne sait pourquoi, le programme de 1945 n'est pas modifié après l'indépendance du MAROC et de la TUNISIE et aucun texte ne précise, après 1962, ce qu'il convient de dire au sujet de l'ALGERIE, de MADAGASCAR et de l'ex-Communauté française d'AFRIQUE NOIRE. Les titres de chapitres révèlent l'embarras des auteurs car ils ne savent comment justifier des études africaines dans une géographie de la France. Les plus objectifs, tels PRADEL et VINCENT, signalent tout de même le rôle positif des Français dans l'expansion économique et démographique des Etats africains mais ils omettent de renseigner les enfants sur les motifs qui ont attiré les Français dans ces contrées.

Sans doute inspirés par MICHELET, plusieurs auteurs ne manquent pas de dresser un tableau enchanteur de notre pays : "c'est l'un des pays où l'on goûte le mieux la joie de vivre" (VALETTE, PERSONNE et

.../...

LECHAUSSEE, Ma Géographie en couleurs pour le C.E.).

L'histoire à l'Ecole libre

Avec Mme FREYSSINET-DOMINJON, nous avons un aperçu des manuels d'histoire utilisés dans les écoles catholiques entre 1938 et 1959. L'auteur remarque que, après la guerre de 1939-1945, ils se rapprochent sensiblement de l'édition courante, tant par l'aspect que par le contenu. Ils s'alignent sur les programmes et horaires officiels : "Ces réformes ne sont pas sans effets sur les manuels qui, peu à peu, s'allègent ; par leur épaisseur, la densité et la difficulté de leur texte, nombre de livres du cours élémentaire des années vingt auraient été utilisables pour la préparation du certificat d'études primaires en 1950" (1). "Pour les petites classes, l'innovation... est dans la place essentielle accordée à l'illustration. A l'histoire-récit, qui valorise l'anecdote, succède l'histoire-image. Les scènes illustrées se présentent comme de véritables documents historiques scrupuleusement établis, destinés à servir de support au développement et, parfois, à en tenir lieu. Une attention particulière est portée... à la présentation de la vie matérielle et sociale aux différentes époques..." (2) "Ainsi, en perdant leur agressivité et leur esprit partisan, les deux séries d'ouvrages semblent, quelques années après la Libération, se mettre d'accord sur les grandes lignes d'un enseignement de l'histoire à l'école primaire"(3). Mme FREYSSINET analyse vingt-deux livres produits par quinze auteurs et sept éditeurs, parmi lesquels nous retrouvons, en 1954, l'ancienne maison ROBERT, de LYON, dont les manuels littéraires de DUCLOS étaient répandus vers 1880. Quelques titres se trouvent, indifféremment, dans les écoles publiques et dans les établissements privés : l'Histoire de BARON, éditée par "l'Ecole" en 1948 puis, ensuite, par MAGNARD ; la "Petite Histoire de France", de Jean BRUHNES-DELAMARE et DESFONTAINES, "Notre Histoire", de DANIEL-ROPS. HATIER publie, jusqu'en 1951, une très ancienne "Histoire de France", de SEGOND,

---

(1) FREYSSINET-DOMINJON, *Les Manuels d'Histoire de l'Ecole Libre*, op.cit, p. 45

(2) ibid, p. 54

(3) ibid, p. 269

.../...

apparue en 1895, puis remaniée en 1917, 1924, 1947. C'est, si l'on veut, la réplique de la collection LAVISSE. Parmi les collections spécifiquement catholiques, la Librairie générale de l'Enseignement libre (devenue LIGEL après 1950), diffuse régulièrement les manuels d'histoire composés pour tous les cours par un groupe de prêtres enseignants, "une réunion de professeurs". L'autre grande maison spécialisée, les Editions de l'Ecole, poursuit la publication des ouvrages de GUILLEMAIN et LE STER (1939, 1947, 1953, 1955, 1958), puis de l'abbé LE STER seul (Histoire pour le C.E.P. 1959). Parallèlement, l'Ecole édite une série de BILLEBAUT, "Il y avait autrefois", pour le C.E. ; "Au temps de", pour le C.M., et "la Victoire de l'Homme" pour la classe de F.E.P. (de 1954 à 1959). On trouve encore d'autres titres, moins répandus, chez DE GIGORD, chez MAME, et chez ALSATIA. On sait que, après 1965, la librairie de l'Ecole s'est entièrement laïcisée et a étendu le champ de ses activités en mathématique comme en grammaire modernes, ainsi que par la publication de revues pédagogiques de tendance novatrice (1).

Nous ne ferons plus d'allusions aux publications destinées à l'école privée, essentiellement représentées par LIGEL et MAME, car notre champ d'investigation ne s'étoffe pas, après 1959, de recherches analogues à celle de Mme FREYSSINET. De plus, on peut considérer que les différences de fond continuent à se réduire, l'éducation religieuse étant dispensée indépendamment des matières d'enseignement, aux termes des contrats simples et des contrats d'association souscrits avec l'Etat par la grande majorité des établissements confessionnels.

8. Les avatars de la morale

Reprenant notre prospection diachronique relative à la période 1939-1969, nous rencontrons les trois gammes des livres de morale, de calcul et de sciences. La lente décadence de l'enseignement de la morale et du civisme se précise avec les chiffres : douze à quinze titres et une douzaine d'auteurs, pendant cette longue période de trente ans. Il est vrai que, selon un usage légitime, les "leçons" de morale sont conçues

---

(1) *L'Ecole, et l'Ecole des Lettres*

.../...

sous forme d'entretiens précédés de lectures orales, chaque matin, à l'entrée en classe. Les maîtres utilisent les manuels ad hoc ou choisissent leurs exemples dans d'autres recueils mais les élèves, sauf exceptions, ne sont plus dotés de livres de morale. Pendant une certaine période, ils disposeront de brochures pour le Code de la Route, puis l'habitude s'en perdra, sans raison apparente, car les problèmes de la sécurité routière ne feront que devenir plus aigus en toute région.

En 1947, on trouve un livre unique de Morale, du C.P. au C.M., rédigé par René DOQUET, Directeur d'Ecole. On le rencontre dans toutes les écoles pendant presque vingt ans. Rien n'explique son succès sinon, peut-être, un retour apprécié à toutes les notions éprouvées qui avaient accompagné l'essor de l'école républicaine, au début du siècle, et dont l'abandon irréfléchi avait conduit aux malheurs de 1939-1945 ? Le plan et le contenu apparaissent identiques à ce qu'on trouvait dans les ouvrages homologues de 1900. L'idée de Patrie est à nouveau développée en huit leçons. L'auteur renvoie les utilisateurs à une abondante bibliographie, uniquement scolaire d'ailleurs, pour l'illustration littéraire des diverses leçons. Nous y retrouvons les manuels de lecture les plus appréciés de 1900 à 1935, et les plus anciens de préférence. Vraisemblablement, M. DOQUET avait, à la fin de sa carrière, rassemblé la matière et les documents des leçons de morale qu'il avait faites dans sa classe, entre 1910 et 1945.

Comparable par son contenu mais différent par sa démarche, le livre de lecture et morale "Sur le droit chemin", de LETERRIER et BONNET, se rencontre également à la fin de la guerre. La préface fait allusion à "cette époque troublée, ...à ce moment où l'on parle tant de redressement moral...". Les auteurs ont des intentions très précises : ils offrent 285 problèmes moraux, 185 lectures morales, 225 maximes et pensées, 300 suggestions d'actes moraux, et, seulement, 16 photographies de nuance rougeâtre.

Une didactique élaborée

Dans les conseils d'emploi, ils préconisent l'enseignement occasionnel, le recours au sentiment suscité par "la lecture de pages admirables" ; ils font

.../...

allusion aux tests d'Alfred BINET et de Jean PIAGET ; leur méthode "nouvelle" rejette le "lourd bagage traditionnel" et se résume en quatre impératifs : "Réfléchissons, lisons, apprenons, agissons". Comme procédé, on recommande l'installation d'une "boîte aux B.A.", c'est-à-dire une boîte où les enfants glisseront des billets anonymes suggérant ou racontant de bonnes actions possibles. La morale diffusée est une morale de l'effort, non une morale de la facilité, et s'inscrit dans le cadre traditionnel des valeurs éprouvées de l'éducation morale républicaine ; elle doit retrouver sa primauté à l'école. Les auteurs adressent encore des félicitations à l'éditeur, politesse assez courante dans les préfaces, pour une présentation et une illustration de choix. Malheureusement, le livre se ressent des malheurs du temps et, par son papier gris, son impression serrée, ses héliogravures monochromes, il ne mérite pas ces louanges. Quant à la table, elle reprend les chapitres connus, innovant seulement avec la Nature et l'Art. Comme on le remarquait déjà en 1920, le thème de la Patrie est transposé en horreur de la Guerre et amour de la Paix, il a définitivement perdu l'agressivité de 1870-1914. Conçu dans les mêmes années de l'immédiat après-guerre, et encore vendu en 1961, le manuel de J. CRESSOT semble encore davantage renouer avec les valeurs anciennes. Le manuel contient des textes de moralistes du XIXème siècle, tels que VESSIOT, GUYAU, QUINET. On y lit des développements constants sur les malheurs et les privations de la guerre. La préface l'annonce clairement : "Un livre de morale ne saurait être un livre de circonstance. Mais les circonstances nées de nos épreuves sont d'une telle ampleur et d'une telle densité qu'elles pèseront longtemps et lourdement sur le monde et sur la France" (1).

Un dernier effort de novation va être tenté, en 1960-1961, par M. VILLARS. En deux manuels de présentation améliorée (l'un pour le C.E., l'autre pour le C.M.), l'auteur, Professeur de Psycho-pédagogie dans une Ecole Normale, profite de la relance apportée par les Conférences pédagogiques

---

(1) CRESSOT J., *l'Education morale à l'Ecole primaire*, préface.

de 1960 pour sortir la morale scolaire du discours velléitaire, et l'inscrire dans les faits. Après chaque séance, il propose une liste de "Résolutions" parmi lesquelles les élèves doivent choisir et, ensuite, agir dans la voie tracée. L'idée est comparable à la B.A. de LETERRIER et BONNET (1). Le livre remplaça rapidement les outils périmés puis fut, à son tour, oublié, sans que l'activisme moral ait produit des résultats notoires. Le Manuel général (2) avait, avant sa disparition, publié des fiches de morale par l'anecdote et par l'exemple, intitulées "la Famille LAMORAL", de M. COLONNA. Ecrites dans le style des journaux illustrés pour les enfants, les séquences du feuilleton relataient des aventures souvent cocasses qui se terminaient par le triomphe de la vertu sur les menus vices manifestés dans la vie courante. Les fiches ont été réunies en un volume que l'éditeur propose, depuis 1965, en même temps qu'un fichier plus classique, de M. LEVESQUE : (La Morale au C.E., La Morale au C.M.).

Pendant la même période, les traités d'éducation civique se sont faits toujours plus rares, puisque nous pouvons seulement signaler ceux de A. BELOT, "La République française", disponible en 1947, et diverses brochures pour la classe de Fin d'Etudes, de BOUTEILLER [illegible], GALLICE et TRAVERSE, BALLOT et AVEILLE, etc.

9. *L'Arithmétique* *L'enseignement du calcul* manifestait, lui, davantage de vitalité, puisqu'il inspirait 50 auteurs qui proposaient 75 titres. La démarche déjà adoptée conduit à rechercher, d'abord, les représentants de la "continuité", ceux qui opèrent la "soudure" avec les époques précédentes. Le doyen des manuels de calcul semble être, après la guerre, le ROYER et COURT de 1925, encore disponible en 1960. La 42ème édition ressemble beaucoup aux précédentes, avec ses petits dessins confus où les ménagères portent le chignon, les longues jupes, le corsage à plis et à volants de 1910. Le dessinateur de 1925 devait vivre replié sur les rêves de la Belle Epoque ! Voici, à nouveau, "l'Arithmétique", de René JOLLY, illustrée par ROSSI, qui

---

(1) v. supra, page précédente

(2) revue pédagogique longtemps éditée par HACHETTE.

.../...

parvient, en 1951, à sa 87ème édition depuis 1934 ; "le calcul dans la vie pratique", de DUMARQUE et RENAUD, illustré par RAY-LAMBERT ; "le Calcul Vivant", de L. et M. VASSORT.

Il va sans dire que ces manuels ont été remaniés en fonction des programmes de 1945 (CE, CM) et de 1947 (FEP), et que les prix indiqués dans les problèmes sont périodiquement actualisés. En 1948, le kilogramme de viande de boeuf vaut 430 francs ; en 1950 une automobile, dont on ignore la marque, est vendue 168 000 francs et le salaire horaire d'un ouvrier s'élève à 37,50 francs. Dès 1947, les problèmes font une place à la législation nouvelle de la Sécurité sociale et des Allocations Familiales.

Peu à peu, les maisons d'édition cherchent à répandre des collections de meilleure présentation matérielle, à côté de leurs fonds "historiques". La série PUGIBET, ADAM, GASON sera très connue, ainsi que "les Etapes", de MORGENTHALER, HUNTZIGER, BOUTEILLER, et divers collaborateurs.

Le nouveau franc

Après 1958, la réforme monétaire (le nouveau franc) (1) imposa des refontes ou la confection de nouveaux manuels. La pratique arithmétique était tellement inféodée à la vie économique qu'on put fonder une publicité sur ce fait d'ordre politique et économique, ce qui paraîtrait scandaleux au pur mathématicien d'aujourd'hui. L'édition 1960 de PUGIBET s'intitule : "édition du nouveau franc". La nouvelle série GODIER, GAULTIER, DONNET se nomme : "Calculons en nouveaux francs". Diverses collections allaient se partager le marché, sans que des différences qualitatives puissent contribuer à créer une hiérarchie parmi elles : collection BODARD, CONTI, PICARD, RENUCCI, et divers collaborateurs, qui remporte un record en proposant neuf manuels différents ; collections ARDIOT - WANAULD - BUDIN - PRUCHON ; BOMPART - AMIOT - BLINEAU ; BENHAIM et NADAUD ; POSTEL et MOURJAN.

D'autres publications, moins prisées, cherchent à innover. C'est le cas du "Cours programmé", de BONNEAU et MERCIER, qui veut lutter contre l'enseignement collectif où l'élève apprend et ne s'exerce pas ;

---

(1) Ordonnance du 28 Décembre 1958

son éditeur propose, en 1967, la table de multiplication en quatre disques, "Sachons compter". L'élève dispose ainsi de 48 minutes de répétition pour la somme de quinze francs.

Où l'on voit poindre le renouveau mathématique

Les connaisseurs apprécient la qualité pédagogique des manuels de DENISE et ROSIER ; le livre destiné au CE 1 se voit augmenté, en 1968, d'"un petit complément de mathématique moderne" de 15 pages.

C'est là le premier signe précurseur de la réforme considérable du 2 janvier 1970, qui évacuera le Calcul pratique pour le remplacer par une approche plus intellectuelle de la numération.

L'aspect et le contenu de ces manuels de calcul semblent moins sensibles que d'autres à l'explosion de la photographie en couleurs. Il est vrai que l'impression des titres, des "règles" et "formules" se fait souvent en rose, rouge, orangé, pour retenir l'attention. Les livres pour les petits construisent leurs leçons sur des représentations figurées de dominos, jetons, bûchettes, objets et symboles divers. Pour les grands, on recherche toujours le nombre maximum de problèmes et d'exercices. En 1965, la maison BORDAS propose deux Guides, de HUBERT et MALLET, l'un pour le Certificat d'Etudes (6,80 F.), l'autre pour l'entrée en 6ème (5,80 F.). Ce sont des aide-mémoire et des recueils de sujets d'examen.

Lorsque l'effort s'impose

Lorsque la didactique de certains livres de calcul se fait lourde, les auteurs s'en expliquent parfois dans leur avertissement : les conférences de 1959 ont fait état de graves insuffisances dans les connaissances de base à l'entrée en 6ème. Il est donc nécessaire de revenir au mécanisme et de le renforcer (1) ; le livre est de conception traditionnelle fortement imprégnée des idées modernes ; il suit la progression de 1945, avec de très légères concessions à ce que la tradition, la prudence ou l'incertitude lui ajoutent (2) ; ce n'est pas un livre d'images, il suppose un travail individuel, méthodique ; ses exercices sont gradués, minutieusement classés, rigoureux, fruits d'une longue expérience (3)...

---

(1) GODIER, *Calculons en nouveaux francs*, CM
(2) BOMPART, *Calcul*
(3) BENHAÏM, *Calcul jour après jour*, CM

.../...

Quelques autres insistent, au contraire, sur la clarté, la simplicité, l'éveil de l'intérêt et de la curiosité, mais leurs procédés ne sont guère différents de ce qu'on rencontre ailleurs. Ceux qui visent la clientèle des écoles rurales à plusieurs cours tentent d'organiser des progressions parallèles avec des leçons-passerelles et des problèmes à difficulté graduée sur la même notion. C'est la préoccupation de la collection BODARD, qui cherche à offrir un manuel pour chaque type d'organisation pédagogique concevable.

Des auteurs pris de court

Sans doute rassurés par les atermoiements ordinaires des instances ministérielles, les auteurs des plus récentes de ces collections, en dehors de DENISE et ROSIER, ne semblent pas avoir prévu ou redouté la refonte des Instructions. Le livre de POSTEL et MOURJAN, paru en 1969, à une date où la commission LICHNEROVITZ avait déposé ses conclusions, reproduisait les modèles habituels ; cela devait conduire les auteurs à refaire leur ouvrage dans la précipitation et non sans une certaine confusion, dès l'année suivante.

10. L'Apogée et la fin des sciences appliquées

Les manuels de sciences vont également poursuivre leur carrière et l'achever vers la même époque, mais plutôt dans l'indifférence que dans la surprise de dispositions règlementaires en mutation soudaine. Ils ne sont jamais très nombreux à la fois, sans doute moins de dix collections sur le marché en même temps. De 1939 à 1969, on repère environ trente titres et vingt-cinq auteurs environ. Trois catégories paraissent se dessiner assez nettement : c'est après 1945 que la réforme des classes de Fin d'Etudes et celle du Certificat vont produire toutes leurs conséquences sur l'Ecole primaire et sur ses outils didactiques. On a vu les retouches successives qui firent de l'enseignement scientifique une sorte de monstre pédagogique aux têtes multiples (1). Les éditeurs vont se doter rapidement d'une collection complète dont la pérennité sera celle de l'examen lui-même.

---

(1) v. supra, p. 174.

Prenons-en comme exemple "Les sciences appliquées à la classe de F.E.P.", de René JOLLY. Elle se subdivise en trois éditions, urbaine garçons, rurale garçons, urbaine et rurale filles. Ce sont de gros livres de plus de 500 pages, véritables encyclopédies pratiques, forcément superficielles. Une autre collection connue est celle de VERNAY, GUILLAUME, DECLEF, qui procède par suppléments à partir d'un gros manuel de base. Il existe ainsi un supplément pour les filles (rurales), pour la vie familiale et ménagère, ainsi que pour la vie maritime. Les Inspecteurs généraux ne dédaignent pas de signer plusieurs collections : BAISSAS, BAUDIN, RUDENT, BARBAS, BAUDUIN, etc... La très ancienne série de PASTOURIAUX figure encore au catalogue en 1954. Les instructions de 1945, qui déconseillent fortement l'emploi du manuel de sciences, embarrassent quelque peu les auteurs. René JOLLY s'en tire de la sorte dans sa préface : "Notre manuel ne doit pas être utilisé pendant les leçons, mais après... C'est ainsi que, pour le plus grand bien de sa formation intellectuelle, l'élève jouera un rôle éminemment actif et prolongera, en quelque sorte, la leçon déjà faite en classe..." (1).

La précaution inutile.

De toute façon, les programmes étaient tels qu'ils excluaient d'avance, une méthode active fondée sur l'observation et l'expérimentation directes. Mais l'objection risquait de gêner bien davantage les auteurs de manuels pour le C.E. et le C.M., où les programmes étaient plus légers et peu contraignants en raison de l'absence de sanction terminale. Deux collections complètes (du C.E. à la F.E.P.) dominent assez largement le marché : GODIER, MOREAU et ORIEUX, EVERAERE. Les livres destinés au C.E. et au C.M. sont assez agréablement illustrés et coloriés, et le nombre de croquis permet aisément de se passer d'observation véritable. L'avant-propos de GODIER est intéressant, quoique paradoxal : "Il importe que le maître proscrive l'enseignement livresque et la méthode expositive. Nous nous sommes efforcés de guider et de faciliter l'effort de redécouverte...". Cela n'est pas jugé suffisant car "il faut retenir solidement". L'ouvrage offre des résumés

Autre précaution inutile

---

(1) JOLLY P. *Les sciences appliquées à la classe de Fin d'Etudes*, préface.

.../...

de forme traditionnelle, des exercices de contrôle et d'application (1).

D'autres ouvrages, du même type "expositif", n'en déplaise aux auteurs, meublent, sans surenchère notable, la période de latence pédagogique de 1945 à 1965. Par la suite, deux séries "marginales" essaient vainement de trouver un marché que l'ère nouvelle des "Activités d'éveil" rend plus que réticent. CHARBONNIER et NALLET présentent des fiches pour les leçons d'observation au C.E. Ce sont des fiches-guides pour les maîtres, et elles prévoient que le manuel de l'élève peut apparaître après la leçon. C'était la parade de JOLLY et de GODIER, mais quelle tentation pour le maître, lorsqu'un livre trop complet remplace si commodément la difficile quête du matériel concret !

Une réussite trop tardive.

Les "Exercices d'Observation", de CHASSAING et LATOUR, réalisent, sans doute trop tardivement, le meilleur compromis jamais lancé dans cette spécialité. Certes, le manuel contient beaucoup de clichés, mais ce sont souvent des macrophotographies montrant des détails peu perceptibles par l'observation à l'oeil nu. Il donne, surtout, de nombreuses questions-enquêtes, destinées à préparer les leçons, et des suggestions pour des séances de travaux pratiques. Aujourd'hui, on lui reprocherait le cloisonnement trop statique de ses 58 monographies, qui ne sont pas étalées dans le temps (cycles de vie ou cycles physico-biologiques), ni reliées entre elles par la prise en compte de milieux écologiques.

Tel quel, il constitue tout de même, avec les derniers manuels d'histoire et de géographie (CHAULANGES, PRADEL et VINCENT), l'exemple d'une tentative de rénovation du manuel scolaire, qui garde du modèle traditionnel une certaine tendance à l'exposé mais oriente partiellement les maîtres vers l'activité de redécouverte à partir du document et du plan de recherche.

Notre prospection dans les vitrines des écoles et dans les catalogues nous a permis de retrouver environ 400 titres et 300 auteurs.

---

(1) GODIER, MOREAU, *Les leçons de choses au C.M.*, introduction.

.../...

Bilan de l'ère traditionnelle

Notre prospection dans les greniers des écoles et dans les catalogues nous a permis de retrouver environ 400 titres et 300 auteurs, parmi lesquels les plus connus et les plus répandus dans les classes que nous avons pu connaître autour de nous, ainsi qu'à travers des témoignages indirects. Fort opportunément, nous avons retrouvé un Catalogue général pour l'année scolaire 1957-1958 (1). Il s'agit d'un inventaire complet, incluant les manuels de l'enseignement privé, que nous avions partiellement recensés jusque-là. Il nous a permis de vérifier que nous étions loin du compte, sans pour autant ébranler notre conviction que les ouvrages les plus anciens, conservés par les éditeurs, sont vendus à de rares exemplaires et que d'autres collections, pour des raisons souvent étrangères à leur qualité pédagogique, n'ont qu'une diffusion confidentielle. Il paraît certain que la notoriété et les moyens publicitaires des maisons d'édition jouent un grand rôle dans le succès des collections à grand tirage. *A contrario*, d'autres firmes sont peu connues dans les écoles publiques (DELALAIN, GEDALGE, BARCLA, VITTE, PLIHON, LARGENTIERE). Nous avons relevé, dans le Catalogue général, de très anciens manuels que nous n'avons jamais vus entre les mains d'élèves et qui sont seulement connus des maîtres par ouï-dire : les syllabaires de BELOT-DEVINAT, de PIERRE-MINET-MARTIN, de REGIMBEAU ; les Grammaires de LARIVE et FLEURY, de Claude AUGE, de CLAP et CONDEVAUX, les Lectures de BOUILLOT.

En 1957, on trouvait aussi les "Histoires de France" de GAUTHIER-DESCHAMP, de LECAT et LOCQUENEUX, de LAVISSE. Sauf erreur de notre part, la composition de tous ces ouvrages remonte aux dix ou quinze premières années du siècle. Le plus étonnant est la présence d'un livre d'Exercices de mémoire et de style, de BELEZE. S'il ne s'agit pas d'une homonymie peu probable, c'est le même BELEZE qui produisait méthodes et manuels sous le Second Empire !

---

(1) Le livre d'études et l'équipement scolaire, société d'études et de documentation.

La totalisation des livres périmés, des livres à diffusion locale ou restreinte et des livres les plus connus ne peut que conforter notre thèse : elle se monte à 1120 manuels différents, uniquement destinés aux élèves. La répartition des titres par disciplines n'infirme pas nos remarques précédentes : 373 livres de lecture, 23 de récitation, 210 livres de langue française, 220 d'Histoire-Géographie, 139 d'Arithmétique, 119 de sciences, et, seulement, 35 d'instruction civique et morale. Ces chiffres, volontairement exhaustifs (nous avons repéré chaque manuel autonome par son prix de vente) doivent être réinterprétés en termes de collections complètes, du Cours préparatoire à la classe de Fin d'Etudes. On s'aperçoit alors qu'il existait seulement 17 à 18 collections en Histoire, autant en Géographie, de 14 à 16 en sciences, 32 en Arithmétique, 23 en Instruction civique et morale.

L'enseignement secondaire du Premier Cycle, de la 6ème à la 3ème, se voyait proposer 991 ouvrages, dont 184 pour les langues vivantes, 158 pour la littérature, 150 pour les langues anciennes, 144 pour la grammaire, 134 en Histoire-Géographie, 114 en Mathématiques, 92 en sciences et seulement 15 en Instruction civique et morale. Parmi les titres, on ne remarque pas de ces oeuvres attardées qui auraient survécu à leurs auteurs, comme c'est le cas à l'Ecole primaire. Entre 1945 et 1960, l'enseignement secondaire a été l'objet, semble-t-il, d'une certaine impulsion de la part de l'Inspection générale. Des Instructions officielles partielles, mais intéressantes, ont sans doute contribué à moderniser quelque peu méthodes et contenus (Explication de textes, histoire et géographie, langues vivantes...) et conduit professeurs, auteurs et éditeurs à renouveler le matériel livresque. A l'Ecole élémentaire, jusqu'en 1960, on vivait largement sur les souvenirs de la IIIème République et dans la perspective de beaux succès au Certificat d'Etudes.

De 1960 à 1969, nous sommes à nouveau livré à nos propres découvertes, un peu plus nombreuses il est vrai. et, aussi, à des catalogues de librairies de l'année 1969. Ces catalogues (Presses du Massif Central,

.../...

Librairie SAINT-MARTIN, à GUERET), procèdent d'un premier tri opéré par les vendeurs spécialisés. Sur des critères du métier, ils sélectionnent les titres effectivement demandés les années précédentes et y ajoutent les nouveautés dont ils escomptent le succès, sur la foi des déclarations des délégués pédagogiques des grands éditeurs classiques. Le client qui désirerait un manuel ancien devrait le commander tout spécialement, et nous savons qu'il y renoncera dans les villes de province où il existe un petit nombre de librairies pour l'édition scolaire.

Pour en revenir à l'équipement des écoles, en 1969, nous l'estimons à 215 collections, 515 ouvrages différents, que nous portons à 620 en tenant compte des livres particuliers aux écoles catholiques (LIGEL, MAME, DE GIGORD, VITTE), qui se trouvent dans la proportion assez constante d'un sur six.

M. WALUSINSKI (1) rappelle des chiffres globaux qui n'ont pas grande signification dans notre étude, puisqu'elle se limite à l'Ecole élémentaire et au Premier Cycle : d'après la Bibliographie de France, organe du Syndicat national de l'édition, la dernière année d'expansion du livre scolaire semble être 1967, qui vit imprimer 70 millions de volumes. Toujours en 1967, la vente des manuels représentait 20 % du chiffre d'affaires total de l'édition en France.

Ramenés à des problèmes immédiats d'ordre pédagogique, les chiffres estimés en 1969 peuvent se formuler ainsi : l'Instituteur du Cours Moyen hésitait entre une centaine de manuels de lecture (contre 71 en 1957) et entre 45 livres de grammaire (contre 43 en 1957). C'était beaucoup pour que sa décision fût fondée sur une analyse critique, étendue à tout l'échantillonnage. La maîtresse du Cours préparatoire avait le choix, d'après l'Institut national de la consommation (2) entre 158 livres de français, contre 146 en 1957, et son embarras aurait été grand si elle n'avait, vraisemblablement, été aiguillée par diverses influences et motivations vers

---

(1) WALUSINSKI G., *Manuel et Société, les cahiers pédagogiques*, pp. 7 - 8

(2) Cité par l'hebdomadaire "l'Express" du 15 Octobre 1973, p. 91

.../...

une gamme beaucoup plus restreinte.

La période suivante va, peut-être davantage, favoriser la quête objective des meilleurs auxiliaires pédagogiques, par l'intrusion des nouvelles théories mathématiques et linguistiques qui conduiront les éditeurs à produire de nouvelles collections. Les anciennes seront-elles maintenues, à toutes fins utiles, selon un usage ancien que nous n'avons pas manqué de remarquer à chaque mutation de la pédagogie officielle, comme à toutes les époques-charnières de la pédagogie vécue ?

COMPTER ET MESURER

FIG. 1. — **Compter.** — Un fermier introduit *un* à *un* les moutons d'un troupeau dans un parc. Il compte : *un* mouton; *un* et *un* ou *deux* moutons; *deux et un* ou *trois* moutons; UN, DEUX, TROIS, etc..., sont des *nombres*.

Le troupeau est une *grandeur* et le fermier *compte* les *unités* dont se compose cette grandeur.

FIG. 2. — **Mesurer.** — Un marchand veut évaluer la longueur d'un ruban. Il choisit une longueur fixé ou *unité;* dans ce cas, le mètre. Il *compte* le nombre de mètres qu'il est nécessaire d'ajouter bout à bout pour obtenir la longueur ou *grandeur* à mesurer : UN, DEUX, TROIS... *mètres*.

Le résultat de cette *mesure* est un *nombre*.

1. — ***On appelle grandeur ou quantité tout ce qui peut être compté ou mesuré.***

2. — ***L'unité est l'un des objets que l'on compte*** (fig. 1). ***L'unité est encore l'objet qui sert à mesurer*** (fig. 2).

3. — ***Le nombre est la réunion de plusieurs unités de même espèce.*** — La suite des nombres est illimitée.

4. — ***On ne peut mettre ensemble dans les calculs que des unités de même espèce.***

EXERCICES D'INTELLIGENCE

1. — Citez : 1° Des grandeurs se composant d'unités distinctes; 2° Des grandeurs dans lesquelles on n'aperçoit pas les unités séparées. Mesurez effectivement quelques-unes de ces grandeurs.

2. — Dites les unités et les nombres quand on dit : Le transatlantique *La France* a 220 mètres de long. Il porte 2626 personnes. Pour les nourrir pendant 6 jours de traversée, il embarque 15000kg de lait en conserve, 3000hl d'eau douce, 49 tonnes de viande, 1700 douzaines d'œufs, 180 sacs de pommes de terre

Des vignettes anachroniques : ROYER et COURT, Arithmétique F.E.P. DL 1925, édition 1960, A. COLIN

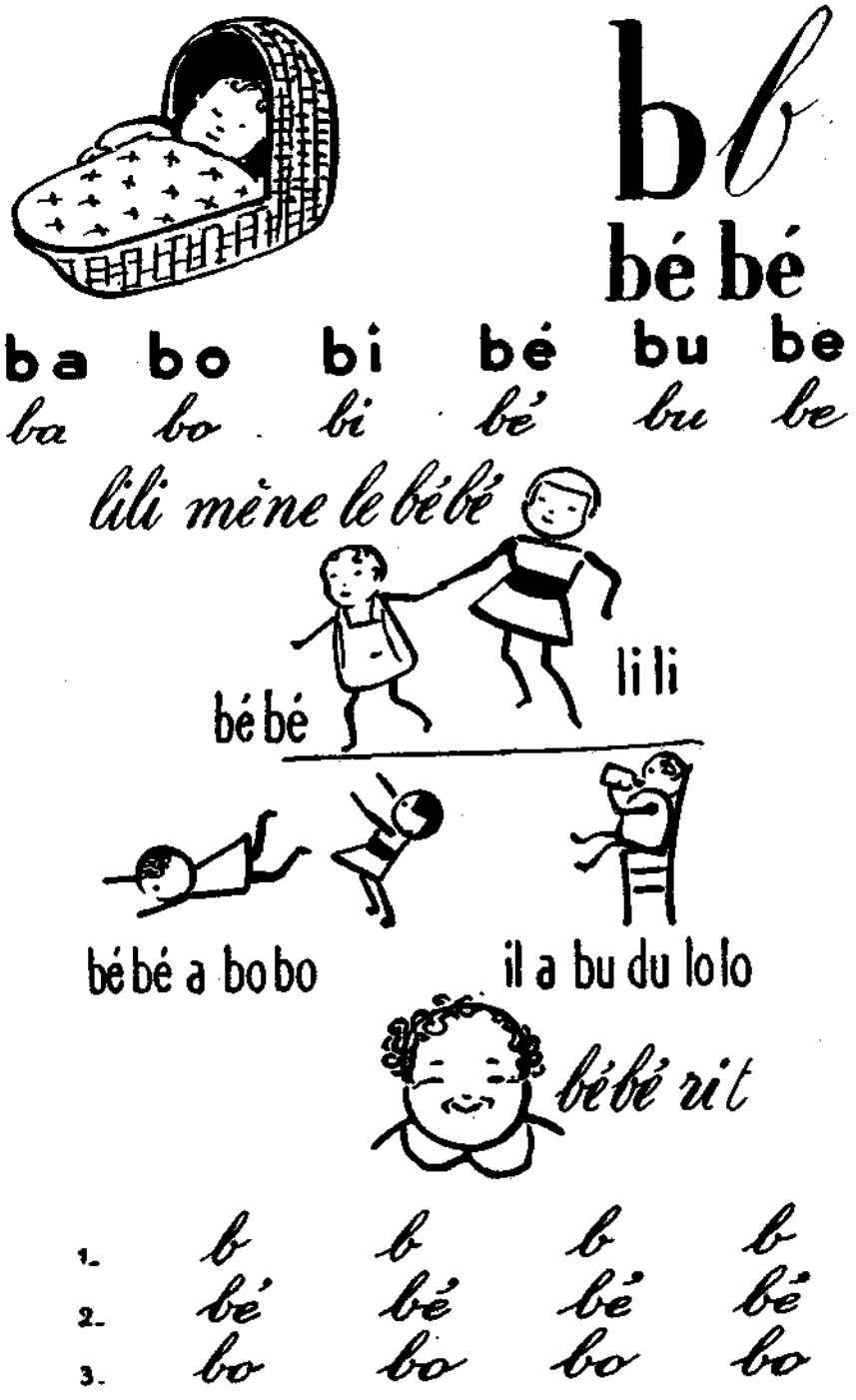

Les bonshommes en fil de fer de ROSSI, R. JOLLY, En Riant, la lecture sans larmes - NATHAN, 1960

10e *SEMAINE* **ORTHOGRAPHE**

à et a

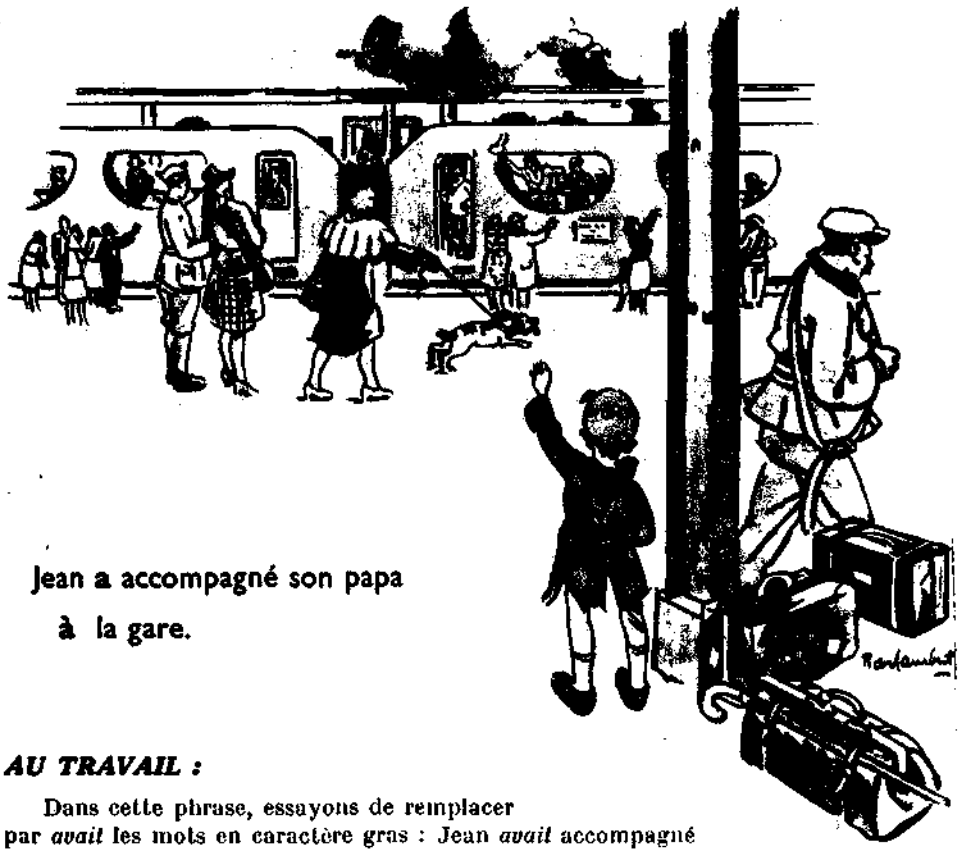

Jean **a** accompagné son papa **à** la gare.

AU TRAVAIL :

Dans cette phrase, essayons de remplacer par *avait* les mots en caractère gras : Jean *avait* accompagné son papa *avait* la gare. Seul, *le premier a* peut être remplacé *par avait*. Qui se souvient d'avoir étudié dernièrement ce mot : *avait?* C'est le verbe *avoir* à l'imparfait : *a*, sans accent, est aussi le verbe avoir. A quel temps? A quelle personne? Quand écrira-t-on *a* sans accent? Énoncez la règle.

CE QU'IL FAUT BIEN RETENIR

RÈGLE n° 18. — On écrit **a sans accent** quand on peut le remplacer **par avait.**

Exemple : Jean **a** accompagné son papa à la gare.
Jean **avait** accompagné son papa à la gare.

Un dessinateur bien connu : RAY-LAMBERT; BERTHOU, GREMAUX, VOEGELE, Grammaire, Conjugaison, Orthographe, C.E., BELIN, 1965

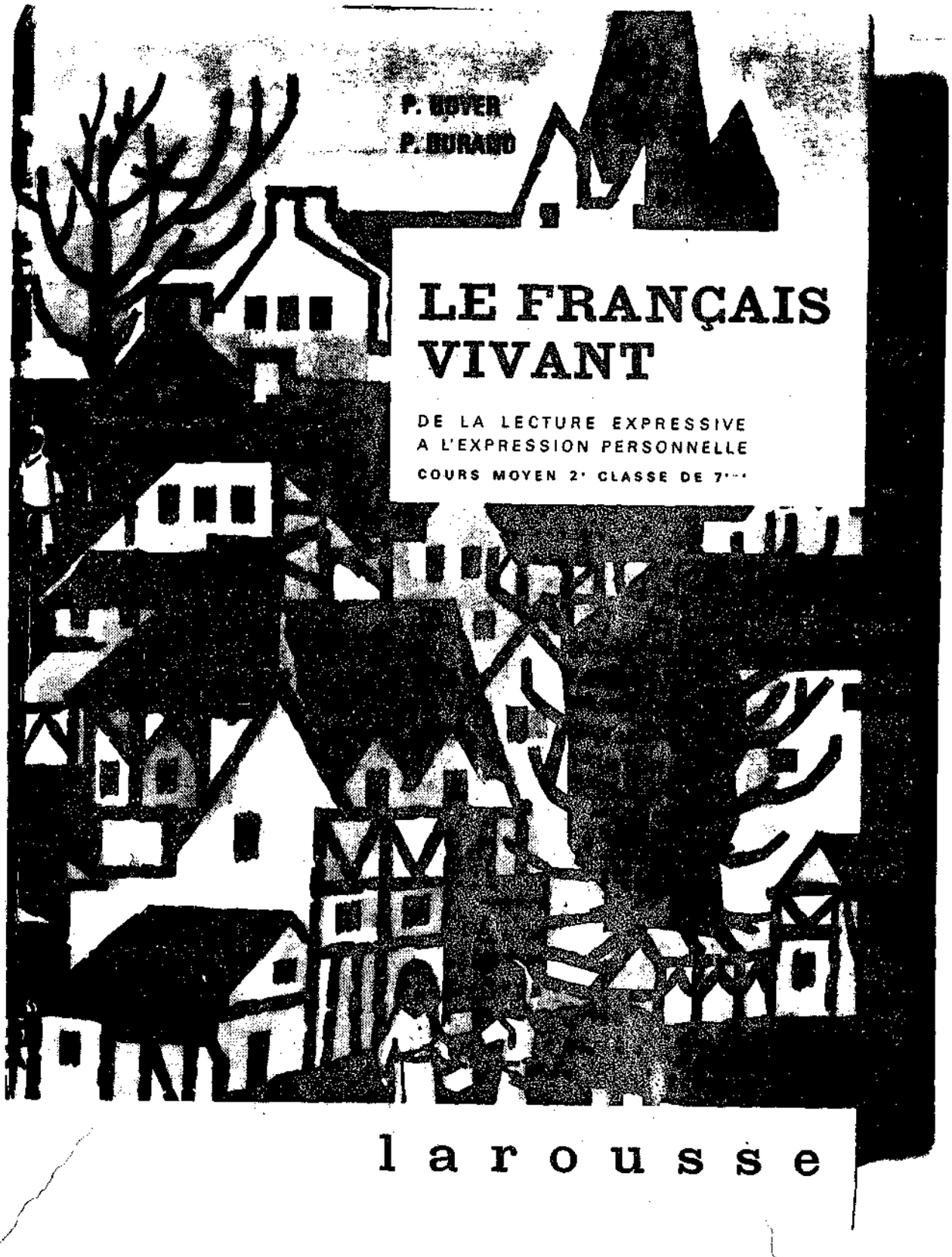

Une illustration moderne et réussie : BOYER et DURAND, Le Français vivant, C.M. - LAROUSSE 1964

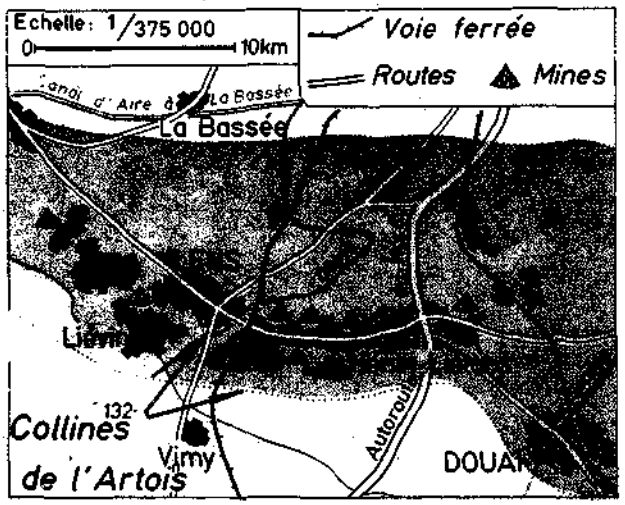

Retrouvez sur cette carte tout ce que vous avez observé sur la photographie : les collines de l'Artois, la plaine, le bassin houiller. A quel endroit y a-t-il le plus de population ?

II - LE RHONE ET LE RHIN COULENT DANS UN COULOIR DE PLAINES

Dans l'Est de la France, la **plaine d'Alsace** s'étend entre les Vosges et le Rhin. C'est un large fossé, fertile et ensoleillé, qui étale ses beaux champs de blé, ses cultures de tabac, ses vignes et ses vergers sur 200 kilomètres de long.

La vallée du Rhône, ou **couloir rhodanien,** s'allonge des Vosges à la Méditerranée, sur 600 kilomètres. Resserrée entre le Massif Central et les Alpes, elle déroule un chapelet de plaines séparées par des défilés. Elle est parcourue par la Saône et le Rhône. Des villes importantes se sont installées sur cette magnifique voie de circulation qui unit le Bassin Parisien à la Méditerranée.

III - DANS LES RÉGIONS MONTAGNEUSES LES PLAINES SONT PLUS PETITES

Observez la photo de la plaine de la **Limagne.** On distingue les montagnes qui l'encadrent et leurs fortes pentes.

La Limagne s'enfonce au cœur du Massif Central. Arrosée par l'Allier, sa bordure est un riche verger.

La vallée de l'Isère ou **Grésivaudan** s'enfonce elle aussi à l'intérieur des Alpes. Fertile et bien abritée, elle porte de riches cultures et des arbres fruitiers.

RÉSUMÉ

Les grandes plaines françaises du Nord, du Bassin Parisien et de l'Aquitaine jouent un rôle fondamental dans la vie du pays, grâce à leur fertilité.
La plaine d'Alsace s'allonge entre les Vosges et le Rhin. Elle communique facilement avec le sillon rhodanien qui est la grande voie de passage entre le Nord et le Midi de la France.
La Limagne, dans le Massif Central, et le Grésivaudan, dans les Alpes, sont de petites plaines, riches de leurs cultures et de leurs arbres fruitiers.

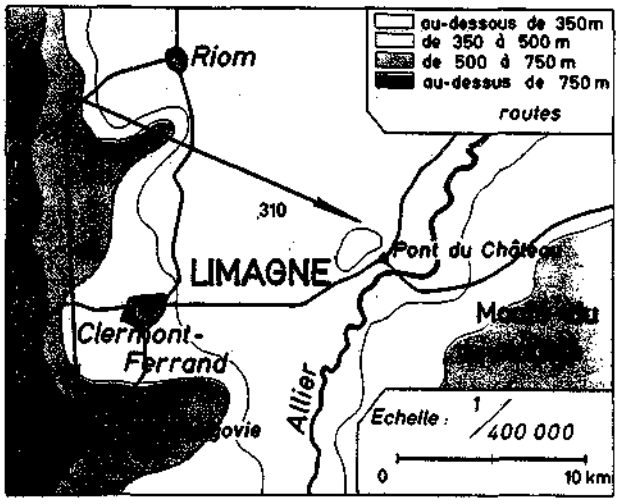

LA LIMAGNE. *Retrouvez sur cette carte les éléments de la gravure : la bordure montagneuse, le village de Volvic, la plaine.*

PHOTO VINCENT

LA PLAINE DE LA LIMAGNE AU NORD DE CLERMONT-FERRAND. *Situez-la sur la carte de France. Décrivez-la. Orientez la photographie à l'aide de la carte. Montrez la bordure montagneuse.*

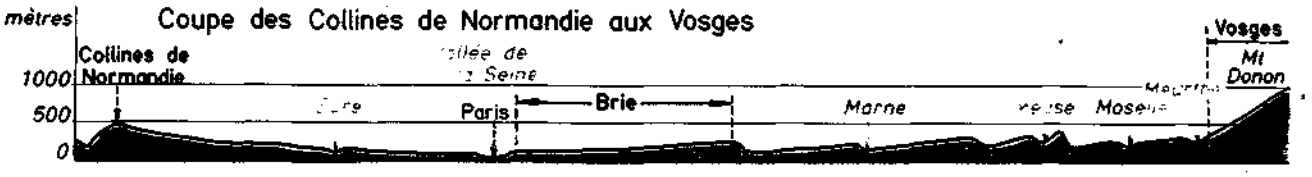

L'utilisation du document en géographie : PRADEL, VINCENT, TAGUEL, Géographie, C.M., SUDEL, 1961

54. DE LA CHENILLE AU PAPILLON

ENQUÊTE : 1. Où trouve-t-on des chenilles ? Des papillons ? En quelle saison ? • **2.** Quels sont les différents papillons que vous connaissez ? Quelles différences y a-t-il entre les papillons de jour et les papillons de nuit ?
MATÉRIEL : Maître : Diverses chenilles et papillons, si possible une nymphe, un cocon, même vide. Elevage de chenilles souhaitable. • **Elèves :** Une chenille et un papillon attrapés par eux.

LA CHENILLE NE RESSEMBLE PAS AU PAPILLON

1. Observons la chenille :

Quelle est sa couleur, sa forme, et les parties que l'on y voit ? [De quoi se nourrit la chenille ? Quels sont ces petits orifices que l'on voit sur le côté du corps ?]

2. Observons la nymphe :

Par quoi est-elle enveloppée ? Peut-on distinguer les parties du corps ? Ressemble-t-elle à la chenille ou au papillon ? Observons la photo. Que représente-t-elle ? Pourquoi cette enveloppe est-elle vide ? [Dans la nymphe, l'insecte vit-il ? Remue-t-il ? Se nourrit-il ?]

3. Observons le papillon :

Quelles sont les parties de son corps ? Passons le doigt sur les ailes. Résultat ? [Quel lien existe-t-il entre la chenille et le papillon ? Comment se reproduit le papillon ?]

Des exercices d'observation moins dogmatiques, CHASSAING et LATOUR, Exercices d'observation, C.E., SUDEL 1968

UN MOINE COPISTE. Le parchemin est posé sur le pupitre incliné. *Voyez-vous les flacons d'encre de couleur?* Comment sont reliés et fermés les gros livres déjà écrits? Le moine se sert d'un roseau taillé On se servait aussi de plumes d'oie.

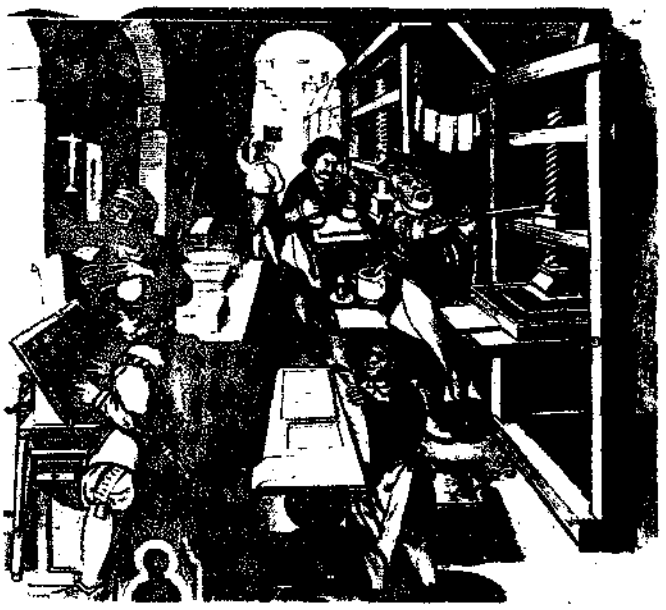

UN ATELIER D'IMPRIMERIE AU XVe SIÈCLE. *C'est un des premiers ateliers. Distinguez :* la composition (assemblage des lettres), l'encrage au tampon, la manœuvre de la presse.

UNE EXTRAORDINAIRE INVENTION

L'imprimerie

● Expliquer manuscrit, parchemins. Découvertes essentielles : les lettres mobiles en métal, et la fabrication du papier de chiffon. L'apport de Gutenberg : lettres mobiles en plomb, interchangeables, au lieu de plaques de bois gravées (une par page) utilisées déjà depuis plusieurs années. Apportez si possible et observez un petit matériel d'imprimerie. Distinguez les diverses opérations sur la gravure d'époque.

Ce moine copie un livre sur de la peau de mouton, du **parchemin.** Il se sert d'un roseau taillé et d'encres de couleur. Il lui faut une heure pour écrire quelques lignes. Aussi, encore à l'époque de Jeanne d'Arc, les livres coûtent très cher. Une comtesse donna deux cents moutons et des sacs de grains pour en avoir un...

Peu à peu, des artisans habiles inventent des procédés pour imprimer. Ainsi l'Allemand **Jean Gutenberg.** On sait aussi fabriquer du **papier,** plus souple et moins cher que le parchemin. Dès lors, quatre ouvriers font le travail de quatre mille copistes. Les livres deviennent nombreux et bon marché. Beaucoup de gens peuvent lire et s'instruire.

Jean Gutenberg a inventé l'imprimerie, il y a cinq cents ans.

Un manuel d'histoire qui annonce les activités d'éveil : M. et S. CHAULANGES, Premières images d'Histoire de France, C.E.1 - DELAGRAVE 1969

COLLECTION LOUIS LEGRAND

GRAMMAIRE

pour l'expression

COURS MOYEN
2e ANNÉE

FERNAND NATHAN

Une grammaire moderne : 1973

Equipe GEMA

raisonner et calculer

OCDL

math CE1

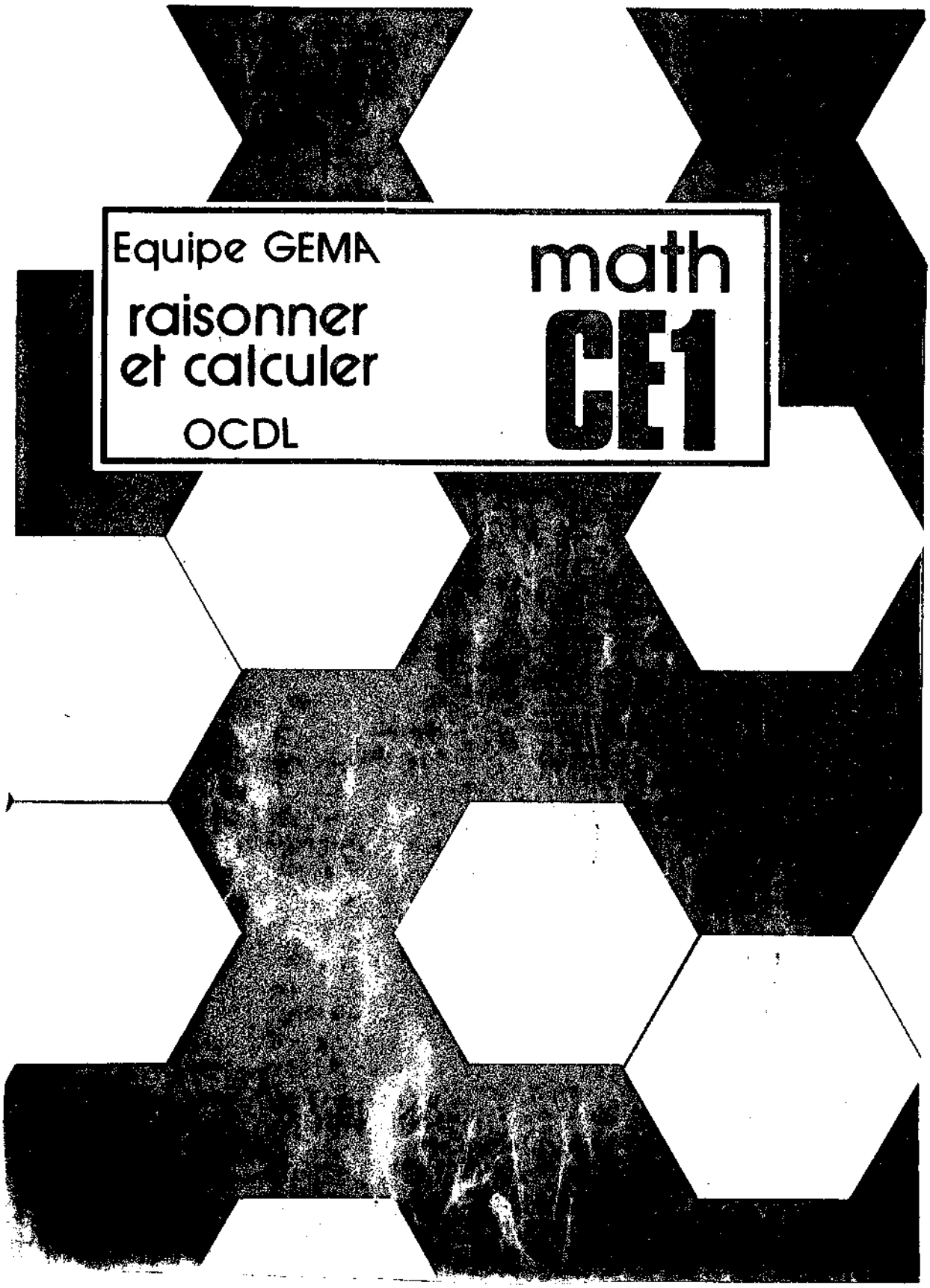

Un manuel de mathématique moderne rédigé en équipe : GEMA, O.C.D.L., 1975

CHAPITRE IX - LA RENOVATION DU LIVRE D'ENSEIGNEMENT PARAIT PLUS MARQUEE QUE LA RENOVATION PEDAGOGIQUE (1969 - 1976)

Si l'on excepte quelques circulaires ministérielles portant sur les enseignements particuliers (notamment de contestables Instructions du 31 Août 1961 sur la progression grammaticale), les programmes de 1945 étaient toujours en vigueur et l'on continuait à faire référence aux Instructions de 1887, 1923, 1938, 1945. Quelques groupes de réflexion, soit officiels, soit privés, émettaient des propositions pour une modernisation du système éducatif, en se limitant souvent à une famille de disciplines plutôt qu'en envisageant une conception d'ensemble : la Commission ROUCHETTE siégeait depuis 1963 mais ne s'intéressait qu'au français, la Commission LICHNEROVICZ préparait un nouveau plan d'étude pour la mathématique. Il est vrai que des expériences plus globales étaient lancées par les différents mouvements d'Education nouvelle, dans les écoles de l'Inspecteur GLOTON à PARIS, (20me arrondissement) dans le secteur de l'éducation spécialisée (la pédagogie institutionnelle, de Gérard OURY et Aïda VASQUEZ), et autour des classes de transition, dont le modèle pédagogique pouvait contribuer à ébranler les méthodes établies, notamment du fait des "activités d'éveil" (histoire, géographie, sciences, matières artistiques, morale). L'agitation postérieure à mai 1968, l'université d'été, les revendications des groupes gauchistes et des milieux chrétiens progressistes, l'impact des recherches de la sociologie marxiste sur les inégalités éducatives et bien d'autres ferments poussaient les ministres Edgar FAURE et Olivier GUICHARD à donner satisfaction à une demande qu'on croyait, à l'époque, majoritaire et qui, l'expérience le montrerait plus tard, ne l'était nullement. En août 1969, un arrêté ministériel organisait le "Tiers-Temps pédagogique" et de vagues instructions du 2 Septembre recommandaient un décloisonnement des disciplines, les activités d'éveil devant servir de support aux disciplines dites fondamentales, par l'étude du milieu naturel et humain.

1. Une effervescence aux origines multiples

2. Le Tiers-Temps Pédagogique

.../...

Cet indiscutable pas en avant était assorti de prudentes recommandations : "l'arrêté du 7 Août 1969 n'est pas une mesure rigide sacrifiant à un modernisme incontrôlé ; c'est, dans son laconisme, un texte propre à engendrer le mouvement... Des instructions et des programmes nouveaux sont à l'étude pour les quatre activités fondamentales... Dans l'attente de leur parution, les programmes et instructions actuels restent en vigueur..." (1)

. Deux textes fondamentaux

Effectivement, une circulaire du 2 Janvier 1970 devait apporter des modifications au programme de mathématique de 1945 et, par ses longs "commentaires", suggérer une approche de ce qu'on appela immédiatement la Mathématique moderne, ou ensembliste. Il fallut attendre le 5 décembre 1972 pour voir officialiser les travaux de la Commission de rénovation de l'enseignement du français, déjà connus sous le nom de "Plan ROUCHETTE". Encore le plan était-il édulcoré sur plusieurs points, au mécontentement de ses principaux artisans. En 1976, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on attend toujours la publication, annoncée, de Commentaires sur les Activités d'éveil et l'Education physique. Cette histoire est trop présente et trop prégnante pour qu'on en traite sans quelque passion. Nous n'en développerons pas davantage les péripéties, puisqu'elle ne touche l'axe de notre recherche que dans la mesure où elle infléchit la production, l'édition et l'utilisation du livre scolaire. Il était nécessaire de brosser à grands traits le cadre qui précède, comme il l'est maintenant de rechercher ce qui, dans les tendances novatrices, pouvait contraindre les éditeurs à proposer d'autres manuels.

. Les manuels et la réforme

A l'Ecole primaire, comme à l'Ecole secondaire, une refonte totale des livres de mathématique fut nécessaire car l'esprit et le contenu des programmes sont inconciliables avec l'ancienne formule.

En français, bien des compromis apparaissent concevables : comme on devine de sourds affrontements dans les milieux officiels, rien n'interdit de rester fidèle aux auteurs du programme de 1963 (enseignement secondaire) et

---

(1) Circulaire Ministérielle du 2 Septembre 1969

à la grammaire scolaire plus ou moins inspirée de la grammaire latine. Rien n'interdit non plus expressément d'adopter les nouvelles grammaires structuralistes et les romans contemporains édités en livres de poche. Certains enseignants tirent même les conclusions logiques de plusieurs passages des Instructions de 1972 (enseignement élémentaire) et abandonnent les ouvrages didactiques pour les livres de tout le monde, c'est-à-dire les contes et romans mis à la portée des enfants, mais non pas écrits pour les enfants. Il est certain qu'un maître solidement formé et informé ne trouve pas insurmontable d'enseigner grammaire, vocabulaire, orthographe ou conjugaison à partir du langage naturel des enfants et de la prose romanesque qu'ils aiment lire. Cela n'exclut même pas les bandes dessinées, dont l'apparition à l'École scandalisa M. GAXOTTE.

La démarche des activités d'éveil, si elle est correctement perçue, n'est pas aisément compatible avec l'emploi régulier du manuel. C'est, au fond, la démarche, étoffée et systématisée des leçons de choses de 1880, si chères à Octave GREARD et Ferdinand BUISSON. Un enseignement fondé sur le milieu, sur l'actualité, sur les apports enfantins, ne peut être qu'occasionnel et ne se soumet pas à la progression d'une table des matières. Les manuels servent alors de documents, de références à postériori.

Au Collège, au Lycée, où l'on a tenté discrètement d'introduire le terme d'activités d'éveil et, même, de suggérer leur méthode par diverses formules (les 10 %, le travail indépendant), les programmes d'histoire, de géographie, de sciences physiques et naturelles, demeurent strictement cloisonnés et impératifs. Les progressions, en histoire et en géographie, sont découpées différemment en 1971, entre les quatre niveaux du premier Cycle, mais cela n'impose qu'une refonte assez facile des manuels. En biologie (6me, 5me) et en géologie (4me), des Instructions de 1968 appellent à l'étude des milieux naturels sur le plan local, à l'écologie, ce qui, en principe, rend plus aléatoire la présence du livre de l'élève. Il en va de même avec la technologie, qui doit se consacrer à l'étude de mécanismes simples, effectivement observés, manipulés, démontés. On ne voit pas que le manuel se justifie particulièrement

.../...

au cours de cette activité semi-manuelle à partir de laquelle le professeur fait découvrir les premières lois de la physique.

En résumé, l'évolution de la pédagogie, si limitée soit-elle, suppose le renouvellement total de certains livres (mathématique), l'apparition de nouveaux manuels qui se juxtaposent aux anciens sans les remplacer (français), et un effacement assez marqué des ouvrages qui s'inscrivent mal dans une pédagogie de l'observation, de l'expérimentation et de la redécouverte (activités d'éveil). La morale et l'instruction civique entrent aussi dans cette dernière catégorie et souffrent, par ailleurs, de la remise en cause des valeurs traditionnelles par la Société divisée qui est la nôtre.

5. Un document exhaustif

Il est possible, à présent, de confronter ces hypothèses avec la réalité, telle qu'elle apparaît dans le catalogue d'une grande librairie classique. Ce document, que nous ne possédions évidemment pas pour les époques antérieures, est assez révélateur, en ce sens qu'un libraire ne maintient dans ses rayons que ce qui est effectivement demandé par la clientèle ; un éditeur, lui, offre tout ce qu'il possède en stock et son catalogue ne reflète pas toujours l'évolution de la demande.

Il s'agit du catalogue de la chaîne nationale SCOOL, commun à soixante-cinq librairies de toute la France. On aurait pu envisager, au départ, de comparer les catalogues de 1970 à 1975, afin d'y déceler une évolution probable mais un premier fait significatif rend cette démarche pratiquement inutile : quelques titres se sont ajoutés au catalogue, alors que très peu ont disparu. Comme notre problématique est fondée sur l'expansion indéfinie du manuel, il suffit qu'une nouvelle preuve la conforte. S'il faut des livres nouveaux pour certains enseignants épris de modernisme, les titres anciens ne trouvent pas moins preneurs, et, cela, pendant des laps de temps étonnants, qui seront évalués dans les cas extrêmes.

. La lecture

Les livrets dits Méthodes de lecture, pour le Cours préparatoire, sont au nombre de trente-huit ; comme la plupart se décomposent en fascicules progressifs, cela représente un ensemble d'environ quatre-vingts manuels différents. Il n'y a rien de bien neuf à dire de leur contenu, sinon

.../...

qu'ils sont tous syllabiques et synthétiques, malgré le titre usurpé quelquefois de "méthode globale". Evidemment, la part de système dans le mode d'apparition des lettres et des "sons" est très variable, ainsi que l'aspect sémantique des textes offerts aux enfants.

Des méthodes récentes retrouvent la rigueur abstraite du Belèze de 1855 ou du Regimbeau de 1920 ; des méthodes déjà anciennes gardent encore leur bon sens et leur fraîcheur (le Rémi et Colette de 1948). On retrouve, en 1975, des titres notés avant 1935, soit plus de quarante ans après, comme : "En riant", de JOLLY ; d'autres remontent aux années 45-50 : "Nous avons cinq ans", de DAVESNE, "Joyeux départs", de JUGHON, la méthode BOSCHER, etc... L'ouvrage le plus récent et le plus intéressant, parce que fondé sur la phonologie, est "Le Sablier", de PREFONTAINE, adaptation d'une méthode canadienne. C'est le seul ouvrage qui innove dans l'apprentissage de la lecture à support livresque. Une autre série accompagne fort bien les authentiques méthodes globales : "Je lis tout seul", de PLOCKI. Il s'agit de petits contes réalistes dont le style et, même, la typographie sont étudiés en vue d'une initiation progressive à la phrase française expressive.

Comme cela fut déjà soulevé à bien des reprises, on ne parvient pas à s'expliquer le succès prolongé de la plupart de ces "méthodes", ni, surtout, l'insuccès de quelques-unes d'entre elles qui semblaient devoir introduire une mutation intéressante : de 1970 à 1975, on ne retrouve plus "Au long des jours", de Mmes AUDOUZE et THALOUARN, ni la "Méthode bleue", de CORREARD et CHATEL, qui, de notre point de vue, valaient cent fois les syllabaires déguisés sous la couleur de l'imagerie.

Les livres de lecture l'emportent en nombre, comme c'est la règle à toutes les époques. On décompte 78 collections et 232 manuels différents. C'est sans doute là un record, qui serait porté à 250 avec les manuels des éditions régionales et de quelques librairies comme l'ECOLE, LIGEL, MAME, peu intégrées dansles circuits classiques de librairie.

.../...

Un inventaire déjà connu

Au passage, on repère de "vieilles" connaissances des années 1935-1950 : les Textes vivants, de BRANGIER-BALLEREAU, les livres uniques de français, de DUMAS, des récits enfantins d'Ernest PEROCHON, de Charles VILDRAC, les "Pour bien lire", de POMOT, BESSEIGE, les "Line et Pierrot", de SEGUIN, etc... et le Tour de la France, réédité après une éclipse de trente ans. Les séries vraiment récentes concernent les classes de transition; GARDET-PECHENARD : "Ailleurs dans le monde"; MILLOT : "Demain la vie"; CARON, VIONNET : "lire et connaître", où se manifeste le désir d'ouverture à la nouvelle pédagogie de l'expression et de la communication ; André MAREUIL : "Pédagogie 2000"; MELET et MOUCHON : "Avec les mots de tous les jours" ; RIGAUD et VASCONI : "de la lecture à l'expression française; "la séquence du jeune spectateur", de VERGNE et CABLE. Une seule série de fiches pour la lecture silencieuse est proposée par la maison NATHAN, (NAIDMAN, DELMONT). Les recueils de pages choisies l'emportent de beaucoup mais les récits écrits pour les enfants représentent une notable minorité, dontles titres sont évocateurs : "Jacques et Claudette au pays du soleil, (AYMARIC, LEVESQUE), le château de Pompon, le chalet du bonheur (BONZON), le pré des beaux jours, les couleurs de la vie (DARDOISE), Mon jardin en liberté, ma forêt en liberté (OLEON), Printemps au moulin bleu (PICARD, JUGHON), Frédi, Suzette et le canard boiteux (ROUSSEL) etc...

Il se rencontre quelques véritables romans pour les élèves les plus âgés : "les lumières de la forêt", de André DHOTEL, "l'Ile rose" et "la Colonie", de Charles VILDRAC. Au total, 36 manuels se rattachent au genre de la lecture suivie qui a, en ce moment, la préférence des maîtres et des élèves, alors que près de 200 sont faits de morceaux littéraires découpés à des fins didactiques.

Bien que le tri entre les ouvrages de conception nouvelle et de conception traditionnelle soit entaché d'arbitraire, une vingtaine de livres seulement répondent davantage à la première définition, alors que 210 sont de

.../...

facture déjà ancienne (ce qui n'enlève rien à leur qualité), et environ trente-cinq d'entre eux furent rédigés il y a plus de vingt ans, voire trente. Il se dégage, aussi, l'habituel sous-ensemble des livres de lecture-langue française, dont le cas limite est le livre unique de français tel que Louis DUMAS l'avait conçu vers 1935 . On en dénombre aussi trente-cinq, les uns fort anciens (DUMAS-LAURILLOU, CRESSOT), les autres plus récents (MELET-MOUCHON, RIGAUD-VASCONI). Les éditeurs cherchent, depuis peu, à revenir à une formule du début du siècle : le Cours complet de langue française en plusieurs ouvrages distincts : lecture, langage, vocabulaire, grammaire, expression écrite, orthographe. On trouve déjà ce matériel chez SUDEL (RIGAUD-VASCONI), chez ISTRA (TORAILLE), chez HACHETTE (DASCOTTE et OBADIA), chez COLIN (collection LEIF-AESCHIMANN), chez NATHAN (LEGRAND, MARCHAND), à l'O.C.D.L. (Collection NAJAC) etc...

Pour tous les goûts

Si l'on retranche de ces sommes la partie lecture, on obtient des manuels pour "la pratique globale du français à l'oral et à l'écrit", tels que ceux de M. GALIZOT (NATHAN). Ils tendent à remplacer les cours de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe, ou de style. Les voici chez LAROUSSE (CHEVALIER-GUIFFRAY), chez NATHAN (VERRET-FURCY),etc... Mais, comme des observations précédentes le laissaient prévoir, la plupart des anciens manuels pour la pratique analytique de la langue se trouvent encore au catalogue. Dans la série "langue française", 170 livres sont proposés à la vente par 60 auteurs. On repère très vite les titres et les noms consacrés par un long usage ; le Cours d'orthographe de BLED est certainement en tête pour le nombre d'éditions et d'exemplaires vendus. Les grammaires de GABET, de GRAMMONT-HAMON, celle de BERTHOU-GREMEAU-VOEGELE, de GALICHET, de CANAC et JUGHON, de LAFFITE-HOUSSAT, rappellent de beaux succès. Une génération intermédiaire s'y est ajoutée, suivie des grammaires modernes avec exercices structuraux, présentées les unes et les autres par BONNET, GENOUVRIER-GRUWEZ, LEGRAND ; il faut citer, aussi, les grammaires fonctionnelles de GALIZOT et VAILLOT qui, sans aller jusqu'au structuralisme, ont du moins évacué l'absurde et fastidieuse analyse logique. Il est

. Grammaire et langue française

.../...

difficile d'émettre un pronostic sur l'avenir des grammaires scientifiques, dont l'exemple le plus typique est celle de GENOUVRIER-GRUWEZ. Elles supposent une démarche complexe et séduisante pour l'esprit, qui retient l'attention d'une minorité de maîtres perfectionnistes. Elles se heurtent à une forte résistance de la part des spécialistes "scolaires" de la grammaire franco-latine qui avait été instituée pour soutenir l'étude des langues anciennes et romanes. Ils y voient une difficulté inutile et ironisent sur le jargon ésotérique de la linguistique. Mais, qu'elle soit ésotérique comme aujourd'hui, ou futile et obsolète comme naguère, la grammaire est-elle vraiment indispensable à l'écolier du premier degré ? L'hésitation entretenue par des querelles plus ou moins bouffonnes favorise la longévité de vieux manuels qui sont réédités tels quels ou subissent quelques modernisations postiches qui ne modifient en rien l'antique démarche synthétique : la lettre, la syllabe, le mot, le nom et ses fonctions, l'article et l'adjectif, etc... Les grammaires récentes, linguistiques ou fonctionnelles, ont au moins le mérite de commencer par l'étude de la phrase et des grandes fonctions ~~de~~ dans la phrase de base,ce qui peut aider à une meilleure maîtrise de l'expression écrite. Ces remarques personnelles ne changent rien au fait que, dans les Instructions de 1972, la partie qui traite de la grammaire reste dans l'ambiguité et n'autorise personne à faire un choix entre les parties opposées. Il semble même que les critères sémantiques et subjectifs soient préférés aux critères formels et positionnels dans la distinction des compléments du verbe. Dans ces conditions, le maintien des manuels bien connus s'explique suffisamment, et ils l'emportent encore largement sur les nouvelles productions, qu'on peut chiffrer à environ cinquante sur cent soixante dix titres. Il faut y ajouter deux séries de disques (dictastop et le matériel audio-visuel GALIZOT). Il est entendu que l'on ne comptabilise pas les guides pédagogiques, presque aussi nombreux que les manuels des élèves dans cette spécialité.

Une vieille querelle

Le misonéisme littéraire

En marge d'un objectif qui n'est pas essentiellement statistique, il pourra sembler intéressant de faire le total des ouvrages consacrés à la langue maternelle et vendus en librairie en 1975-76 : le précédent

.../...

recensement conduit au chiffre de 450, et il est porté à 500, avec les manuels des écoles privées et ceux qui ont une diffusion régionale. Avec toutes les précautions qui s'imposent, on estime à 75 le nombre de ces manuels composés dans les sept à huit dernières années, et conformes aux intentions du Plan de rénovation comme des Instructions de 1972. Parmi les autres, un certain nombre paraissent franchement obsolètes et ce ne sont pas forcément les plus anciens par la date du premier dépôt légal. Il est tout de même remarquable que l'on édite encore des manuels rédigés entre 1925 et 1935, alors que la pédagogie officielle, comme la pédagogie "au ras du sol", ont sensiblement évolué depuis, ne serait-ce que dans les procédés et tours de main.

A cela, on peut répondre que la conception de l'enseignement littéraire est la plus ancrée de toutes dans la tradition, qu'elle hérite d'un "passé culturel prestigieux" et que la qualité n'est pas forcément antinomique de l'âge (n'avons-nous pas LA FONTAINE ?). Il serait, par contre, surprenant que l'on retrouvât la même attitude en mathématique.

8. La Mathématique, ou manuélisation d'une réforme

Effectivement, la proportion est radicalement renversée : le catalogue SCOOL propose deux rubriques séparées. Dans la Mathématique traditionnelle, avec 45 livres et 13 auteurs, cinq collections seulement ont disparu depuis 1970, date de parution du programme modifié. Une seule s'est maintenue depuis vingt-cinq ans : la collection VASSORT.

Par contre, les livres dits de Mathématique moderne se sont multipliés comme les champignons d'automne. Ils étaient 56 en 1970, 80 en 1972 et plus de 200 en 1975. Exceptionnellement, il est tenu compte d'un ensemble d'outils pédagogiques tels que fiches de travail pour les élèves, commentaires pour les maîtres, petit matériel individuel, car la notion de manuel se dilue ou éclate avec cette discipline qui suggère une pédagogie plus active même si, malheureusement, elle ne s'impose pas à tous.

Par la rapidité et le volume de son déferlement, la vague des manuels de mathématique moderne constitue un cas presque unique dans l'édition scolaire ; on songe à la laïcisation des livres de morale et de

.../...

lecture entre 1880 et 1890, mais les conditions techniques et économiques de l'époque n'autorisaient pas une mutation aussi soudaine.

9. Une Morale contredite par les faits

L'attention étant rappelée vers les livres de morale, on est consterné par la rubrique du catalogue qui leur est réservée en 1975 : c'est de loin la plus réduite, avec sept auteurs et douze titres, tous datés de plus de dix ans. Encore faut-il souligner qu'ils ne se vendent pratiquement plus. L'Ecole primaire, qui a tant prôné la morale et le civisme, les a progressivement abandonnés, sous la forme livresque, explicite et systématique. N'allons pas jusqu'à penser que toute référence morale est exclue de l'enseignement contemporain, mais on y préfère nettement l'allusif, l'implicite, la pédagogie de l'exemple. On ne peut, d'ailleurs, ignorer un scepticisme et une lassitude assez répandus vis-à-vis des valeurs reconnues par les générations précédentes.

La morale à l'école s'est peu à peu détachée de la lecture, qui a gagné en qualités intrinsèques, d'ordre littéraire, ce qu'elle a perdu en bonnes intentions.La morale est, théoriquement, incluse dans les activités d'éveil mais, pour l'instant, il ne s'agit que d'indications générales cueillies au hasard de stages ou de brochures officieuses, et les instituteurs se cantonnent dans l'expectative.

). Faut-il des manuels pour la pédagogie d'éveil ?

Cette attitude est si répandue qu'elle s'étend aux autres disciplines d'éveil. Grâce aux initiatives vigoureuses de l'Inspecteur Général DULAU, l'initiation biologique expérimentale est sortie de la confusion où stagnent encore l'histoire et la géographie. Les écoles qui désirent innover le peuvent, grâce à de nombreux documents, dont les manuels inspirés directement par M. DULAU, plusieurs ouvrages traduits de l'anglais (Mme DEUNFF, A.C. HILTON)

.../...

et de l'allemand (ULLRICH et KLANTE) et la collection de M. TAVERNIER (1).

En Histoire, trois ou quatre collections s'inspirent d'une démarche novatrice, tels les ouvrages de Mme DOREL-FERRE, de MM. BEGUE, GRALHON, PARISSE, PIERRE, (2). Les livres d'histoire de la période précédente sont toujours là, au nombre de 38, dont plusieurs destinés aux classes de Fin d'Etudes, alors que ces dernières tendent progressivement vers leur disparition.

Le même constat vaut pour la Géographie, où l'on a vu, depuis sept ans, un petit nombre de titres sensiblement modifiés dans leur conception pédagogique : ceux de Mme DEBESSE-ARVISET, de MM. DUPAQUIER et BEGUE, de M. PIERRE (3). Tous les autres livres sont bien connus. Au nombre de 37, ils traitent de la France et du Monde (programmes de 1945 au CM, de 1954 au Certificat d'Etudes). Si les Instructions officielles ne réussissent pas toujours à contenir les livres scolaires dans les limites de leurs intentions pédagogiques, l'expérience des années récentes montre que l'absence ou le retard de ces mêmes Instructions provoquent une véritable inhibition dans la production livresque. Dans le secteur si vaste des Activités d'éveil, nous disposons de trente-cinq manuels adaptés à leurs finalités, dont seulement quatre en histoire et trois

---

(1) DULAU-CHARPENTIER, *Activités d'éveil à dominante scientifique, C.M.2*
DULAU-MARBEAU, *Activités d'éveil pour les enfants de 5 à 7 ans*
DEUNFF (J), *Activités scientifiques d'éveil pour les enfants de 5 à 11 ans fondation* NUFFIELD
HILTON (A.C.), *traduction* JULIEN (J.C.), *Activités d'éveil, découvrons la science*
TAVERNIER (R) et al, *L'éveil par les activités scientifiques*
ULLRICH, KLANTE, *Initiation technologique de la maternelle de l'école élémentaire*

(2) BEGUE, CIAIS, MEULEAU, *La France et les Français autrefois*
GRALHON, DURAND-BOSSUET, *Dossiers documentaires pluridisciplinaires*
PARISSE, *Eveil à l'histoire, C.P., C.E., C.M.*
DOREL-FERRE et DHAINAUT, *Techniques et société, C.M.*
PIERRE, BABIN et al, *Documents et civilisation, C.E., C.M.*

(3) DEBESSE-ARVISET, *Géographie, à la découverte de la France, cahier-manuel*
DUPAQUIER-BEGUE, *la France et les Français aujourd'hui*
PIERRE, BABIN et al, *Documents et civilisation, les Français et la France d'aujourd'hui*

.../...

en géographie. La centaine de titres du stock traditionnel des décennies 1950-1970 se survit, dans l'attente d'une mutation catégorique et généralisée, et profite de l'attentisme des nombreux maîtres qui dissimulent leur volonté d'immobilisme sous divers arguments, parmi lesquels l'intérêt supposé des élèves et la résistance passéiste des familles reviennent le plus souvent.

11. De l'aspect au contenu

Il reste beaucoup à dire de l'aspect et du prix de ces centaines de manuels. La présentation matérielle ne soulève plus guère de reproches. Les livres dont le copyright remonte à l'avant-guerre ont parfois gardé leur aspect d'origine, car les imprimeurs conservent le plus longtemps possible leurs clichés et maquettes. Parfois, leur couverture et leur illustration ont été rafraîchies sans que le contenu pédagogique change pour autant. Les ouvrages récents paraissent très réussis, en tout cas suffisamment pour l'emploi et la durée qui sont les leurs ordinairement. Couvertures plastifiées et rutilantes, larges illustrations beaucoup plus élégantes, simples et fraîches que les gravures apprêtées de naguère, papier glacé, impression nette et contrastée en plusieurs couleurs, marges aérées, on ne peut rien reprocher à la présentation matérielle de ces livres. Les formats se sont uniformisés, à peu de chose près, aux dimensions de 21 x 17 centimètres, y compris pour les livres de géographie. Le dernier grand format in 4° est celui de PLANEL, une collection au succès prolongé.

Quant aux prix, s'ils soulèvent les doléances des familles et des maîtres, ils ne satisfont guère les éditeurs. En 1970, on avait une méthode de lecture pour deux à trois francs, alors que le record supérieur était détenu par un livre de Mathématique moderne à 17,30 francs. A la rentrée de 1975, le même syllabaire est vendu cinq francs et le manuel le plus coûteux se trouve être un livre de sciences de trente francs. Il est dépassé par les recueils de poésie destinés, en principe, aux maîtres. La plupart des manuels récents pour les classes de Cours Moyen coûtent entre vingt et vingt-cinq francs, ce qui ne laisse pas de poser de sérieux problèmes aux familles ou aux

.../...

collectivités locales.

Sur le plan du contenu pédagogique et culturel, est-il possible de dégager quelques convergences caractéristiques ?

Plusieurs genres coexistent

En lecture, il est un point que M. PROST a signalé dans son Histoire de l'Enseignement, c'est le recul des textes moralisateurs, puis instructifs, au profit d'un merveilleux laïcisé. Nous l'avons spécialement noté au cours des périodes intermédiaires, de 1920 à 1960, avec l'abus des contes mêlant les animaux humanisés aux plantes et aux objets également doués de sentiments et de paroles. On puisa, d'abord, dans le fonds authentique des contes et légendes de tous les pays, puis la nécessité de produire toujours du nouveau conduisit à des trouvailles de qualité médiocre.

Les rêves des classes moyennes

D'ailleurs, la veine des récits positifs, sérieux, ne s'est jamais tarie. On trouve, à toutes les périodes, des scènes de la vie familière, avec deux enfants qui sont les personnages principaux, et leur famille ; on les voit vivre à la maison, dans la rue, dans les boutiques, en vacances, et rien d'imaginaire ne s'y mêle. Ce sont des Français moyens, qui jouissent d'une bonne harmonie familiale, sans gros problèmes professionnels ; ils ont un ou deux animaux domestiques ; un médecin compétent et sympathique guérit leurs petits malaises, et ils attendent impatiemment les vacances pour aller voir les grands parents ou l'oncle et la tante qui vivent à la campagne ; car, en définitive, le bonheur se trouve toujours à la campagne. Il n'y a plus de leçons de morale assénées par le père de famille, tout est basé sur l'affection mutuelle, qui règle au mieux les conflits mineurs.

L'Aventure moderne

La troisième voie est toujours celle des morceaux choisis de la littérature française et étrangère. La "grande littérature" classique et, même, le roman de moeurs du XIXme siècle disparaissent devant l'aventure moderne, exploration, sport, aviation, navigation, chasse, astronautique, alpinisme, etc... Tous les livres de la dernière décennie font une place à FRISON-ROCHE (Premier de Cordée), HERZOG (la conquête de l'Annapurna), aux missions de GAGARINE et des astronautes américains dans l'espace, aux navigateurs solitai-

.../...

res ou non, en somme, aux derniers aventuriers qui ont pris le relai des BOUGAINVILLE, COOK, DUMONT d'URVILLE, LIVINGSTONE, STANLEY, de BRAZZA, dont on trouvait les exploits dans les anciennes bibliothèques scolaires. Ces extraits ne sont plus réunis en centres d'intérêts étriqués, mais en thèmes plus larges qui correspondent aux concepts des activités d'éveil. Il est probable que l'intérêt puissant soulevé par ces récits vécus et exceptionnellement mouvementés masque, le plus souvent, la médiocrité du style. Des puristes diraient même que le bon français est malmené dans les livres d'aventure contemporains. Ce n'est sans doute pas si grave car l'étude du style n'a jamais été très poussée à l'Ecole élémentaire et, là où l'on pratique la lecture silencieuse, la lecture cursive, on gagne en quantité, en imprégnation, ce qu'on perd en approfondissement.

La Grammaire en riant

Les manuels de langue française n'ont plus l'aspect répulsif des livres uniques, des grammaires, des précis d'orthographe de 1920 et 1950. Ils ont été, à leur tour, aérés, illustrés, coloriés. La méthode se fait peut-être plus intuitive, on observe davantage les faits de langue avant d'induire des règles moins absolues que naguère. Ce sont les grammaires modernes qui paraissent aujourd'hui les plus arides, quel que soit l'intérêt et la valeur scientifique de leur démarche. Les grammaires traditionnelles se sont beaucoup élaguées en devenant fonctionnelles ; elles font appel à l'initiative des maîtres et des élèves au lieu d'imposer exemples, règles, exercices d'application massifs et nombreux. Quant à juger de la valeur des présupposés des unes et des autres, c'est là matière de foi plus que de raisonnement. Leurs positions théoriques sont inconciliables et les auteurs qui cherchent à réaliser des compromis ne réussissent en rien à aider les enseignants désemparés.

Une mutation plus radicale encore se manifeste dans les recueils de poèmes (qu'il est déconseillé d'appeler encore récitations). Grâce aux très belles pages des Instructions de 1972 consacrées à l'initiation poétique, grâce aux efforts de pédagogues-poètes comme Georges JEAN et CHARPENTREAU, la poésie du XXme siècle supplante partout les oeuvres consacrées de la période

.../...

romantique et la poésie lénifiante destinée à l'enfance. Que les maîtres aient tous renoncé à LAMARTINE, GAUTIER, SULLY PRUD'HOMME, LA FONTAINE, c'est une autre affaire, et l'on n'est pas près d'entendre tous les écoliers de France dire des vers de FOLLAIN, CADOU, GUILLEVIC, NERUDA, SAINT-JOHN PERSE ou ARAGON !

Du calcul à la mathématique

L'opposition des grammaires anciennes et modernes se retrouve évidemment avec les livres de mathématique. L'édition antérieure à 1971 aurait dû disparaître, mais le fait est qu'elle survit encore. Les antinomies sont nombreuses, mais nous n'en retiendrons que deux : depuis toujours, les livres, les maîtres, les écoliers, les Instructions elles-mêmes ne connaissaient que les nombres "concrets". Toute écriture de nombre devait comporter l'indication de l'unité. Les petits écoliers étaient entraînés à rédiger des "solutions" de ce genre éminemment littéraire :

Une hérésie ancienne

"Il y a d'oeufs dans le panier :

12 oe. x 6 = 72 oeufs"

Or, les Commentaires de 1970 proscrivent absolument cette hérésie en rappelant que le nombre est une propriété abstraite, commune à une collection indéfinie d'ensembles de toutes natures. La nouvelle rédaction correcte est, à présent, inversée :

"12 x 6 = 72

Le panier contient soixante douze oeufs"

Dès la période antérieure à 1923, les livres d'arithmétique, très abstraits et théoriques vers 1900, étaient devenus de plus en plus pratiques, au point de montrer un savoir-faire, sans formuler explicitement les fondements mathématiques des opérations proposées comme modèles. Un chapitre commençait souvent par un problème et sa solution, décomposée de façon très analytique puis, sans formalisation, on passait à de nombreux exercices d'application. Au fond, tout l'enseignement élémentaire s'alignait très tôt sur la préparation au Certificat d'Etudes, dont le caractère

.../...

pratique et empirique a toujours été proclamé.

Un retour difficile à la théorie

Avec la mathématique dite moderne, on revient à une théorisation systématique, qui utilise des figures géométriques, des symboles, des nombres "purs", et nécessite une spéculation très abstraite. Le "problème" n'est plus inévitable et les jeunes maîtres, qui n'ont jamais connu son apogée, ne songent pas à l'adjoindre à leurs leçons. Les maîtres plus anciens y reviennent plus ou moins adroitement car, avec une définition plus large du problème, on peut très bien utiliser le langage mathématique à traduire des situations concrètes rencontrées dans l'activité de la classe et de la localité. Les parents, eux, regrettent l'absence ou l'effacement des problèmes qui leur permettaient de vérifier leurs propres aptitudes au calcul.

S'il faut attribuer aux manuels d'histoire-géographie-sciences du passé récent une caractéristique commune, il nous semble indiscutable que ce sera la photographie en couleurs. Jusqu'en 1960, on n'en abusait guère, pour d'évidentes raisons techniques et financières. Ensuite, elle se propagea rapidement. Cette révolution technique ne s'accompagna pas d'une révolution pédagogique car l'observation de l'image, en noir d'abord, en couleur ensuite, était une recette éprouvée de longue date. Néanmoins, si cette observation est conduite selon une méthode active authentique, des reproductions fidèles de documents historiques, de paysages, d'échantillons biologiques, constituent des substituts de la réalité plus acceptables que les images sommaires et les clichés brouillés des époques passées. Evidemment, la diapositive, la télévision scolaire, la sortie-enquête ouvrent d'autres horizons, mais elles n'excluent pas le manuel, qui est un document et un outil parmi d'autres, d'autant qu'il est mieux fait. A cet égard, les collections CHAULANGES, PRADEL et VINCENT, DUPAQUIER-BEGUE, PIERRE, DULAU-CHARPENTIER et quelques autres (1) ne laissent rien à désirer sur le plan matériel et

---

(1) Il serait injuste de ne pas citer les beaux ouvrages de Mme DEBESSE-ARVISET (*A la découverte de la France*), de Mme DOREL-FERRE et M. DHAINAUT (*Techniques et sociétés*), de M. TAVERNIER et Collaborateurs (*L'Eveil par les activités scientifiques*), de MM. BEGUE, CIAIS, MEULEAU (*La France et les Français autrefois*).

même artistique. Sur le plan de la méthode, dans la mesure où le manuel parvient à suggérer une méthode à l'enseignant, nous assistons à des approches intéressantes : on s'oriente vers une technologie affinée qui pourrait ranimer la didactique, si les tarifs des objets audio-visuels n'étaient hors de portée des finances de nombreuses classes. Le prix du manuel est plafonné en 1975 à trente francs, ce qui n'est pas rien, alors que l'outillage sophistiqué qui lui donnerait toute son efficacité atteint des prix élevés, sans doute justifiés, mais incompatibles avec les faibles ressources des écoles publiques.

La technologie éducative coûte cher

12. Un bilan numérique en progression constante

Il est relativement aisé de chiffrer globalement la masse de livres scolaires disponibles, grâce aux divers catalogues, tel que celui du groupement Scool. En le confrontant à d'autres, car aucun de ces catalogues ne paraît complet, on parvient à un total approximatif de 850 livres, toutes matières confondues. Avec les ouvrages destinés à l'enseignement privé, le chiffre de 900 est probablement dépassé. A l'issue du dernier bilan, arrêté à 1968-1969, nous observions un tassement qui n'était pas encore une régression. Nous avions opté pour un chiffre global de 600 titres disponibles et, six ans après, il atteint 900.[1] On le voit, la sorte de valse-hésitation de l'innovation pédagogique, à la fois lancée et contrôlée par l'initiative officielle, aura, du moins, conduit l'édition classique à un nouveau progrès quantitatif. La différence de 300 manuels s'explique assez bien par les livres de mathématiques modernes, de grammaire structurale, et d'initiation scientifique, trois gammes où les auteurs se sont aventurés franchement. On peut déplorer qu'un nombre équivalent de manuels vieillis n'ait pas disparu corrélativement, mais le conservatisme de nombreux enseignants n'a rien qui doive étonner. Il est probable, aussi, que les libraires de la chaîne Scool ne renouvelleront pas certaines collections et que plusieurs vont susciter, désormais, une demande épisodique. Néanmoins, comme par le passé, on a, encore une fois, procédé par juxtaposition et non pas substitution. Pour être juste, on ne doit pas éliminer les facteurs administratifs et financiers

(1) En juin 1977, la parution d'un catalogue général permet de confirmer ces chiffres: 850 manuels individuels destinés aux élèves, parmi 2654 articles didactiques collectifs ou destinés aux maîtres, du CP au CM2.

qui maintiennent artificiellement des livres scolaires désuets et freinent leur remplacement. Toutes choses égales, on pense aux constructeurs d'automobiles qui sont tenus d'assurer l'approvisionnement en pièces détachées, pendant plusieurs années, pour des modèles qui ne sont plus fabriqués.

S'il y a crise de l'édition scolaire, elle ne réside donc pas dans la création de produits nouveaux mais dans les ventes, ce qui est un problème plus complexe, où il est délicat de discerner les facteurs économiques des facteurs proprement pédagogiques qui intéressent davantage notre recherche. Les maisons d'édition les plus puissantes semblent aptes à surmonter les difficultés conjoncturelles, grâce à la réunion d'équipes de rédacteurs solides et connus pour leur compétence. Une coopérative, comme SUDEL, est fatalement plus vulnérable et enregistre, depuis 1974, des exercices financiers déficitaires "en raison du développement de l'audio-visuel, des moyens de reprographie, de la position d'attente des enseignants devant les projets successifs de refonte des programmes" (1). De fait, M. WALUSINSKI estime que le nombre de manuels édités ou réédités avait passé de 70 millions en 1967 à 62 millions en 1972 (2). En chiffre d'affaires, on retrouve la même évolution, soit 6,6 % de moinsentre 1967 et 1972. Par contre, une autre statistique montre que, de 1970 à 1972, les ventes de manuels élémentaires ont augmenté (+ 4 % du chiffre d'affaires global), alors que celles de manuels pour le second degré ont diminué de (- 3,7 % du même total). Elle est confirmée par les enquêtes de M. CALMETTE : en 1969, l'ensemble de l'édition classique française représentait 3 594 titres, parmi lesquels 927 nouveautés. On pouvait penser que la part des manuels élémentaires était considérable dans ce dernier nombre puisque, sur le total des livres édités, son pourcentage avait passé de 27,9 % à 49,2 % (3). Il nous paraît très

---

(1) d'après l'Ecole Libératrice, n° 7 de 1976-1977, p. 329
(2) WALUSINSKI G., *Manuel et Société, les cahiers pédagogiques*. n° 132, p. 8
(3) CALMETTE P., *Procès du manuel scolaire, in Pourquoi ?*, n° 72, p. 16

.../...

vraisemblable que l'affolement des instituteurs devant le nouveau programme de mathématique ait contribué à la reprise que ces chiffres signalent, dans le temps où l'édition secondaire régressait. Les chiffres fournis par M. SERVAN n'infirment pas ceux de M. WALUSINSKI : en 1972, il s'éditait 3 198 titres seulement, pour 61,7 millions d'exemplaires (63,5 millions en 1969)(1). De 1967 à 1972, la diminution du volume de livres disponibles est régulière mais non pas inquiétante, car une offre aussi massive pourrait satisfaire n'importe quelle demande !

Une enquête à la source

Le moment semble venu de faire référence, pour la première fois, à l'enquête par questionnaire que nous avons conduite, en 1975, auprès de 150 instituteurs et institutrices du LIMOUSIN. Le corpus des réponses reçues et dépouillées s'éleva à 78. Les questions qui paraissent relatives aux problèmes essentiellement numériques soulevés dans le présent chapitre étaient rédigées comme suit :

1 - "Nombre de manuels permanents par élève...

2 - Si vous le pouviez, auriez-vous davantage de manuels dans votre classe ?

3 - Dans quel sens va l'emploi du manuel, d'après vous, depuis 10 à 15 ans ? s'accroît, diminue, se transforme ".

4 - Dans quelles matières estimez-vous que le nombre de manuels doit être le plus important ?

Le dépouillement des réponses confirme le pessimisme des éditeurs : s'il reste encore quelques classes où les manuels sont nombreux (6, 7, 9, 10 par élève), la moyenne se situe à 4 et on trouve même trois réponses où l'on revendique l'absence de manuels. A la deuxième question, trente instituteurs disent qu'ils désireraient davantage de manuels (ou de livres documentaires car, pour eux, la frontière reste indécise), et quarante-trois qu'ils en ont suffisamment ou, du moins, qu'ils les échangeraient nombre par nombre.

---

(1) SERVAN M., *Les manuels scolaires, pourquoi faire ?, in Pourquoi ?*, n° 118, p. 50

(2) v. infra, le questionnaire complet, partie suppléments I

.../...

Sur l'évolution de l'emploi du manuel, trois réponses considèrent qu'il augmente, 31 qu'il diminue, et 61 qu'il se transforme (il y a des réponses multiples).

Un peu en marge mais significatives elles-aussi, sont les réponses à la question n° 4 : 34 maîtres désirent des manuels pour les activités d'éveil, mais on ressent toujours l'ambiguité sur le sens de "manuel", car d'aucuns expliquent qu'ils auraient besoin de "documents" ; la lecture est citée 25 fois ; le français 15 fois ; les mathématiques 7 fois et la grammaire 3 fois.

Afin d'analyser plus finement le sens des réponses en fonction de leur origine, nous les avons classées en cinq groupes d'après l'option pédagogique où chaque maître se place consciemment d'après la question suivante :

"définition de l'option pédagogique" : plutôt traditionnelle ; méthodes nouvelles ; pédagogie de l'Ecole moderne ; rénovation de type pédagogique d'avant-garde ; officiel ; compromis provisoire.

Compte tenu des nuances exprimées, nous avons nommé nos cinq groupes : pédagogie nouvelle (13), Pédagogie traditionnelle (18), Pédagogie de compromis (33), Pédagogie officielle (9), Pédagogie indéfinie (5). Le tableau suivant regroupe toutes les données précédentes.

		Pédagogie Nouvelle (13)	Pédagogie Traditionnelle (18)	Pédagogie De compromis (33)	Pédagogie Officielle (9)	Pédagogie Non-définie (5)
1	écart	1 à 7	1 à 7	0 à 10	1 à 9	1 à 7
	moyenne	4	4	3,6	4	4
2	oui	4	8	16	1	1
	non	9	9	13	8	4

.../...

3	plus	0	0	3	0	0
	moins	3	9	11	6	2
	se transforme	11	13	26	6	5
4	éveil	8	6	11	7	2
	lecture	6	4	13	1	0
	français	3	6	4	1	1
	maths	0	3	3	0	1
	grammaire	0	0	3	0	0

L'interprétation de ces chiffres ne laisse pas de nous rendre perplexe, notamment sur l'image que les instituteurs se font de leur propre choix pédagogique. Deux ou trois constatations paraissent assez nettes : les maîtres qui se reconnaissent dans le type traditionnel et dans le compromis n'utilisent pas plus de manuels que les autres mais ils en voudraient davantage, et cela plus nettement que les autres catégories. A l'inverse, les partisans de l'Ecole nouvelle et ceux des textes officiels (seraient-ils à présent alignés ?) se retrouvent dans le refus du livre scolaire et ils accordent moins d'importance que d'autres aux disciplines instrumentales, français, mathématique, grammaire. Pour eux, ce sont la lecture et les activités d'éveil qui comptent le plus.

Il est hors de doute que ces résultats eussent été impensables, il y a dix ans ; l'enquête tend à montrer, sinon une évolution décisive dans la manière d'enseigner, du moins un ébranlement profond dans les certitudes professionnelles des instituteurs. Le prestige du livre scolaire en est visiblement atteint. Il connut son apogée à l'Ecole primaire monolithique de 6 à 14 ans et, particulièrement, dans les deux dernières années de la scolarité.

C'est, à présent, dans les classes du premier Cycle qu'on retrouve les élèves, les programmes, la finalité de l'orientation et de l'examen, et c'est là que le manuel s'est créé un nouvel empire. L'une des

.../...

réponses au questionnaire nous y renvoie en ces termes : "enquête intéressante, mais il eût fallu séparer nettement les utilisateurs de manuels dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire -pour les études scientifiques et littéraires "car les points de vue varient beaucoup selon que l'on appartient à l'une ou à l'autre de ces catégories".

Du côté de l'école secondaire

Bien que nous n'ayons pas envisagé d'étendre systématiquement notre prospection à *l'enseignement secondaire*, l'occasion nous est donnée de comparer les deux types de production de manuels, en nous bornant aux quatre années du Premier cycle. La première remarque qui s'impose est que la concentration des collections et des titres y est plus grande. La structure rigide du Premier cycle, avec ses quatre niveaux séparés, convient mal à la confection de livres gigognes tels qu'on en trouve beaucoup à l'Ecole élémentaire (par exemple CE 1 - CE 2, ou CE 2 - CM). En dehors de quelques ouvrages de grammaire (6ème-5ème et 4ème-3ème) ou de morale et d'instruction civique, chaque collection propose un manuel par niveau. La totalisation des collections et des manuels recoupe à peu près cette proportionnalité de raison quatre : les catalogues courants font référence à 98 collections et 375 manuels. Cela fait tout de même cinq fois moins qu'à l'école élémentaire, pour un nombre global d'élèves inférieur d'un tiers seulement (1).(2)

Si l'on s'intéresse à la répartition de ces livres par disciplines, on s'aperçoit que la grammaire, la mathématique et l'anglais l'emportent sur la lecture : respectivement 55, 50, 48, contre 40 titres. Viennent ensuite, par ordre décroissant, la géographie (35), l'Allemand (30), les Sciences physiques et naturelles avec la technologie (30), l'histoire (20), l'Espagnol et l'Italien (20), la morale et l'instruction civique (13), le Latin (10).

La part, relativement modeste, faite aux livres de morceaux choisis ne rend pas compte de l'ensemble des lectures qui s'y ajoutent, sous forme de "petits classiques" et de livres de poches pour la lecture suivie et dirigée.

---

(1) Rentrée 1975 : - 8 951 000 élèves à l'école élémentaire
- 2 593 000 élèves dans les collèges.

(2) En (41) un recensement exhaustif révèle l'existence de plus de 3500 titres de manuels/élèves

Signalons aussi l'édition spécialisée pour le cycle de transition qui, comme son nom l'indique, était chargé d'établir une passerelle entre l'Ecole élémentaire et le Collège. Conçue sous forme de guides destinés à des rattrapages en français et en calcul, et de lectures documentaires classées par thèmes de vie moderne, elle comprend trente-quatre titres, appelés à disparaître bientôt. De la comparaison des chiffres précédents à ceux de l'année 1957, une incontestable déflation apparaît. Elle s'explique par bien des points relatifs à l'évolution des programmes : alors que les 150 manuels de latin et de grec nous avaient frappé en 1957, il n'en reste que peu de chose, avec le report du latin en 4ème et 3ème, et la disparition rapide du grec. Les livres de physique et chimie (27) ont également disparu, avec les programmes. En mathématique, toutes les anciennes collections ont dû être retirées, beaucoup plus radicalement qu'à l'Ecole élémentaire. Ce fut le cas, aussi, avec une refonte partielle en Histoire et en Géographie. Au total, on assiste à une concentration indiscutable des collections, dont quelques unes seulement obtiennent un monopole de fait. Ce n'est pas, cependant, qu'un vent de modernisme souffle sur l'Ecole secondaire !

La tradition et le progrès

Est-il possible de délimiter la part respective de la tradition et du progrès à travers les titres des principales collections ? La chose devient malaisée en mathématique et en sciences, où de nouveaux programmes ont imposé le renouvellement. Toutefois, les collections MONGE, en Mathématiques, et OBRE-SOUBRY, en Sciences naturelles, nous rappellent des souvenirs déjà anciens. Même si les ouvrages sont entièrement nouveaux, les éditeurs tiennent à conserver le nom qui accompagna le succès de collections répandues. En 1945, on utilisait les livres de sciences naturelles de BOULET-OBRE. Dans la rubrique de l'Histoire, se retrouve le légendaire ISAAC, revu récemment, dont l'ancêtre fut le MALLET-ISAAC des lycéens de 1920 à 1960. Chez HACHETTE, il subsiste encore un manuel de Géographie de PERPILLOU pour la classe de 3ème. La génération de 1940 se rappelle fort bien les DEMANGEON-PERPILLOU, qui alternaient avec la collection Jean BRUNHES. En littérature, voici également

.../...

des titres familiers, les "Nouveaux Textes français", de CHEVAILLIER et AUDIAT. Plus tardifs, mais extraordinairement répandus, les ouvrages de LAGARDE et MICHARD[1] voisinent avec ceux de BEAUGRAND et COURAULT. Parmi les Grammaires devenues classiques, on peut encore opposer celle de GRAMMONT et HAMON, totalement subordonnée à l'étude du latin, à celle de SOUCHE et GRUNENWALD, qui dégage, d'innombrables citations d'écrivains, les lois générales de la syntaxe et du style français, et propose de très nombreux exercices de réemploi par imitation des bons auteurs.

En anglais, la firme HACHETTE a réussi un quasi-monopole avec les trois collections successives de CARPENTIER-FIALIP, "l'Anglais vivant" (1931), dont la dernière, la rouge, se vend encore et "l'Anglais par l'Illustration", de RICHARD et HALL, repartie pour une troisième carrière avec une édition modernisée par l'image et la couleur.

En face de ces gloires solides, auxquelles il convient d'associer l'Orthographe de BLED, également prisée dans les Collèges, l'esprit de modernité s'exprime par quatre séries grammaticales et par une assez forte poussée des méthodes intégrées pour les langues étrangères. Pour les unes, comme pour les autres, on rencontre, à l'arrière-plan, les mêmes théories scientifiques issues de la linguistique, de la socio et de la psycho-linguistique : les lois du langage, les besoins et les modalités de l'expression et de la communication. Comme dans l'enseignement élémentaire, le combat est encore actuellement douteux entre les partisans des deux grammaires et ceux des deux conceptions antagonistes de l'enseignement des langues vivantes : la conception traditionnelle met l'accent sur la grammaire comparée, le lexique, la langue littéraire, la lecture, la traduction, alors que ses adversaires visent l'apprentissage par l'imprégnation, à l'aide des supports audio-visuels, dans un registre de langue essentiellement oral, familier, pratique, par l'acquisition de structures globales automatisées grâce à la répétition. Lorsqu'ils ont conscience de ces deux

---

(1) Le Cours de Littérature LAGARDE et MICHARD aurait été vendu à dix millions d'exemplaires, en une vingtaine d'années (d'après l'Express du 15 Octobre 1973).

partis-pris, les professeurs élisent leurs manuels selon le clivage esquissé ci-dessus ; le plus souvent, on leur impose un système ou l'autre, et ils s'en accommodent de façon empirique, parfois en travestissant une méthode qu'ils ne dominent pas suffisamment.

Au total, comme l'enseignement secondaire vit toujours sur les programmes de 1963 en lettres, que les Instructions de 1969 sur les langues vivantes ne font pas allusion à la place et au choix du manuel, il semble qu'on puisse affirmer que les livres traditionnels demeurent les plus demandés pour la lecture, la grammaire, l'anglais, notamment.

Les manuels destinés aux classes du Premier Cycle sont tout aussi attrayants, par leur présentation, que ceux de l'Ecole élémentaire. Les plus récents et les plus réussis font penser davantage à des albums de luxe qu'à des livres scolaires. Les recueils de textes littéraires s'augmentent de planches en couleurs reproduisant les meilleurs tableaux et les monuments caractéristiques d'un style et d'une époque ; les nouveaux livres de grammaire et de langues vivantes usent largement de la caricature, de la bande dessinée, de la photographie réaliste destinée à éveiller la curiosité et à provoquer l'expression. On peut citer "l'Itinéraire grammatical", de GRUNENWALD et MITTERAND, ainsi que de toutesrécentes méthodes d'anglais, *"Imagine you're English"* et *"L. For Learners"*, qui nous paraissent dépasser en luxe bien des séries brillamment illustrées. Les manuels de biologie et de géologie regorgent de planches en macro-photographie, où tous les détails des roches, des plantes et des organismes animaux apparaissent avec une parfaite netteté, tandis que les paysages vus d'avion, en perspective panoramique, donnent une idée satisfaisante des sites, du relief et de ses modifications, des zones de végétation et de peuplement. Le contraste des couleurs, le goût des maquettistes et des typographes font qu'on éprouve un plaisir d'ordre esthétique à feuilleter ces ouvrages et à les ranger sur les rayons d'une bibliothèque privée. Leurs prix sont évidemment à la hauteur

.../...

1er THÈME : UNE FORÊT EN AUTOMNE

A | LES SORTIES

a. la première sortie

sortie d'exploration ou sortie-découverte

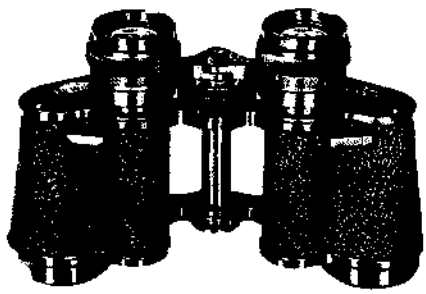

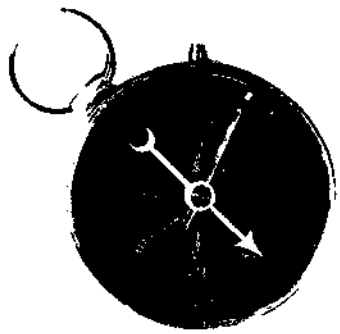

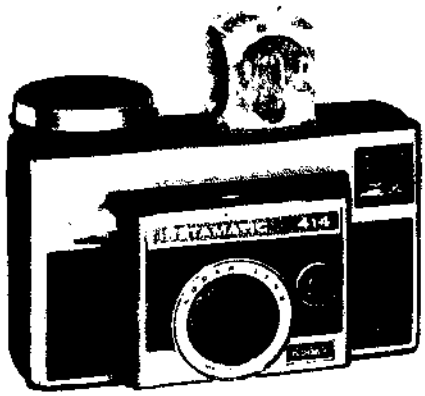

1 PRÉPARATION

● **Collecte des connaissances personnelles**

— Que savez-vous sur les forêts, bois ou boqueteaux voisins ?
— Consultation de *cartes* pour situer ces endroits boisés.
— Choix de la forêt (ou du bois) à explorer.

● **Renseignements généraux sur la forêt choisie**

— Itinéraire à suivre : ⇒ **1.1***
— Évaluation de la superficie à visiter ⇒ **1.2**
— Caractères climatiques ou météorologiques de la région (consulter divers documents : cartes, graphiques, tableaux trouvés dans des journaux locaux, revues, livres, bulletins météorologiques...) ⇒ **2.3** et **3**
— Nature du sous-sol (consulter une carte géologique) ⇒ **4.4**

● **Conseils généraux pour cette première sortie :** se munir

— de bonnes chaussures supportant bien cailloux et humidité,
— d'un *carnet de poche* (pas trop grand pour qu'il entre dans la poche !), d'un ou deux *crayons* pour noter les observations,
— si possible, au moins pour l'ensemble de la classe : de *jumelles*, d'une *boussole*, d'un *appareil photographique*.

2 DANS LA FORÊT

— Observations libres, individuelles, « sauvages » (sans l'intervention du maître).
— *Notez, dans le carnet de poche,* ces *observations* et les *questions* qui se posent alors à vous.

— **Soyez un ami de la nature : respectez-la, ne la détruisez pas;** ne cassez pas de belles branches, ne marchez pas sur les champignons, **respectez tout ce qui vit.**

— **Soyez prudents :** ne mangez rien, ne croquez rien, ne sucez pas vos doigts : certains fruits, certains champignons sont *vénéneux*, *dangereux* ou *mortels* ; ne grimpez pas inutilement aux arbres ; attention aux *guêpiers*.

* ⇒ **1.1** = à faire sur le livret page 1 exercice n° 1.

collection d'anglais
Armand Colin - Longman

5e

Let's go!

H. GANTIER G. BROUGHTON

Armand Colin - Longman

Une nouvelle méthode intégrée avec supports visuels et enregistrements magnétiques - A. COLIN, 1974

techniques et sociétés

pour notre temps

G. DOREL-FERRÉ

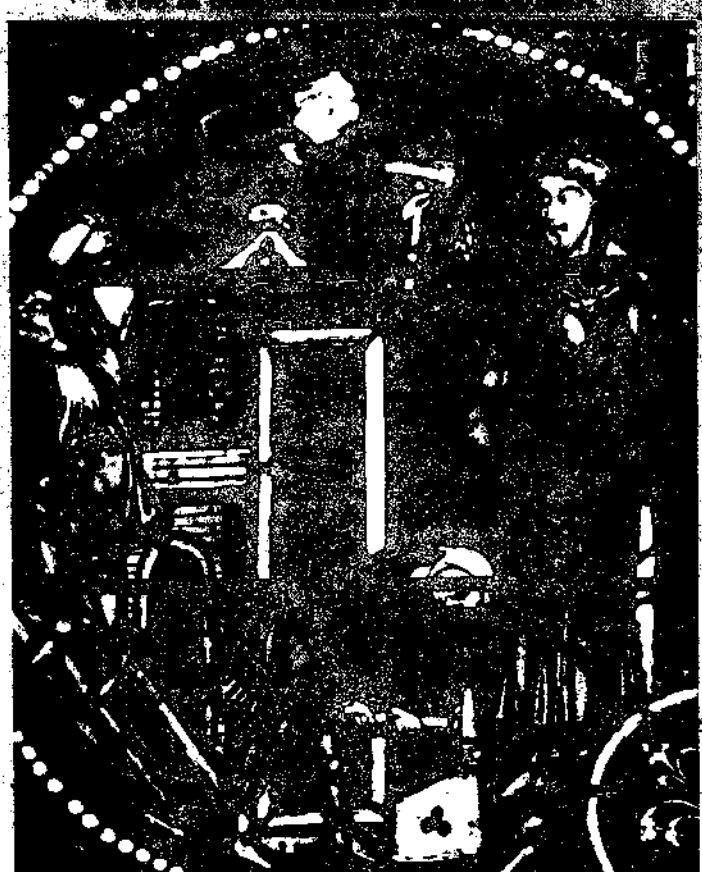

Un manuel d'histoire pour notre temps - A. COLIN, 1976

de leur qualité et s'échelonnent de dix francs pour une grammaire de 6ème (édition ancienne) à trente-quatre francs pour un nouveau choix de littérature (classe de 3ème). Le prix moyen se situe entre vingt et vingt-cinq francs. [1]

Une simple multiplication montre que l'ensemble des 2 600 000 élèves des Collèges détient, au cours d'une année scolaire, une masse considérable de plus de 25 millions de manuels, car la liste impérative distribuée aux nouveaux élèves comprend de 8 à 12 livres, selon les niveaux. Mais, sur ces 25 millions, un grand nombre sont déjà en stock dans les établissements. Cela restreint évidemment le marché, dans l'immédiat. Restriction toute relative si l'on songe que, en 1972, les éditeurs français auraient vendu soixante millions, peut-être même soixante-deux millions de livres scolaires ! [2].

CONCLUSION

Dans les pages qui précèdent, nous nous proposions donc de préciser et de vérifier l'impression ressentie au cours d'une carrière d'enseignant et d'administrateur déjà longue : les livres scolaires semblent être les compagnons fidèles de l'Ecole, épousant ses périodes de marasme ou de prospérité selon un profil d'évolution numérique parallèle à celui des effectifs d'établissements, de classes, de maîtres et corrélatif, également, au volume des programmes d'enseignement.

L'entreprise, pensera-t-on, était sans risques, tant la chose paraissait, d'emblée, évidente. Elle ne s'est pas révélée, cependant, inutile ni inintéressante : en recherchant, dans les bibliographies, l'ensemble des ouvrages qui traitent de ce sujet particulier, on se rend compte que, s'il a été approché, il n'a jamais été approfondi. Plusieurs auteurs disent ou répètent que l'histoire du manuel scolaire reste à faire. Ce n'était pas là, exactement, notre but mais, chemin faisant, nous pensons avoir progressé

[1] En 1977, un manuel d'histoire pour la classe de 3e coûte 39,90 F. (Nathan)

[2] Chiffre avancé par l'Université de PARIS-NORD, cité par *"le Français aujourd'hui"*, n° 30, p. 95 ; il est porté à 62 millions par le même organe (Supplément au n° 31, Septembre 1975).

quelque peu dans cette voie, en recensant de nombreux titres, en analysant des genres et des ouvrages-clés, en tentant de dégager provisoirement l'origine et le sens des transformations observées dans la littérature didactique.

Certes, on pourrait envisager de se livrer à une recherche plus exhaustive en classant systématiquement les manuels par niveaux scolaires, par matières, par époques, par inspiration idéologique ; on pourrait se livrer à des descriptions et à des analyses de contenu plus systématiques mais, à moins de se limiter étroitement à l'un ou l'autre des critères axiologiques énumérés ci-dessus, une vie entière n'y suffirait pas ! Nous avons donc choisi de nous borner à des exemples significatifs, méthode qui, grâce aux usages de compilation et d'imitation établis de longue date chez les rédacteurs des manuels, nous a permis d'obtenir un tableau assez exact de la littérature scolaire aux diverses étapes délimitées.

De cette étude, nous retiendrons essentiellement deux idées, que les pages qui précèdent ne contredisent pas.

L'histoire spécifique du manuel de l'Ecole élémentaire n'est pas très longue et, ceci, pour d'évidentes raisons institutionnelles : alors que le Collège pour les enfants des notables a prospéré depuis CHARLEMAGNE, l'Ecole populaire fut délaissée pratiquement jusqu'en 1833 et, encore, les initiatives de GUIZOT ou de Victor COUSIN ne se projetèrent-elles guère dans les faits. C'est à partir de 1855 que l'édition spécialisée à l'étape primaire va prendre un vigoureux départ et sa marche ascendante connaîtra plusieurs accélérations, après 1880, vers 1935, après 1952 et de 1962 à 1970, pour des raisons conjoncturelles que nous avons tenté d'éclaircir. Depuis presque cent ans, la production de ces livres a dépassé en nombre celle des ouvrages destinés au secondaire et, souvent, nous avons pu constater un plus grand effort de recherche et de perfectionnement de la part des auteurs. Ceci ne doit pas dissimuler le fait que la concurrence des générations joue assez peu dans la grande famille des manuels, car l'attachement bien connu des enseignants aux méthodes et outils éprouvés, joint aux

conditions économiques de la distribution et de la vente, font que, sur les rayons des librairies tout comme dans les familles patriarcales, il n'est pas rare de trouver, côte à côte, "l'aïeul" et le "nouveau-né". En Juillet 1976, il nous a été donné de pénétrer dans une importante librairie classique d'une très grande ville et nous y avons retrouvé, avec surprise, des dizaines de manuels pour l'enseignement élémentaire, que nous pensions périmés depuis longtemps, en raison de la parution des Textes réglementaires de 1969, 1970 et 1972. La coexistence des titres anciens et récents, que l'examen attentif des dates de *"copyright"* des livres les plus réputés ainsi que l'évaluation de leur durée de présence au catalogue des éditeurs mettent en lumière, est assurément l'un des facteurs apparents qui entretiennent la progressive hypertrophie de l'édition scolaire. Malgré le "tassement" relatif des années 1970 à 1975, l'impression faite sur divers auteurs par la marée montante des manuels est restée considérable :

"les ministres passent, les réformes avortent, l'édition scolaire demeure et se développe. Sous forme de livres, de fiches, de cahiers, de travaux pratiques, de disques, de cassettes, de bandes dessinées ou de films, les créations pédagogiques se multiplient. Protéiformes, les manuels actuels apparaissent comme une institution plus inébranlable que l'école même..." (1).

"... Depuis trois ans environ, trop de manuels de grammaire dite moderne commençaient à envahir peu à peu le marché..." "... ce fut ensuite une escalade prodigieuse (et colorée) dans la prolifération des manuels (de mathématique moderne) ou du matériel. Tout le monde ou presque s'y est mis... (2). "... Ils pullulent, se concurrencent, se gonflent, s'embellissent à l'envi..." (3).

---

(1) GALTAYRIES P-J. et Cl., *Une référence stable dans un tourbillon pédagogique*, Les Cahiers pédagogiques, n° 132, p. 5

(2) LAMAGNERE Cl., *Le courrier des lecteurs*, L'Education, n° 222, p. 19

(3) MARQUET P.B., *Est-ce le Français que j'ai enseigné ?*

.../...

On le voit, il n'est plus besoin d'insister sur la pertinence de notre démonstration : le champ sémantique que circonscrivent les termes utilisés par MM. GALTAYRIES, LAMAGNERE, MARQUET, est suffisamment éloquent. Les manuels apparaissent protéiformes, inébranlables, ils ont la solidité d'une institution et l'aspect d'une escalade prodigieuse autant que colorée. Ils envahissent le marché, se développent, se multiplient, prolifèrent, pullulent, se concurrencent, se gonflent, s'embellissent à l'envi. Pourquoi faut-il que, à travers ces exercices de style qu'une lecture inattentive pourrait faire percevoir comme l'expression d'un sentiment admiratif, on sente sourdre comme une réprobation ?